

Sylvain AQUATIAS Hamed KHEDIM Numa MURARD Karima GUENFOUD
Avec la participation du professeur Gilbert FOURNIER

L'USAGE DUR DES DROGUES DOUCES
Recherche sur la consommation de cannabis
dans la banlieue parisienne.

Mai 1997

Second tirage, Janvier 1999, revu et corrigé.



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Délégation Générale de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie
Décision d'aide n° 94 V 0284

Sous la Direction de Numa Murard
Groupe de Recherche et d'analyse du Social et des Sociabilités (GRASS)
IRESCO 59-61 Rue Pouchet 75849 Paris Cédex 17
N° 501188

Résumé de la recherche

La présente recherche porte sur les différents usages du cannabis dans les cités de banlieue, articulant ceux-ci à des modes de vie, des temporalités et des situations sociales.

Dans les cités de banlieue, le cannabis est omniprésent, à la fois comme bien de consommation et comme bien marchand : on le fume et/ou on le vend.

Du côté du marché, les figures classiques de l'économie des drogues disparaissent pour laisser place à une myriade de positions vis-à-vis du produit sans qu'apparaissent les mécanismes qui provoquent l'extension du marché en transformant le consommateur en usager-revendeur. C'est dans l'arbitrage entre logique de gain et logique de proximité qu'on pourra comprendre les principes de fonctionnement de la vente locale.

Du côté de la consommation, le cannabis n'est pas plus l'instrument des sociabilités que le médiateur d'une convivialité de groupe. Les usages de groupe sont aussi bien individuels que collectifs. L'ethnologie des pratiques montre l'articulation entre usages et contrôle social local d'une part et entre usages et parcours des fumeurs d'autre part.

Les usages durs, c'est-à-dire la conjonction entre la régularité et l'intensité des consommations ne sont pas tant liés à un âge de la vie qu'à des situations dont l'indétermination sociale et le désœuvrement, l'absence de statut social valorisant sont les principales caractéristiques. Mais sortir de ces situations ne signifie pas l'arrêt des consommations, simplement la régulation des usages. L'utilisation du cannabis n'est plus une déviance juvénile, elle se prolonge dans le temps : elle devient d'autant plus difficile à appréhender qu'elle passe alors dans le domaine de la vie privée.

Mots-clés : Cannabis, Cités ségrégées, Désaffiliation.

CREDITS

La totalité du travail de terrain a été accompli par Hamed Khedim et Sylvain Aquatias, en dehors de l'enquête sur les consommatrices de cannabis, faite par Hamed Khedim.

Les carnets de bord ont été tenus par Sylvain Aquatias, relus, complétés et corrigés par Hamed Khedim.

Numa Murard et Karima Guenfoud ont participé aux réunions d'équipe, aux discussions méthodologiques et théoriques.

Les analyses de cannabis ont été effectuées, à titre gracieux, par le professeur Gilbert Fournier du laboratoire de pharmacognosie de l'Université de Chatenay-Malabry. Gilbert Fournier a aussi écrit le texte interprétant les résultats de ces analyses.

Les données concernant le cannabis hollandais nous ont été fournies par Tim Boekhout Van Solinge du CEDRO.

L'analyse des données et la rédaction du rapport ont été effectuées par Sylvain Aquatias, corrigées et complétées par Hamed Khedim et Numa Murard.

La postface a été écrite par Numa Murard.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la participation du GRASS au GDR 1106 du CNRS "Psychotropes, politique, société", dont l'objectif est de dresser un tableau complet de "L'expérience française des drogues illicites : usages, trafics et politiques publiques". Le GDR a soutenu matériellement et intellectuellement notre équipe. Le travail effectué a été coordonné avec les autres laboratoires participant au GDR dans une perspective cumulative. La confrontation et l'association des méthodes, des problématiques et des résultats ont été réalisées par l'intermédiaire d'un séminaire de recherche qui s'est réuni tout au long du programme. Le GDR a été (et est encore) un cadre de travail particulièrement stimulant pour les chercheurs. Nous avons pu faire l'expérience de l'ouverture et de la volonté de coopération qui anime l'ensemble des équipes. C'est aussi l'occasion exceptionnelle de combler le retard français en la matière et de hisser les travaux sur la toxicomanie en France à la hauteur de ce qui est réalisé en Europe et ailleurs. C'est enfin une source d'information et de réflexion pour les professionnels et responsables des politiques de lutte contre la toxicomanie.

TABLE DES MATIERES

I Etudier la consommation du cannabis dans des cités de banlieue. Méthode, problèmes et problématique.....	1
1/ De l'objet à la problématique	1
2/ De la technique d'enquête à la méthode d'analyse. Une ethnologie des cités	9
3/ Descriptif des terrains	16
4/ Présentation du rapport.....	18
II Consommer du cannabis dans les cités de banlieue. Méthode, règles, et usages.	19
1/ L'espace de la cité.....	19
2/ Limiter les risques, garder la face et contrôler l'espace.....	32
3/ Faire circuler, partager	45
III Marché du cannabis, consommateurs et vendeurs	59
1/ Les deux logiques de la vente de cannabis.....	60
Logique de gain.....	62
Logique de proximité.....	67
L'arbitrage connaissance-respect et les prix du cannabis.....	74
2/ Vendre. La gestion des relations.....	83
3/ Acheter. Les réseaux de connaissance.....	93
IV Relations au produit et conduites d'excès.....	104
1/ La qualité et les effets du cannabis	104
2/ Les excès collectifs.....	118
3/ L'excès solitaire en public.....	128
V Usages "durs" et "doux", parcours et temporalités.....	136
1/ Les différents temps de la consommation.....	136
2/ De l'excès à la régulation.....	145
3/ Les usages durs du cannabis	157
VI Conclusion.....	168
Postface.....	177
Bibliographie.....	185

Ce rapport remis en Mai 1997, a été légèrement revu et corrigé à l'occasion de son
retrlage en Janvier 1999.

I Etudier la consommation du cannabis dans des cités de banlieue. Méthode, problèmes et problématique

1/ De l'objet à la problématique

L'étude que nous présentons ici porte sur les pratiques de consommation du cannabis dans des cités de banlieue. Mais pourquoi étudier le cannabis en essayant de comprendre les usages qui en sont fait, plutôt qu'en termes de prévalence, par exemple, et pourquoi les étudier précisément dans le cadre spécifique des cités de banlieue ? A cela, plusieurs réponses qui portent aussi bien sur le produit que sur les espaces.

Le produit d'abord. Dans les années 1970 l'opposition entre drogues dures et drogues douces avait permis de mettre l'accent sur la composante contreculturelle de l'usage des drogues en général. De cette opposition, que reste-t-il de nos jours ? Si on commence à bien connaître les usages de l'héroïne à travers de nombreuses études, les formes actuelles de la consommation populaire du cannabis sont très peu étudiées. Le produit est polémique : entre les aspects bénéfiques longuement décrits par les chantres de la légalisation¹ et la mise en avant des conséquences néfastes², il nous a semblé nécessaire de dépasser un clivage incertain et de développer la recherche sur les usages.

Certains travaux ont établi une distinction entre les produits psychoactifs et leurs usages. C'est le cas de l'ouvrage de Martine Xiberras, "La société intoxiquée", où l'approche anthropologique de l'utilisation des drogues en montre bien le caractère universel et ses emplois régulés dans le domaine du religieux et du symbolique. Mais si l'auteur sépare les pratiques douces et les pratiques dures, le clivage entre le cannabis et les autres drogues perdure dans son analyse, clivage établi sur la base du milieu toxicomane et des différentes initiations. Ainsi écrit-elle : "*le milieu des junkies ne connaît pas d'amis et les quelques couples d'amants unis dans la fureur de la pratique se séparent aussi dans la violence. A l'inverse, pour les pratiques douces en général, et pour la pratique du cannabis en particulier, c'est encore au sein d'un cercle de connaissances*

¹Jean-Pierre Galland, *Fumée clandestine, il était une fois le cannabis*, Editions du Lézard, Paris, 1991.

²Gabriel Nahas, *Haschich, cannabis, marijuana*, PUF, Paris, 1976.

que les fumeurs s'initient mutuellement."³ Interprétée de cette façon, la consommation du cannabis est une pratique douce et le clivage n'est dépassée qu'en apparence : aux drogues douces correspondent des usages doux. Mais, il est vrai, ce clivage correspond aux discours des jeunes eux-mêmes, ce que note François Dubet dans une étude des discours courants sur les "*représentations et les craintes*" des différents produits psychoactifs. Il remarque combien, en parlant du cannabis, "*les jeunes évoquent peu la consommation solitaire pour mettre en avant un usage collectif, appris et partagé*"⁴.

Au-delà des discours sur les produits eux-mêmes, c'est aussi, d'après ces auteurs, autour de la pratique que se constitue le clivage. Le cannabis apparaît comme un médiateur social, qui active les sociabilités et renforce les groupes à travers un usage convivial et communautaire. Le récent ouvrage de Rodolphe Ingold et de Mohamed Toussirt appuie ce point de vue : "*l'une des grandes caractéristiques des consommations de cannabis est leur caractère convivial. Les fumeurs, le plus souvent, fument en compagnie de leurs proches ou de leurs amis*"⁵. Pourtant la plus grande partie des fumeurs de cannabis interrogés (56,12%) fume au moins une fois par jour. Comment les usages des consommateurs quotidiens peuvent-ils être systématiquement conviviaux ? Ne fument-ils jamais seuls ?⁶

Patrick Mignon et Michel Kokoreff, dans un rapport de 1994, étaient plus nuancés et montraient des pratiques solitaires et une "*culture de la défonce*"⁷. Comment, alors, faire la part des choses ? Le clivage drogue dure/drogue douce doit, nous semble-t-il, être replacé dans un champ plus large, celui de l'utilisation contemporaine des produits psychoactifs.

On a vu se développer les polytoxicomanies et s'effriter les frontières entre les dépendances à un seul et même produit⁸. La relation au produit unique, abusive ou non, disparaît derrière une multitude de recours : alcool, médicaments, drogues dures ou douces peuvent à présent se cumuler, se chevaucher, se succéder dans les parcours des

³Martine Xiberras, *La société intoxiquée*, Méridiens-Kliencksieck, Paris, 1989. p. 146.

⁴François Dubet *Les deux drogues. Drogues, politique et société*, A. Ehrenberg et P. Mignon (dir.), Le Monde, Descartes, Paris, 1992. p. 101.

⁵Rodolphe Ingold, Mohamed Toussirt, *Le cannabis en France*, Anthropos, Paris, 1998, p. 72.

⁶Ils ne sont que 8,74% à déclarer fumer seuls, mais 41,86% déclarent que "peu importe" (qu'ils fument seuls ou non).

⁷Michel Kokoreff, Patrick Mignon, *La production d'un problème social : drogues et conduites d'excès. La France et l'Angleterre face aux usages et aux usagers d'Ecstasy et de cannabis*. DGLDT/MRT, Février 1994.

⁸Rapport *Indicateurs et tendances*, Observatoire Français des drogues et des toxicomanies, 1996.

consommateurs, parcours dont nous connaissons bien peu les variables et les différentes étapes. "Les statistiques fournies sur les ventes et les consommations de psychotropes sont éloquentes, mais quelle signification leur accorder ? Tant qu'elles ne nous disent rien sur la diversité des usages et des degrés d'engagement dans les produit, elles assimilent un consommateur quotidien au long cours de tranquillisants à un consommateur occasionnel et un héroïnomane qui s'injecte un gramme par jour à un héroïnomane qui sniffe une fois ou deux par semaine" écrit Alain Ehrenberg⁹. La diversification des usages apparaît : les relations aux produits deviennent alors plus déterminantes que les produits eux-même. On trouve non plus des drogues dures ou douces, licites ou illicites, mais des usages diversifiés, dépassant les frontières sémantiques ou juridiques.

C'est aussi la fin d'une illusoire toxicomanie de "jeunes", théorisée dans les années 1960/1970. On avait connu la théorie de l'anomie adolescente développée par Talcott Parsons¹⁰, puis les revendications des mouvements alternatifs qui semblaient se repaire d'hallucinogènes. Et voilà que les "adultes" prennent goût au confort des neuroleptiques, somnifères et autres anti-dépresseurs. On se souvient que Monique Pelletier, déjà, s'inquiétait du développement des dépendances médicamenteuses des adultes : "Les adultes, qui manifestent aussi leur besoin de trouver aide et compensation, peuvent-ils s'étonner de voir leurs enfants par imitation, puis transgression, recourir sous d'autres formes aux mêmes artifices ? (...)"¹¹ La séparation des produits (durs/doux, licites/illicites) masque ainsi les dépendances et les relations aux produits s'installent dans la durée ; les prises de "drogues" ne sont plus seulement une déviance passagère liée à la contestation ou aux déviances juvéniles, elles peuvent rester présentes tout au long de la vie.

Pourtant, la séparation entre drogue douce et drogue dure, si elle semble moins pertinente qu'auparavant, reste inscrite dans les discours courants sur la ou les drogues -selon le point de vue qu'on adopte-. Les hommes politiques ne se décident pas à une attitude cohérente vis-à-vis des

⁹Alain Ehrenberg, *L'individu incertain*, Calmann-Lévy, Paris, 1995. Coll. "Pluriel". p. 154.

¹⁰Talcott Parsons, Age et sexe dans la société américaine, in Eléments pour une sociologie de l'action, Paris, Plon, 1955, p. 96-119 et Youth in the context of American Society, in E. H. Erikson (Ed.), Youth : change and challenge, Londres, New-York, Basik book, 193. p. 96-119.

¹¹Monique Pelletier, *Mission d'étude sur l'ensemble des problèmes de la drogue*, La Documentation Française, Paris, 1978, p.6.

toxicomanies comme des produits ; leurs discours procèdent davantage de positions morales ou de peurs confuses que d'une véritable réflexion. Les polémiques agressives et les timides débats autour de la dépénalisation du cannabis, par exemple, montrent bien les hésitations et la crainte des sanctions de l'opinion, dans un sens ou l'autre. Mais pour autant que la classe politique tergiverse, le cannabis jouit dans la population d'une tolérance floue et s'inscrit dans des déviances plus ou moins admises. De plus en plus de personnes admettent avoir essayé, à l'occasion, de fumer du cannabis. Cette tolérance elle-même contribue à brouiller les usages qui n'apparaissent plus que sur le modèle de la convivialité et de la socialité.

Et pourtant, on voit bien se dessiner -pour la drogue douce comme pour les autres psychotropes- plusieurs types d'instrumentation. Ainsi, "*on peut sans doute distinguer trois lignes de pratiques qui ne recoupent pas entièrement la distinction drogues dures/drogues douces, car elles peuvent s'investir dans n'importe quel produit : celle du trou noir, de la sociabilité et du dopage (un joint avant l'école, un fix avant le travail)*"¹². Ces usages différenciés se dispersent-ils selon les populations, sont-ils au contraire répandus dans toutes les couches ? Que savons-nous vraiment des pratiques du cannabis ?

Nous disposons d'un certain nombre d'indications à travers différents sondages et enquêtes. Mais ces travaux, ceux de Marie Choquet et de Sylvie Ledoux, l'enquête de l'Institut National de Recherche Pédagogique ou les sondages du comité Français d'éducation pour la santé, par exemple, nous permettent davantage d'évaluer -dans certaines limites- la prévalence du cannabis dans la population que de voir se dégager des pratiques particulières. On voit bien apparaître à travers certaines enquêtes des profils de consommateurs : si l'on en croit un sondage SOFRES de Mai 1992¹³, le profil-type du consommateur de cannabis est un homme de moins de vingt-cinq ans appartenant aux catégories aisées de la population et habitant la région parisienne ou le Sud-est de la France. De même, la perception de la dangerosité des drogues diffère selon les catégories sociales : les personnes ayant le moins de craintes à cet égard sont les personnes qui ont déjà eu des contacts avec la drogue, les

¹²Alain Ehrenberg, 1995, op. cit., p. 132.

¹³Sondage réalisé pour le compte de la Fondation Toxicomanie et Prévention Jeunesse (Ech. : 1167 pers. sélection par quotas) annonçant 250000 français de 12 à 44 ans fumant régulièrement du cannabis.

hommes, les 18-24 ans et les professions libérales ou cadres supérieurs¹⁴. Les profils ainsi dégagés posent question à ceux des chercheurs qui sont en contact avec le "monde" des banlieues et voient disparaître, au profit d'un usage présenté comme récréatif des classes moyennes et supérieures, la forte présence du cannabis en banlieue.

Mais c'est aussi le mode d'approche de la consommation des toxiques illicites qui pose problème. Ainsi, le sondage CFES, réalisé pour le Baromètre Santé 1992, a montré à travers les problèmes de préparation de l'enquête, que les questions portant sur les usages de drogue restent suffisamment sensibles dans la population française pour que les personnes interrogées hésitent à répondre en citant nommément les produits utilisés¹⁵. Comment évaluer la consommation de drogues illicites par le biais de questionnaires, quelle que soit la manière dont ils sont administrés, sans s'interroger sur la fiabilité des réponses ainsi obtenues ? C'est ainsi que, par exemple, René Padieu note, à propos des enquêtes INSERM en milieu scolaire, comment celles-ci "*ont toutes les vertus souhaitées d'une enquête en population générale : sous réserve d'obtenir la sincérité des sujets, elles donnent une mesure correcte de l'usage de drogue (...)*"¹⁶. C'est sur cette sincérité que nous nous interrogeons ici : le caractère illicite des drogues, le cadre institutionnel (en milieu scolaire) de l'enquête peuvent-elles permettre une franchise absolue ? Comment savoir si les usages réels ne sont pas revus à la baisse, ne serait-ce que dans le cadre de l'interaction enquêteur-enquêté qui ne peut échapper à un certain rapport de force ? Le consommateur d'alcool a toujours tendance à présenter sa consommation comme étant régulée et "pas trop" conséquente. Pourquoi en irait-il autrement de ceux qui consomment du cannabis, qui plus est, produit illicite ?

Il ne s'agit cependant pas ici de remettre en cause les indications que peuvent apporter ces travaux, mais plutôt de noter la quasi-absence de recherches où les pratiques puissent être directement observées et comparées aux discours des acteurs¹⁷. Les enquêtes de prévalence ne nous

¹⁴D. Grizeau, F. Baudier, D. Dressen, "Les drogues illicites", *Lettre du CFES*, 3 : 4 Juillet 1992.

¹⁵Problème évoqué par Tim Boekhout van Solinge dans le chapitre consacré à la prévalence du cannabis, *Le cannabis en France*, CEDRO, 1995.

¹⁶René Padieu, *L'information statistique sur les drogues et les toxicomanies*, La Documentation Française, Paris, 1994. p. 30

¹⁷Monique Weinberger et Albert Ogien, "Le développement de la recherche sociologique et ethnologique sur les pratiques de l'usage de drogues", *Penser la drogue, penser les drogues*, Descartes, Paris, 1992.

fournissent pas d'indications sur les quantités de produit utilisées et ne nous apprennent rien sur les addictions réelles ou supposées. Les usages, par ailleurs, se dévoilent peu dans les enquêtes quantitatives. Les personnes montrent difficilement leurs dépendances -et on le comprend- à un correspondant au téléphone ou à un enquêteur anonyme. Aussi la conjonction de ces deux approches complémentaires -statistique et ethnologique- permettrait sans doute de mieux saisir la portée réelle des us et abus et d'évaluer plus justement un phénomène que les personnes sont réticentes à évoquer dans une relation institutionnelle.

On pourrait s'interroger de la même manière sur les chiffres produits par les instances répressives (OCRTIS et DEDG), qui restent très dépendants aussi bien de l'activité policière et douanière que des structurations et des adaptations des réseaux d'importation et de distribution des produits interdits. L'approche statistique, si elle reste la seule démarche valide pour étudier la prévalence générale du cannabis, n'arrive pas à rendre compte de la multiplicité des usages. La question posée ici est donc celle de la mise en oeuvre de techniques appropriées de recueil de données concernant des pratiques réprimées par la loi.

Cette question se pose avec une plus grande acuité encore en ce qui concerne des territoires stigmatisés socialement, où la méfiance vis-à-vis du regard normatif des institutions est nourrie continuellement, aussi bien par un rapport ambigu à la légalité que par la constance de l'activité policière qui s'y déploie. Dans ce cadre, que le cannabis soit une drogue douce ou dure joue moins que la présomption de culpabilité qui pèse sur ces lieux, à la fois par le regard de la société globale transmis par les médias et par le contrôle répressif.

C'est la question du choix du terrain que nous retrouvons ici. Pourquoi travailler sur l'usage du cannabis dans les cités de banlieue ?

Le développement de l'économie souterraine, la généralisation des usages de produits psychoactifs -cannabis bien sûr, mais aussi alcool, médicaments, héroïne, cocaïne, etc.-, la visibilité de certains comportements d'excès sur les espaces collectifs, tout pose question ici, d'autant plus que ces espaces sont moins accessibles que ceux où s'exercent les enquêtes habituelles sur les usages de psychotropes. On l'a vu, le profil-type de l'usager de cannabis correspond peu au portrait du "jeune de cité" que les médias ont brossé depuis une quinzaine d'années. Et pourtant la banalisation de la consommation de cannabis ne fait aucun

doute pour les observateurs qui fréquentent ces lieux. C'est que, faisions-nous l'hypothèse dans le projet de recherche, la loi du silence a étendu son emprise aussi bien sur des territoires (des cités très ségrégées, parvenues à un moment extrême de leur histoire), sur des populations (celles des mêmes cités, où la pauvreté s'exacerbe contre elle-même, les jeunes contre les adultes, les plus désaffiliés contre ceux qui ont la hantise de le devenir) et sur des pratiques (non pas seulement les usages des drogues, mais l'alcool, les trafics, toute l'économie souterraine).

Appréhender les phénomènes d'usage du cannabis après que la vague dévastatrice du Sida ait séparé les fumeurs de cannabis des injecteurs d'héroïne, voir si, dans ces banlieues placées sous le regard inquisiteur de la police et des médias, il y a encore des formes de ce lien social dont tous s'accordent à dire qu'il en est réduit à sa portion congrue, nécessitait de dépasser le stade des simplifications et des systématisations et de situer les usages de drogues dans un ensemble de pratiques beaucoup plus large. Dans ce cadre, la catégorie de dépendance échappe alors aux définitions qui la limitent à un ensemble circonscrit de pratiques : les drogues douces par opposition aux drogues dures. Elle ne désigne plus qu'une des caractéristiques d'un mode de vie où l'usage de telle ou telle drogue est avant tout le véhicule de telle ou telle carrière morale. Parler des usages plutôt que de l'usage du cannabis, c'est admettre que, dans cet univers dont tout le monde admet l'appauvrissement, il existe encore, même réduits par les contraintes économiques et sociales, des jeux de positions, du contrôle et des choix.

La diversité de ces sages apparaît rapidement : certains ne fument que le soir, un peu plus tôt le week-end, certains fument à toutes les occasions mais achètent rarement, d'autres fument sans trêve. De ces derniers, on pourrait dire que des drogues douces, ils font un usage dur. La consommation de cannabis revêt donc de multiples formes dont l'usage dur n'est que le pôle extrême. Comment se fait le passage d'une habitude contrôlée à l'addiction? L'hypothèse que nous avions formulé dans notre projet d'origine postulait que le processus qui menait d'une habitude contrôlée à une affiliation au cannabis était le pendant exact du processus de désaffiliation. Nous écrivions alors : *"le double phénomène d'une improbable insertion professionnelle et d'une fragilité relationnelle rend nécessaire l'intensification de liens internes entre des gens partageant une situation et des expériences communes. Le regroupement des personnes vivant ce type de situations dans de mêmes lieux rend alors*

possible l'établissement d'une nouvelle cohésion sociale basée sur une sorte de solidarité organique limitée au territoire de l'enclave, ou, si l'on préfère, à l'espace de validité de ce mode de vie. (...) Il y a un couplage entre la désaffiliation et l'addiction (c'est à dire l'affiliation à un produit) qu'il nous faudra examiner avec attention pour en montrer les parallélismes et les éventuelles divergences." Nous essaierons de montrer comment on peut, à partir du concept de désaffiliation, examiner et rendre compte des différents usages du cannabis, en les confrontant à des situations sociales et relationnelles.

On comprend alors bien que nous situons notre approche en considérant le cannabis aussi bien à travers ses usages psychotropes qu'à travers ses usages marchands, comme un produit participant d'un continuum de sens, articulant symbolique et pratique, intérressement et affectif, agissant comme un révélateur des modes de vie dans lesquels il s'inscrit. Affiliation et désaffiliation marquent alors les deux pôles de situations où les usages prennent corps et sens.

Pour pouvoir étayer cette hypothèse, il nous était nécessaire de différencier les usages et de vérifier leurs inscriptions dans des modes de vie et des situations sociales -générales ou particulières-. Or, le seul moyen de disposer des données permettant une telle analyse était d'aller sur le terrain, dans les groupes de fumeurs et d'écouter, d'observer, de recueillir non seulement les discours, mais aussi de comprendre les pratiques.

2/ De la technique d'enquête à la méthode d'analyse. Une ethnologie des cités

Cette étude n'était possible que par une immersion sur le terrain lente et longue avec l'établissement de relations solides entre informateurs et enquêteurs. Accéder à des données suffisamment précises pour pouvoir rendre compte des différents usages, et, parmi eux, de ceux que nous avions qualifiés de "durs", nécessitait un travail de terrain intensif, une présence importante et la gestion des relations et des statuts sociaux propres à ces territoires. La méthode ethnologique s'imposait donc. Il s'agissait bien d'élaborer des relations de confiance, garantissant la fiabilité des données et donnant lieu à une description détaillée et précise des discours, des comportements et des relations sociales des consommateurs de cannabis.

Le choix de monter une équipe comportant un sociologue et un intervenant en toxicomanie connaissant bien le monde des cités et de la drogue permettait de disposer, dès le début, d'un minimum de références pour éviter les impairs. Le regard proche -celui de l'intervenant en toxicomanie- et le regard éloigné -celui du sociologue- se complètent alors : l'un voit ce que l'autre ne voit pas encore, l'autre voit ce que le premier ne voit plus.

S'il est cependant un défaut à notre approche, c'est de ne pas avoir assez travaillé en journée et préféré focaliser notre attention sur les soirées, ceci, d'abord parce qu'il est plus facile de rentrer en contact avec les gens au moment où il y a un maximum de personnes présentes sur les espaces de la cité et où les étrangers passent (un peu) plus inaperçus. La durée de l'enquête était confortable, mais les limites budgétaires ne permettaient pas une présence constante. Aussi avons-nous choisi d'être présent environ un à deux soirs par semaine dans les cités, rythme qui convenait pour saisir les pratiques, mais aussi la continuité des événements et des histoires dans la cité. Il s'agissait là de faire en quelque sorte une coupe transversale qui montrait non seulement les consommations de cannabis -ce qui était l'objet principal de l'étude-, mais aussi tout un ensemble de sociabilités qui, vues depuis les groupes de jeunes, fumeurs et non-fumeurs, donnaient un aperçu assez net des liaisons sociales locales et globales.

Nous avons bâti notre réseau à partir de cités où nous avions quelques connaissances aussi bien que dans des cités où nous étions totalement inconnus. Dès l'établissement de relations de confiance suffisantes avec

les personnes, d'abord avec ceux qui furent nos informateurs privilégiés dans les cités, nous avons expliqué ce que nous faisions. L'information s'est petit-à-petit diffusée dans les groupes et nous avons ainsi pu gérer un recueil d'informations de plus en plus précis et faire quelques entretiens. Cependant la plus grande partie de l'enquête a consisté à "traîner" sur les espaces des cités, à écouter les conversations et à observer les comportements. Nous n'avons pas limité le recueil de données aux pratiques liées au cannabis, qu'il s'agisse de pratiques de consommation, d'acquisition ou de vente. Nous avons rapporté dans les carnets de bord la totalité des faits observés, considérant que certains éléments, apparemment sans rapport avec les usages du cannabis, pouvaient, à terme, prendre sens ou contribuer à expliciter certaines situations. Ce parti-pris méthodologique rejoint l'exigence de la totalité ethnologique, tant au niveau du recueil de données que de l'analyse.

En travaillant sur les données obtenues, nous avons voulu les articuler de la manière la plus complète possible et dépasser la description des seuls comportements d'excès. Ceux-ci, de notre point de vue, ne prennent sens que par rapport aux autres usages et, de manière encore plus globale, à travers des normes sociales et relationnelles établies d'abord localement, même si on peut les retrouver à un niveau plus général dans la plupart des cités de banlieue. Ainsi, la vie des cités nous renseigne sur le cannabis, le cannabis nous renseigne sur la vie des cités. L'expérience du produit n'est pas coupée d'un contexte ou d'un vécu, au contraire, elle s'enracine profondément dedans.

Mais les conditions de mise en oeuvre de cette ethnologie des usages psychotropes posent, on le comprend bien, de multiples problèmes. Il s'agit ici de partager le vécu quotidien des jeunes des cités, de participer aux pratiques liées à la consommation et à la circulation du cannabis et d'être accepté dans les groupes et les cités, de suivre les parcours de l'intérieur. Or participer à ces pratiques signifie acheter et consommer. Comment les comportements des enquêteurs eux-mêmes, dans ce cadre, infèrent-ils sur le travail de recueil de données ? Cette façon d'enquêter pose aussi bien des problèmes de déontologie que de méthode.

La méthode d'abord : acheter du cannabis ne pose pas réellement de problèmes. Les clients sont trop nombreux pour qu'on distingue l'un ou l'autre. Une fois dépassées les premières méfiances, il n'a pas été difficile d'accéder au marché local. Disposer de cannabis était pour nous une

obligation puisque, pour s'intégrer aux groupes de fumeurs, il faut bien avoir de quoi fumer. De même, nous pouvions ainsi rentrer dans les échanges locaux en n'hésitant pas à nous montrer généreux. Mais il ne s'agissait pas non plus de nourrir des relations faussées par un clientélisme entre enquêteur et enquêté, d'autant que des dons outranciers auraient été interprétés comme des signes de faiblesse. De plus, nous voulions procéder à des analyses chimiques afin d'avoir une idée du taux de principe actif des produits disponibles dans les différents points de vente. L'achat du cannabis était donc un moyen d'intégration, mais participait aussi du recueil de données. Acheter, c'est déjà prendre position dans le système économique local.

Le fait de fumer pose beaucoup plus de questions. D'abord, parce que les effets du cannabis ne sont pas forcément propices à l'observation, qu'ils nuisent à la bonne mémorisation des évènements, et surtout, à la reconstitution de leur déroulement chronologique. Ce type d'enquête excluait, bien sûr, l'utilisation d'un magnétophone ou d'un carnet de notes. Les fumeurs de cannabis sont trop méfiants, ce qui ne tient pas tant d'ailleurs à leur utilisation du haschish qu'à l'appartenance à des cités où la présence d'un étranger est vécue comme un danger potentiel. Aussi, il était important d'arriver à mémoriser correctement, le plus précisément possible tous les événements et les conversations. Dès le début, nous avons toujours fait les observations à deux, de manière à optimiser la qualité des transcriptions faites en général le soir-même. Une prise de notes systématique, aussitôt sortis du terrain, permettait la saisie de l'essentiel de la soirée. De même parfois, en allant d'une cité à l'autre, nous en profitions pour discuter de différents éléments vus et entendus, qui étaient alors notés.¹⁸

Afin d'échapper aux effets du cannabis, nous avons procédé de différentes manières : en mettant le moins de cannabis possible dans les joints qui nous étaient destinés, en les laissant se consumer, etc... Ces techniques sont rendues possibles par le fait que, la plupart du temps, les premiers joints sont des joints personnels et ne passent pas entre les mains d'autres fumeurs. Même plus tard dans la soirée, quand suffisamment de joints ont circulés, il est possible de ne joindre au mélange qu'un minimum de produit. Les fumeurs dont la consommation a déjà été considérable ne prêtent plus attention à la teneur du joint, pourvu qu'il y en ait

¹⁸Cette méthode est assez proche de celle employée par Terry Williams dans son enquête sur la cocaïne. Terry Williams, *Cocaïne Kids*, Gallimard, Paris, 1990.

suffisamment pour que ni l'absence de goût, ni l'absence d'odeur n'attire leur attention. Ainsi nous avons pu nous trouver dans les groupes de fumeurs sans pourtant subir les effets du cannabis.

Nous n'avons cependant pas toujours pu les éviter. D'abord dans les locaux fermés, où la densité de la fumée dans un espace restreint fait qu'on ne peut s'empêcher d'inhaler des vapeurs de cannabis, ensuite dans des situations festives, où nous n'avons pu échapper à une consommation forte, ne serait-ce que par le statut d'invités que nous pouvions avoir dans certains groupes. Nous avons toujours essayé d'éviter les interférences des effets sur l'observation en ne tenant pas compte des faits dont nous nous souvenions mal ou de manière imprécise. Le cannabis ne nuit pas réellement à la mémorisation quand on est suffisamment attentif, mais ses effets rendent difficiles la reconstitution chronologique des différents temps de la soirée.

La technique de mémorisation employée est la suivante : on affecte à chaque morceau de conversation ou à chaque observation un mot-clé. On constitue ainsi des chaînes de mots-clés que l'on se répète le plus souvent possible. Dès qu'on quitte le terrain, on note les mots-clés, dans l'ordre si possible. On les détaille alors et, souvent, la reconstitution mémorielle amène d'autres souvenirs qui permettent de compléter le compte-rendu de la soirée. Cette méthode n'est pas parfaite. Il y a, sur le terrain déjà, une sélection des faits mémorisés. Les conversations ne sont jamais restituées totalement dans les termes exacts employés, hormis pour certaines expressions dont la formulation avait, autant que le contenu, attiré notre attention. Mais cette manière de procéder permet de transcrire des situations et des observations qui ne pourraient être saisies autrement.

L'effort de mémorisation lui-même peut parfois être une gêne. Il faut en même temps se souvenir et observer, ne jamais perdre le fil des conversations et se comporter de manière adaptée. Nous avons pu parfois, de par les réactions des autres fumeurs, constater l'étendue du contrôle social. Le sociologue, à ce jeu, risque beaucoup. Même si nous avions eu nous-même quelques expériences de ce produit à l'adolescence ou plus tard, il n'était pas question de réactualiser simplement des connaissances bien faibles par ailleurs. Il fallait pouvoir, sans trop perdre la face, respecter les usages du groupe, et recueillir les informations, les mémoriser, tout cela dans un même temps. L'enjeu est la disqualification de celui qui ne saurait pas "se tenir".

Pourtant le fait que nous partagions un certain nombres de pratiques avec les jeunes nous a aussi permis de vérifier certaines hypothèses. Par exemple, il ne nous semblait pas suffisant de postuler qu'il existait un contrôle social dans le groupe entre fumeurs, même si les observations le montraient clairement : il fallait encore pouvoir s'assurer de son fonctionnement systématique. Il suffit alors, à l'occasion, de paraître un peu plus "défoncé" que de raison, pour voir de quelle manière il va s'exprimer. Et, inversement, on peut voir comment celui-ci est ou non acceptable et par qui, en faisant, à notre tour, des réflexions à certains fumeurs excessifs. Le fait de pouvoir contrôler l'interprétation des comportements en agissant directement sur le terrain nous a permis ainsi de valider et d'affiner nos raisonnements.

La double exigence que nous avions, à la fois que chacun sache pourquoi nous étions là et à la fois d'être aussi proches que possible de ceux qui nous parlaient, était contradictoire. On n'obtient pas de la proximité en affirmant sa distanciation. Pourtant, grâce à ceux qui nous ont servis d'informateurs privilégiés et de guides, nous avons réussi à devenir des habitués de ces cités où nous venions. Ces mêmes liens privilégiés nous ont parfois barré l'accès à d'autres sources d'information et ont restreint les champs d'investigation. Dans les cités de banlieues comme dans tout autre milieu, des logiques d'affinités prévalent qui ne permettent pas de rencontrer n'importe qui. Quand on est avec quelqu'un, qu'on pénètre des groupes, dans le même temps on suscite la méfiance d'autres, forcément. L'histoire des gens et des cités ne commence pas à la venue des observeurs et, comme partout, rapports de force et antagonismes sont l'ordinaire de la différenciation.

Reste le problème de l'écriture, de ce que l'on dit et de ce que l'on ne dit pas. C'est la déontologie de l'enquête qui est ici en cause. Les attentes sont nombreuses, des chercheurs aux administratifs en passant par les élus et les politiques. En quoi ces données renforcent-elles l'efficacité des politiques publiques, quand on voit l'oubli dans lequel a sombré le rapport Pelletier, pourtant commandé par le gouvernement de l'époque ? Les recommandations du rapport Henrion, de l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et du Comité Consultatif National d'Ethique sont restées lettres mortes. A quoi sert de nourrir les tiroirs des archives institutionnelles ? On voudrait détailler avec une curiosité non dénuée d'ambiguité les réseaux économiques de survie qui ont peut-être permis

que ces lieux n'exploseront pas encore. On voudrait savoir ce qui constitue l'ordinaire du malheur, comme s'il y avait quelque malignité à vouloir cacher son mal-être ou ses bonheurs intimes. Mais quelles garanties le chercheur a-t-il de ce qui sera dit et fait de ses travaux, sur un sujet aussi polémique, qui semble davantage se trouver pris dans des enjeux idéologiques que saisi par une réelle volonté de réflexion ? Comment alors parler sans trahir, même involontairement ? Comment conclure sans imaginer les dégâts que la machinerie politique peut encore faire ? Nous avons voulu ici éviter toute manipulation ou schématisation en décrivant toute la complexité des arbitrages et des variables, de leurs confrontations dans la définition des pratiques, douces ou dures.

Parce que nous travaillons ici sur un sujet qui met en cause des activités illégales, et que les données dont nous disposons concernent des individus et des lieux précis, nous avons choisi de garantir un anonymat absolu à nos informateurs et de dissimuler la localisation exacte des lieux¹⁹. C'est aussi que la confiance dont nous avons pu bénéficier nous oblige à respecter le vécu des gens, leurs histoires, dans un milieu déjà trop souvent stigmatisé. Citer ces lieux serait faire le jeu de l'exclusion urbaine et alimenter ses représentations. Mais c'est aussi, plus simplement, que connaissant ces gens, ayant partagé une partie de leurs vies, il nous est impossible de les compromettre dans des discours les mettant directement en cause. L'anonymat est rarement suffisant pour remercier et payer de retour ceux qui ont bien voulu nous accepter. Les personnes dont nous parlons ici ne se reconnaîtront peut-être pas dans le regard du chercheur, mais nous espérons qu'elles comprendront pourquoi.

Enfin il faut bien parler des précautions d'usage quant à la parole des gens : les discours doivent être restitués avec soin, tant parce que l'ethnographie doit permettre l'expression des groupes étudiés que parce que ces discours pourraient mettre en cause des personnes précises, appartenant ou non au monde des cités. Selon Michaël Agar²⁰, les enquêtes ethnographiques sont préconisées et financées dans les moments de transformation, lorsque les repères anciens se brouillent et qu'il s'agit de faire venir au jour une réalité mal perçue. Le rôle de l'ethnographe est

¹⁹ Cependant, les noms des communes pourront, si nécessaire, être communiqués verbalement aux rapporteurs et experts du MESR. Nous craignons les désignations écrites.

²⁰ Michaël AGAR, Le rôle de l'ethnographie dans les politiques de soins aux Etats-Unis, *Agora*, n. 31, 1994.

alors de transcrire le plus fidèlement possible cette réalité. Ici se pose un véritable problème puisque nous n'avons pu enregistrer ou même prendre des notes. Tous les dialogues ou extraits de conversation cités ici sont extraits du carnet de bord. Les formulations ne sont donc pas des formulations exactes, mais des reconstitutions visant à reproduire au plus près les termes utilisés. Nous avons cependant éliminés du texte final la plupart des mots de "verlan" en les remplaçant par leurs versions originales, hormis celles qui pouvaient offrir un intérêt pour le texte²¹. Nous avons complété les extraits de carnet de bord cités dans le texte chaque fois que cela était nécessaire pour recontextualiser les faits ou rendre plus compréhensibles les attitudes et les expressions. Mais nous avons choisi aussi de citer des extraits les plus complets possibles, même si parfois, ils sortent ainsi un peu du sujet ou s'ils abordent plusieurs aspects au lieu du seul que nous voulions illustrer. La parole des gens ne se réduit jamais aux demandes du sociologue, les discours sont rarement synthétiques et expriment plusieurs tonalités en même temps. Mais c'est aussi qu'ils sont saturés par des vécus et des représentations qui se recoupent sans cesse et ne sont réellement décryptables que dans leur totalité. Laisser cette parole intacte, c'est aussi permettre au lecteur de comprendre les choses "de l'intérieur", même si les différents thèmes abordés perdent alors un peu de leur netteté. De manière plus générale, nous avons essayé de privilégier un regard compréhensif à un regard normatif, essayant de rendre aux situations toute leur richesse et toute leur complexité.

²¹C'est le cas du mot "shit" qui désigne le cannabis et que nous avons utilisé à de nombreuses reprises dans le texte. Il nous a semblé nécessaire de garder ce mot qui est peut-être le plus employé par les jeunes pour désigner le cannabis. De même nous avons gardé les termes "joint" et "pétard" qui désignent les cigarettes de cannabis.

3/ Descriptif des terrains

La présente recherche a été basée sur un terrain de plus deux ans, au cours duquel nous avons fréquenté une dizaine de cités de manière variable, au rythme de deux soirs par semaine. Nous avons assidûment fréquenté deux d'entre elles, dont la taille restreinte rendait plus facile une intégration, même partielle. Ces deux cités nous ont, en quelque sorte, servi de bases pour explorer d'autres relations, sur d'autres cités. Ces autres cités ont été fréquentées, soit dans de purs rapports d'achat et de vente, soit dans des relations occasionnelles.

Les deux cités sur lesquelles nous avons le plus travaillé présentent des caractéristiques diamétralement opposées²².

La première, que nous avons surnommé "Saint-Exupéry", regroupe une douzaine de bâtiments de six à huit étages. La disposition des bâtiments referme la cité sur elle-même, les immeubles étant accessibles par des petites allées intérieures. Presque la moitié des familles qui l'habitent sont des familles de plus de quatre personnes et le taux de familles nombreuses est un des plus importants de la commune dans laquelle elle se trouve. Les quinze/vingt-cinq ans y sont fortement représentés. Le taux de ménages à faibles ressources du quartier dans lequel se trouve cette cité est un des plus forts de la ville. Au moins le tiers des habitants de la cité dispose de revenus inférieurs à sept mille francs par mois. Elle est placée à l'extrême nord de la ville, à la limite de celle-ci, un peu en retrait d'une route nationale et éloignée du centre-ville. Bâtie dans les années cinquante, elle a déjà été "réhabilitée" plusieurs fois et, à l'instar des autres cités de ce quartier, elle est connotée négativement par les habitants et les services municipaux : drogue, vandalisme, dégradations. Elle fait partie depuis 1994 d'un dispositif de contrat de ville.

La seconde, la "Cité d'Ys", est beaucoup plus petite, plus proche du centre-ville, mais tout aussi frontalière. Elle suit la route, les bâtiments faisant face à celle-ci et se succédant en suivant son contour. Alors que Saint Exupéry regroupe plus de quatre cent logements, la cité d'Ys en a un peu plus de la moitié. Ses caractéristiques démographiques sont beaucoup moins tranchées que celles de Saint Exupéry, même si elle dispose d'une forte population de quinze/vingt-cinq ans. Moins

²²Les descriptions que nous livrons ici sont relativement sommaires. C'est que nous voulons éviter toute possibilité de reconnaissance des lieux exacts afin de ne pas accroître la stigmatisation qui pèse déjà lourdement sur ces endroits.

stigmatisée, plus calme, on en entend peu parler.

Au-delà de ces deux cités, nous avons aussi fréquenté, plus ou moins régulièrement, différentes autres cités, selon les moments et les dispositions des gens avec qui nous nous trouvions. Elles se dispersent sur les communes avoisinantes.

Les "Erables", cité d'environ mille logements, fait l'objet d'une attention soutenue de la commune à laquelle elle appartient. Bâtie dans les années soixante, elle dispose d'un petit centre commercial autour duquel les bâtiments se dispersent.

Le "Double-Zéro" est une cité plus petite, complètement fermée sur elle-même : protégée par les murs des bâtiments, on ne peut y pénétrer que par deux entrées. Les bâtiments sont vieux (la cité date des années 1930), certains appartements sont murés : une réhabilitation est prévue mais semble rencontrer des difficultés financières. Elle aussi est dans une position frontalière, à l'extrême limite de la commune où elle se trouve, et est bordée par une route à grande circulation.

Le "Supermarché" est une des cités les plus défavorisées de la Seine Saint-Denis. C'est une large cité, bâtie dans les années 1965, de cinq mille habitants environ, repliée sur elle-même, les bâtiments décrivant une couronne comme une forteresse antique. Elle a le taux de chômage le plus élevé et le nombre de jeunes le plus important de sa commune.

Les "Manchettes", gros ensemble de barres, bati sur un ancien bidonville, est une des plus grandes cités du département. Stigmatisé à outrance, il fût un des hauts-lieux du "deal" de toutes sortes au début des années 80. Les moins de vingt ans représentent plus de trente pour cent de la population de la cité. Le taux de chômage avoisine les quinze pour cent.

Enfin, nous avons occasionnellement fréquenté quelques cités, trop peu pour qu'il soit utile de les décrire. Nous les avons fait figurer sous l'appellation "Autres Cités".

Nous avons donc ici des cités très différentes, grandes et petites, excentrées ou plus centrales, très stigmatisées ou plus discrètes. Toutes ont une population d'origine étrangère relativement importante (entre quinze et vingt pour cent). Dans toutes ces cités, le cannabis appartient au quotidien, il est banal, courant, aussi bien pour les consommateurs que pour les non-consommateurs. Partout il y a au moins un dealer de cannabis, parfois deux ou trois, parfois plus encore. Les jeunes que nous avons rencontré dans les espaces collectifs des cités en usent et, parfois, en abusent.

4/ Présentation du rapport

Avant d'aborder la diversité des usages et d'essayer de comprendre ce qui constitue des usages durs, nous allons présenter les deux activités dans lesquelles le cannabis est impliqué : la consommation et les logiques de la vente et de l'achat. Ces deux axes constitueront les fils conducteurs respectifs de la seconde et de la troisième partie du rapport. Nous traiterons ensuite des relations aux produits et des conduites d'excès, à partir d'analyses des échantillons recueillis et de la description des différents excès selon qu'ils sont solitaires ou collectifs. Enfin, dans une cinquième partie, nous essaierons de rendre compte des différents usages, de la manière dont ils se cumulent et se succèdent dans les parcours, comment on passe de l'un à l'autre et en fonction de quelles variables, comment, enfin, se perpétuent les usages durs. La sixième partie concluera le rapport en traitant du modèle de la désaffiliation et de sa pertinence -ou non- vis-à-vis des "usages durs des drogues douces".

Dans ce rapport, nous avons cité beaucoup de matériel discursif ou descriptif venant directement du carnet de bord. Ces extraits sont référencés à la fin de l'extrait par la date de l'observation et la cité concernée. L'enquête a duré d'octobre 1994 (préparation de la réponse à l'appel d'offres) à février 1997.

Mais nous avons aussi procédé à des entretiens, peu nombreux, mais dont nous nous sommes beaucoup servis, dans la quatrième partie notamment. Ces entretiens ne sont pas référencés par date, mais sont suivis d'indications donnant l'âge, le statut matrimonial et la situation au regard du travail. Ces entretiens ont eu lieu non seulement dans les cités où nous travaillions, mais aussi dans d'autres lieux, notamment en ce qui concerne les jeunes pères de famille. Enfin, dans certains cas, assez limités, nous avons fait figurer des données venant de terrains antérieurs quand elles pouvaient contribuer à compléter et éclairer les pratiques décrites. Nous n'avons utilisé ces données que quand elles nous semblaient parfaitement appropriées pour compléter nos analyses. Ces extraits d'entretiens ou de carnets de bord sont datés d'avant octobre 1994 et sont rangés dans la catégorie "Autres Cités".

II Consommer du cannabis dans les cités de banlieue. Méthode, règles, et usages.

1/ L'espace de la cité

La consommation de cannabis fait partie du vécu quotidien des "jeunes de cité", même si tous ne fument pas²³. Car même ceux qui ne consomment pas ont pu un jour essayer ou voir leurs amis fumer. L'usage du cannabis n'est en aucun cas une pratique discriminatoire : fumeurs et non-fumeurs se mélangent aisément. Il ne peut être traité séparément des modes de vie des jeunes habitants des cités. Cette pratique révèle le contexte dans lequel elle se produit et, inversement, elle ne peut être bien comprise que dans le cadre de ces modes de vie et de l'expérience particulière qui en découle. Il est alors nécessaire, avant toute chose, de reconstruire les conditions matérielles de ce vécu. Décrire ce contexte, c'est replacer la consommation de cannabis dans un cadre spécifique, celui des sociabilités des "jeunes de cité", mais aussi, au-delà, décrire l'espace relationnel général des cités et les contraintes qu'il est à même de produire.

Un mot cependant sur le terme de "jeunes". Nous l'employons ici par facilité, car on ne saurait délimiter les classes d'âge que concerne l'usage du cannabis. Nous le verrons plus loin, l'usage perdure bien après que les seuils classiques de la maturité (entrée dans la vie professionnelle, mariage, autonomie résidentielle) soient franchis. Les jeunes dont nous parlons ici sont agés de dix-huit à trente-cinq ans. Certains sont encore dans "l'indétermination sociale"²⁴, c'est-à-dire qu'ils habitent chez leurs parents et ne travaillent pas ; d'autres sont autonomes, parfois mariés et pères ; d'autres encore sont dans l'entre-deux.

²³La généralisation outrancière de l'usage du cannabis en banlieue dont on entend parfois parler est un stéréotype. Beaucoup fument, mais tous ne fument pas. Evaluer les proportions respectives de fumeurs et de non-fumeurs ne nous apprendrait pas grand-chose, les variations selon les cités pouvant être fort importantes. Enfin, il faudrait pouvoir distinguer les fréquences d'usage et les quantités utilisées pour pouvoir réellement évaluer le "pouvoir" du cannabis. Les chiffres cités en prévalence du cannabis (cinq millions de consommateurs d'après le sondage SOFRES de 1992) correspondent aux personnes qui ont essayé au moins une fois le cannabis. Les usages ne sont pas différenciés, un peu comme si on considérait que toute personne qui a bu un verre d'alcool au moins une fois était un alcoolique.

²⁴Nous reprenons ici le terme d'Olivier Galland qui désigne ainsi le "sursitarisme", la période de latence sociale dans laquelle se trouvent les adolescents vis-à-vis de la vie sociale. En ce qui nous concerne et parce que nous avons affaire à des populations qui ont peu accès au monde du travail et à l'autonomie résidentielle, cette phase dépasse de loin le stade de l'adolescence. Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, La Découverte, 1984.

Dès qu'on évoque la consommation de cannabis dans les cités de banlieue, l'image des groupes de jeunes traînant en bas des bâtiments s'impose. Or l'hyper-visibilité des jeunes masque souvent la présence d'autres personnes. Il y a toute une circulation, une vie qui implique l'ensemble des habitants de la cité et de son voisinage et, au-delà, d'autres acteurs encore. L'espace de la cité est aussi un espace collectif où se croisent parents et enfants, hommes et femmes, jeunes et adultes, travailleurs et "galériens". On y voit un mouvement constant de personnes : familles revenant des courses, femmes promenant leurs chiens, voitures venant se mettre "à cul" devant les entrées pour décharger les courses, enfants jouant au ballon, etc... Quand il fait beau, il n'est pas rare de voir des mères de familles discuter assises sur un banc, surveillant des petits enfants qui jouent un peu plus loin. Des groupes de jeunes filles se forment autour des bancs ou sous les arbres. Les entrées et les cages d'escalier se divisent entre les garçons en fonction des classes d'âge. Les plus jeunes se retrouvent entre eux, les plus âgés discutent ailleurs. Mais toutes ces personnes se croisent, se rencontrent, se mélangent parfois.

L'espace de la cité -qu'on a peut-être trop tendance à voir sous forme d'une répartition territoriale entre les groupes- autorise toutes sortes de réunions et d'associations. Il y a bien des logiques spatiales, mais qui sont assez souples pour permettre aux gens de circuler d'un espace à l'autre, qu'il s'agisse de pères de familles, de jeunes, d'enfants ou de femmes. Les groupes de jeunes se déplacent constamment, à la fois en fonction de leurs propres intérêts et en fonction des mouvements des autres personnes. Il n'y a pas d'affectation territoriale stricte sur les espaces publics de la cité. Parfois l'emplacement qu'un groupe occupe habituellement sera pris par un autre. On n'est jamais sûr de trouver les gens au même endroit. S'il y a bien, en général, des habitudes (on se retrouve le plus souvent dans tel hall ou cage d'escalier), les personnes se déplacent et on peut aussi bien avoir un groupe de conversation dans un hall que dans un autre. Le mouvement est extrêmement important et relativement imprévisible : parfois, on ne trouve personne, que ce soit parce qu'il y a un match de football à la télé ou parce que les gars sont partis faire leurs "affaires" en dehors de la cité, soit ensemble, soit séparément ou pour toute autre raison. Et parfois, on trouve tous les jeunes agglutinés dans un hall, discutant bruyamment ou silencieux et taciturnes.

Ainsi, en fin d'après-midi, dans les halls et les cages d'escalier, des

groupes se forment, des gens passent : il y a une circulation constante. C'est le moment de la journée où on se retrouve entre jeunes d'une même cité, où l'on partage le désœuvrement et l'ennui en échangeant les dernières nouvelles, vues à la télé ou entendues dans d'autres cités, sur le dernier match de division un, les résultats du tiercé, la dernière rencontre entre Chirac et Zéroual. Parfois, on va faire un tour sur une autre cité, pour voir ce qui se passe, discuter, s'informer, aller "pécho"²⁵. Des jeunes hommes des cités avoisinantes passent à l'occasion pour discuter. En quelques instants, la configuration d'un groupe peut totalement changer. Dans tout ce mouvement un peu confus, il y a toujours quelqu'un qui cherche quelqu'un : les gars s'interpellent pour savoir où est telle personne qu'ils pensaient voir là. Même si elle est absente, on est sûr de la trouver à un moment ou un autre, aujourd'hui ou demain. La cité est un espace de rencontre. Aussi, on s'encombre peu de rendez-vous, hormis pour des cas précis. C'est ce mouvement des présences et des absences qui, entre autres, rythme la vie des jeunes.

Le cannabis est omniprésent dans les groupes. Fumeurs et non-fumeurs se mélangent sans complexes. Le shit est banal, tellement banal que parfois, certains jeunes pensent que ce n'est pas le shit qui est illégal, mais le fait qu'ils en disposent alors qu'ils n'ont pas de revenus. On peut alors entendre ce type de rationalisation : nous sommes dans un local avec une partie des jeunes de la cité qui sont en train de parler de travail. *Toumi s'énerve : "On n'a pas le choix, mais là, c'est plus pareil, si on a un travail, on se range, on montre qu'ici, c'est pas n'importe quoi et que même si on dit, les mecs de la cité, ils ont déconnés, on dira aussi que maintenant ils sont sérieux et tout... Même si après, les keufs²⁶, ils m'arrêtent, ils me demandent mes papiers, je leur montre, mais ils me le demandent même pas parce qu'ils voient bien, et puis, j'aurais des fiches de paie, même si j'ai du shit sur moi, ils s'en foutent, ils diront même rien, parce que ce shit, c'est avec mon blé que je l'aurais acheté, pas avec de l'argent volé, ils me demanderont même rien, c'est ça, parce que j'aurais une fiche de paie, ils verront bien que c'est du shit payé avec mon argent, avec ma paie..."* (10/01/94, Autres cités)

La systématisation du contrôle policier, notamment vis-à-vis des jeunes

²⁵Pécho, c'est-à-dire "choper" en verlan, c'est de manière générale, attraper quelqu'un ou quelque chose, et plus précisément, acheter du "shit".

²⁶les policiers.

d'origine étrangère, engendre nécessairement une confusion entre le légal et l'illégal, le licite et l'illicite. Le jeune qui parle ici n'a que vingt-et-un ans. D'origine maghrébine, il a la certitude que le rythme des contrôles de papier qu'il subit est dû à ses traits. Certainement, des personnes plus expérimentées comprennent bien la différence entre les activités susceptibles d'être réprimées et celles qui ne le sont pas, ce qui, par ailleurs, ne les empêche pas de connaître un fort contrôle policier. Mais le cumul de la banalité du produit et d'un contrôle policier considéré comme raciste conduit à la délégitimation du maintien de l'ordre, qui apparaît trop partial²⁷.

Nous discutons sur le perron d'un des bâtiments de la cité d'Ys avec Abdallah, Hachimi et quelques autres. Un cousin éloigné d'Abdallah, qui est agent technico-commercial dans une grande entreprise automobile vient de nous rejoindre. Il sort du travail et est en costume et cravate. Hachimi raconte comment un de ses potes s'est fait contrôler par la police : "Il a sorti ses papiers en leur disant "J'ai la carte française", le flic lui a répondu, "la carte, elle, elle est française, mais la photo, elle, elle l'est pas, française..."

Le cousin d'Abdallah intervient alors : "Souvent, je me fais contrôler, les flics me demandent mes papiers, mais ils me fouillent jamais... Pourtant, j'ai toujours un bout de shit dans la poche, c'est rare que j'ai pas de quoi fumer sur moi"

"C'est normal, quand tu leur dis que tu es vendeur dans une entreprise comme ça, ils te laissent passer, direct..." (...)

"Les keufs, ils viennent toujours en lâches" dit Abdallah. "L'autre fois, j'étais chez moi, je fumais mon pétard à la fenêtre, je vois une voiture arriver, il y en avait une autre garée là derrière, et les voilà qui rentrent, c'est grave... Ils viennent comme ça, n'importe quand..."

"On devrait faire comme dans l'autre cité, leur envoyer des pierres, ils viendraient plus. C'est vrai, regarde, là-bas, ils viennent plus, les flics..."
(26/04/96, Cité d'Ys)

Au racisme ordinaire répond la "haine" ordinaire. Les jeunes croient que leur apparence suffit à provoquer la suspicion, et, de ce fait, la non-

²⁷La systématisation dont nous parlons n'est pas uniquement tirée des discours des jeunes. Nous avons aussi pu la vérifier empiriquement. D'ailleurs, ce fait semble suffisamment avéré à présent. Le journaliste Maurice Rajsus, par exemple, montre bien l'élaboration d'un contrôle policier davantage tourné vers les jeunes de banlieue et les étrangers. Maurice Rajsus, *La police hors la loi, des milliers de bavures sans ordonnances depuis 1968*, Le cherche-midi Editeur, Paris, 1996. D'autre part, le contexte de l'enquête, effectuée alors que le dispositif Vigipirate était en place, a probablement accru la perception d'un contrôle policier constant. Il ne s'agit bien sûr pas ici de contester le bien-fondé (ou non) de ces contrôles, mais simplement d'en étudier les conséquences.

obéissance à la législation sur les produits stupéfiants importe beaucoup moins. Cela ne veut pas dire qu'ils ne fassent pas attention à "planquer" leur barrette²⁸ pour éviter un passage au poste. Mais il ne s'agit là que de la mise en oeuvre d'une plus ou moins grande habileté à ne pas montrer qu'on est sous l'effet d'une drogue, d'une plus ou moins grande ingéniosité à dissimuler l'objet du délit. On diminue les risques d'être arrêté, mais pas ceux d'être contrôlé. Que l'on soit porteur ou non de cannabis -c'est-à-dire coupable ou non- n'a rien à voir, semble-t-il, avec la suspicion généralisée des forces de police. Celle-ci s'exerce davantage sur des bases "ethniques", qui ne recourent pas la totalité de la population des fumeurs dans les cités. Être "céfran" ou "beur", "black" ou "tos"²⁹ ne joue absolument pas sur la consommation de cannabis. A ce compte, les logiques de la citoyenneté démocratique s'estompent, les interdictions juridiques perdent de leurs valeurs et leur caractère dissuasif s'altère. On peut dire, en ce sens, qu'une répression arbitraire restreint l'efficacité de la loi³⁰.

L'argumentation du jeune Toumi sur le rapport entre travail et respectabilité ne tient pas, bien sûr, même si l'habillement et l'attitude aident beaucoup à passer les barrages policiers. Travailler n'empêche pas d'être coupable d'une infraction à la législation sur les stupéfiants. Mais qu'ils soient sortis du monde scolaire sans rentrer dans le monde du travail ou aient réussi à trouver un emploi, les jeunes dont l'origine étrangère est visible sont suspects. Quelle différence alors entre ceux qui passent leurs journées à traîner sur la cité et ceux qui travaillent la journée ? Le soir, ils se retrouvent dans les entrées des immeubles et "insérés" ou non, fumeurs ou non, d'origine étrangère ou français "de souche", ils échangent les dernières nouvelles.

L'après-midi, les jeunes présents dans la cité sont, la plupart du temps, ceux qui ne travaillent pas et sont déscolarisés. Puis, petit-à-petit, à partir de dix-sept / dix-huit heures, ils sont rejoints par d'autres jeunes, qui reviennent du travail ou ont simplement vaqué à leurs occupations.

²⁸La barrette est un morceau de cannabis valant 100 francs. Ce terme est très courant et on le retrouvera fréquemment dans la suite du texte.

²⁹ français, d'origine maghrébine, noir ou d'origine portugaise. Les désignations par l'origine se réfèrent davantage aux traits physiques qu'à une identité ethnique réelle.

³⁰Cela ne veut bien sûr absolument pas dire qu'il faille arrêter les contrôles. Mais si l'on veut que la loi garde du sens, il est important que les pratiques qui la font respecter ne la pervertisse pas en réduisant l'égalité des citoyens vis-à-vis de celle-ci. Et il est certain qu'une telle politique pourrait contribuer à la pacification des rapports entre les jeunes et les policiers.

Il est dix-sept heures trente, il n'y a pas grand monde. On reste dans l'entrée. On discute un peu avec Madjid et Racim qui sont déjà là. Et puis, petit-à-petit, le hall se remplit, Hakim et Kader, Youssef et quelques autres arrivent. En moins de cinq minutes, le volume sonore augmente considérablement. Alors qu'à l'instant tout était calme, il y a maintenant un brouhaha confus de conversations entremêlées et d'exclamations. Trois groupes se sont formés, celui où je suis, avec Madjid, Racim et Tayeb... Dans le couloir derrière, un groupe avec Hamed, Hakim, Kader et quelques autres, et puis un troisième groupe avec les plus jeunes. Hakim, tout excité, fait des mimiques de boxe et cherche, en vain, un partenaire pour jouer avec lui. (14/02/96, Saint Exupéry)

Les premiers joints apparaissent. Mais il faut déjà trouver le nécessaire : les consommateurs de cannabis ont rarement ce qu'il faut pour rouler. Il leur manque toujours quelque chose : les feuilles, les cigarettes, le briquet. Certains jeunes qui fument des joints ne fument pas de cigarettes, mais même ceux qui fument n'ont pas toujours les ustensiles requis. Nous ne comptons plus les fois où on nous a emprunté nos briquets. De même, parfois, il faut faire le tour des bâtiments pour trouver quelqu'un qui a des feuilles à rouler, ce qui est parfois un problème, surtout en début de soirée quand il n'y a pas encore grand-monde...

Quand tout les matériaux sont réunis, commence la confection du joint. Il y a plusieurs manières de le rouler. Une des plus courantes est la suivante : on prend une cigarette qu'on pose sur la feuille de papier à rouler. On casse le filtre de la cigarette, qu'on garde avec soin, en le posant à côté de soi, en le mettant dans sa poche ou en le gardant à la main. On place la cigarette sur la feuille, la bande gommée face à soi. On donne un rapide coup de langue sur la bande et il suffit de tirer celle-ci pour ouvrir le papier de la cigarette en deux. On fait alors tourner la cigarette sur la feuille de papier à rouler pour avoir face à soi la feuille déchirée de la cigarette. On attrape l'extrémité de celle-ci, qu'on tire en déchirant la cigarette, de telle sorte qu'il reste un petit cylindre de tabac enrobé de papier à l'extrémité du joint, cylindre qui va servir de bout-filtre. On pose la feuille contenant le filtre et le tabac dans sa main gauche, coincée entre l'annulaire et l'auriculaire, le majeur servant à éviter que la feuille bascule. On prend alors la barrette entre le pouce et l'index et, de la main droite, on approche la flamme du briquet et on chauffe le cannabis dont on détache, au fur et à mesure, quelques bribes

qu'on émiette au-dessus du tabac. Quand il y en a assez, on mélange le tout sur la feuille-même. On roule et on colle le joint. On reprend le filtre de la cigarette et on l'introduit dans le joint pour tasser le mélange. On tord le papier inutile à l'extrémité du joint et on l'arrache d'un coup de dents. Le "pétard" est prêt. L'opération a pris une minute environ.

Il existe cependant d'autres manières de procéder : *Pendant ce temps, Madjid se roule un pétard. Il mélange préalablement le tabac et le shit dans sa main, puis le retourne sur sa feuille. Il procède ainsi parce qu'il a les mains qui suent et que s'il fait un joint normal, le papier à rouler lui colle aux doigts et se renverse... Evidemment, il a les mains prises pendant cette opération et ne peut donc garder le filtre, qui sert à tasser le mélange dans la feuille, coincé entre les doigts comme on fait habituellement. Aussi, à chaque fois, il pose son filtre quelque part pour tasser ensuite et ne se souvient jamais de l'endroit où il l'a posé...* (28/03/95, Saint Exupéry)

Chacun a ainsi sa propre manière de rouler, même si, en bas des immeubles, le joint le plus fréquent est fait avec une seule feuille de papier à rouler, en tout cas en ce qui concerne le "shit". L'herbe nécessite une autre préparation.

"Un pétard de "beuh", ça se fait avec deux feuilles..." dit Tayeb, joignant le geste à la parole. Il colle les deux feuilles ensemble, l'une en biais par rapport à l'autre, humecte de la langue le triangle formé par le surplus de papier sur toute sa longueur et l'arrache... Puis, il mélange le tabac et l'herbe dans un vieux prospectus plié en deux, qui lui sert ensuite à verser le mélange sur les feuilles assemblées... Enfin, il roule, en me montrant l'extrémité haute du papier... "Comme ça, le collant, il monte jusqu'en haut... Il faut pas que le pétard soit trop serré, parce que l'herbe, il y a toujours des petits branchages, des trucs qui restent et ça risque de déchirer les feuilles..." (14/05/96, Saint Exupéry)

Mais, dans tous les cas, la préparation doit présenter deux caractéristiques : être rapide et aboutir à un joint qui ressemble plus à une cigarette qu'au "cône" des années 60-70. Les fumeurs déploient toute leur ingéniosité et leur habileté manuelle pour arriver à ces fins.

On parle de la manière dont on peut faire les pétards : j'explique que j'ai rencontré un gars qui les roule dans une feuille, mais en conservant le bout de la cigarette qui contient le filtre, enlevant ensuite la matière filtrante et la remplaçant par un filtre en carton. Pour Tayeb, cette façon-là est plus ancienne, parce qu'avant on faisait les filtres avec un ticket et qu'on les entourait alors avec une feuille d'OCB, ce qui permettait

d'orienter le filtre plus facilement dans la feuille. (...) Madjid, lui, décrit une autre manière de procéder qui est d'enlever le tabac, de faire le mélange et de le réintroduire par l'extrémité. L'avantage est alors qu'on peut fumer sur la voie publique puisqu'il s'agit, apparemment, d'une vraie cigarette. (Saint Exupéry, 23/04/96)

Mais pourquoi rouler vite et obtenir un joint qui ressemble à une cigarette, sinon parce qu'on ne désire pas être repéré comme fumeur de cannabis ?

De même, quand on veut rouler, on choisit avec soin l'endroit où on s'installe : *Je sors de quoi faire un joint. Ali me dit : "tu devrais aller rouler à l'intérieur, ici, pour fumer, ça va, personne ne voit comme ça..." et il montre sa main qui, recourbée, dissimule le joint, "mais pour rouler, il faut mieux te mettre à l'intérieur..."* (St Exupéry, 23/06/95)

En été, quand il fait beau, les gars aiment à rester dehors. On les voit donc s'écartier un moment du groupe pour aller sous un arbre ou dans un recoin rouler tranquillement, avant de revenir fumer avec les autres. S'ils se dissimulent pour rouler, c'est que les gestes nécessaires sont sans équivoque. Saisir une feuille à rouler ou casser une cigarette dessus attire tout de suite l'attention. Par contre, fumer pose moins de problèmes puisque c'est seulement de très près que l'on peut voir qu'il ne s'agit pas d'une "vraie" cigarette. Et encore, comme le fait remarquer Ali, peut-on dissimuler l'objet du délit au creux de sa main. On comprend bien qu'il ne s'agit pas là de se protéger de la police, mais bien des autres habitants de la cité. Mais, si le cannabis est si banal en ces lieux, de quoi se protège-t-on ? Tout le monde ne sait-il pas que les jeunes fument du haschisch ?

Les jeunes, oui. Mais pas n'importe lesquels, pas ses propres enfants... C'est qu'il s'agit bien là de la famille, dont un membre, père ou mère, oncle ou tante, grand-frère, etc..., à n'importe quel moment, peut passer la tête par la fenêtre.

Karim roule son pétard en pièces détachées : il fait un "deux feuilles". Il prépare les feuilles, les colle, les pose derrière lui, puis fait son mélange, il a aussi posé soigneusement son filtre par terre. Je suis devant lui, appuyé au pilier. Comme je me déplace pour lui faire un peu de place, il me dit : "Non, reste où tu es, comme ça, tu me caches..."

Une femme se penche à la fenêtre du bâtiment en face... C'est sa mère : "Karim... Tu es là?"

Karim pose en vitesse son matériel et se lève "Ouais ?" (St Exupéry, 5/05/95)

Il faut absolument éviter que les parents puissent constater, de leurs propres yeux, que leurs enfants fument de la drogue. Sûrement les parents ne sont-ils pas toujours dupes, mais il existe une espèce d'accord tacite entre générations ; les enfants et les parents s'abstiennent mutuellement de se faire perdre la face. Les parents seraient placés devant un échec éducatif, les enfants seraient la cause du déshonneur familial. Dans l'espace particulier de la cité, où se joue un constant procès d'accusation dans les familles, où les réputations circulent et nourrissent le "qu'en-dira-t-on ?", on ne peut se permettre de montrer au grand-jour des comportements que l'ensemble de la société reconnaît comme déviants³¹. On comprend donc que bien rouler, c'est avant tout rouler vite, rouler discrètement.

Tayeb sort. Ali lui fait remarquer : "Tu l'as roulé vite, ton pétard, t'es comme moi, tu roules super vite..."

"Ah, moi, t'as vu, il faut que ça aille vite..." (23/06/95 Saint Exupéry)

En fin d'après-midi, la circulation et le mouvement sont constants dans la cité. Les gens passent, déchargent leurs courses, ramènent les enfants, promènent les chiens. Les groupes de fumeurs se déplacent pour ne pas rester trop dans le passage ou dans des entrées d'où ils seraient trop visibles. Mais on ne se cache pas non plus de n'importe qui. Il y a des gens devant lesquels on ne bouge pas ou qu'on salue d'un coup de tête, sans prendre la peine de cacher le joint fumant. Tout dépend du statut de la personne, du degré de connaissance qu'elle peut avoir par rapport aux familles et aux jeunes, et de la confiance qu'on lui accorde ou non. Par conséquent, quand une personne passe, il arrive que certains jeunes cachent leurs joints et d'autres pas. Tout dépend de leurs relations respectives avec cette personne.

Mais s'il est bien un tabou, c'est celui de la famille qui, jamais, ne doit constater de visu que ses jeunes membres fument. Ainsi, nous sommes installés sur le perron d'un des bâtiments de la cité d'Ys, regardant la route et discutant. *Abdallah et son frère ont tous deux un pétard à la main, de même en fait que presque tous les jeunes présents. On entend des bruits de*

³¹Sur ce point, on peut se reporter aux analyses de Monique Selim, de Gérard Althabe ou de Claire Calogirou.

Gérard Althabe, *Urbanisation et enjeux quotidiens. Terrains ethnologiques dans la France actuelle*, Anthropos, Paris, 1985.

Claire Calogirou, *Sauver son honneur. Rapports sociaux en milieu urbain défavorisé*, L'Harmattan, Paris, 1989.

Monique Selim, *Rapports sociaux dans une cité HLM de la banlieue Nord de Paris : Le clos saint-Lazare à Stains, étude d'ethnologie urbaine*, thèse de sociologie, EHESS, 1979.

pas, quelqu'un descend l'escalier intérieur de l'immeuble. Aucun des gars ne semble pourtant y prêter attention. Mais à l'instant où la porte s'ouvre, laissant apparaître deux femmes dont la mère d'Abdallah et de Loumis, instantanément, tous les joints disparaissent, cachés dans le creux des mains. Pas un filet de fumée ne révèle la dissimulation. Elles nous saluent, on échange quelques mots. Quand elles repartent, les pétards sont ressortis et rallumés. (07/05/96, Cité d'Ys)

Ce tabou entraîne une autre prescription : on ne fume pas chez ses parents. Comme beaucoup de ces jeunes habitent encore dans leur famille, s'ils désirent fumer, ils ne peuvent le faire que dans les espaces publics des cités.

Parfois, en l'absence des parents, on peut consommer dans l'appartement familial. Encore faut-il qu'aucune autre personne susceptible de "rapporter" ou de contester ne soit présente.

Loumis propose qu'on monte chez eux, puisque sa mère est partie en vacances. Mais, une fois en haut, où on retrouve Mohammed et Slimane, il y a aussi Abder, un des grands frères, qui a la quarantaine. On discute un peu, les gars regardent d'un œil distrait les aventures de "Crocodile Dundee" à la télévision. Puis, enfin, Abder se lève et part. Aussitôt, des cendriers sont sortis, la fenêtre est ouverte et on commence à rouler des pétards ... "Quand le chat est parti, les souris dansent..." dit un des gars... (07/05/96, Cité d'Ys)

Même devant un frère aîné qui fume avec ses cadets, on prend un certain nombre de précautions. *Loumis revient du couloir après avoir été répondre à l'interphone. Il dit : "c'est Slimane qui arrive, rangez un peu..."*

"Mais, Slimane fume souvent avec nous, non ?" lui demande Hamed.
"Ouais, mais c'est pas ça, c'est juste qu'il ne dise pas que c'est la fête ici, le 14 juillet, quoi, on fume, mais qu'il n'y ait pas le bordel..."

Il ramasse les affaires, range un peu, vide les cendriers, essuie les miettes... (17/08/96, Cité d'Ys)

Mais le respect va encore plus loin. Ce n'est pas seulement devant les aînés que l'on ne fume pas, comme le montre le bref extrait d'entretien suivant avec Youssef, 28 ans, qui habite toujours chez ses parents.

"Tu fumes pas devant tes frères ?"

"Non, jamais... J'évite, vraiment."

"Tu as combien de frères ?"

"Deux, un plus grand, un plus petit."

"Et pourquoi tu fumes pas devant eux ?"

"Je ne sais pas, ça se fait pas, c'est une question de respect..."

"Mais ils savent que tu fumes ?"

"Bien sûr, ils savent. Mais, même chez moi, je fume pas..."

(28/H/Célib./trav.)

L'enjeu est important et l'intensité des réactions le montre bien. *Nous sommes dans le local de Hakim, tranquillement en train de jouer au tarot. On frappe à la porte. Hakim se lève et va ouvrir. Il revient en courant et dit à Youssef : "ton frère". Aussitôt, paniqué, Youssef me jette son pétard en m'enjoignant de le planquer. Je le coince sous mon genou, en manquant de brûler mon pantalon et j'essaye de tasser les braises par terre.* (28/12/95, Saint Exupéry) Le petit frère de Youssef, Momo, ne fume pas. Et bien qu'il n'y ait guère que quelques années entre les deux frères, Youssef met un point d'honneur à ne pas être vu en train de fumer. Bien sûr, selon les fratries, ce respect n'est pas systématique. Avec un frère très proche en âge ou en affinités, on ne se gêne pas et, parfois même, on fume ensemble.

Eviter de fumer devant les cadets de la famille n'empêche pas que, bien sûr, on sache qu'ils fument et qu'eux-mêmes sachent que leurs aînés fument. *Pendant que Tayeb salue Hakim, discrètement, son petit cousin qui est avec un jeune du Double-Zéro, demande à Madjid de lui filer des feuilles. Mais Madjid -qui par ailleurs n'a pas de feuilles- n'a pas le temps de répondre à la demande que Tayeb est déjà là. Madjid me fait signe de ne rien dire et on rentre dans le hall du bâtiment. Il m'emprunte discrètement quelques feuilles et retourne dehors les donner au gars du Double-Zéro, puis revient dans le hall. Un peu plus tard, Madjid raconte l'histoire à Tayeb qui hausse les épaules. "Qu'est-ce qu'il croit, que je ne le sais pas qu'il fume?"*

Madjid répond, "Non, hé, attends, ça veut dire qu'il te respecte, quoi, c'est bien ça..." (23/04/96, Saint Exupéry)

De même, les plus grands des cadets savent que leurs frères aînés fument -ceux-ci peuvent même parfois fumer devant eux-, mais dans ce cas, si eux même sont consommateurs, ils s'abstiendront de griller un joint devant leurs aînés. Le respect, toujours, intervient dans ces rapports entre membres masculins des familles étendues et ce plus particulièrement dans les familles d'origine maghrébine où l'expression du respect familial est très importante. Des affinités particulières peuvent se nouer et dépasser ces prescriptions, mais elles resteront basées sur ce principe.

Cependant, on évite systématiquement de fumer devant les plus petits des

frères ou des cousins. Mais ici, ce qu'on cherche à éviter, c'est, plus simplement, qu'ils n'ailent rapporter aux parents ce qu'ils ont vu.

Un des gars dit à Madjid qui vient de rallumer son pétard : "fais gaffe, ton petit frère..." Instantanément, la main de Madjid se replie autour du joint, le dissimulant complètement.

Il demande au petit : "qu'est-ce que tu veux, toi?"

"Rien" dit le même en passant. Madjid lui dit quelque chose en arabe. Le même se retourne et demande "Hein, quoi?" Les gars se marrent., l'enfant s'éloigne.

"Je l'ai vu depuis qu'il a tourné l'angle du bâtiment, il avait les yeux fixés sur toi, tu sais comment ils sont les petits, curieux, ils veulent savoir..." dit le gars qui a prévenu Madjid.

"Moi, je me souviens, quand j'étais même, c'est pas comme ça que je me pointais devant mes grands frères" dit Tayeb "je faisais le grand tour, je revenais juste pour passer devant eux, je voyais bien s'ils fumaient ou pas... Après, je rentrais à la maison, j'allais voir ma mère, je lui disais, Ima, Noredine, il est encore en train de se droguer avec ses copains... Ah oui? Elle me disait, c'est bien, elle me donnait un bonbon, moi, j'allais devant la télé, l'air de rien et j'attendais... Quand mon frangin, il rentrait, il se faisait massacrer, mais massacrer... Moi j'étais là, bien, je disais rien, pendant que lui, il disait, mais non, Ima, j'étais pas là-bas, je te jure, et elle, ah, tu étais pas là-bas, BA! BA! elle le massacrait." (15/07/96, Cité d'Ys)

Mais, au-delà de cette élémentaire précaution, c'est aussi plus simplement éviter de fumer devant les enfants de manière trop ostensible. Un jeune père de famille que nous avons rencontré chez lui prend soin de toujours laisser traîner du tabac à rouler et des feuilles, de manière à ce que son fils de six ans soit habitué à voir son père rouler des cigarettes et n'y prête plus attention. Mais cette attention reste malgré tout liée au respect des parents : on ne peut contrôler totalement les enfants.

"Moi, je sais, je laisse traîner toujours du Samson, du tabac, là, tu vois, c'est aussi pour la même, je voudrais pas qu'elle se demande, pourquoi, qu'est-ce que tu fumes et tout ça... Alors, je laisse toujours traîner du tabac, Même, des fois, je roule, tu vois, parce que les enfants, faut faire gaffe, déjà l'autre fois, un de mes neveux, il était chez mes parents et il prend un bout de papier, il roule un truc, comme ça... (il plie rapidement une feuille en forme de cône) Alors, mon père, il lui demande qu'est-ce que tu fais, ? tu sais ce qu'il lui dit ? Je fais une cigarette comme

tonton... Tu vois pas ? Faut faire attention... Je lui ai dit à mon frère qu'il fasse gaffe..." (29 ans/Trav Stable/Marié, 1 enfant.)

De même, sur les espaces extérieurs des cités, on essaye de ne pas trop fumer devant les plus petits.

Un môme d'environ dix ans passe en promenant son chien... On discute un peu avec lui, avant que Tayeb ne lui dise, "Hé, tu vas pas traîner avec les grands non plus, (en désignant l'entrée à laquelle nous sommes adossés) allez, va faire un tour ailleurs..." Le môme obtempère et s'en va.

Youssef remarque : "C'est bien, t'as eu raison de lui dire ça, c'est pas bien qu'il traîne là..."

"Ouais, moi, j'aime pas, t'es là, peinard en train de fumer un pétard et le môme il se pointe et tout, non, même, c'est pas bien..."

"Ouais, t'as raison, moi, non plus j'aime pas, avec mes petits neveux déjà, on a trop fait les cons..." (4/10/95, Saint Exupéry)

Evidemment, cela n'a aucune portée sinon de montrer aux petits que leurs grands-frères font quelque chose qu'ils ne veulent pas qu'ils voient. Mais comme ceux-ci ne se cachent que devant leurs petits frères ou cousins, évidemment les petits savent vite de quoi il s'agit. Et même si cela n'est pas systématique, ce jeu de cache-cache excite sûrement l'envie des plus petits de fumer, à leur tour, du cannabis. Ainsi souvent les fumeurs que nous avons interrogé ont vus leurs frères fumer bien avant eux, et ont parfois fumé leurs premiers joints en dérobant un bout de shit à leurs grands-frères.

2/ Limiter les risques, garder la face et contrôler l'espace.

On voit donc nettement ici, aussi bien à travers la préparation des joints qu'à travers les déplacements des jeunes sur l'espace collectif et les précautions qu'ils prennent, que leur liberté de mouvement dans la cité n'est pas si évidente. Le contrôle social des familles s'exerce depuis les fenêtres et les jeunes eux-mêmes sont attentifs à ce qu'aucun membre de leur famille ne puisse les prendre sur le fait. Il ne s'agit parfois là que d'un jeu d'apparences. Des parents savent ou se doutent et les jeunes eux-même ne se font pas d'idée sur l'ignorance de ceux-ci

"Tes parents, ils savent que tu fumes ?"

Hakim : "Non..."

"Ils se doutent pas ?"

Hakim : "Ma mère, je crois qu'elle se doute, Tu sais comment c'est, les parents, ils se doutent toujours..." (23/H/Célib./ Ss. trav.)

Cependant, même si des deux côtés, on sait que l'autre sait, on préfère continuer ainsi, se taire pour préserver la paix familiale. Les déviances des enfants sont considérées comme des comportements juvéniles qui passeront avec l'âge. Mais on leur demande à tout le moins de ne pas humilier leurs parents en se laissant aller ouvertement, publiquement, à des comportements défendus.

L'exemple, cité précédemment, de la mère de Tayeb montre cependant que tous les parents n'acceptent pas de garder le silence et sanctionnent parfois leurs enfants. En fait le contrôle familial est assez constant même s'il semble peu opérant. Aussi, on comprend pourquoi, pour les jeunes scolarisés, les lieux extérieurs à la cité, dont l'école, sont des lieux de liberté par rapport à l'espace de la cité où ils sont sans cesse contrôlés.

A l'école, les classes sont formées par des groupes d'âge qui recoupent ceux de la cité et, par conséquent, les jeunes bénéficient d'une autonomie relative par rapport aux parents et à leurs aînés, dont ils abusent parfois. Les représentants de l'Institution scolaire réagissent à cet état de fait, ce qui peut, parfois, mettre les personnes en situation de perdre la face.

Akli raconte comment il avait rencontré un jour le proviseur à l'arrêt de bus alors qu'il avait un joint à la main... Le proviseur s'arrête et lui fait une remarque. Il répond : "franchement, vous avez rien à me dire, ici, on n'est pas à l'école, je fais ce que je veux, moi, je fume et puis c'est tout, je fume depuis tout petit et puis, voilà, ma famille, ils savent que je fume, chez nous, c'est un truc... c'est dans les coutumes, (il hésite un peu), c'est quasiment culturel, quoi, voilà... Le lendemain, je te dis pas, un

surveillant vient me chercher, je vais dans le bureau du proviseur, il y avait mon daron (mon père) qui était là, je te dis pas... Le proviseur, il me dit, vas-y maintenant, répète moi ce que tu m'as dit hier, moi, je lui dis, quoi, je vous ai rien dit... Mon daron, il m'aligne une baffe, je te dis pas, je suis tombé de ma chaise tellement il m'avait tapé fort. Il me dit, réponds, vas-y... Moi, je lui dis, quoi, c'est vrai, je fume et puis c'est tout, je fais de mal à personne..." (23/02/95, Autres cités)

Arrêtons nous un instant sur l'explication en termes culturels de la consommation de cannabis en ce qui concerne les jeunes d'origine mahgrébine. Il s'agit d'un argument souvent entendu : "Parce que les drogues, les drogues, elles existent depuis tout temps, chez nous, ça (le joint), on le fume naturellement, nous, il y a des vieux, ils sont là le soir, au bled, sur la terrasse des maisons, en train de s'en rouler un et il y a personne qui dit quoi que ce soit..." (H/31/Marié, 2 enfants/ Trav. stable).

Mais il tient difficilement, ne serait-ce que parce que l'attitude des parents, loin de le confirmer, au contraire, conteste cette "légitimité" culturelle. Bien sûr, on trouve des exemples de parents ou -à tout le moins- de personnes plus âgées qui fument³².

"Des fois, dans les mariages, des personnes qui viennent chez les parents, ce sont des gens qui ne vont pas boire. Mais fumer, ils aiment bien, alors quand on est dehors, ils cherchent les jeunes, ils viennent discuter un petit peu, alors tu en as (des jeunes) ils planquent (leur joint) et tout, mais, moi, je sais que par exemple, s'il y en a un qui vient vers moi, si je suis en train de fumer, je vais pas lui dire, tiens, tire une taffe comme nous, on est en train de fumer ensemble, non, tu vois, je casse un morceau, je le mets dans une ou deux feuilles à rouler, et puis, je lui donne discrètement et le mec, il va aller dans sa voiture et il va se faire son petit stick.... Mais moi, je n'oserais pas le faire fumer, on a vingt ans de différence..." (H/31/Marié, 2 enfants/ Trav. Stable)

On ne peut nier que le cannabis soit présent depuis plus longtemps dans les territoires méditerranéens et que sa culture et son usage s'y sont davantage développés qu'en France. De même, les interdits islamiques sont moins rigoureux envers le "chira" qu'envers l'alcool. Mais dire, comme le font Francis Curtet et Sylvie Le Poulichet à propos des jeunes d'origine maghrébine que "*le cannabis est tellement intégré dans leur culture ancestrale qu'il ne représente pas le caractère transgressif que lui*

³²comme, par ailleurs, on en trouverait dans les familles françaises.

*trouve les français de souche ; (...)*³³, nous semble poser un problème d'interprétation. En premier lieu, le cannabis s'est tellement généralisé dans la société française que le caractère transgressif que l'on postule souvent reste à démontrer aussi bien pour les jeunes français que pour ceux d'autres origines. Quant aux usages "spécifiques" des jeunes d'origine maghrébine, il ne suffit pas pour qu'une pratique soit reconnue comme étant un "trait culturel", que celle-ci soit fréquente ou même banale, il faut qu'elle s'inscrive dans un continuum de sens qui participe des représentations de la société³⁴. Il semble que si le haschich était reconnu comme un usage culturel, il ne souffrirait pas de la désapprobation parentale. Evidemment, on peut aussi penser que le continual procès d'accusation entre les familles dans la cité empêcherait la reconnaissance de cet usage et dissimulerait le culturel derrière les interdictions liées à l'image publique des familles. Mais cet argument tient peu, puisque l'usage du cannabis en privé serait encore moins visible qu'à l'extérieur. Enfin, le cannabis est proscrit par l'Islam, même s'il l'est de manière moins virulente que l'alcool. La revendication culturelle par les enfants apparaît davantage comme une justification, une rationalisation de leurs actes, que comme un trait culturel réel. Pourquoi, sinon, se cacherait-ils de leurs propres parents, bien plus proches encore qu'eux de la "culture" du pays d'origine ? Les modes de préparation des joints sur les espaces collectifs des cités montrent au contraire l'intensité du contrôle social familial et les stratégies déployées par les jeunes pour échapper au regard normatif des familles. Si la consommation de cannabis n'a pas le caractère d'un trait culturel, le respect des parents par contre est plus constant en ce qui concerne les familles d'origine maghrébine. Mais c'est cependant la plupart des jeunes qui se cachent de leurs parents pour éviter tout jugement péjoratif.

Au delà des stratégies de dissimulation dont nous venons de parler, il existe d'autres protections.

L'une d'entre elles est d'attendre le soir pour fumer. Quand la nuit est tombée, le risque est moindre. Il y a peu de gens dehors à cette heure et on peut rouler les joints plus tranquillement. *"Ici, tout le monde peut te voir..." dit Ali, "moi, c'est pareil, je préfère ne pas fumer dans la*

³³Francis Curtet et Sylvie Le Poulichet, "La toxicomanie des maghrébins", *Interventions*, Revue de l'ANIT. N°5. Novembre 1985. p. 16.

³⁴ Et, au demeurant, seuls des étrangers à la "culture maghrébine" peuvent ainsi mélanger ethnies, territoires et nations dans un ensemble auquel les principaux concernés refuseraient souvent toute validité.

journée, j'attends le soir... Dans la journée, c'est pas bien, il n'y a personne (aucun autre fumeur) et puis ça se voit trop . (09/05/95, Saint Exupéry)

Se replier dans un local fermé est une autre solution. Quand les jeunes peuvent disposer d'un endroit sans surveillance où ils peuvent échapper aux regards des habitants, ils s'y retrouvent plus fréquemment. Il en est de même pour les caves que certains s'approprient jusqu'à en faire des lieux privés et où, certains jours, notamment en hiver, quand il fait trop froid pour rester dans les halls, beaucoup de gens peuvent se retrouver. La prudence est de rigueur et les jeunes essaient de faire en sorte que les autres habitants ne se doutent pas qu'ils se réunissent dans cet endroit.

Quand on arrive à la Cité d'Ys, un homme d'une quarantaine d'années est en train de rentrer. On attend un peu devant l'interphone qu'il soit monté dans les escaliers avant d'aller frapper à la porte de la cave. "C'est qui?" Nous donnons nos noms. La porte s'entrebâille, puis s'ouvre franchement. (29/03/96, Saint Exupéry)

Dans ces endroits, on peut rouler et fumer plus facilement. Mais on n'y échappe pas non plus complètement au contrôle familial, puisqu'on risque toujours de voir arriver un frère ou un cousin à qui il faut cacher que l'on fume. Les portes sont donc fermées à clé et il faut montrer patte blanche pour rentrer. Il faut frapper ou sonner et, quand une des personnes est venue derrière la porte, il est encore nécessaire de donner son nom avant que l'on ouvre.

Enfin, autre possibilité, dans les cités les plus grandes, il est toujours possible de se retrouver au pied d'un bâtiment où aucun des membres du groupe de fumeurs n'a de proches.

On voit donc nettement comment les formes du territoire, c'est-à-dire à la fois la géographie humaine, qui indique l'emplacement des appartements occupés par les familles, et la structuration de l'espace de la cité -les endroits d'où l'on peut échapper à certains regards- influent sur les déplacements et les regroupements des fumeurs.

Un autre facteur intervient dans la spatialisation des activités. La surveillance policière autour des cités est constante et on craint les interventions en force des différents corps du maintien de l'ordre.

La police tourne autour de la cité depuis le début de l'après-midi. Les gars sont inquiets. Soudain, une R 17 passe devant l'allée de la cité qui mène au bâtiment où nous nous trouvons... Elle ralentit à l'entrée de

l'allée. En trois secondes, la moitié des gars se sont sauvés dans les escaliers. "Mais, non, c'est Jean-Louis" dit un des gars qui vient de reconnaître la voiture... (17/11/95, Saint Exupéry)

Les gars qui sont là surveillent l'entrée, tous ont vu la voiture qui tournait. Il fait sombre. Dès qu'un gars aperçoit quelque chose, tout le monde se disperse derrière l'arcade.... Fausse alerte. Mais on sent la méfiance : l'atmosphère est lourde. "Ils tournent autour depuis une heure ou deux, vous avez intérêt à faire gaffe en sortant..." nous dit un des gars. (14/02/96, Supermarché)

A un moment un gars donne l'alerte : la BAC passe. Tout le monde s'apprête à jeter son bedau³⁵ : mais un gars qui est mieux placé pour voir les retient : "Non, c'est bon, ils ont tourné.". Un peu plus tard une voiture de police passe mais ne s'arrête pas. Les pétards ont instantanément disparus. Les deux policiers nous regardent vaguement en passant et continuent leur route. (25/07/96, Cité d'Ys)

Là aussi, le contrôle social au sein du groupe va jouer pour que des comportements par trop imprudents restent limités.

Mohammed et son copain se garent juste devant le hall de la cité, à peine à cinq mètres de la porte. Un peu plus tard, José leur fait une réflexion : "Tu peux pas te garer plus près ? Comme ça, si les keufs ils passent, on est sûrs qu'ils descendent voir tout de suite." Mais Mohammed attendra presque une demi-heure avant d'aller déplacer sa voiture. (03/05/96, Cité d'Ys)

Le délai qui sépare la recommandation de son exécution montre aussi que les jeunes acceptent plus ou moins bien ce contrôle social. Là encore, c'est un arbitrage relationnel qui fait que l'on suit immédiatement ou non une prescription. On accepte ou non un reproche selon la personne qui fait ce reproche. Mohammed est conscient que la remarque est juste -il déplacera sa voiture-, mais il ne veut pas donner l'impression d'obéir à un ordre. Différer une réaction au contrôle social, c'est aussi revendiquer son indépendance par rapport à celui-ci.

En dehors des risques causés par la surveillance policière, d'autres raisons font que les jeunes ont intérêt à savoir qui rentre dans la cité. Les revendeurs de cannabis qui se mêlent aux groupes doivent pouvoir voir ou être vus par leurs clients. D'autre part, il est toujours possible que, pour une raison ou une autre, des problèmes existent entre les jeunes

³⁵le joint, et parfois, par extension le cannabis.

d'une cité et ceux d'une autre. Il est alors impératif pour les groupes de jeunes de contrôler l'espace de la cité, de voir qui arrive, de reconnaître les personnes et de décider en conséquence de la conduite à tenir.

On comprend donc que les jeunes soient souvent très présents et placés de manière à contrôler visuellement la plus grande partie possible de l'espace de la cité. Qu'on pense aux halls des cités : les vitres des portes permettent de voir au-dehors et il est possible de rouler un joint sans être vu des bâtiments. Mais le choix des emplacements n'est pas uniquement stratégique. Le plaisir d'être au soleil quand il fait beau dépasse souvent la nécessité d'être vu le moins possible. On pourrait presque dire que le choix des emplacements extérieurs suit les variations climatiques.

Il y a donc deux impératifs qui peuvent apparaître paradoxaux : ne pas être vus de la famille, voir qui entre dans la cité.

Que l'on puisse cacher qu'on roule ou qu'on fume un joint, soit. Mais le cannabis a des effets sur le comportement des consommateurs. Ces effets ne sont-ils pas repérables, visibles ? Ne distingue-t-on pas quand quelqu'un est "cassé" ou "défoncé" ?

La première chose que les fumeurs de cannabis apprennent dans les cités, c'est à bien se tenir. Quelqu'un dont on voit qu'il est "défoncé", c'est quelqu'un qui n'est pas fiable, en qui l'on ne peut avoir confiance. Là encore, la nécessité de faire attention à son comportement est dû au risque continual d'être contrôlé par la police. Il ne faut pas que les agents puissent remarquer un état spécifique qui les inciteraient à faire une fouille approfondie, pendant laquelle ils trouveraient sûrement une barrette entamée. Mais c'est aussi que les jeunes hommes fument souvent à l'intérieur de la cité où ils habitent et qu'à ce titre, ils peuvent rencontrer un autre membre de leur famille. Il est donc hors de question que leur façon d'être ou celle des gens qui sont avec eux à ce moment laisse à penser qu'ils fument du cannabis. Aussi les fumeurs s'observent entre eux. Ils vérifient que leurs compagnons savent se tenir, qu'ils ne "délirent" pas complètement.

Souvent lorsqu'ils ont fumés plusieurs joints, les hésitations et les distractions sont fréquentes. Elles sont acceptées comme telles, il ne s'agit pas de faits remettant en cause de manière décisive le contrôle de soi.

Madjid veut refaire un pétard. Mais il a déjà perdu les feuilles que je lui ai données tout-à-l'heure. Je lui tend une poignée de feuilles en lui disant de les garder... "Non, non, j'en ai chez moi...", mais au lieu de me rendre les feuilles, il me tend l'unique feuille qu'il a détaché du tas au lieu de la

liasse froissée. Je récupère mes feuilles en lui faisant remarquer, goguenard : "Il est bon le shit, hein?" Il se marre "Ouais, il est bon..." (23/04/96, Saint Exupéry)

Comme les jeunes fumeurs n'ont jamais tout le matériel nécessaire et qu'il manque cigarettes, feuilles ou briquet, les objets circulent constamment. *Hacène qui a prêté ses allumettes à Racim les lui demande...*

"Je te les ai rendu tes allumettes, je te dis..."

"Mais non, je les trouve pas..."

"Je te les ai rendues, je te dis."

"Ah ouais, ça y est, je les ai..."

"Tu vois, je te l'avais dit... C'est le bédau, ça, mon vieux..." (21/04/95, St. Exupéry)

On retrouve la même tolérance quand les gars jouent aux cartes, par exemple au tarot, et que chacun à son tour demande qui a joué quoi. Cette tolérance est aussi le signe d'une certaine connivence entre les fumeurs : tout le monde sait que c'est l'effet du cannabis qui produit ces distractions. Mais elles ne sauraient cependant dépasser certaines limites. On peut admettre qu'on est "cassé", tant que cela ne porte pas préjudice au groupe. Au contraire, connaître son état exact et le mesurer est important. Il suffit alors qu'un des gars soit malade ou fatigué pour qu'on le soupçonne d'être "défoncé". Ainsi, *Tayeb a un problème, il a les yeux tout gonflés et est tout rouge : il pense que c'est dû à des médicaments qu'il a pris dans la journée, parce qu'il avait mal à la tête, et qui devaient être périmés. Evidemment, tout le monde se moque de lui : "T'as les yeux rouges, montre voir, t'es défoncé ou quoi?"* (8/01/96, Saint Exupéry)

Dans un local aménagé, un groupe joue aux cartes, au huit américain. Ils sont cinq ou six, un joint tourne entre quelques uns. Un des gars est fatigué, il s'endort un peu, réfléchit longuement, ses yeux ne sont plus que deux fentes baissées sur le jeu qu'il tient dans sa main. Dès que l'attente se prolonge, les autres le rappellent à l'ordre.

"Madjid, c'est à toi, t'endors pas..."

"Alors, tu joues... Faut arrêter de fumer, Madjid, si tu tiens pas le coup..."

"Mais non, je suis fatigué, c'est tout... La journée a été dure..." (8/01/96, Saint Exupéry)

Cette surveillance de tous les instants ne s'applique pas seulement au cannabis, mais aussi à l'alcool.

"Ah, je sais pas... T'as tisé ou quoi, toi aujourd'hui, je vois bien, t'es pas comme d'habitude, quand tu plaisantes, je sais bien que t'as bu, t'es cassé,

c'est tout...." dit Tayeb à Hacène.

"Ouais, mais non, je suis pas cassé, je suis juste..." Il fait un geste bref, une rapide torsion du poignet, la main ouverte, qui indique qu'il est simplement un peu "secoué".

"Ouais, je sais bien, mais t'as quoi ? Trois, quatre bières dans le ventre ?"

"Ouais, mais je suis juste comme ça, c'est tout..." (23/06/95, Saint-Exupéry)

On voit se dessiner ici les limites du tolérable et du non tolérable : chacune des personnes en présence sait voir qui est dans un état "normal". Certains indices sont plus acceptables que d'autres : une distraction peut être admise, mais un état prononcé de fatigue, des yeux trop rouges, tout cela peut attirer la suspicion. Dans ce cas il est nécessaire de se justifier. Nous sommes là dans l'ordre de l'interaction tel que le définit Erving Goffman. Le respect doit être mutuel : *"Les règles de conduite empiètent sur l'individu de deux façons générales : directement, en tant qu'obligations morales à se conduire de telle façon ; indirectement en tant qu'attentes de ce que les autres sont moralement tenus de faire à son égard".*³⁶

Le problème posé ici est celui de la visibilité de l'état de la personne en tant que facteur de stigmatisation. Les symptômes physiologiques ou comportementaux de l'inhalation du cannabis peuvent parfois être imputés à d'autres causes. Les rappels à l'ordre des autres personnes, fumeurs ou non, servent alors non seulement à signaler au fumeur défaillant que son comportement est ambigu, mais aussi qu'il peut encore le corriger.

Savoir se tenir, contrôler son état : peu importe que l'on soit sous l'emprise de la drogue pourvu que les comportements qui en découlent ne soient pas imputables au cannabis. On sait bien que les effets diffèrent selon les personnes, aussi ce qui est demandé est que chaque personne reconnaissse ses limites, de manière à ne pas placer les autres dans des positions délicates. Ces règles sont mutuelles -c'est-à-dire symétriques dans la terminologie de Goffman-, elles impliquent que tous les respectent.

Le contrôle des corps et des pratiques que s'imposent les jeunes hommes entre eux est général et l'excès reste dissimulé derrière le contrôle de soi. Les jeunes hommes ne vont pas se vanter de fumer à outrance : personne

³⁶Erving Goffman, *Les rites d'interaction*, Ed de Minuit, Paris, 1974. p° 44.

ne veut passer pour un gros fumeur. Mais, si les situations d'excès, du fait du contrôle social, sont peu visibles, on en trouve quand même quelques exemples. L'excès ne concerne alors plus seulement le cannabis, mais tous les produits disponibles pour "s'oublier". On fume ou on boit à profusion, on mélange allégrement alcool et cannabis, alcool et médicaments ou psychotropes chimiques (acides, extasy, médicaments...).

En guise de prévention contre de tels comportements, des phrases interviennent rituellement³⁷ dans la conversation quand des jeunes commencent à cumuler l'absorption de produits psychoactifs. Il n'est pas rare d'entendre les gars moraliser ainsi : "*On mélange pas l'alcool et le shit, c'est pas bon*" ou "*faut pas fumer quand tu bois, après, tu vois, t'as envie de dormir...*". Ces phrases rituelles peuvent d'ailleurs être aussi bien prononcées par ceux-là même qui associent parfois différents produits psychoactifs dans une même consommation, ce qui leur permet alors d'assurer vis-à-vis des autres leur connaissance des effets et leur contrôle de soi.³⁸

Nous sommes dans le hall d'un bâtiment de Saint-Exupéry. Arrivent Nadir et un pote à lui que je ne connais pas. Ils sont en train de se vider une 8.6³⁹ et sont un peu bourrés, mais sans excès... Ils se font reprendre par Hakim et Tayeb. "Hé ben, mon frère, tu vas pas te mettre à boire maintenant.... "

"Non, non, c'est juste une fois de temps en temps... Je vais pas picoler..." Les deux boivent leurs bières en discutant des qualités respectives des différentes bières... Mais celle qui est à la fois la meilleure au goût et la plus forte, de l'avis général, reste la 8.6. Comme un pétard est en train d'être roulé, Nadir lance, "faut pas fumer quand tu bois, après, tu vois, t'as envie de dormir..." Il a du mal à exprimer ce qu'il veut dire et mime quelqu'un en train de s'assoupir... (17-11-95, Saint Exupéry)

De même, le cannabis, mélangé aux médicaments, est considéré aussi comme un produit sinon dangereux, à tout le moins désagréable. *Le grand Ahsène rentre dans le local : "Putain, je suis malade, j'ai la crève.... Je me soigne, je prends des médicaments, mais ça veut pas partir.... Hier, je me suis fumé un joint , j'ai fait un rêve bizarre, mon frère, j'ai rêvé d'extra-terrestres et tout, faut pas fumer avec les médicaments, moi, je te*

³⁷ Nous employons le mot "rituel" dans le sens que lui donne Erving Goffman, et non dans le sens classique qu'on lui donne en ethnologie.

³⁸ Nous disons "parfois", parce que ceux qui cumulent régulièrement ce type de comportements ne pourraient se permettre ce type de sentences, leur crédibilité étant par trop faible.

³⁹ Les 8.6 sont des bières à forte teneur en alcool, contenant un demi-litre, d'un coût modéré que les jeunes consomment beaucoup.

dis, plus jamais je fume, plus jamais, malade, pas malade, je fume plus.... C'est fini.... Tiens, Racim, le bout que tu m'as filé, je te jure, comme ça je l'ai pris, je l'ai foutu par la fenêtre, non, moi, je fume plus, c'est fini.... " Pendant qu'il dit ça, je sens que Racim est un peu gêné, bien qu'il réponde "qu'est-ce que tu veux que je te dise, tu veux plus fumer, tu fumes plus...." Son grand frère est présent et il s'efforce toujours de ne pas fumer devant lui, aussi entendre un gars dire qu'il lui a filé du shit ne doit pas lui faire plaisir. Mais Hassan, le grand-frère, ne réagit pas et fait semblant de ne rien avoir entendu. Les regards des gars sont explicites et on voit clairement qu'ils considèrent le grand Ahsène comme quelqu'un d'un peu simple. Tout le monde a compris que ses délires proviennent du mélange des médicaments et du cannabis et qu'il a jeté son shit pour rien.

(13/01/96, Saint Exupéry)

Les récits des problèmes rencontrés lors d'expériences plus ou moins réussies de mélange du cannabis avec d'autres substances renforcent encore les prescriptions qui visent à éviter ces pratiques. Pour ceux dont l'excès est trop perceptible, la justification passe alors par l'affirmation de pouvoir arrêter n'importe quand, ce qui est un moyen de signifier que l'on n'est pas asservi par le produit, que l'on peut s'en séparer quand on veut. C'est toujours le contrôle de soi qui est mis en avant. Mais ce contrôle est contraint par la perpétuelle vigilance des autres, qui vérifient que le comportement de celui qui est ou pourrait être dans l'excès ne peut leur nuire. Le contrôle social oblige au contrôle de soi.

On pourrait alors, provisoirement, définir de manière profane l'excès de cannabis par le fait de perdre le contrôle de soi en public, quelle que soit la quantité de drogue absorbée. Mais il s'agit là bien sûr d'un excès défini de manière restrictive, tel que peuvent le concevoir -entre autres définitions- les fumeurs de cannabis. Nous sommes loin de la tolérance des dockers étudiés par Jean-Pierre Castelain, qui, non seulement protègent le buveur excessif, mais le remplacent au travail⁴⁰. La tolérance est ici plus restreinte. Nous avons vu que, selon les stigmates présents, il était possible de justifier son comportement ou son état physique. Cependant, ces justifications ont plus ou moins de poids selon les personnes. C'est que la visibilité du "stigmate" du fumeur n'est pas seule à rentrer en ligne de compte. Le jeu des réputations et du contrôle social permet de disposer d'informations assez précises sur les personnes. Aussi,

⁴⁰Jean-Pierre Castelain, *Manières de vivre, manières de boire*, Imago, Paris, 1989.

la justification ne vaut que si le comportement de la personne n'est pas démenti par sa réputation⁴¹.

Si on demande à un fumeur ce qu'il consomme, on a des chances d'entendre ce discours : "*Moi, je fume que le soir, fumer le soir ou après le travail, c'est comme boire un demi, c'est pareil... L'alcool, moi, j'en bois pas... Quand tu vois les mecs , ce qu'ils s'envoient, gin, tequila, les ricards tomate, des trucs comme ça...*" . (9/05/95, Saint Exupéry) Mais de la même personne, on entend dire : "*Ali, lui, il fumerait même du plâtre.... Mais il est pas bien dans sa tête, ce mec...*" En fait le comportement de la personne joue autant sur le jugement que l'on a d'elle que sa consommation postulée : Ali n'est pas crédible. Le jeu des réputations permet alors de dépasser les justifications personnelles pour atteindre le niveau des normes définissant les "bons" usages du cannabis, ceux qui restent dans les limites du contrôle de soi.

Se contrôler, c'est se respecter et respecter les autres. Et ce respect s'exprime de multiples manières. Quand un nouvel arrivant rentre dans le hall et serre la main d'une personne sans la regarder dans les yeux, immanquablement, une remarque suit : ne pas regarder la personne à qui on dit bonjour est incorrect. Mais c'est aussi à travers le respect des espaces collectifs ou privés que s'expriment les considérations mutuelles : la manière dont sont -ou non- respectés les espaces collectifs marque assez bien les relations entretenues dans le groupe et dans la cité. On pourrait comparer à cet égard quelques unes des cités que nous avons fréquentées. Les jeunes de ces cités se connaissent plus ou moins entre eux et connaissent leurs cités respectives au moins de réputation.

A Saint-Exupéry, le contrôle des excès au sein du groupe des fumeurs présents dans un hall existe, mais, s'il advient que passe un habitant plus âgé qui n'a pas d'attachments particulières avec le groupe ou les familles des jeunes présents, on ne se cachera pas forcément. Les canettes sont posées à même le sol qui fait aussi office de cendrier. L'intérieur du hall est rempli d'un nuage de fumée à l'odeur caractéristique.

Au contraire, à la Cité d'Ys, on roule à l'intérieur du hall, pour éviter d'être vu, et on fume dehors, pour ne pas laisser d'odeurs trop significatives.

Dans les deux bâtiments habitent des jeunes du groupe. On voit donc bien que le respect des espaces n'est pas uniquement lié à la prudence et aux

⁴¹ On retrouve ici la distinction qu'établit Erving Goffman entre la visibilité d'un stigmate et sa notoriété. Erving Goffman, *Stigmate*, Editions de Minuit, Paris, 1975, p. 64 à 67.

précautions d'usage chez les fumeurs.

Certainement, la taille des cités et le degré d'interconnaissance jouent sur les comportements. Les bâtiments de la Cité d'Ys sont plus petits et les gens se connaissent bien. Au contraire, les bâtiments de Saint Exupéry sont plus grands, il y a toujours des familles avec lesquelles on n'est pas en contact. C'est ici que se jouent les différences entre les cités, à la fois dans les configurations spatiales, mais aussi dans les histoires communes et la plus ou moins grande qualité des relations humaines. Au-delà des caractéristiques des cités telles que le taux de chômage, la taille des familles, etc., qui vont jouer sur l'intensité des recours à l'économie souterraine, c'est bien davantage les différentes histoires des cités et de leurs habitants qui vont marquer leurs différences et le plus ou moins grand respect que l'on a vis-à-vis de la cité et de ses habitants, influant ainsi sur les comportements de consommation.

Par exemple, la cité des Erables est réputée pour le manque de respect des jeunes entre eux. Elle représente, dans la hiérarchie locale des cités, le repoussoir, le pôle négatif. *Un des gars va pisser le long du bâtiment sur le gazon. Quand il revient, José lui demande s'il a pissé le long du mur... "Non, j'ai pissé sur le gazon, pourquoi ?"*

"T'as pas vu les mecs des Erables, eux, ils pissent sur leurs murs. Sans déconner, c'est leur cité et ils pissent sur les murs, ils pissent en bas de chez eux, c'est chez eux..."

"Il y en a même un, l'autre fois, il a pissé par la fenêtre de chez lui, tellement il avait la flemme..."

"Comment ça ? Mais il a des chiottes pourtant..."

"Bien sûr qu'il y a des chiottes dans les appartements, t'es con ou quoi ?"

"Non, mais là, c'est grave, tu vois pas, le mec, il est chez lui et il pisse par la fenêtre..." (03/05/96, Cité d'Ys)

De même, quand une discussion trop animée a lieu sur le perron de la cité d'Ys, un des gars rappelle à l'ordre ses camarades :

"Vous savez où on est ici?"

"Bien sûr, je sais..."

"Ouais, hé bien , t'es pas aux Erables..."

Manière polie de lui dire de baisser le ton. Après quelques remarques, le calme revient. (24/06/96, Cité d'Ys)

Le comportement des jeunes entre eux et la manière dont le contrôle peut s'exercer au sein du groupe dépend donc aussi des relations qui lient les personnes dans une cité, mais aussi par rapport à d'autres cités. On voit bien que l'espace résidentiel n'est pas clos, qu'il s'ouvre à des réseaux de

connaissance et de réputation, de cité à cité, de commune à commune. Ainsi, une cité "dure" n'a pas toujours une réputation positive, elle peut être classée par les jeunes, entre eux, au pôle négatif dans cette hiérarchie souple et fluctuante qu'ils bâissent. L'arbitrage principal de ce classement est le respect plus ou moins important des gens entre eux dans une cité. Ces variables relationnelles sont omniprésentes et conditionnent totalement les modes de consommation.

3/ Faire circuler, partager

Quel que soit l'endroit où les jeunes se retrouvent, ceux qui ne fument qu'en soirée partagent rarement leur premier joint, le consommant seul. Ils tètent consciencieusement la cigarette de haschich jusqu'à ce qu'ils estiment "être bien", "avoir leur dose"... C'est alors seulement qu'ils vont tendre le pétard à une des autres personnes présentes. Car si fumer du cannabis est, la plupart du temps, un acte qu'on accomplit en groupe, il n'en reste pas moins que des usages non collectifs du cannabis existent. Chacun peut fumer son joint en public sans le tendre aux copains présents : on peut être individualiste en société. Il se peut ainsi que soient fumés deux ou trois joints avant qu'on ne fasse "tourner" les suivants -si on les fait tourner-. Quand les gars reviennent d'acheter leurs barrettes, ils commencent toujours par rouler chacun un joint, chacun le sien. Si un des jeunes présents n'a pas de quoi faire une cigarette et réclame de quoi fumer, les réactions seront fort différentes en fonction des relations qu'il entretient avec ceux qui ont du shit. Soit il lui sera donné un petit bout de shit, de quoi rouler un joint, soit on le laissera tirer quelques taffes sur celui que l'on tient, soit encore, tout simplement, on refusera.

Ce qui est certain, c'est que le groupe qui se forme à un endroit ou un autre rassemble des personnes qui entretiennent des relations très variables. Ils ne se retrouvent pas pour fumer comme on peut le voir dans d'autres groupes, qui se réunissent uniquement pour savourer ensemble un moment de détente dans la "socialité cannabique".

Repoussés sur les espaces publics de la cité, faute d'autres endroits, ils ne sont pas venus là par plaisir, mais plutôt par défaut, en l'absence de toute autre possibilité. Les conversations s'épuisent vite et les sujets sont sans cesse ressassés. Les effets de la fumée relaxent les personnes, mais n'éliminent pas les tensions qui existent entre les jeunes. D'ailleurs, la composition des regroupements qui se font en soirée varie fortement. D'un soir sur l'autre, les personnes présentes peuvent changer selon les moments et les activités de chacun. Il ne s'agit pas réellement de groupes d'affinités, mais de groupes de voisinage, de connaissance, qui se retrouvent là en fin d'après-midi.

On voit aussi bien des jeunes qui fument que d'autres qui ne fument pas, qui se mélangent pour discuter et attendre que le temps passe. Fumer ou ne pas fumer, nous l'avons déjà dit, n'est pas un facteur discriminant dans le groupe de jeunes du voisinage. Parfois, les non-fumeurs se moquent de

ceux dont le comportement est excessif, mais cela ne dépasse guère le stade de la plaisanterie. Par exemple, à la Cité d'Ys, fumeurs et non-fumeurs se joignent indifféremment au groupe qui discute dehors. Parmi ces derniers, Patrick, qui travaille dans une entreprise d'import-export, est souvent là. Il fume très rarement, mais reste avec nous à discuter jusque tard dans la soirée. Il aime à se moquer de Mohammed. *Ce soir, Mohammed fume son joint quand Patrick arrive. Il croit que c'est une cigarette et lui dis : "Tu fumes des cigarettes, maintenant, t'es pas passé à ton plan habituel ?"*

L'autre lui montre le joint sans répondre...

"Ah, c'est un joint?"

"Tu croyais que c'était quoi?"

"Ben, non, mais j'avais pas bien vu" Et il continue : "C'est de la terre, ça, vas-y, fume-la, ta terre..." (21/06/96, Cité d'Ys) Mais quand Mohammed doit aller à un mariage en province, Patrick va l'accompagner, s'occupant de louer une voiture.

De la même manière que fumeurs et non-fumeurs se mélangent sans problème, les jeunes de cités différentes, même de communes éloignées, se retrouvent, pour fumer ou non. On voit ainsi parfois passer des jeunes venant des cités proches ou moins proches, parfois d'autres départements. L'ennui, toujours trop présent dans les cités, réunit les jeunes. D'ailleurs, en période de pénurie, quand il n'y a rien à fumer, on se retrouvera de la même manière dans les halls, le soir venu. S'il est vrai que, souvent, "*de nombreux groupes sociaux se constituent afin de mener, de façon éphémère ou permanente, une activité organisée autour de l'usage de substances psychoactives (qu'il s'agisse de diffusion, de consommation, de délinquance, de sociabilité, de vie quotidienne, etc...)*"⁴², dans les groupes de jeunes qui se retrouvent le soir sur les espaces publics des cités, l'activité de consommation n'organise pas le groupe. Certainement, elle joue sur les comportements et agit sur les modes de vie. Mais c'est le contexte global de la vie en cité, les structures relationnelles présentes qui règlement les usages publics des jeunes et non un système de vie organisé autour du produit⁴³.

⁴²Monique Weinberger et Albert Ogien, op. cit., 1992. p. 39.

⁴³comme c'est le cas par exemple pour les usagers d'héroïne, comme l'a montré Patricia Bouhnik dans sa thèse, "Le monde social des usagers de drogue dure en milieu urbain défavorisé", université de Paris VIII, décembre 1994.

Observer alors comment les pétards circulent, qui passe à qui, permet de voir se dessiner des configurations relationnelles entre les différentes personnes présentes. Les relations préférentielles se déclinent depuis le premier fumeur, celui qui a roulé, jusqu'au dernier, celui à qui on passe un joint presque consumé. La personne à qui le premier fumeur passe son joint est quelqu'un avec qui celui-ci s'entend davantage qu'avec les autres. Le premier fumeur garde un droit de regard, une fois qu'il a passé le joint, sur les personnes qui vont rentrer dans le tour⁴⁴. Souvent, il désigne au second fumeur d'un mouvement de tête la personne à qui il devra ensuite passer la cigarette. Parfois il dit, "tu le passeras à untel ou untel..." Il peut aussi récupérer le joint en cours de tour.

On pourrait penser, comme c'est l'usage dans les groupes de fumeurs des classes moyennes, que le joint ne revient à son point de départ qu'une fois un tour complet accompli. Ce n'est pas le cas. C'est le premier fumeur qui détermine à qui le pétard va être passé ou pas et il peut restreindre l'étendue du tour. Il nous est souvent arrivé d'entendre le premier fumeur protester alors qu'un de ceux à qui il avait passé le joint le faisait circuler, s'exclamant "*Pourquoi tu lui passes? Et moi, alors? Repasse le joint ici...*" que ce soit dit sur le ton de la plaisanterie ou plus sérieusement, d'une manière revendicative.

Ainsi, à Saint-Exupéry, les échanges varient selon l'état des relations. Hakim et Kader, qui sont toujours ensemble s'entendent assez bien avec Tayeb. Ils lui font passer leur pétard, et lui, à son tour, leur fait passer le sien. Madjid, qui est toujours avec Tayeb, bénéficie par extension de cette proximité. Hamed et moi, qui sommes souvent avec Tayeb et Madjid nous intégrons naturellement au tour. Cependant, selon les positions dans le marché local, des systèmes d'obligations peuvent exister : les deux frères Karim et Ali, qui vendent du cannabis dans la cité, sont, d'une certaine manière, obligés de faire passer les joints pour préserver leurs relations avec les autres membres du groupe de voisinage.

Les logiques de classes d'âge, qui divisent les plus ou moins jeunes, ne s'appliquent que quand des liens de parenté existent entre les jeunes présents. Elles ne jouent pas en-dehors des systèmes de parenté. Ainsi, Hakim et Kader ont un peu plus de vingt ans, Tayeb et Madjid ont passé la trentaine. Il n'y a pas non plus de clivage en termes de situations sociales : les premiers n'ont jamais travaillé et vivent de combines, les

⁴⁴Nous utilisons ici l'expression "tour" pour désigner la circulation complète d'un joint collectif, du premier fumeur -celui qui, en général, l'a roulé- au dernier -celui qui l'a écrasé-.

seconds ont un emploi stable. Ce sont les réputations, l'estime et les services déjà rendus qui font que l'on passe le joint en priorité à l'un ou à l'autre. Ainsi, Karim, qui est mieux considéré que son frère, voit sa place dans le tour être plus proche du premier fumeur que du dernier, alors que Ali est souvent plus proche du dernier.

Il s'agit là de logiques de fonctionnement qui influent diversement sur les groupes de consommation plutôt que d'une division stricte des jeunes par classes d'âge ou d'un ordonnancement hiérarchique rigide des personnes. Les tours varient fortement en fonction des personnes présentes et de l'état des relations entre elles. L'emplacement dans le tour est avant tout fixé selon le respect qui joue entre les différentes personnes présentes. Des systèmes d'échange viennent se superposer à ces logiques de fonctionnement. Il est de bon ton de faire fumer les personnes qui vous ont intégré à un tour précédemment, rentrant ainsi dans un échange de bons procédés, de la même manière qu'on peut faire fumer en second telle personne, qui ce jour-là vous a rendu service, alors qu'habituellement on aurait privilégié un autre ami. L'intérêt et l'affectif se conjuguent pour définir la circulation des cigarettes. Faire passer un joint spontanément, c'est marquer la prévenance qu'on peut avoir pour les autres. Mais, attention à ne pas passer un joint trop consumé : le geste perd alors de sa valeur et pourrait même être insultant.

Youssef traîne dans la cour. Il vient vers moi. "Alors, Youssef, ça va?"

"Bof, non, j'ai pas la pêche..."

Je lui passe le pétard à demi-consommé : "Tiens". Bien que je n'ai pas tiré beaucoup dessus, il ne reste plus grand-chose. Youssef le prend néanmoins et tire quelques bouffées, mais je vois bien aux expressions de son visage (il regarde le joint avec attention, évaluant ce qu'il est encore susceptible de porter comme "défoncé") qu'il trouve que j'ai déjà beaucoup trop tiré dessus. (18/07/96, St. Exupéry)

Le simple fait de ne pas passer le joint à une personne précise indique l'état des relations entre les personnes. *A la Cité d'Ys, Abdallah s'est disputé avec son frère cadet, Mohammed. Celui-ci n'a rien à fumer et demande à son ainé de lui passer le joint. Mais celui-ci le monopolise pendant de longues minutes et ne lui tend que quand le joint est quasi-consommé. "Putain", dit Mohammed, "quand t'es long, t'es long, ne le passe pas s'il y a plus rien dessus, ne le passe pas..." Il jette le pétard et s'en va.* (5/11/96, Cité d'Ys) Le geste d'Abdallah est manifestement voulu : lui et son frère sont en conflit en ce moment. Il donne ainsi un avertissement à

son frère cadet en ne lui prêtant pas attention, lui signifiant la dégradation de leurs rapports.

Dans le même ordre d'idées, on peut refuser de passer le joint à quelqu'un. *Nous venons de rencontrer Boro et Yves. Ils sont confortablement adossés au muret d'enceinte. Non loin d'eux, un troisième gars de la cité est assis par terre, en train de boire une 8.6. Nous roulons un pétard et, après avoir tiré "suffisamment", nous le faisons passer, d'abord à Yves, puis à Boro. Le troisième gars tend la main, mais Boro, qui a le pétard, l'ignore. Le gars se plaint : "Moi, je croyais que c'était..." Le reste de la phrase se perd dans un grommellement, mais son sens ne fait pas de doute : il pensait à un joint collectif. Quelques instants plus tard, un autre gars arrive, un petit black qui doit avoir entre vingt-cinq et trente ans. A lui, Boro tend le pétard.* (Double-zéro, 21/03/95) Si ici, Boro dirige le tour, c'est aussi qu'il est sur sa cité, que l'état de ses relations avec nous lui permet de dire à qui il est juste ou pas que le joint soit passé. Il est, en quelque sorte, l'expert en ce qui concerne la configuration relationnelle de la cité.

Mais, nous l'avons déjà dit, les fumeurs ne disposent pas toujours de cannabis. Certains d'entre eux arrivent à fumer quand les joints tournent. Le dépannage des camarades démunis est fréquent, mais si l'un ou l'autre recourt trop systématiquement à ce procédé, il est alors repéré comme un "gratteur". Les gratteurs sont plus ou moins bien acceptés dans le groupe. Parfois, il leur sera refusé de tirer, ne serait-ce que quelques bouffées. Parfois, s'il y a suffisamment de shit, on leur fera passer le joint. Mais on marquera alors le coup.

Rachid regarde avec envie le pétard qui se prépare. A plusieurs reprises, il fait allusion au joint : "Attends, on va se fumer une ou deux taffes..." Mais personne ne lui répond... Nous sortons dehors pour fumer. Rachid nous suit. Il suit le joint d'un regard envieux et répète : "On va se tirer une ou deux taffes..."

En plaisantant, Tayeb répond "C'est dingue, les mecs, maintenant ils s'invitent, tu leur dis rien, ils s'invitent tout seuls, c'est fou..."

Rachid : "Non, mais, je sais bien que t'es pas comme ça, tu peux pas me refuser ça..."

"Ah, je sais pas..."

Tayeb tend le joint à Madjid. Rachid ne le quitte pas des yeux.

"Bon, ça y est, Madjid, t'as assez tiré, fait passer..."

"Ca va, oui, tu es pressé?"

Finalement, il lui passe. Le joint est consumé aux deux-tiers. (23/06/95, St. Exupéry)

Le meilleur moyen pour le gratteur de ne pas commettre d'impair est de se renseigner sur le statut du pétard. Ainsi, il fait montre d'humilité et augmente ses chances d'obtenir, soit de quoi faire un joint, soit une ou deux taffes.

Nous sommes dans la cave de Hocine, en train de regarder les gars jouer aux cartes. Mustapha, un des gars d'une cité proche, qui vient souvent ici, rentre. Il a une vingtaine d'années et n'a pas de travail. Dealer occasionnel d'herbe, il passe souvent son temps à s'alcooliser consciencieusement. Mais depuis son arrestation qui remonte à quelques mois et son séjour en prison, les choses ont changé. De retour à la cité, il a arrêté la boisson et essaie de retrouver une certaine dignité. Il s'asseoit à côté de Hakim qui vient de rouler un pétard et commence à le fumer. Il lui demande si son joint est un pétard "pour passer ou quoi?"

"Ah, celui-là, je crois bien que je vais me le fumer tout seul."

Mustapha est visiblement désolé, mais ne dit rien... Il attend et regarde le jeu. Un quart d'heure plus tard, Hakim lui tend son bout de shit et lui dit : "Bon, t'as qu'à t'en rouler un, mais tu prends pas tout, tu m'en laisses, hein, tu vois ce que je veux dire?" Ultime précaution qui signale au gars qu'on lui fait une faveur et qu'il ne faut pas qu'il abuse en "chargeant" trop son pétard. (28/12/95, Saint Exupéry)

Un autre moyen parfois utilisé par les "gratteurs", quand il y a du shit et que plusieurs pétards circulent, consiste à s'introduire dans le groupe jusqu'à ce qu'un joint leur parvienne, à laisser le pétard s'éteindre et à le conserver au creux de sa main au lieu de le faire tourner, tout en continuant à profiter des autres pétards qui tournent. Plus tard, il rallumera le pétard et le finira tranquillement.

Le fait que les consommations régulières puissent être assez importantes et que le shit soit nécessaire quotidiennement implique un certain coût. Les revenus des jeunes ne sont pas toujours suffisants pour leur permettre d'acheter le shit dont ils estiment avoir besoin, à moins qu'ils ne préfèrent consacrer leur argent à d'autres choses et quémander occasionnellement. Par conséquent, le grattage est une pratique assez fréquente. Il n'est donc pas rare de voir des petits groupes de deux ou trois personnes aller se mettre à l'écart dans un autre recoin de la cité et fumer tranquillement

leur pétard -chacun le sien- jusqu'à ce qu'ils se sentent suffisamment bien et rejoignent alors le groupe. Ne pas fumer en public permet ainsi de ne pas avoir à refuser un joint, de ne pas paraître égoïste, puisque personne ne peut être sûr que l'on dispose de cannabis. Et si on accepte de faire tourner ensuite, on est à tout le moins certain d'avoir déjà assez fumé pour être suffisamment bien. De même, quand les gars quittent le travail, ils sont parfois relativement pressés de fumer leur premier joint de la journée. Ils préfèrent alors rouler et fumer sur le trajet qui les amènent à la cité pour éviter les quémandeurs. *"On se le fait et quand on a notre dose, là, on rejoint les autres..."* (14/05/96, Saint Exupéry)

Les nombreuses tensions qui jouent sur les relations entre jeunes à Saint-Exupéry font que les différentes positions dans les tours sont extrêmement variables et que l'usage collectif est parfois relativement restreint. Les joints peuvent ne circuler qu'entre trois ou quatre personnes. Mais, aussi, tout dépend de la "marchandise" disponible ce soir-là dans le groupe de voisinage. Si tout le monde a de quoi fumer, les pétards circulent plus librement, on "calcule" moins à qui on va passer. Dans le cas, peu fréquent, où il y a pléthore de cannabis, il se développe une forme de situation festive où les joints passent de l'un à l'autre sans que les tours soient régulés par les relations et l'intérêt.

Les logiques relationnelles, faites d'affectif et d'intérêt, qui déterminent la circulation du joint sont présentes partout, mais, évidemment, avec plus ou moins d'intensité. L'ambiance générale de la cité et l'histoire commune du groupe de voisinage va aussi jouer sur les modalités de partage et de consommation. Par exemple, à la Cité d'Ys, où les relations sont généralement beaucoup moins tendues qu'à Saint Exupéry, la circulation et le partage se font plus aisément et le contrôle des tours est moins présent. Le partage du cannabis est donc régi, dans les cités de banlieue, par un certain nombre de règles, qui sont liées au "capital" relationnel des personnes. Mais la convivialité, telle qu'en entend généralement quand on parle de cannabis, n'est pas systématique. Elle est liée aux configurations des groupes, aux relations entretenues, aux histoires communes, mais aussi à la disponibilité du produit et à sa qualité. On voit donc bien que les usages ne sont pas si conviviaux et que le partage entre les fumeurs n'est pas assuré. Cela ne veut cependant pas dire qu'il n'existe pas.

Dans la cave aménagée par Hakim, nous sommes cinq ou six. Hakim

propose une partie de tarot et nous commençons à jouer. Tout en regardant nos cartes, on se roule un pétard chacun. Hakim et Youssef n'ont visiblement pas de shit, sinon, ils se seraient déjà roulés un stick. Tayeb fait alors glisser son bout de shit vers Hakim et lui dit "Vas-y, roule-toi un pétard..." Je suis son exemple en tendant mon bout de shit à Youssef. (28/12/95, Saint Exupéry)

Si on insiste pour donner un peu de shit à quelqu'un qui a déjà de quoi fumer, on marque ainsi le respect ou l'amitié que l'on a vis-à-vis de lui. La générosité des fumeurs est liée à deux variables : la disponibilité des produits (on est plus réticent à donner quand on a peu de cannabis) et l'état des relations. On peut proposer spontanément ou s'abstenir, attendant alors les demandes.

Mais le partage peut aussi rentrer dans le cadre d'échanges complexes. On peut promettre de rendre dès qu'on en aura : *A un moment, Hacène, à qui j'ai passé un bout de shit pour fumer, se plaint à Nadir qui lui emprunte toujours pour rouler :*

"Hé, vas-y doucement, j'ai que ça, moi, pour fumer, j'ai rien d'autre...."

"Je peux te trouver quelque chose"

"Mais j'ai pas d'argent.."

"Je te refilerai quelque chose..." (14/02/96, Saint Exupéry)

Rentrant dans un cycle d'échanges, à travers des relations particulières, le cannabis peut -comme n'importe quel autre bien- participer au rétablissement de liens en cours de désagrégation. Mais c'est aussi qu'il a une vertu essentielle : il détend et relaxe les personnes. Aussi, il permet parfois d'éviter des affrontements, pacifiant en quelque sorte les rapports interpersonnels.

19h. 30. On passe rapidement à la Cité d'Ys. Là-bas, on retrouve Abdallah, Loumis, et quelques autres. Hachimi fait des reproches assez acides à Khaled pendant que les autres les regardent en leur lançant quelques vannes.

Loumis dit à Hachimi qui est très énervé, "Fume un pétard, ça va te calmer". L'autre répond "J'ai rien, j'ai pas de shit, pas de feuilles, rien..." Alors qu'il y avait pas mal de monde quand on est arrivé, la plupart des gars partent, soit du fait de l'engueulade entre les deux gars, soit qu'ils aient à faire ailleurs. Il ne reste bientôt que deux gars avec nous, qui cherche désespérément à faire un joint. Je leur file des feuilles. L'engueulade se calme. Khaled propose à son comparse dans un évident geste de conciliation de fumer un pétard. L'autre décline, de mauvaise

humour.

"*J'ai rien...*"

"*Mais moi, j'ai....*"

"*Non, faut que je bouge...*" (7/02/96, Cité d'Ys) Hachimi, trop en colère, refuse l'offrande. Mais le geste de conciliation est clair. De même, quand quelqu'un arrive dans le groupe dont l'énerverment est apparent, souvent, on lui conseillera de fumer, parfois même, on lui tendra un joint. Là encore, il ne s'agit pas nécessairement de convivialité, mais plus simplement d'éviter des affrontements ou des conflits dans le groupe.

Si on doit quelque chose à quelqu'un, on peut payer en shit ou en herbe. *Abdallah et José viennent de se procurer un petit stock d'herbe qu'ils ont acheté ensemble. Ils se sont réservés une cave qu'ils surnomment le "laboratoire" et dans lequel ils font parfois pousser de l'herbe à la lumière électrique. Ils sont en train de sortir l'herbe des sachets. José demande à Abdallah : "Tu lui dois pas dix queusses à François?"*

"*Hein ? Non, moi, je lui dois rien...*"

"*Sinon, on lui fait un "dix queusses"*⁴⁵, *je m'en fous, moi...*"

Mais Abdallah secoue la tête : "Je lui dois rien moi, à ce mec là".

Un peu plus tard, José repasse dans le couloir central de la cave, qui s'élargit en salle et où les autres gars sont réunis. Il va voir François et lui demande " tu veux un "dix queusses" ?"

L'autre secoue la tête : "Non, ça va..." (14/02/96, Cité d'Ys)

Tout service rendu est ainsi susceptible d'être comptabilisé -ou non- et les services rendus permettent de faire pression, même pour les choses les plus infimes.

Ali demande à Madjid de lui passer le pétard.

"*Tu vas être essoufflé*" rétorque Madjid.

Ali réplique à son tour : "Avec les feuilles de qui t'as roulé, hein? La prochaine fois, c'est moi qui te taxerais tes feuilles..." (28/03/95, St. Exupéry)

Le cannabis, dans les groupes de voisinage des jeunes de cité, ne représente donc pas seulement une marchandise utilitaire, pas plus qu'un produit uniquement lié à la convivialité et au désintéressement. Son usage et son partage sont complètement liés aux relations existantes ; mais ils sont aussi le moyen par lequel elles peuvent s'exprimer. Produit

⁴⁵Dix queusses ou dix queuses, c'est-à-dire 100 francs. Une part à 100 francs, c'est une barrette quand il s'agit de résine. Un sachet d'herbe à 100 francs pèse entre 2 et 3 grammes.

permettant les échanges de services et construisant de l'interdépendance entre les jeunes, il peut aussi être donné de manière désintéressée ou participer de l'établissement ou du changement de polarité des affinités et des rapports entre les fumeurs. Sa circulation et sa consommation donnent des indications sur les relations qui lient les individualités au sein du groupe, en même temps qu'elles agissent sur ces mêmes relations. Ces relations entre les personnes sont certainement en grande partie déterminées par leur histoire commune et, en ce sens, chaque relation est particulière. Mais les simples affinités personnelles sont aussi arbitrées par les logiques d'échange. Le cannabis est un des moyens par lequel s'expriment les sociabilités entre jeunes, mais il n'est qu'un de ces moyens. Les services, la transmission d'information, l'attitude générale des personnes, etc..., tout peut intervenir dans ce complexe de relations où l'intérêt et l'affectif sont intimement mêlés.

Si l'usage de cannabis révèle si bien l'état des relations dans les groupes, s'il est impossible de séparer l'intérêt et l'affectif dans ces relations, c'est aussi que cet usage est banal, courant, quotidien. Le fait que cet usage prenne corps, non dans des groupes unis par de mêmes affinités, mais dans des groupes hétérogènes reliés par une interconnaissance plus ou moins forte et une expérience commune de la "galère", dans un espace que l'on doit contrôler et où on est contrôlé, lui donne évidemment une valeur assez spécifique. Par exemple, la ritualisation et la formalisation des usages des fumeurs de cannabis, décrits par Martine Xiberras, ne se voient pas sur les espaces publics de la cité. Le rituel, notamment, de la confection du joint⁴⁶ semble relativement absent des usages courants des jeunes fumeurs de cité. Martine Xiberras écrit ainsi, à propos des rituels des "socialités cannabiques" : *"Ces quelques principes de la consommation du cannabis semblent respectés quel que soit le lieu ou le nombre des participants présents. Ils soulignent avant tout combien la pratique est communautaire, comment la substance se partage et à quel point les effets sont prétexte à communier ensemble".*⁴⁷ S'il semble juste de questionner comme elle le fait le lien social qui relie les fumeurs de cannabis entre eux et, à plus grande échelle, avec le reste de la société, il nous semble impossible de lier l'usage du cannabis aussi généralement à

⁴⁶"dans un petit groupe de fumeurs, chacun des participants détient l'obligation de confectionner à son tour la cigarette particulière de l'intoxication. (...) Alors que le fumeur tacitement désigné commence sa préparation, ses corréligionnaires s'installent près de lui et (...) observent patiemment le déroulement des opérations." Martine Xiberras, 1989, op. cit. p. 147

⁴⁷Martine Xiberras, 1989, op. cit. p. 148.

une pratique communautaire, voire fusionnelle.

Des formes de consommation communautaire existent ici aussi. Mais elles sont peu fréquentes et s'il est un point qu'il nous semble important de souligner, c'est bien l'absence de communion dans un groupe aux intérêts et aux affinités variables et la banalité d'un usage, qui semble effacer le caractère systématiquement festif de la prise du produit. La fréquence de consommation, l'obligation de discréption, le contrôle social important qui régit les comportements des jeunes, montre un usage différent du cannabis, un usage qui, à force de se répéter, perd de son sens. Sait-on encore pourquoi l'on fume ?

Petit-à-petit, l'entrée s'est vidée. Nous ne sommes plus que trois ou quatre. Soudain, un des gars dit " Pourquoi je fume ça ? C'est dingue, tu fumes, tu fumes, tu sais pourquoi ? "

"Ouais" répond Madjid, "moi, c'est pareil, j'en fume un, après j'ai toujours envie d'un deuxième et puis ensuite, tu sais comment c'est... On finit pas..."

"On s'arrête jamais de le fumer ce truc-là... C'est dingue"

"Tu fumes un joint, après t'as encore envie de fumer, t'arrêtes pas je te dis...." J'échange un regard avec Madjid : "Ouais, c'est grave..."
(28/03/95, St. Exupéry)

Le soulagement des jeunes travailleurs qui tirent sur le premier pétard de la journée, soupirant d'aise tandis que les premières bouffées font leur effet, l'envie qui se lit dans le regard des gratteurs démunis, montrent qu'ici le produit a une autre valeur que celle, récréative et conviviale, qui unit les membres des groupes de fumeurs des classes moyennes et supérieures de la population française.

Mais est-ce le cas pour tous? Les populations des cités ne sont pas composées uniquement de jeunes hommes. Or, dans notre description, jusqu'à présent, nous avons bien peu parlé des filles. Fument-elles parfois du cannabis ? Le clivage hommes/femmes, important sur les cités, ne permet pas que se créent des groupes de fumeurs mixtes. Une femme qui serait vue en train de fumer un joint sur l'espace de la cité verrait tout de suite sa réputation compromise. Parfois, une fille peut rester dans le groupe. C'est qu'elle est la petite amie attitrée de l'un ou l'autre. Si une fille qui n'habite pas la cité est passée voir un ami et qu'elle se retrouve dans le groupe, on la fera peut-être fumer, mais ce sera davantage pour lui faire perdre contrôle et favoriser des avances. Le cas est cependant assez rare. En général, les consommations des femmes se font dans un

cadre privé.

Habiba, Faouzia et Sandra se connaissent depuis douze ou treize ans. Elles sont restées amies malgré les changements de situations, les unions, les enfants. Elles se voient assez souvent, s'appellent entre elles et se réunissent le week-end pour se retrouver et fumer. Ces retrouvailles sont un peu moins fréquentes à présent, mais elles trouvent toujours le temps de se faire une soirée à l'occasion. Cela fait un peu plus de dix ans qu'elles se retrouvent ainsi. Toutes trois sont le noyau dur d'un petit groupe de fumeuses. Sept ou huit autres filles se joignent parfois à elles, selon les disponibilités et les occasions. Le groupe varie donc entre trois à dix personnes. Mais elles trois sont de véritables amies, les autres filles ne sont pas aussi proches.

Les réunions ne sont pas prévues à l'avance. En fin de semaine, elles s'appellent, elles discutent et parfois décident de se retrouver, le vendredi ou le samedi soir, le plus souvent chez Sandra, qui a deux enfants. Vers dix-huit ou dix-neuf heures, Faouzia et Habiba arrivent. Toutes trois préparent à manger, dinent ensemble, avant de commencer à rouler les premiers joints. Les enfants, un garçon de dix ans et une fille de six ans, vont dans leur chambre où ils ont télé et consoles de jeux, à moins qu'ils n'aient été confiés à leur grand-mère. Le mari de Sandra est souvent absent le soir. Serait-il là que cela ne changerait pas grand-chose. Il sait que sa femme fume, connaît ses amies et, parfois, se mêle au groupe. Les autres filles arrivent vers vingt-et-une heures. Elles roulent chacune un pétard, avec une seule feuille -comme si elles étaient au pied d'une cité-, qu'elles fument consciencieusement. Elles ne font pas de joints collectifs, à moins que Linda ou Malika ne soient là. Car toutes deux sont d'excellentes rouleuses : elles font de superbes joints à trois ou cinq feuilles, modelés avec soin, qu'on a plaisir à voir et à fumer.

Elles parlent de tout et de rien, du travail, de la famille, des multiples problèmes de la vie quotidienne. Elles vérifient les résultats du tirage du dernier loto. La richesse fait toujours rêver. Elles s'imaginent déjà avec quelques millions, elles décrivent la vie qu'elles méneraient alors avec force détails tandis que la fumée s'élève au plafond. Elles ne fantasment pas sur les stars du show-business et si l'une d'elle est une habituée de "Voici", elle délaisse vite son magazine pour se joindre à la conversation. Sur la table, des fruits, des gâteaux, du coca, des yaourts. "C'est d'enfer". Le shit aiguise l'appétit et elles grignotent au fur et à mesure de la soirée. Comme le cannabis fait effet, elles sont prises de fous rires. Il n'y a pas ce

contrôle qu'on voit dans les groupes de fumeurs sur les espaces publics de la cité. On peut se laisser aller et on ne s'en prive pas. On ne comprend pas toujours pourquoi elles rient. C'est qu'elles se connaissent depuis longtemps, qu'elles ont une longue histoire ensemble et qu'elles se comprennent tout de suite. Les allusions et les références sont foison. La moindre phrase peut évoquer des souvenirs communs, des anecdotes. Il s'agit bien là d'une soirée d'excès. On ne calcule pas combien on fume et parfois, il y a plus de joints que de mains pour les tenir.

Elles ont commencé à fumer entre vingt et vingt-cinq ans. Rien d'étonnant à cela. Les femmes ne peuvent pas fumer ouvertement sur la cité, nous l'avons déjà dit, et, comme les garçons, elles ne peuvent fumer chez leurs parents. Il faut donc qu'elles aient un minimum d'autonomie avant qu'elles puissent consommer régulièrement. Sandra a appris avec un petit-amis. Les autres ont fumé pour la première fois dans une soirée avec des copines qui, elles, fumaient déjà. Depuis, elles consomment régulièrement et pour deux d'entre elles quotidiennement. Les rythmes sont différents. Si Faouzia fume un ou deux pétards tous les deux ou trois jours, Sandra fume ses deux ou trois sticks par jour, le soir en général. Habiba est la plus grosse fumeuse des trois. Elle fume trois ou quatre pétards dans la journée, ce qui ne semble pas la gêner dans son travail -elle est secrétaire médicale- et en refume quelques uns le soir, soit, en tout, sept ou huit par jour. Chacune a sa consommation personnelle et fume en solitaire. Habiba, quand elle part en vacances, prévoit toujours d'emmener un "cinquante"⁴⁸ pour ne pas être prise au dépourvu. Au contraire, Sandra ne fume jamais en vacances, alors même que son mari continue à fumer. Elle considère cela comme une "cure".

Elles achètent leur cannabis par l'intermédiaire de copains qui vont le chercher pour elles, en même temps qu'ils prennent le leur. C'est ainsi qu'elles sont au courant des bons plans, des différentes qualités. Par ailleurs, le mari de Sandra est un grand amateur de shit et il sait toujours où trouver du "bon matos". Mais les achats ne se font pas de la même manière selon qu'il s'agit de la consommation personnelle de chacune ou de la consommation du groupe. Quand elles pensent se voir ou se réunir, elles vont acheter un "douze"⁴⁹ pour le week-end, dont elles vont partager

⁴⁸C'est-à-dire un morceau de cinquante grammes. Il s'agit d'une dénomination, bien davantage que d'un poids réel. Un cinquante fait rarement cinquante grammes, mais plutôt quarante. La consommation moyenne est ici de un gramme cinq environ par jour.

⁴⁹De même que pour le "cinquante", le "douze" correspond à une part de douze grammes, dont le poids réel est plus proche de huit à dix grammes.

les coûts.

Pourquoi fument-elles ? Après tout, elles ont toutes un travail, deux d'entre elles vivent en couple, l'une a des enfants. Mais il faut déjà ici distinguer les différentes utilisations possibles de cannabis. Entre la consommation régulière et les soirées d'excès, il y a une grande différence. Habiba dit "*C'est peut-être qu'on devrait appeler ça un médicament... Mais c'est aussi l'extase...*" Un médicament ? L'utilisation que fait Habiba qui fume dans la journée, pour travailler, fait penser à un usage de "dopage", comme s'il fallait fumer pour pouvoir supporter les tensions du travail. Rien là d'exceptionnel. De nombreux fumeurs procèdent ainsi. L'usage de soirée, par contre, sert à se détendre et à se relaxer. "*Plutôt que de boire, ou de se camer, ou même de prendre des cachets comme tu vois la moitié des bonnes femmes qui font, tu fumes ton petit joint, c'est pareil, c'est aussi bien...*" Le cannabis est utilisé comme on utilise des anti-dépresseurs ou des calmants. Mais il semble plus "naturel", moins nocif. Elles apprécient d'autant quand elles peuvent avoir du shit ou de l'herbe de qualité. "*Ça aide de toute façon, quelle que soit la façon dont tu le prends, c'est comment tu es quand tu vas le fumer et c'est aussi ce que tu fumes...*"

La qualité reste un arbitrage important pour comprendre le rôle du shit en banlieue. C'est ce qui en conditionne les effets, ce qui lui donne plus ou moins de valeur, valeur au niveau de la consommation aussi bien qu'au niveau "marchand". On ne saurait donc traiter de cette "valeur" sans aborder les problèmes liés à l'économie souterraine du cannabis dans les cités de banlieue. Il n'est bien sûr pas question de traiter ici du trafic international ; ce qui nous intéresse est le rôle du produit en tant qu'objet de commerce, permettant de gagner de l'argent au niveau de la micro-économie locale. Nous allons donc détailler les interactions entre consommateurs et vendeurs sur le marché de proximité. La question du désintéressement et de l'intérêt prend corps dans ce jeu complexe, mais aussi le rapport au produit qui est arbitré en partie par son coût et sa qualité.

III Marché du cannabis, consommateurs et vendeurs

Le trafic de cannabis suit les logiques de l'économie souterraine présente dans les cités de banlieue. Dans ces cités, on peut acquérir à des prix assez bas différents produits : vêtements de sport ou de ville, petit matériel et accessoires électriques, etc... Cependant, le cannabis, en tant qu'objet de trafic, se différencie de ces autres produits, sur plusieurs points :

- une demande importante et un faible coût d'achat au détail du produit, qui permettent de l'écouler rapidement. Il est bien plus facile d'écouler une part de cannabis à 100 francs -une "barrette"-, qu'un magnétoscope à 1000 francs, par exemple.
- un stockage relativement facile et prenant peu de place.
- une plus grande disponibilité du produit : le cannabis est importé par de nombreux réseaux, alors que les autres biens sont le plus souvent volés. On peut presque toujours trouver du cannabis alors que les autres biens de consommation ne sont présents sur le marché que de manière ponctuelle. De même, le nombre important de points de vente facilite son écoulement.

Le marché du cannabis -en tant que source de revenus- s'intègre totalement dans un système économique fait d'illicite et d'informel, compensant en partie le manque de ressources monétaires des populations de ces cités. *"Il faudra cependant se demander pourquoi c'est dans les circuits d'approvisionnement, de vente, de revente, et de consommation de drogues que des jeunes désinsérés, de plus en plus nombreux, construisent leur univers relationnel. Que vient donc compenser le marché de la drogue pour qu'il occupe une place si importante dans les cités?"* demande Joao Fatela⁵⁰.

Plusieurs questions se posent donc ici : la première concerne l'extension des réseaux de distribution du cannabis, la seconde est liée à l'articulation entre d'une part, la consommation et la vente de cannabis et, d'autre part, les relations sociales à l'intérieur des cités. Une troisième question pourrait porter sur les utilisations différentes du cannabis, à la fois en tant que produit de consommation et en tant que source de revenus, par rapport aux trajectoires sociales des personnes qui l'utilisent.

Ces trois questions sont liées : elles montrent les différentes facettes de l'usage du cannabis dans les cités de banlieue et éclairent les processus d'affiliation ou de désaffiliation des jeunes habitants de ces cités.

⁵⁰Joao Fatela, *Drogues, micro-économie et pratiques urbaines en France*, Rapport pour le conseil de l'Europe, Groupe Pompidou, Paris, avril 1992, p. 34.

Il s'agit donc bien de décrire ici les différentes modalités de la vente et de l'achat de cannabis, leur impact sur les modes de vie et les trajectoires des consommateurs et des vendeurs. Puisque nous postulons que l'excès de la consommation de drogues douces est liée à la désaffiliation des consommateurs, il nous faut aussi tenir compte des ressources qu'offre le marché du cannabis, en tant que moyens d'accès à des revenus et des statuts sociaux, même dans l'illégalité.

1/ Les deux logiques de la vente de cannabis

Dans les cités de banlieue où le cannabis est extrêmement courant, le dealer est soumis aux règles générales du commerce : il doit satisfaire sa clientèle en fournissant une quantité raisonnable de produit et un produit de qualité correcte⁵¹. Mais de même que dans le marché légal des biens de consommations on trouve plusieurs marques d'un même produit, qui proposent différentes qualités, inférieures ou supérieures selon le prix qui en est demandé, le type de distribution (supermarché, boutique spécialisée, boutique de proximité, etc...), ou la quantité achetée, le marché du cannabis couvre une gamme très variable de produits.

On peut trouver de la résine de cannabis, plus ou moins coupée et de différentes provenances, Maroc ou Afghanistan notamment, mais pas exclusivement, de l'herbe, c'est-à-dire la plante elle-même, et parfois, mais plus rarement, de l'huile de cannabis. La résine de cannabis, le "shit", est le produit le plus courant et le plus facile à se procurer.

Mais en dehors de ces caractéristiques du produit, on trouve aussi différents types de distribution qu'on peut rapidement schématiser de la manière suivante :

- des vendeurs de proximité, habitant en général dans la cité même où ils "dealent", la plus grande partie de leur clientèle habitant dans un environnement proche.
- des vendeurs présents à heures fixes dans certains endroits, qu'ils s'agissent des lieux où ils habitent ou d'autres lieux.
- des vendeurs ne se déplaçant pas et disposant d'une clientèle extérieure,

⁵¹On est donc loin dans les cités de banlieue de cette figure idéalisée que décrit Martine Xiberras : "Quant à la figure du dealer de drogues douces, elle semble purement et simplement s'être évanouie avec le temps. (...) Le marché des drogues douces s'apparente plutôt à des associations de consommateurs". p. 151 Martine Xiberras, 1989, op. cit.

se déplaçant pour venir chercher leur marchandise, la clientèle de proximité existant en proportion bien moindre.

De l'ensemble de ces différentes configurations commerciales se détachent deux logiques différentes du marché, toutes deux inférant sur la qualité et la quantité du produit que l'on peut obtenir dans une négociation d'achat :

- la première est une logique du gain, c'est-à-dire que le dealer essaie de dégager le plus de bénéfice possible de l'opération
- la seconde est une logique de proximité où les relations sociales et l'interconnaissance jouent sur la négociation.

Ces deux logiques sont présentes dans n'importe quelle opération de vente et d'achat, dans des proportions variables. Les interactions entre vendeurs et acheteurs sont alors fort différentes. Il y a d'abord l'échange marchand, que le dealer essaie logiquement de rendre le plus avantageux possible pour lui. Mais se superpose à cette logique de gain le fait que le dealer connaît ou non son client : selon les cas, il peut s'en méfier ou pas et selon qu'il sait à qui il a affaire, il va choisir de traiter les personnes d'un manière plus ou moins courtoise.

Pour analyser ces deux logiques, nous allons les étudier dans le cadre de deux situations précises. La première montre comment, sur une cité où le commerce de cannabis est intense, s'opèrent les transactions entre des dealers et des consommateurs qui les connaissent peu ou pas⁵². Cette situation très particulière ne permet pas une généralisation excessive, mais illustre bien la logique du gain. La seconde met en scène un dealer implanté sur une seule cité, en rapport, soit avec des gens qui habitent la cité, soit avec des gens qui le connaissent et viennent relativement souvent.

⁵²Il est évident que dans ces deux cas existent aussi des rapports autres que ceux que nous allons décrire. Mais il s'agit ici, avant tout, d'illustrer les deux logiques construisant la relation vendeur-acheteur, dans des situations relativement exemplaires.

Logique de gain.

La cité dont nous allons parler est une des cités les plus défavorisées de la Seine Saint-denis. Elle a le taux de chômage le plus élevé et le nombre de jeunes le plus important de sa commune. Ces caractéristiques expliquent au moins en partie le fort développement du trafic. La situation en est à ce point qu'à une époque, le marché du cannabis étant saturé sur la cité, certains jeunes se sont mis à vendre de l'héroïne pour gagner de l'argent. Nous ne disposions pas, dans cette cité, de réseau particulier. C'est avec Madjid, qui, lui, la connaissait un peu, que nous y sommes allés la première fois, en Novembre 1995. Le nombre de dealers est impressionnant. Il semble y en avoir partout et on ne peut faire un pas en rentrant dans la cité sans s'entendre proposer du shit ou de l'herbe.

Madjid s'en étonne toujours : "*Je sais pas comment ils font, ils sont plusieurs, ils vendent chacun à leur tour, je sais pas, à la fin (après le deal), il y a un black qui arrive, qui me demande si je veux quelque chose.... Je lui dis : tu crois quoi, que je fume un kilo ? Ça a fait rire tout le monde*". (8/01/96, Supermarché) Plus tard, nous saurons qu'effectivement les vendeurs se mettent d'accord, s'installent à trois ou quatre par emplacements, et chacun à son tour propose sa marchandise.

Même impression pour un autre client de cette cité, qui, lui aussi, s'y fournit à l'occasion : "*C'est le problème, au contraire, ils (les dealers) sont là : faut pas qu'on parte d'ici, ça nous rapporte de l'argent... Et sur toute la place maintenant, il y en a trente ou quarante et encore, moi, je te parle, quand tu rentres sur la pelouse, là, sans compter, des fois, tous les petits dealers qui sont là, dans le coin ou dans les entrées... Et puis des fois, attends, bouge pas, t'as pas ça? Tiens, mais si, l'autre il en a, mais attend, qu'est-ce que tu veux, mais attends, après, l'autre derrière, il arrive, c'est pareil, qu'est-ce que tu veux...*" (31/Marié, 2 enfants/ Trav. stable)

Le nombre de dealers et le fait qu'on puisse trouver pratiquement n'importe quel produit sur cette cité sont les raisons qui nous l'ont fait surnommer le "Supermarché". Mais c'est aussi que, sur ce genre de "plan" où il y a une forte clientèle, il est difficile d'établir des rapports personnalisés avec les vendeurs. Ceux-ci ont tendance à considérer tous les clients de la même façon, sans tenir compte de l'âge ou de l'attitude, ce qui blesse certains clients, habitués à davantage de respect. Ainsi, si l'on fait l'historique des relations entre deux de nos consommateurs et les dealers de cette cité, on voit bien que celles-ci sont fluctuantes, variant

selon les attitudes des vendeurs.

Tayeb et Madjid, qui nous ont introduit au Supermarché, ne le connaissent que depuis peu. Tous deux fumeurs de longue date, ayant dépassé la trentaine, disposant d'un travail, ils réclament un minimum de respect, eu égard à leur ancienneté et à leur statut social. *Tayeb explique que lui et Madjid ont connu les grands frères des dealers et qu'ils les connaissent au moins de vue, et que, d'autre part, ils ont connu d'autres personnes de cette cité. Mais cela remonte déjà à quelques années. Ils ne se fournissent ici que depuis peu de temps. C'est seulement la dernière fois qu'ils sont venus qu'ils ont rencontré les deux dealers avec qui ils font maintenant affaire.*

"On se pointe comme ça, tout de suite, ils nous demandent ce qu'on cherche, comme si on était n'importe qui, il y en a un qui me dit comme ça, tu veux quoi, de l'herbe ?, du shit ?, j'ai tout ce que tu veux... Comme si on était des clients, tu vois pas, on lui dit, non, nous, on cherche untel, même Tayeb, à ce moment là, il leur a dit...."

"Ouais, je leur ai dit qu'il fallait qu'ils fassent attention, que eux, ils savaient pas qui on était, ni rien, mais que nous on savait où les trouver, alors qu'il fallait peut-être qu'ils fassent gaffe..."

"On les a cassé, mais c'est ça, c'est le respect, ça se perd, c'est ça le problème, il y a plus de respect" (8/01/96, Supermarché)

Ce problème de relations joue à tout point de vue. Les clients sont donc obligés de gérer, non seulement leurs relations avec leur dealer, mais aussi avec l'ensemble des personnes qui vendent sur cette cité, alors même que ceux-ci sont particulièrement accrocheurs et parfois même assez désagréables.

On rentre dans la cité. Un groupe de six ou sept mecs attend le client sous l'arcade de l'entrée. Immédiatement, des propositions fusent : shit, shit, beu, beu⁵³. Un des mecs accroche Madjid, "Qu'est-ce que tu veux?"

"On est venu voir, c'est tout, d'accord?". Puis, il demande aux gars s'ils n'ont pas vu Miles. Quelques réflexions sont échangées entre les gars. Non, personne ne l'a vu... Pendant qu'on traverse la cité, Tayeb fait remarquer à Madjid : "Tu fais quoi, là, de lui demander comme ça s'il a pas vu Miles, hé, t'es pas sur ta cité, ici, Madjid, c'est ça qu'il faut voir..."

⁵³"beu", abréviation de beuher, la version en verlan d'herbe, couramment utilisée.

"Non, mais" proteste Madjid "je sais ce que je fais, c'est pas grave, je le connais, lui, là, il s'en fout que je cherche truc ou machin..." (14/02/96, Supermarché)

Être de la cité, ne pas en être, y connaître des gens ou non, voilà qui bâtit déjà les relations que les acheteurs sont à même d'entretenir avec les dealers et, plus globalement, avec les habitants de la cité. On n'agit pas de la même façon selon qu'on connaît bien une cité et ses habitants ou que l'on y est étranger.

Mais ici, de toute façon, les dealers sont relativement distants et même quand on connaît depuis longtemps un dealer, que l'on est un bon client, il est difficile d'avoir des relations correctes. C'est que la qualité du cannabis vendu ici attire énormément de clients, venus parfois d'assez loin.

D'abord, nous passons au "Supermarché" pour acheter de quoi tourner ce soir. Tayeb y va seul. Pendant qu'il va acheter, je regarde les voitures et les clients qui circulent. Deux petits jeunes des Hauts-de-Seine viennent chercher leur shit. L'un est un black, l'autre un beur. Seul le black rentre dans la cité, l'autre reste là, à regarder en tirant sur sa clope. Il a vingt ans au maximum. Un autre type, du Val d'Oise, celui-là, arrive en voiture. Il s'engeule avec sa femme. Il sort de la voiture en disant, "hé bien, viens me chercher, viens me chercher...". D'autres voitures passent, de tous les départements de la banlieue parisienne. Les gens viennent de loin pour se fournir ici. (05/04/96 Supermarché)

Du fait de l'intensité du trafic, la méfiance des vendeurs est grande. N'importe quel policier pourrait infiltrer la cité, profitant de l'afflux d'une clientèle que, dans l'ensemble, les dealers connaissent mal. Mais aussi cet afflux massif de personnes étrangères à la cité attire bien sûr l'attention des forces de l'ordre qui "tournent" fréquemment autour des bâtiments. C'est l'un des désavantages de ce type de négoce où le nombre de dealers et l'importante clientèle rendent plus évident le trafic. Le risque augmente alors considérablement, pas seulement pour les clients, mais surtout pour les dealers.

Le simple fait d'être visiblement français pose alors un problème, simplement parce qu'on peut alors être assimilé à un policier. Evidemment, les vendeurs ne refusent pas de servir un français, mais simplement, vont servir moins bien, faisant ainsi implicitement remarquer qu'ils n'apprécient pas la venue de trop d'étrangers à la cité. Ainsi, à la sortie d'une transaction où nous avions accompagné Madjid, celui-ci remarque bien la corrélation entre ma présence et la faible quantité

obtenue :

"*C'est vachement mal servi*" remarque Madjid.

"*Ouais, mais peut-être qu'il a voulu nous dire quelque chose comme ça...*"

"*C'est pas bon de venir trop nombreux, même les autres gars, à la sortie, qu'ils nous parlent, j'ai trouvé ça bizarre....*"

"*C'est une cité qui est chaude, alors, ils aiment pas trop voir des étrangers...*" (17-11-95 Supermarché)

Il ne s'agit pas là d'un contrôle de type ethnique, mais simplement d'une attitude de défiance basée sur la coïncidence entre la faible importance de policiers de type non-français et l'importance de la clientèle d'origine maghrébine ou africaine. La vindicte populaire a fait correspondre à "l'arabe" l'étiquette de "voleur", mais ici, un français, c'est un flic. Nous avons observé de mêmes réticences en d'autres lieux, où nous étions passé à l'occasion, sans bien connaître les dealers. Enfin le fait d'être venus à quatre pour acheter une simple barrette peut aussi éveiller les soupçons. De ce fait, quand nous avons accompagné l'un ou l'autre de nos guides dans leurs achats, deux personnes seulement allaient dans la cité, les autres attendant dans la voiture à l'extérieur. De même, pour les raisons évoquées plus haut, la plupart des observations dans cette cité ont été faites par Hamed Khedim.

De fait, même si la quantité de cannabis fournie ne semble pas augmenter immédiatement, les rapports semblent plus sains.

Comme la dernière fois, Madjid a été mal servi et que c'est peut-être ma présence qui était en cause, il y va avec Hamed. Quand ils reviennent, ils me montrent le petit bloc que Madjid a acheté.

"*Montre.... Ah ouais, c'est tout.....*"

"*Ouais, moi, aussi, ça m'a semblé bizarre, mais il m'a dit que c'est tout ce qui lui restait, que la prochaine fois, il se souviendrait de moi, alors, on verra bien, sinon, moi, je lui dirais...*"

Il est évident qu'ici la promesse a bien moins de chance d'être tenue que sur une cité dont on connaît bien le dealer. Les quantités servies sont bien moins importantes que ce que nous avions pu acheter, par exemple, à Saint Exupéry. Alors qu'en d'autres endroits, nous pouvions obtenir 2 à 3 grammes, le mieux que nous ayons pu avoir ici est 1,9 grammes⁵⁴.

Les personnes que nous connaissons qui se fournissent ici sont toujours très critiques vis-à-vis du service, même si elles reconnaissent la qualité supérieure du produit. Cette qualité rend toute négociation impossible. Le

⁵⁴ Quand nous citons des poids précis, il s'agit d'échantillons ayant pu être pesés avec une balance de précision KERN 466-41. Lecture : 0,1 g. Portée 80 g. Amplitude de tarage (soustractive) : 80 g.

fait que de nombreux clients se déplacent parfois d'assez loin crée une situation de force entre les dealers et les clients. Les dealers ne tiennent pas compte des doléances sur la quantité servie ou, plus simplement, ne les admettent pas. Les rapports peuvent aller assez loin dans l'agressivité et la violence. Ainsi Madjid raconte : *"L'autre fois, il y avait une embrouille entre le dealer et deux blacks qui venaient acheter... Un des deux gars s'est plaint parce que la barrette était mal servie, tu sais comment ils servent... L'autre, il s'est excité et il lui a mis un pain⁵⁵ avant d'exciter son chien, un doberman, pour qu'il attaque les deux gars. Même moi, j'ai essayé de le calmer, de lui dire qu'il fallait pas faire ça... Mais tu parles..."* (03/05/96, Supermarché)

La situation particulière de cette cité dans le marché du cannabis vis-à-vis de la qualité du produit et, par conséquent de l'afflux d'acheteurs, rend les dealers moins dépendants des clients, leur laisse davantage de marge d'action. Ils n'ont pas à supporter les récriminations des clients, cherchent simplement à gagner le maximum d'argent. Le seul moyen de changer le rapport qualité-quantité est alors d'acheter de plus grandes quantités, ce qui permet de négocier dans de meilleurs termes.

Madjid demande au même gars qui l'a servi en shit :

"Tu as de l'herbe ? Elle est bonne ? C'est pas de celle qui pue ?"

"Comment ça ?"

"Je sais pas, l'autre fois, on en a eu une qui puait, elle sentait tout bizarre...." "Non, celle-là, elle est bonne..."

"Vas-y, fais voir..."

Finalement, malgré quelques réticences, le dealer lui fait sentir celle qu'il lui propose : Madjid sent longuement et finalement se décide... Il demande au gars de lui faire un "cinquante feuilles", soit cinq cents francs.

"Mais pas que des sachets, hein?" précise-t-il...

Le gars opine et commence à transvaser dans un petit sac les sachets de cent francs. (14/02/96, Supermarché)

Si Madjid insiste pour avoir autre chose que des sachets -l'herbe étant conditionné par doses à cent francs-, c'est pour obtenir plus que simplement cinq parts à cent francs. Là où le dealer d'un autre plan aurait saisi l'occasion d'avoir un client achetant en quantités importantes pour essayer de le fidéliser, ici, l'acheteur est obligé de réclamer. Mais le nombre de clients fréquentant ce "plan" permet un tel écoulement que les

⁵⁵Un coup de poing.

vendeurs n'éprouvent pas la nécessité de procéder ainsi. Le bénéfice qu'on peut faire par l'achat d'une quantité plus importante est minime, la logique du gain domine.

Tayeb revient, il n'a pas trouvé les personnes qui servent Madjid d'habitude, ils sont partis "faire les courses"., c'est-à-dire qu'ils sont partis à Amsterdam pour aller acheter leur cannabis. Toutes les semaines, sur cette cité, pendant que les dealers "installés" partent se réapprovisionner, les petits jeunes en profitent pour écouler leur shit, à un prix légèrement plus fort⁵⁶, puisqu'ils ont, ce jour-là, le monopole. Ça ne plaît pas toujours aux clients. Plusieurs types protestaient contre ce qui leur était vendu. "C'est ça ou rien..." rétorquent les dealers. Tayeb a été mal servi, alors même qu'il est passé par l'intermédiaire d'un gars qu'il a connu grâce à Madjid et qui a été acheter le shit pour lui. La barrette est relativement petite, environ 1 gramme 5. (05/04/96, Supermarché)

Les relations de connaissance, la fidélité du client ou la quantité achetée jouent peu sur le service. Le nombre des clients, la réputation du produit, sa qualité font que les règles habituelles de respect disparaissent totalement derrière l'acte commerçant. Ici, le client n'a qu'un seul moyen de rétorsion contre le dealer : lui retirer sa clientèle. Mais il n'est pas sûr de retrouver la même qualité ailleurs. Un arbitrage essentiel apparaît donc ainsi dans le commerce du cannabis, celui de la qualité du produit.

Logique de proximité

Pour le dealer vivant dans la cité même où il vend, au contraire, se pose le problème du contrôle social. Il faut bien que les clients proches, ceux qui savent où il habite, qui il est et ce qu'il fait, soient contents de ses services. Et puisqu'ils le connaissent, ils peuvent toujours être amenés à récriminer, à contester la qualité du produit : il est obligé de tenir plus ou moins compte de leurs plaintes.

Ali, par exemple, est un des vendeurs de Saint-Exupéry. Il a une trentaine d'années et habite la cité depuis son enfance. S'il lui est arrivé de travailler, cela n'a jamais duré longtemps. Un de ses frères aînés a monté une petite entreprise de plomberie et l'embauche parfois pour des petits travaux. En dehors de cela, Ali vit essentiellement de la revente de

⁵⁶En fait, ce n'est pas le prix qui change, mais la quantité vendue pour ce prix.

cannabis. Il est secondé dans cette tâche par ses frères cadets, Hocine, Farid et Karim. Ses parents ne savent pas qu'il vend. Il quitte rarement la cité. On est sûr de le trouver presque toujours là, lui ou un de ses frères. Il suffit de faire le tour des bâtiments pour tomber sur l'un d'entre eux. *Ce soir, nous sommes avec Tayeb qui veut acheter une barrette. On trouve enfin Karim à qui il demande s'il a quelque chose. Il lui tend une barrette en guise de réponse.*

"Elle est belle, ma barrette, non ?"

"Ouais, bon, elle est belle, on peut le voir comme ça..." rétorque Tayeb.

"Je sais pourquoi tu dis ça, c'est la dernière fois, celle que je t'ai filé, elle était un peu légère, ouais, mais j'avais que ça... Ecoute, vous restez là ?"

"Ouais, on est dans le coin, quoi..."

"Bon, alors je t'en ramène... Attendez un peu, parce que là, j'ai plus qu'un bout et je l'ai pas coupé, alors, il faut que je le fasse, mais j'en ai pas pour longtemps..."

Et il revient quelques moments plus tard avec une barrette taillée "sur mesure". (5/05/95, St. Exupéry)

D'une certaine manière, un dealer de proximité s'endette en servant mal quelqu'un qu'il connaît bien. Il lui faut alors compenser la fois suivante en servant un peu mieux le client qui se plaint. Il ne dispose pas d'une clientèle nombreuse et relativement anonyme, comme au "Supermarché". Il lui faut se souvenir qui il a servi et comment. Mais personne ne se trompe sur les motivations du dealer de proximité. Même s'il essaie de jouer sur les deux registres, celui du respect et celui du bénéfice, il n'en reste pas moins principalement mu par ce dernier. *"Ali, lui, il y a que l'argent qui compte pour lui, il te vend n'importe quoi.... Bon, tu achètes à lui, ou à Karim ou à Hocine ou à Farid, c'est la même chose... C'est le même shit.... C'est pour ça que Ali, il se fait jamais attraper, il sort pas de la cité, il se fait quasiment livrer dans la cité, alors, les flics, ça les intéresse pas, pour deux ou trois barrettes, à moins qu'il se fasse prendre avec deux kilos chez lui, là, oui...."*

"Mais Ali, il n'a pas une très bonne réputation sur la cité?"

"Ouais, mais si tu veux, il y a des gens, ils lui en prennent quand même, parce que lui, tu es sûr de le trouver là, il est toujours sur la cité. Les autres, tu sais pas... Faut voir aussi que c'est la galère, le gars qui vient pécho, il y a personne, bon, le gars, soit il attend, soit il revient plus tard, mais il sait pas si plus tard, il y aura quelque chose... Il sait pas s'il va se faire attraper ou pas... C'est ça qu'il faut voir, alors, il y a des gars qui achètent pour ça, ça les fait chier de revenir pour acheter, alors ils

prennent ce qu'il y a à ce moment-là." (28/12/95, Saint Exupéry)

Ali n'est pas le seul à vendre dans le quartier : mais les autres dealers ne sont pas aussi présents. La plupart ne viennent qu'à heures fixes, vers dix-huit, dix-neuf heures⁵⁷. Ils attendent un peu, voient leurs clients et s'en vont. L'atout d'Ali et de ses frères est d'être presque toujours sur place. Ils peuvent vendre depuis la fin de l'après-midi jusque tard dans la soirée. Parfois il y a d'autres dealers sur des cités proches. Mais, à cette époque, celui de la cité la plus proche s'est fait arrêter, et, par voie de conséquence, Ali a plus ou moins le monopole local. Il n'y a jamais de monopole au sens strict du terme, parce qu'on peut toujours trouver quelque chose ailleurs. Mais il faut alors se déplacer.

L'affaire d'Ali n'est cependant pas de tout repos. Quelques mois plus tard, il se dispute avec son frère Karim, qui décide de ne plus s'occuper désormais du "business" avec ses frères. Mais les affaires continuent pour Ali. *Tayeb appelle Ali : "Tu as quelque chose?"*

"Ouais, bien sûr, j'ai... Pas de problème..."

"Non, il s'agit pas de me dire pas de problème, il faut que ce soit bien, si c'est celui qu'ont tes frères en ce moment.. C'est pas la peine..."

"Non, celui que j'ai, c'est pas le même, je te fais goûter si tu veux... C'est celui que je t'ai fait fumer la dernière fois... Mais viens à l'intérieur, je te fais goûter"

On va dans l'entrée du bâtiment et Ali sort un bout de shit qu'il casse avec ses dents. Il en tend la moitié à Tayeb pour rouler un pétard. Le bout qu'il tend doit faire deux pétards chargés ou trois légers.

Ali reprend : *"Non, moi, le techi⁵⁸ de l'autre fois, quand j'ai vu ce que c'était, je l'ai viré, c'est pas bon, c'est pas bon".* (23/06/95, Saint Exupéry)

La proximité a ce défaut que, quand le dealer a un produit de mauvaise qualité, ses consommateurs habituels le savent tout de suite et sont à même de récriminer. Il leur est toujours possible d'aller voir ailleurs ou, au moins, de menacer le dealer de faire ainsi, et celui-ci est donc obligé de défendre son marché en garantissant une qualité minimum.

Mais lui aussi est à la merci de ses fournisseurs, en ce sens que pour

⁵⁷ Encore faut-il préciser que ces revendeurs ne se sont mis à vendre sur la cité qu'environ six mois après notre entrée sur le terrain, soit vers septembre-octobre 95. Mais les réseaux de distribution sont toujours fluctuants.

⁵⁸Verlan de "shit".

conserver son marché, il doit bien avoir de la marchandise à vendre et qu'il n'a pas toujours le choix en fonction des produits disponibles.

Dans le cas qui nous intéresse, Ali bouge peu de la cité et ses réseaux ne semblent pas très diversifiés. Il n'achète pas par grosses quantités, ce qui fait que le taux de rotation des produits est assez important. Les consommateurs habituels peuvent alors se repérer par rapport à ce qu'ils ont acheté les fois précédentes.

Hocine, Madjid, Hamed et moi nous dirigeons vers la porte de la cage d'escalier. Hocine sort une petite boîte en plastique transparent dans laquelle il a une bonne vingtaine de barrettes et un "vingt-cinq". Madjid choisit la sienne, puis nous la nôtre. On part derrière Hocine, mais il revient vers nous et nous refile de quoi faire quelques joints. Il nous montre le bout de shit dont il a tiré les petits bouts qu'il nous a donné.

"Il est bon aussi celui-là, mais ça me fait chier, il a une drôle de forme, maintenant, et je sais pas comment le couper."

Le bout qu'il nous montre est une espèce de bloc vaguement pyramidal d'environ cinq centimètres de haut et de deux à trois centimètres de large. Il le gratte et arrive à en extirper quelques bribes.

"Il est bon, mais tu sais, ce qu'il y a, c'est qu'il est resté à l'air, tu sais comment c'est, il faut que ça reste au chaud, le shit, pour que tu le coupes... Celui-là, il est pas resté au chaud, alors, avec le changement de température, il est devenu comme ça, mais il est bon, il a simplement une drôle de forme"

Madjid, parlant de la barrette que l'on vient d'acheter, demande: "C'est celui de la dernière fois?"

"Ca dépend", demande Hocine, "tu es venu quand la dernière fois?"

"Avant-hier"

"Ah, non, avant-hier, c'était celui-là" dit Hocine en désignant le bout dont il nous a donné des bribes. (3/11/95, Saint Exupéry)

Il est fréquent que, sur la même cité, plusieurs personnes vendent le même shit. Pour nous qui cherchions à prendre des échantillons aussi diversifiés que possible, ce fut parfois un problème. Mais les réactions obtenues sont alors aussi une indication de cette permanente justification des dealers de proximité par rapport à la qualité.

On retourne voir Ali qui nous dit que c'est partout le même, mais ne comprend pas bien pourquoi on lui demande ça... Il pense que c'est à cause du shit qu'il vendait hier : "Il avait un petit goût , hein, c'est ça, tu le fumais et puis, il restait une petit goût derrière, c'est pour ça? Non,

"non, celui-là, c'en est un autre, tu verras, il est bon..." (12/04/96 Saint Exupéry)

On se souvient que le dealer du Supermarché auquel Madjid avait fait remarqué qu'il avait eu un produit de mauvaise qualité (qui "puait") avait à peine réagi. Ici, au contraire, il faut toujours défendre son produit, le faire valoir aux yeux des clients. C'est aussi que le marché n'est pas aussi important et qu'il faut arriver à conserver le client. C'est bien, là encore, la logique de gain qui prédomine.

Mais le fait de connaître ses clients peut aussi être un avantage pour le dealer. S'il n'a plus assez de marchandise, il peut donner ce qui lui reste, même si c'est moins que la proportion habituelle, pour "dépanner" son client, en promettant de lui donner plus la prochaine fois. Les deux parties sont gagnantes, le client a de quoi fumer et le dealer fidélise son client. La constance des clients est par ailleurs fréquemment récompensée par le don de petits bouts de shit, en plus de la barrette achetée. De même, quand un nouveau vendeur s'installe sur la cité, il est fréquent qu'il se montre généreux à la fois pour informer sur la qualité de son produit et attirer le client.

Ainsi Kader, pendant une absence d'Ali, parti en Algérie à l'occasion du Ramadan, a repris le marché avec Hocine : *Nous sommes adossés à la baie vitrée d'une des entrées. Arrive Kader. Il nous dit bonjour, puis sort de sa poche une barrette enrobée de papier d'aluminium qu'il brise en morceaux.... Il en tend un à Karim :*

"Tiens, tu veux un bédau?"

"Ah, je dis pas non..."

Il lui tend un bout de la barrette brisée, puis m'en donne un, en donne un à Hamed, puis un à Hakim... (14/05/96 , Saint Exupéry)

Mais les relations d'interconnaissance dans des relations commerciales ne sont pas dénuées d'ambiguïté : la logique de proximité est difficile à gérer quand les clients sont aussi des voisins, voire des copains. Si le vendeur peut avoir du mal à gérer son image dans ce contexte, le consommateur y trouve certains avantages : la possibilité d'être dépanné d'un joint, de pouvoir choisir sa barrette, d'obtenir un crédit.

On s'avance dans l'allée en voiture et on voit passer Bilal... On l'appelle. Je baisse le carreau, on se serre la main.

"Tu nous files quelque chose ?"

"Un bédau ?" interroge Bilal.

"Mais non, tu nous fait une barrette, il est bon au moins ? " demande Madjid .

"Ouais, ça va... C'est le même que celui de Jeff..."

Il retourne à sa voiture pendant que je sors les dix queusses.

Bilal revient, me dit "J'en ai plus que deux..."

Je tends la main, il dépose les deux barrettes, enrobées dans du cellophane, dans la paume de ma main, et je choisis celle des deux qui me semble la plus belle, il n'y a pas une grande différence, il y en a une qui est un peu plus longue et l'autre est un peu plus épaisse... Je prends la plus longue... (21/06/96, Saint Exupéry)

On voit ici comment les relations jouent sur le rapport marchand : Bilal est prêt à nous dépanner en nous donnant un "bédau", c'est-à-dire de quoi faire un joint. La vente n'a rien d'une transaction à la sauvette : Bilal nous tend les deux barrettes disponibles -il sait très bien que nous ne nous sauverons pas avec- et nous laisse choisir.

Autre avantage de la vente de proximité pour l'acheteur, la possibilité d'obtenir un crédit, situation quasi-impossible sur un lieu de vente comme le "Supermarché". Evidemment, ce n'est pas à n'importe quelle personne que l'on accorde de pouvoir différer le paiement. Il est nécessaire que celle-ci soit connue et dispose d'une réputation correcte, car il est toujours possible à un acheteur connu ou inconnu de disparaître dans la nature après avoir fait une telle transaction. Enfin, le statut social de la personne joue aussi sur l'endettement et les délais de remboursement acceptés par un dealer pour un acheteur précis.

Nous voilà partis en direction des Erables. En chemin, Tayeb se renseigne, demande qui était là-bas. Il cherche Balthazar à qui il doit déjà quatre cents francs. Youssef fait alors ses comptes, il doit tant à Balthazar, tant à untel, tant à un troisième, en tout, environ sept cent francs, qu'il doit à l'un ou à l'autre de ces dealers...

"Mais ce sont des gars gentils, eux", Youssef dit ça sur un ton signifiant qu'il n'y a pas de risque de violence...

Tayeb confirme : " De toutes manières, il faut pas se prendre la tête, l'argent, il y en a, il y en a pas, il sait comment c'est, Balthazar.... (30/06/1994, St. Exupéry)

Bien sûr, tous les dealers ne peuvent pas pratiquer les mêmes crédits. Tout dépend de leurs revenus, de la manière dont ils achètent et revendent. Par exemple, il nous est arrivé de prendre à crédit à Hocine, dont les affaires sont très fluctuantes. La transaction portait sur une

barrette, soit cent francs, somme minime, que nous devions rembourser le plus tôt possible. En fait, nous avons fait durer la situation quinze jours, et Hocine commençait à s'impatienter assez sérieusement.

Selon les acheteurs, les possibilités de crédit sont très variables. Pour quelqu'un disposant d'une bonne réputation, il est possible d'obtenir -en moyenne- un crédit, selon les dealers et leurs ressources, allant jusqu'à mille francs par dealer, soit un endettement de quatre mille à cinq mille francs chez plusieurs dealers... Mais il s'agit là d'une situation limite. La plupart des acheteurs essaient de ne pas trop s'endetter, leur capital relationnel risquant alors de s'effriter. La gestion de la réputation et des relations d'interconnaissance est tout aussi importante pour l'acheteur que pour le vendeur. Elle lui permet de pouvoir continuer à se fournir, même quand il n'a pas d'argent. Mais ce n'est possible que sur des plans précis où l'acheteur et le vendeur se connaissent et se respectent.

La redistribution locale a cependant ses avantages pour le dealer : il sait à peu près de quoi il a besoin -en termes de quantités-, combien il peut écouler, ce qui lui assure un roulement constant du produit et une rentrée rapide de l'argent. Sa clientèle est assez fidèle, puisqu'il lui évite d'aller trop loin, dans des plans trop hasardeux, et qu'il délivre un véritable service de proximité.

On voit nettement ici la différence entre la logique de gain pure et la logique de proximité où le dealer est amené à négocier sans cesse entre un échange marchand et des relations sociales de proximité.

L'arbitrage connaissance-respect et les prix du cannabis.

On trouve ici une logique assez proche de celle qui différencie l'épicerie de quartier du supermarché. Dans le premier cas, le client peut toujours discuter la qualité du produit, sa quantité, essayer d'obtenir un crédit. Dans le second cas, toute négociation est impossible : on peut bien récriminer ou protester, mais cela aura peu d'effet sur la transaction.

Le client n'est cependant pas dupe des apparences avantageuses de la vente de proximité : il sait que les services rendus sont motivés par la logique de gain et, en ce sens, la logique marchande de certains vendeurs rend les choses plus claires. On sait à qui on a affaire.

Tayeb vient d'acheter un vingt-cinq. Le dealer à qui il s'est adressé ne vend pas de barrettes, uniquement des "douze", des "vingt-cinq", des "cinquante".

"Tu ne marchandes pas comme avec Ali, tu lui demandes ce que tu veux, il va te le chercher, tu paies et tu te casses... Ali, lui, il retient le client, parce qu'il n'a pas le choix, il en a déjà pas assez..." (12/10/95, St-Exupéry)

Bien sûr, il est toujours possible de prendre à quelqu'un qu'on connaît peu. Les dealers venant à heures fixes, par exemple, procèdent plus rapidement, posent peu de questions et s'inquiètent moins de savoir à qui ils ont affaire.

On arrive à la cité. En tournant pour rentrer, au bout de la rue, au carrefour, il y a un mec qui attend. Tayeb le klaxonne, appelle. On se gare. Le gars arrive. On le salue, on se serre la main... "Une barrette, c'est possible ?" Le gars hoche la tête et on le suit à l'intérieur de la cité. Il nous fait signe de l'attendre là. Quelques minutes plus tard, il revient et nous tend une barrette. (28/12/95, St. Exupéry)

Mais eux aussi sont obligés de gérer des relations, de faire parfois des crédits, bref, de déployer l'arsenal du "bon commerçant". *Le dealer se plaint de ne pas avoir vu un des gars qui lui doit de l'argent . "Il m'a dit qu'il revenait tout de suite et il est toujours pas là..."* (28/12/95, St. Exupéry)

Dans tous les cas, au bout d'un moment, les situations peuvent se dégrader. Si le client se fournit dans un point de vente où la négociation n'est pas possible et qu'il trouve les quantités trop faibles, le comportement des dealers trop irrespectueux, il essaiera de trouver un autre endroit où se fournir. Il en sera de même s'il estime que le produit vendu par un dealer de proximité est de trop basse qualité ou que le

service, justement, est trop faible, par rapport à l'ancienneté de leur relation, qu'elle soit marchande ou liée à l'interconnaissance.

En règle générale, la plupart des consommateurs se plaignent de l'emprise grandissante de la logique marchande sur les relations entre vendeurs et consommateurs. Comment est-il alors possible de continuer à se fournir, alors que le vendeur manque de plus en plus souvent de respect à l'acheteur, que ce soit au niveau de l'attitude ou du service ?

Une stratégie possible pour jouer sur le rapport marchand est de recourir à l'achat groupé, pourvu que les consommateurs qui procèdent ainsi se connaissent depuis suffisamment longtemps et que, surtout, aucune "embrouille" ne se soit produite dans le groupe et que les relations de confiance soient assez fortes. *"Ça dépend des cités, nous, on se connaît depuis longtemps, et puis ça revient moins cher, on se met à plusieurs, tu négocies avec le dealer et même si tu le vois pas tout le temps, si ça fait six mois que tu l'as pas vu, c'est pas grave, le mec, il se souvient de toi, parce que tu lui en prends plus, il sait que tu es un bon client."* explique Abdallah. (26/04/96, Cité d'Ys)

L'achat groupé à plusieurs consommateurs n'est pourtant pas très fréquent : on peut voir deux ou trois personnes se mettent ensemble pour acheter un douze ou un vingt-cinq, mais il est rare que les quantités achetées soient plus importantes : il faut avoir confiance en ses amis, être sûr qu'ils soient solvables. Mais si le regroupement se fait, le gain en quantité peut alors être intéressant.

Pour certains, la solution réside dans l'ancrage local : ils se contentent de ce qu'ils trouvent sur place, n'ont pas de problèmes avec les dealers qu'ils connaissent bien et se déplacent peu. C'est, par exemple, le cas de Hakim qui préfère se fournir sur place.

"Au niveau qualité , tu fais comment ?"

"En général, je sais ce que c'est comme shit, je bouge pas trop, moi, je suis pas le genre à sortir de la cité et à aller galérer, non, il y en a ici, je fume, il y en a pas, bon, on fume pas, c'est tout⁵⁹... Mais en général il y en a... Si tu veux, si j'ai un truc qu'est pas génial, c'est qu'on me l'a donné, moi, en général, si j'en ai, c'est un bon shit..."

"Mais c'est toujours celui de la cité ?"

"Ouais, en général, ouais, moi, je te dis, je bouge pas ailleurs...."

⁵⁹ Il s'agit là d'une déclaration de principe, Hakim n'ayant, de son propre aveu, jamais arrêté de fumer depuis qu'il a commencé.

"Tu prévois parfois, quand tu n'en as plus, tu ne te dis pas, je vais aller en chercher ou quoi?"

"Non. Bon, ici, je suis sûr d'en avoir.. Il y a toujours quelqu'un qui en a..." (23/H/Célib./ Ss trav.)

Si la densité des points de vente dans la cité permet à Hakim de ne pas s'inquiéter en ce qui concerne son approvisionnement, il est soumis aux variations parfois importantes des produits. Il lui faut alors accepter de fumer ce qu'il y a, quelle que soit la qualité.

Mais pour d'autres, amateurs de "bon shit", une fois connu un "plan" de qualité, il est parfois difficile de revenir à des produits inférieurs. C'est le cas d'Abdallah : après avoir gouté au cannabis du "Supermarché", il aimerait bien pouvoir continuer à s'y servir. Mais le manque de respect des vendeurs le choque et le fait douter. *"Franchement, ça veut dire quoi? C'est avec notre fric qu'ils bouffent... Je leur demande pas de nous faire des courbettes, mais quoi, qu'ils restent corrects..."* (24/06/96, Cité d'Ys) Il continuera pourtant à se servir là-bas, après cependant une période d'environ quinze jours où il s'abstiendra de s'y fournir. Le problème qui se pose est celui de la disponibilité de points de vente de rechange. En règle générale, ceux-ci ne manquent pas. Le fait que Madjid continue à aller au "Supermarché" est donc essentiellement lié à la qualité du cannabis qui y est vendu.

Mais le même problème peut se poser sur un point de vente de proximité : la baisse de la qualité du cannabis vendu par Ali provoque ainsi la désaffection d'un certain nombre de consommateurs qui préfèrent aller ailleurs. Les relations de proximité sont, elles aussi, soumises à des tensions : n'importe quel incident peut faire que les relations entre le vendeur et les consommateurs se dégradent. Cette variable relationnelle joue de manière peut-être encore plus importante que dans le cas d'un point de vente purement commercial: Les baisses de qualité ou de service ne sont pas les seules causes éventuelles d'une mésentente, tout problème entre les différentes personnes présentes sur la cité étant à même d'interférer dans la relation de vente-achat.

Deux types de comportement vont donc prévaloir chez les consommateurs. Soit, ils vont se contenter de ce qu'on peut trouver sur place, restant alors liés aux relations de proximité, soit ils vont se déplacer pour essayer de trouver le meilleur plan possible. Cette

deuxième posture nécessite une continuelle recherche d'informations. En accompagnant des consommateurs à la recherche d'un plan, nous avons pu constater l'importance du temps qu'il fallait y consacrer. Le vendeur est absent ou il n'a rien aujourd'hui, il faut repasser plus tard, etc... On comprend qu'un certain nombre de consommateurs préfèrent se contenter des plans de proximité, quitte à fumer un produit de moins bonne qualité.

Les consommateurs évaluent les différents points de vente en fonction de la qualité du cannabis et des relations qui les lient ou pas aux vendeurs. D'autres variables viennent s'y rajouter : le degré d'autonomie des consommateurs et leur plus ou moins grande connaissance des différents points de vente jouent en premier lieu.

Un autre facteur serait leur âge, leur situation sociale et le respect auquel ils estiment avoir droit. Beaucoup de points de vente sont investis par des jeunes de vingt à vingt-cinq ans et parfois moins quand il s'agit de simples revendeurs. Ceux-ci s'intallent dans le but avoué de gagner de l'argent. Ils n'ont pas de passé commun avec les plus âgés et ne les traitent pas avec la déférence voulue, ce qui crée des tensions constantes.

Enfin, on devrait prendre en compte la relation que les consommateurs entretiennent avec le produit lui-même, c'est-à-dire aussi bien les effets recherchés, la valeur accordée au produit, que les usages qui en sont fait et les fréquences d'utilisation.

En résumé, un vendeur proposant un produit de qualité et qui, en conséquence, dispose de nombreux clients potentiels, ne baissera pas ses prix. Il n'essaiera pas non plus de créer une relation avec ses consommateurs, laquelle relation l'obligerait à faire parfois des concessions. Un petit dealer de proximité, au contraire, disposant d'un cannabis de moins bonne qualité est obligé de jouer sur les relations sociales pour garder ses clients. Par exemple, nous avons vu Kader, au moment de son installation comme dealer à Saint Exupéry se comporter de manière généreuse et donner du cannabis pour lancer le marché.

Au contraire, si c'est un nouvel acheteur qui se présente sur un plan inconnu, il sera mal servi et souvent s'entendra dire "Je n'ai plus que ça, mais si tu reviens, la prochaine fois, tu aura plus...".

Les deux méthodes de fidélisation sont complètement différentes. Dans un cas -la logique de proximité- c'est le nouveau dealer qui doit faire ses preuves. Dans l'autre - la logique de gain-, c'est l'acheteur qui doit montrer sa constance. Mais, bien sûr, les deux logiques peuvent changer

selon les places respectives de l'acheteur et du vendeur. Ainsi, si quelqu'un d'extérieur à la cité vient à Saint Exupéry, il sera lui aussi mal servi, de même que si un des jeunes du Supermarché se fournit auprès d'un de ses copains de la cité, il pourra bénéficier des avantages de la vente de proximité.

Nous allons essayer de déterminer à présent dans quelle mesure les relations sociales entre consommateurs et vendeurs peuvent jouer sur les quantités de cannabis. Au mois de Novembre 1995, une "barrette" à cent francs pesait entre 1,6 et 2,7 grammes, soit entre 37 et 62 francs le gramme. La quantité est donc très variable, pour un même prix.

Un "douze", c'est-à-dire, logiquement, un morceau de douze grammes pesait entre dix et douze grammes et coûtait de 300 francs à 600 francs, soit entre 30 et 48 francs le gramme, mais un douze de qualité supérieure valait environ 800 francs. En Février 97, le douze, un vrai douze -c'est-à-dire qui fait réellement 12 grammes- de qualité supérieure valait 1400 francs. On mesure alors nettement l'augmentation des prix et les variations du marché. Alors qu'un douze, -originellement, il s'agissait d'un douze-cinq, la moitié d'un vingt-cinq-, valait 300 francs, maintenant, on parle de part à trois cent francs, le douze ne se trouvant plus à ce prix. Le vingt-cinq reste dans la même fourchette de prix que le douze. Il faut acheter un cinquante pour pouvoir espérer trouver une diminution du prix au gramme.

On voit ici que les fourchettes de prix des quantités au-dessus de la barrette sont relativement larges. On remarquera que les prix ne diminuent pas ou peu au fur et à mesure que la quantité augmente. C'est qu'il manque ici une variable, la plus importante, la qualité du produit. En fait si les prix sont à peu près similaires entre un douze et un cinquante, la qualité, elle, varie énormément et donc aussi la valeur réelle du cannabis acheté. On peut dire, en règle générale, que pour un même prix, plus on a de cannabis, moins il est bon, et moins on a de cannabis, meilleur il est.

Pour bien expliquer ces variables, déterminées par la position des dealers sur le marché de la vente et les positions des acheteurs selon leurs réseaux de connaissance et leurs réputation, nous allons prendre l'exemple de trois clients et observer leurs achats sur trois marchés différents.⁶⁰

⁶⁰Les exemples cités ici sont fictifs et non qu'une valeur explicative : nous avons défini des positions moyennes sur les marchés.

Nous allons utiliser deux types d'arbitrage relationnel.

Le premier est la "réputation" : disposer d'une "bonne réputation", c'est, d'une part, avoir un réseau important de relations sociales même s'il est limité au "monde des cités", et, d'autre part, y être reconnu comme quelqu'un de "bien". Etre quelqu'un de bien, c'est le fait d'avoir du "respect" (pour les autres), de n'avoir jamais embrouillé, arnaqué, balancé, -ou, si cela s'est produit, d'une manière reconnue localement comme légitime, c'est-à-dire, la plupart du temps, en représailles-, de reconnaître et de payer ses dettes. Cela permettra sur un point de vente connu d'être bien servi et, sur un point de vente mal connu, de pouvoir se recommander de quelqu'un, voire de faire appel à lui pour servir d'intermédiaire.

La réputation atteint ses limites quand la personne concernée sort des zones où elle est connue. Ces zones peuvent être définies aussi bien géographiquement que temporellement. Si on peut imaginer qu'il est logique qu'en dehors de son "territoire" habituel, une personne ne puisse se prévaloir d'un certain statut social, il faut aussi penser que des générations successives peuvent séparer un acheteur et un vendeur, ce dernier ne connaissant ou ne reconnaissant alors pas un statut précis à l'acheteur qui reste totalement anonyme. C'est le problème que nous avons déjà évoqué précédemment des rapports entre les jeunes dealers et les consommateurs plus âgés.

Le second arbitrage est celui du respect : il s'agit là d'une attitude qui caractérise avant tout le vendeur. Celui-ci accepte ou non de respecter le statut de ses clients selon la position qu'il occupe par rapport à eux et en fonction de la clientèle totale dont il dispose. Il semble évident que si le dealer n'est pas lié aux consommateurs par la proximité (résidentielle ou affective) et qu'il sait pouvoir écouter son stock, il se souciera peu de respecter les acheteurs.

Les différents dealers et clients que nous allons mettre en contact sont dans des situations très différentes vis-à-vis de ces deux qualités relationnelles.

Le client 1 est peu compétent, extérieur au "monde des cités".

Le client 2 habite dans une cité "A", mais dispose d'une réputation moyenne et d'un réseau de connaissance limité.

Le client 3 habite dans la cité "A" et bénéficie d'une solide réputation et de bons réseaux de connaissance.

Sur la cité A, on va trouver deux dealers, l'un qui ne travaille que sur la

cité, un "dealer de proximité", dont le shit est de qualité très moyenne (Dealer A), et un autre, vendant un shit de meilleur qualité, qui passe sur une cité à des heures précises (Dealer B). Enfin, le dealer C est installé dans une autre cité et vend un cannabis de bonne qualité.

Le tableau de la page suivante récapitule les achats de chacun des clients chez chacun des dealers.

Clients	Dealers	Quantité moyenne pour une barrette	Prix au gramme
Client 1	Dealer A	2 gr	50 francs
	Dealer B	2 gr	50 francs
	Dealer C	1,5 gr	66 francs
Client 2	Dealer A	2,5 gr	40 francs
	Dealer B	2 gr	50 francs
	Dealer C	1,5 gr	66 francs
Client 3	Dealer A	2,5 gr	40 francs
	Dealer B	2,5 gr	40 francs
	Dealer C	1,5 gr	66 francs

Tableau 1 : Prix au gramme du cannabis selon les rapports entre clients et vendeurs.

Le premier client accède au tarif de base. Si les barrettes sont "mal servies", il ne pourra rien dire. Le prix reste stable, sauf chez le troisième dealer, qui, sachant disposer d'une bonne qualité, fait des barrettes plus petites.

Le second client pourra arguer de sa proximité auprès du premier dealer pour être assez bien servi. Par contre, avec le second, sa réputation ne sera pas assez bonne pour jouer sur le service, ainsi que pour le troisième. On voit bien que ce type d'acheteur a tout intérêt à se fournir localement. Le troisième client peut réclamer une barrette bien servie dans les deux premiers cas et il sera servi correctement. Dans le troisième cas, le prix reste le même, les dealers ne bougeant pas leurs prix, quel que soit le client puisque la réputation de l'acheteur ne joue que dans les cas où le vendeur respecte les relations sociales.

Bien sûr, les cas que nous donnons en exemple sont simplifiés à outrance, ils ne tiennent aucun compte des conjonctures du marché, des phénomènes de concurrence ou de répression policière, qui peuvent jouer aussi sur les prix. D'autre part, les qualités dont peuvent disposer les dealers ne sont pas stables : elles varient dans le temps. Enfin, les acheteurs, eux-mêmes

peuvent créer des relations avec le vendeur en restant relativement fidèles à celui-ci. Aussi, les interactions entre le vendeur et le consommateur telles que nous les décrivons ici ne tiennent pas compte de l'évolution dans le temps des marchés et des relations. Il s'agit d'un modèle simplifié destiné à expliciter le jeu des différentes variables en rapport.

Comprendre l'arbitrage délicat et complexe entre le relationnel, la qualité, la quantité et le coût implique une description extrêmement fine des différents contextes de vente. Nous avons donc pris le parti de recueillir une série d'échantillons et de les faire analyser. Nous en avons pris uniquement sur les deux cités décrites plus avant, Saint Exupéry et le "Supermarché", afin de pouvoir comparer les qualités et les comportements⁶¹. Ce recueil n'a pu cependant se faire de manière continue et régulière, essentiellement pour des raisons financières. Néanmoins, nous avons recueilli et fait analyser des échantillons de résine de cannabis et d'herbe, achetés sur ces deux cités pendant les deux années de terrain. Le tableau suivant détaille le poids (la quantité), le taux de THC⁶² (la "qualité"), la connaissance préalable (le relationnel) pour onze parts de cannabis à 100 francs chacune. Il s'agit là, bien sûr, d'indicateurs partiels, qui nous donne cependant des indices objectifs de l'arbitrage des transactions.

	Date d'achat.	Site	Dealer	Connais-sance préalable	Poids	Taux de THC
1	25/04/95	St. Exupéry	A	Faible	2,1	3,66
2	09/05/95	St. Exupéry	A	Progresse	2,9 +	3,52
3	23/06/95	St. Exupéry	A	OK	3,2	3,86
4	28/06/95	St. Exupéry	A	OK	2,6	4,79
5	13/01/96	Supermarché	D	Faible	1,3	18,63
6	23/02/96	St. Exupéry	A bis	OK	2,6	7,01
7	14/03/96	St. Exupéry	A bis	OK	3,2	8,38
8	29/03/96	St. Exupéry	A bis	OK	2,6	7,51
9	29/03/96	St. Exupéry	C	OK	2,7	6,86
10	29/03/96	Supermarché	D	Faible	1,4	11,73
11	12/04/96	St. Exupéry	A bis	OK	3,2 +	7,17

Tableau 2. Détail des échantillons recueillis : poids, qualité, relations et sites.

⁶¹L'essentiel du "shit" fumé à la "Cité d'Ys" provient du "Supermarché", ce qui permet de comparer les comportements à ceux de "Saint-Exupéry".

⁶²Le THC, ou plus exactement le D-9-THC, est le principe actif du cannabis. Nous reviendrons plus en détail sur la qualité du produit dans la partie suivante.

Les quatre premiers échantillons ont été pris à Ali (A) où à un de ses frères (A bis) à Saint Exupéry. Ils sont de faible qualité. Le premier échantillon est une transaction faite alors que nous ne disposions pas encore de réseaux de connaissance : il est particulièrement faible en qualité comme en quantité. Les trois suivants ont été achetés avec Tayeb, et on voit le poids de la "recommandation" jouer sur la quantité. Sur le deuxième échantillon, Tayeb a touché environ 0,4 grammes en plus, pour lui, en guise de "pourcentage". Il ne s'agit pas là d'une rétribution systématique, mais plutôt d'un geste du dealer qui marque ainsi qu'il a apprécié qu'on lui amène un client.

L'échantillon 5 pris au "Supermarché" (D) est "mal servi", 1,3 gramme seulement, ce qui est la moyenne de ce que nous avons toujours obtenu sur ce point de vente. Mais la qualité est exceptionnelle puisque le taux de THC est six fois plus important que dans les quatre premiers échantillons de Saint Exupéry.

Les échantillons 6 à 8 ont été pris à un des frères d'Ali. A ce moment, la côte de popularité d'Ali était en baisse. Tayeb qui trouvait qu'Ali se comportait mal avait insisté pour que nous ne lui achetions plus à lui. Il préférait prendre à un de ses frères. Il s'agit du même cannabis, mais il est mieux servi. On note aussi que la qualité a légèrement augmenté, ce qu'on peut lier au fait que de multiples reproches avaient été faits à Ali sur la basse qualité du produit vendu.

L'échantillon 9 a été acheté à Bilal (C), un jeune revendeur, non fumeur, qui revend occasionnellement pour l'un ou l'autre. Ce jour-là, il disposait d'une résine différente de celle d'Ali. Mais on voit que, ni la qualité, ni la quantité ne changent vraiment. Par contre, on retrouve une qualité très supérieure au Supermarché, pour une quantité assez faible. Les échantillons 8, 9 et 10 ont été pris le même jour. On voit alors la nette supériorité de la qualité du cannabis du Supermarché sur le marché local. L'échantillon 11, pris à Saint Exupéry après une absence de quelques semaines, nous a valu de toucher en plus un petit morceau de shit pour rouler un ou deux joints.

Bien sûr, les fumeurs ne disposent pas des mêmes moyens techniques que les chercheurs : pas de balance de précision, pas d'analyse chimique. Mais leur expérience leur suffit pour distinguer un shit mal servi d'un shit bien servi, un bon shit d'un shit médiocre. C'est ce qui explique la différence de clientèle entre le Supermarché et Saint Exupéry.

La description que nous venons de faire du marché "local" et des

transactions entre vendeurs et acheteurs ne suffit pas cependant à répondre aux trois questions que nous avons posé au début de cette partie. Nous avons décrit l'arbitrage entre la logique du gain et la logique de proximité pour pouvoir expliquer comment s'étendent les réseaux de vente et comment ils s'articulent aux relations sociales dans les cités. Pour pouvoir examiner ces problèmes, il nous faut à présent nous attarder sur la manière dont les vendeurs travaillent et, notamment, sur la manière dont ils bâtissent leurs réseaux.

2/ Vendre. La gestion des relations.

Parmi les exemples que nous avons cité pour illustrer la manière dont les différents dealers procèdent vis-à-vis de leur clientèle, celui du "Supermarché", est très particulier : il s'agit de la mise en vente d'un cannabis à taux important de principe actif (même si on peut y trouver parfois d'autres produits que le cannabis), de manière stable, sans variation importante de qualité, ce qui crée un quasi-monopole⁶³ instauré sur un territoire précis et organisé localement. Les dealers vont eux-même se réapprovisionner, ce qui fait qu'ils ont la possibilité de travailler de manière indépendante les uns des autres. Certainement, il serait intéressant de détailler plus avant l'organisation de ce type de commerce, mais il semble s'agir ici d'un cas très particulier en ce qui concerne l'intensité de la vente, son hyper-localisation et l'indépendance relative des vendeurs. Il semble exister d'autres exemples de ce type de vente, si l'on en croit quelques informations parues dans la presse, mais on se gardera ici d'étendre ce modèle en l'absence de données fiables⁶⁴. Si ce cas permettait de bien expliquer le développement de la logique du gain, il n'est cependant pas généralisable en l'état actuel de nos données.

Le dealer, quel qu'il soit, doit toujours gérer des réseaux de connaissance

⁶³Nous disons quasi-monopole parce qu'il est virtuellement possible à d'autres dealers d'accéder à un même produit et de le mettre en vente.

⁶⁴Ainsi, le Parisien du 22 Octobre 1996, édition de Seine-Saint-Denis, rapporte les faits suivants sous le titre "La famille tenait un supermarché". "Cinq membres d'une même famille, habitant Grigny (Essonne), ont été mis en examen et écroués hier pour trafic de drogue. Le père (...), sa femme (...) et leurs trois fils (...) avaient mis en place un supermarché de la drogue dans le quartier de la Grande-Borne. Les consommateurs pouvaient s'approvisionner en suivant un parcours fléché dans les caves de certains immeubles. Les "clients" parvenaient alors jusqu'au lieu de distribution, équipé d'un réfrigérateur et de balances". Suivent les chiffres des saisies de résine et d'argent. Ce cas ne semble pas être réellement similaire au nôtre, même si il y a une indéniable ressemblance.

qui interviennent à plusieurs titres dans la bonne tenue de son commerce. En premier lieu, il lui faut disposer d'un ou de plusieurs contacts pour se procurer la marchandise dont il a besoin. Il lui faut aussi garder de bonnes relations avec ses contacts. Il faut qu'il puisse disposer de cannabis d'une bonne qualité, que ce soit pour attirer une plus grande clientèle ou pour augmenter sa marge de bénéfice en débitant le produit en barrettes plus fines. Si le cannabis dont il dispose est de trop médiocre qualité, il va devoir s'en débarrasser, c'est-à-dire soit, s'il peut se le permettre, négocier la reprise de celui-ci par le grossiste ou semi-grossiste, soit arrêter de vendre le produit incriminé. S'il continue à le vendre, il perdra une partie de sa clientèle, jusqu'à ce qu'il dispose à nouveau d'un produit correct. Bien sûr, tous les dealers n'ont pas à fidéliser leur clientèle : certains n'ont affaire qu'à une clientèle de passage⁶⁵. Mais même dans ce cas, il faut bien que les clients connaissent le point de vente et diffusent d'une manière ou d'une autre l'information. Pour cela, il faut une qualité au minimum correcte.

Le dealer de quartier doit pouvoir se ravitailler rapidement afin de ne pas se retrouver en rupture de stock. Un des services du dealer de proximité est d'éviter à ses clients de se déplacer. Mais pour cela, il faut qu'il puisse répondre aux demandes. A l'époque où Ali s'était absenté, Kader, qui avait plus ou moins repris sa place, n'a pas toujours pu satisfaire sa clientèle.*On recroise Kader et on lui demande s'il a quelque chose. Kader explique qu'il est passé pour en chercher mais que le gars qu'il devait voir n'est pas venu au rendez-vous, qu'il aura peut-être quelque chose plus tard dans la soirée, mais pas avant vingt-deux heures trente et que ce n'est pas sûr.* (19/04/96, St. Exupéry)

Le vendeur doit pouvoir disposer de suffisamment de réseaux et de contacts pour pouvoir compenser rapidement la déficience de l'un d'eux. Encore ne s'agit-il là que des rapports entre le dealer et ses fournisseurs, qui, aussi importants qu'ils soient, ne sont pas au centre de notre sujet. Par contre, le dealer doit absolument pouvoir gérer des relations quand il est nécessaire qu'il prolonge son réseau de vente pour écouler plus rapidement sa marchandise.

Le vendeur n'a, en général, que l'embarras du choix pour trouver des revendeurs : sur les cités de banlieue, la proportion de jeunes inactifs, ou cherchant simplement des revenus complémentaires, est très importante.

⁶⁵ Ces cas restent cependant marginaux dans les cités de banlieue où la plupart du temps, les dealers et les clients se connaissent plus ou moins.

N'importe quel jeune est susceptible d'être intéressé par cette activité, comme l'explique bien Grégory, un jeune de vingt-et-un ans, qui, lui, a décidé d'arrêter ces "petits boulots" de proximité: "*Le problème, ici, c'est quand même le shit, tu vois, les mecs, ils te refilent un paquet de shit et toi, tu le revends, bon, le mec, il va mettre quoi, deux, non, trois semaines à le vendre, son truc. Pendant ce temps là, il aura fumé dessus, il se sera payé un coup ou deux avec des copains, il aura acheté des conneries, et puis, à la fin, il lui reste rien, alors, c'est pas bon. C'est trop facile. Mais, d'un autre côté, les mecs n'ont rien d'autre à faire, alors, ils se laissent facilement tenter.*" (16/01/94, Autres Cités)

Il est cependant important pour le dealer de sélectionner avec soin les personnes à qui il va confier la tâche de revendre une partie de son produit. Le court extrait de carnet de bord qui suit explicite bien les raisons de ce soin.

Nous sommes avec Hocine à qui nous venons de demander une barrette. On se dirige vers le hall avec lui. A ce moment, un gars le rejoint, lui tend quelques billets de cent francs qu'Hocine empoche rapidement après les avoir compté. Hocine dit : "C'est tout?"

"C'est mon frère qui me les a laissé pour toi hier, je l'ai pas vu aujourd'hui... Il m'a dit de te donner ça, je te le donne... J'y peux rien..."

"C'est tout ce qu'il a fait ? Qu'est-ce qu'il fout ? il va falloir que je discute avec lui..."

L'autre gars proteste de sa bonne foi et répète qu'il n'a pas vu son frère aujourd'hui... (12/04/96, Saint Exupéry)

La plupart du temps, c'est en effet le dealer qui avance le cannabis au revendeur, lui disant combien il veut en tirer, à charge au revendeur de se débrouiller ensuite. Il est donc nécessaire que le revendeur soit quelqu'un en qui il puisse avoir confiance. Si le dealer a lui-même acquis son produit à crédit, il est important qu'il puisse tenir les délais de remboursement pour maintenir ses réseaux. Le choix de la personne à qui on va donner du cannabis pour le revendre est donc crucial. Deux critères vont être déterminants dans le choix du dealer : la réputation du revendeur et donc le capital de confiance qu'il peut lui accorder, les réseaux de connaissance dont peut disposer celui-ci. N'importe quel jeune, pourvu qu'il dispose d'une bonne réputation et de solides réseaux de connaissances peut donc être amené à revendre.

Nadir et Bilal ont tous les deux dix-huit ans. Amis de longue date, ils ont l'habitude de faire leurs affaires ensemble. Bilal, notamment, dispose

d'une bonne réputation sur la cité. C'est donc tout naturellement qu'il en est venu à revendre à l'occasion pour Hocine aussi bien que pour d'autres dealers. A l'époque où nous sommes arrivés sur la cité, il n'avait pas commencé cette activité. On peut dater ses débuts du mois de janvier 1996. Il travaille d'abord de concert avec son copain Nadir, puis, à l'occasion, travaille seul, souvent pour Hocine, qui est, avec son frère Ali, le dealer "régulier" de la cité, mais parfois aussi pour d'autres, comme Jeff⁶⁶. Le fait qu'il travaille, selon les occasions pour des dealers différents ne lui pose aucun problème : ceux-ci reconnaissent son sérieux et ne peuvent pas lui reprocher de travailler pour quelqu'un d'autre alors même qu'ils ne peuvent lui fournir une activité constante. Il ne revend pas tout le temps, mais on peut voir une nette augmentation de ses occasions de revente au cours de l'année 1996. Au contraire de Nadir, Bilal ne consomme pas de cannabis. Pour lui, le shit ne représente qu'une source de revenus.

Mais cette situation n'est en rien particulière : il n'y a tout simplement pas de rapport de cause à effet entre la consommation et le passage à un statut d'usager-revendeur. On peut trouver des situations extrêmement différentes selon les parcours des personnes et rien ne permet d'attribuer à la relation entre le consommateur et le produit un rôle clé dans l'extension du réseau de vente dans les cités de banlieue.

"Tu te souviens quand tu as commencé à fumer?"

"Ouais, j'avais 17 ans, je crois, mais si tu veux, j'ai pas commencé par fumer, en fait, je vendais avant..."

"Il s'est passé combien de temps entre le moment où tu as commencé à vendre et celui où tu as commencé à fumer?"

"Je sais pas, environ trois, quatre mois... Oh ouais, pas plus... Tout de suite après, j'ai commencé à fumer..." (23/H/Célib./ Ss trav.)

Si effectivement la proximité au produit peut inciter à la consommation, rien ne permet de conclure d'une manière ou d'une autre à un enchaînement systématique : Bilal revend depuis maintenant plus d'un an, de manière discontinue, il est vrai, mais ne fume toujours pas. Son cas est loin d'être unique et on voit ainsi beaucoup de jeunes qui vendent ou revendent alors même qu'ils ne consomment pas.

Or une des explications les plus courantes de l'extension du système de distribution des drogues considère que le consommateur, totalement

⁶⁶ qui, lui-même, ne fume pas.

assujetti à son revendeur, doit subir toutes les augmentations, de telle sorte qu'il est obligé, à un moment ou un autre, de devenir revendeur pour financer sa propre consommation. Le vendeur, lui, est en position de monopole, de par le fait que le cannabis est un produit illégal, ce qui justifie sa rareté et son prix. Cette même illégalité ne permet pas au consommateur, d'abord, de disposer d'informations sur la qualité et les prix, ensuite, de trouver un autre vendeur⁶⁷. Le défaut de cette analyse est de proposer un même schéma théorique pour des drogues différentes, cannabis, héroïne et crack et des milieux sociaux différents. En ce qui concerne le cannabis en banlieue, on voit bien que cette hypothèse ne fonctionne pas. En premier lieu, les consommations sont très différentes entre le fumeur qui ne consomme que deux à trois joints par jour et celui qui doit se procurer un "douze" pour ses besoins journaliers. Si les fréquences d'usage et donc les pratiques d'achat et de vente ne sont pas les mêmes, alors l'assujettissement du consommateur et donc l'élasticité de la demande ne peut être généralisée. C'est d'ailleurs l'interprétation que propose M. H.. Moore⁶⁸ en distinguant l'élasticité de la demande en héroïne selon qu'il s'agit de nouveaux consommateurs ou de toxicomanes expérimentés. Mais aussi, l'intensité de la vente et de la revente en ce qui concerne nos terrains rend très improbable l'installation d'un monopole par un seul et même vendeur. Le trafic de cannabis est, en fait, la somme d'une multitude de trafics⁶⁹, ce qui aboutit, à l'échelon local, à une importante présence de multiples points de vente.

Or, ce passage de la consommation au deal reste un problème fondamental dans l'étude de l'économie illégale. Parfois on postule que la répression "dynamise" l'économie de la drogue, en forçant les usagers à devenir vendeurs⁷⁰, parfois, au contraire, qu'elle peut parvenir à neutraliser le trafic en dissuadant les consommateurs. *"Les consommateurs sont-ils découragés par le niveau des prix ou développent-ils, au contraire, une activité criminelle destinée à contrecarrer les effets de la hausse?"* demande Pierre Kopp⁷¹. Cette question est intéressante ; elle met bien en

⁶⁷ Charles-Henri de Choiseul Praslin, *La drogue, une économie dynamisée par la répression*, Presses du CNRS, Paris, 1991.

⁶⁸ M.H. Moore, *The economics of Heroin distribution, Police Concerning Drug Abuse in New-York State*, vol 3, New-York, 1967 et "Policies to achieve Discrimination on the effective Price of Heroin", *American Economic review*, 63 (2), 1973, pp 270-277, cités par Pierre Kopp, "Quelques éléments en économie de la drogue", *La demande sociale de drogues*, Albert OGREN et Patrick MIGNON (dir.), La Documentation Française, Paris, 1994, p. 32.

⁶⁹ Observatoire géopolitique des drogues, *Géopolitique des drogues*, 1995, Paris, La Découverte.

⁷⁰ C'est la théorie développée notamment par Charles-Henri de Choiseul Praslin, 1991, op. cit.

⁷¹ Pierre Kopp, op. cit., 1994. p. 32.

avant l'idée de la correspondance entre revenus et dépenses. Elle nous incite à replacer l'analyse économique à un niveau plus général, celui des ressources légales disponibles dans les cités de banlieue. Rien n'empêcherait effectivement un consommateur de cannabis d'équilibrer ses dépenses en augmentant ses revenus légaux ou en diminuant d'autres postes de dépense dans son budget : le coût du cannabis n'atteint pas les proportions du coût de l'héroïne.

Le problème, dans ces lieux précis qui concentrent des populations précarisées et ayant un accès faible aux revenus du travail légal, n'est pas celui de l'élasticité de la demande, mais bien des recours possibles pour se procurer de l'argent. L'entrée dans le deal n'est pas seulement due à la nécessité pour un consommateur de financer sa consommation, mais, plus simplement, à l'obligation, pour n'importe quel jeune de banlieue en situation de retrait par rapport au marché du travail, de trouver des revenus monétaires. Que ces jeunes consomment du cannabis et qu'ils bénéficient d'une bonne connaissance du marché peut certes faciliter l'approche de cette activité, mais il n'est en aucun cas obligatoire d'être consommateur pour devenir revendeur. C'est pourquoi on trouvera aussi des jeunes revendeurs qui ne fument pas ou peu. Par ailleurs, les revenus du deal peuvent être extrêmement différents : entre un point de vente disposant d'une qualité optimale et d'une clientèle nombreuse comme le "supermarché" et un deal de proximité comme celui d'Ali, on peut observer de fortes fluctuations. Un dealer du supermarché peut se faire jusqu'à 10 000 francs⁷² par soir. Mais ces recettes sont soumises à de fortes fluctuations, d'abord parce qu'il y a une forte concurrence dans cette cité, ensuite parce qu'une telle recette ne se renouvelle pas tous les jours. Si le vendeur arrivait à tenir cette moyenne, ce dont il est permis de douter pour des raisons de concurrence dans la cité et de contrôle policier, il ferait un gain net de 158 000 francs⁷³. Mais les risques sont

⁷²Evaluation faite à partir d'une observation de terrain : *Ce soir, nous sommes passé trop tard, il était environ 20 heures 30 quand Madjid est rentré dans la cité : "le gars à qui je prends maintenant m'a dit que c'était dommage, qu'il m'avait déjà dit de venir vers 7 heures, que là, il avait du super shit, mais que maintenant, il ne lui restait plus rien. En une heure, il a écoulé 100 barrettes. Les dealers, ils ne se mettent plus à l'entrée en ce moment, ils sont à l'intérieur, mais c'était plein de clients, il y avait du monde..."* (14/05/96 Supermarché) . Bien sûr, il faudrait davantage d'observations pour pouvoir obtenir des évaluations réellement fiables.

⁷³En admettant qu'il vende 20 jours par mois (on compte un jour sans travail et un jour en réapprovisionnement par semaine, alors que dans la vente de proximité, le dealer fera 24 jours de vente par mois) , il fait une recette mensuelle de 200 000 frs en vendant 3 kilos de cannabis (les barrettes vendues font en moyenne 1 gramme 5). En admettant qu'il ait acheté trois kilos à 14 000 frs, il fait un gain net de 158 000 frs. On notera cependant, que, ce faisant, le dealer prend un risque considérable : un tel volume de transactions finit par attirer l'attention policière et soit la clientèle quitte le dealer pour éviter les risques, soit celui-ci se fait arrêter.

aussi beaucoup plus importants et les dealers du Supermarché, bien trop repérables, se font souvent arrêter. En fait, les bénéfices sont bien plus faibles : une soirée moyenne à Saint-Exupéry rapporte entre 500 et 900 francs à un vendeur⁷⁴, soit une moyenne mensuelle nette variant entre 5740 francs et 12 240 francs. Mais il s'agit là d'une évaluation très schématique⁷⁵.

Un vendeur de proximité gagne rarement plus de 5000 francs par mois et ses bénéfices sont souvent très aléatoires. Pour un revendeur, travaillant de manière discontinue, à qui l'on donne à écouler 50 grammes, il gagnera entre 500 et 1500 francs selon le poids de ses barrettes et le prix consenti par le vendeur. D'autres facteurs jouent sur la marge bénéficiaire des dealers : les fortes fluctuations du pouvoir d'achat des consommateurs, les qualités disponibles sur le marché et la concurrence entre les points de vente, la répression policière⁷⁶ et la plus ou moins grande continuité de vente du dealer. On voit bien que la disparité des bénéfices selon les points de vente et les époques est extrêmement forte. Le cas du "Supermarché" est réellement exceptionnel : pour la plupart des dealers de proximité, la vente et la revente semblent davantage être des économies d'appoint ou de survie⁷⁷.

Pour étendre ses réseaux de vente, quelle que soit l'extension qu'il veut donner à ceux-ci -c'est-à-dire le gain qu'il espère obtenir de son commerce-, le dealer doit avant tout essayer de ne pas solliciter toujours une même clientèle. Si lui seul arrive à satisfaire une clientèle de proximité, il n'aura aucun avantage à faire travailler une personne

⁷⁴ Evaluation faite à partir des observations du carnet de bord : entre le 28/09/95 et le 05/04/96, à St. Exupéry, les revenus variaient pour un vendeur entre 500 et 900 frs par soirée.

⁷⁵ Les barrettes font environ 2,5 grammes sur ce point de vente. Si le dealer vend en moyenne 12,5 grammes par jour, 24 jours par mois (quatre semaines, six jours sur sept), le produit de la vente est de 12 000 frs desquels il faut retirer le coût du produit à l'achat, soit pour un prix moyen de 13 frs au kilo, 3900 francs de marchandise. Le gain de la vente est de 8100 frs. Mais il faut encore enlever le coût de la consommation personnelle du dealer et des "dons" de fidélisation et de dépannage, soit environ 6 grammes par jour pour 30 jours (la consommation est quotidienne alors que le deal ne l'est pas), soit 2340 frs. Le gain réel est de 5760 frs. Pour une moyenne de 22,5 grammes vendus par jour, il serait de 12 240 frs. Cette évaluation est bien sûr peu fiable. Le prix au kilo que nous avons pris ici selon le cours moyen de Novembre 1995 (13 frs le gramme au kilo) peut varier entre 11 frs et 22 frs selon les réseaux. Il faudrait aussi compter le coût des "crédits" accordés aux consommateurs, le temps passé à préparer le produit (acquisition, débit, planque, etc...). Mais, inversement, nous n'avons pas tenu compte des possibilités de coupe du produit qui peuvent augmenter les bénéfices. En fait, quelqu'un comme Ali n'achète pas au kilo et ne peut bénéficier de ces prix. Si on estimait ses revenus réels, ils seraient probablement inférieurs à 5000 frs par mois.

⁷⁶ L'activité policière joue sur le marché au niveau des saisies en faisant monter les prix quand il y a pénurie de produit

⁷⁷ Ce sont aussi les conclusions des équipes de recherche ayant travaillé pour le Conseil National des Villes. *L'économie souterraine de la drogue*, CNV, Juin 1994. Mais ces conclusions s'adaptent davantage au marché du cannabis, au contraire du trafic d'héroïne, qui est beaucoup plus lucratif.

disposant des mêmes réseaux que lui. Pour pouvoir avoir accès à une clientèle différente de la sienne, il lui faut donc faire appel à quelqu'un qu'il connaisse suffisamment pour pouvoir lui faire confiance, mais qui dispose d'une autre réseau que le sien. On trouve ici un modèle proche de celui décrit par Mark S. Granovetter à propos de la recherche d'emploi⁷⁸. Pour optimiser ses débouchés, la personne doit solliciter l'aide de personnes disposant d'autres réseaux qu'elle. "(...) si l'on cherche un emploi, un appartement, ou si l'on veut contacter quelqu'un qu'on ne connaît pas personnellement, les liens faibles doivent être plus efficaces que les liens forts puisqu'ils permettent de sortir du milieu étroit dans lequel on se trouve et d'accéder à des informations ou des contacts qui se situent dans d'autres milieux"⁷⁹. Quand la personne-relais est choisie parmi les proches immédiats du dealer, il y a peu de chances que celle-ci puisse augmenter quantitativement les débouchés. Encore faut-il nuancer notre propos. On peut trouver des dealers disposant de réseaux étendus et d'autres de réseaux très limités. Dans le cas d'Ali, on voit bien que celui-ci se déplace peu, n'a accès qu'à des relations de proximité, ce qui lui rend difficile l'extension du marché. Il est alors tout-à-fait logique qu'il prenne à son service Bilal qui, bien qu'habitant la cité, est plus actif et beaucoup plus jeune qu'Ali, ce qui lui permet d'accéder à d'autres générations et à d'autres personnes.

Le nouveau revendeur bâtit sa clientèle avec ses propres relations. Il propose avant tout ses services à des personnes dont il sait qu'elles consomment du cannabis. L'organisation du système de distribution des drogues se superpose à des réseaux de sociabilité pré-existants, comme le notent justement Patricia Bouhnik et Michel Joubert⁸⁰. On ne peut alors dire, dans ce cas, que le marché s'étend par prosélytisme : il n'y a pas, à proprement parler d'incitation ou de conversion des non-fumeurs. L'entraînement en milieu scolaire pourrait être une exception s'il n'était davantage la conséquence des expériences communes d'une classe d'âge plutôt que celle d'un prosélytisme réel. Cependant, l'extension du réseau peut transiter par des relais particuliers. Ils ont tous en commun de donner accès à de nouvelles zones et de transiter par des personnes en qui le dealer peut avoir confiance ou sur lesquelles il peut avoir prise.

⁷⁸Mark S. Granovetter "The strength of weak ties", *American Journal of Sociology*, vol 78, N°6, 1978 et *Getting a job, a study of contacts and careers*, Cambridge, London, Harvard University Press, 1974.

⁷⁹ Alain Degenne et Michel Forsé, *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, Paris, 1994, p. 130.

⁸⁰Patricia Bouhnik et Michel Joubert, "Economie des pratiques toxicomiques et lien social" p. 26, *Dépendances*, vol. 4, n°3, 1992.

Le premier type de relais est familial ou amical. Il donne accès essentiellement à des zones géographiques différentes. C'est parce qu'on a un cousin, un neveu, un ami habitant une autre cité qu'on va le charger d'écouler une partie de la marchandise. *"En ce moment, au Double-Zéro, c'est le même que celui qu'on a à St. Exupéry, alors, il faut mieux le prendre à St. Exupéry parce qu'on les connaît mieux. Mais c'est souvent comme ça, tu te souviens Balthazar, le dealer des Erables, bon, lui, il a un cousin aux Manchettes, c'est pour ça qu'il en a souvent, parce que lui et son cousin, ils peuvent partager le shit... Souvent, c'est le même, tu vas trouver le même shit aux Manchettes qu'ici."* (12/04/95, Double-Zéro)

Un autre type de relais est le travailleur, bien inséré dans une profession stable, consommant et connaissant dans son entourage professionnel, soit immédiat, soit plus large, des personnes consommant du cannabis. Il s'agit là d'un relais intéressant, qui touche une clientèle inexplorée et habituellement peu accessible. Dans ce type de relais, le revendeur, qui, à priori, ne cherche pas des revenus supplémentaires, sera intéressé par le seul fait de diminuer le coût de sa consommation. Ce type de relais peut par ailleurs s'autonomiser, le revendeur achetant lui-même la marchandise qu'il distribue ensuite. Le meilleur exemple que nous puissions en donner est une proposition qui nous a été faite sur un terrain précédent, après une présence de plusieurs mois.

A un moment où Joseph est parti vers le haut du bâtiment, Akli me demande où j'habite.

"le dix-huitième."

Comme il me regarde d'un air interrogatif, j'ajoute, "Barbès..."

"Ah, alors, tu dois connaître des fumeurs, ce n'est pas ce qui manque là-bas, c'est le coin..."

"J'en connais quelques uns..."

"Tu connais pas des grossistes ?"

Je fais signe que non... Akli me dit, l'air de rien... "Hé, Sylvain , si tu as des copains qui veulent quelque chose, tu vois ? tu les amènes avec toi, on fera affaire, et puis, je t'arrangerais ça..."

"Ca peut se faire", je dis sans trop me mouiller...

Il insiste : "Non, je veux dire, par exemple, un de tes potes, il veut un cinquante , moi, je le sers et je te refile un douze pour toi, comme ça, tu as gratos..." J

e fais signe que j'ai compris... Heureusement Joseph revient et on change de discussion. (23/02/94, Autres cités)

Ce type d'extension du réseau permet d'atteindre des personnes que le dealer ne pourrait jamais toucher. Quand on peut disposer de ce type de relais dans les cités même, le dealer peut aussi s'en servir pour entreposer le matériel de coupe et le produit que personne n'aura l'idée d'aller chercher chez quelqu'un dont l'insertion sociale et professionnelle garantit l'intégrité. Ces cas ne sont pas très répandus mais sont, justement, assez recherchés et on en trouve quand même un certain nombre.

Enfin, un dernier relais, le plus important peut-être en ce qui concerne l'initiation au cannabis, sa diffusion et, par conséquent, l'extension du marché, est celui qui touche les jeunes générations sur les quartiers et se transmet par les sociabilités en milieu scolaire. Beaucoup des personnes que nous avons rencontré ont commencé à fumer avec des copains de classe alors qu'ils étaient encore scolarisés.

Le fait que les plus jeunes voient fumer leurs aînés joue sûrement sur la familiarisation avec le produit et sur l'envie d'essayer. Pour les plus débrouillards, il y a là une opportunité à saisir. Ainsi, Redouan, qui a maintenant vingt-et-un ans, nous a raconté comment il avait débuté dans la vente, simplement parce que lui avait de quoi fumer, et que les autres adolescents, le voyant, lui en demandait. Il insiste bien sur le fait qu'au début, ce sont les autres qui venaient le trouver pour lui demander, que ce n'est qu'après qu'il a eu l'idée de proposer ses services... Mais il s'est rapidement saisi de l'occasion, les faisant fumer, puis venant ensuite leur réclamer de l'argent. Le fait pour un vendeur de disposer de ce type de relais peut permettre d'accéder à des débouchés intéressants et certains dealers utilisent ainsi des jeunes en milieu scolaire comme revendeurs.

L'extension du marché dépend donc des facilités du dealer à trouver des personnes-relais pour pouvoir promouvoir son produit. Ici encore, la gestion des relations reste nécessaire. Or, certains dealers de proximité ne disposent pas ou peu de connaissances extérieures. Le seul moyen de pouvoir augmenter les probabilités de vente est alors de disposer de personnes-relais, de "ponts" autorisant un accès à une autre clientèle. Cependant, cette démarche est toujours risquée, puisque pour construire ces passerelles, le dealer est obligé de recourir à des personnes qu'il connaît moins bien, sur lesquelles il a moins de pouvoir. Il court alors le risque de voir ces segments de revente s'autonomiser. Là encore, c'est la gestion des logiques de gain et de proximité dans les relations vendeur-revendeur qui apparaît déterminante dans l'extension du marché.

3/ Acheter. Les réseaux de connaissance

On peut trouver plusieurs types de clientèles dans un point de vente :

- d'abord, les habitants de la cité même et de celles qui l'environnent
- ensuite, des personnes d'autres cités, qui viennent là parce qu'ils savent que le shit est bon en ce moment⁸¹ : bien que compétents et capables d'évaluer le rapport quantité/qualité, ils disposent de peu de moyens de négocier. Ils ne connaissent qu'une ou deux personnes sur place, mais ne peuvent se prévaloir de la même proximité⁸² que les proches clients
- enfin, des acheteurs complètement extérieurs aux cités viennent aussi se fournir ici. Ces derniers, qu'on surnomme les "cliclis", sont en position défavorable face aux dealers qui vont essayer de tirer le maximum de profit de la transaction.

Des clients commencent à arriver. D'abord un jeune d'origine maghrébine et un français. Ils vont voir directement Hocine avant de passer dans le couloir pour négocier avec Ali. Le français conteste ce que dit Ali. La conversation est animée. Visiblement, il y a litige sur une question de tarif. Pendant ce temps, Hocine discute avec l'autre jeune. Arrive un autre gars qui passe souvent, qui salue à la ronde et va voir ce qui se passe en attendant d'être servi. Un autre type rentre, dit bonjour rapidement, sans serrer les mains, et s'installe dans un coin en attendant qu'Ali ait fini. Il allume une cigarette, et reste là, silencieux. C'est un français, grand et blond, qui a un look d'étudiant et qui visiblement n'est pas très à l'aise. (28/09/95, Saint Exupéry)

En fait, on ne peut distinguer réellement le point de vente de la vie de la cité. Le soir, dans les halls et les cages d'escalier, on fume un joint en discutant. Des groupes se forment, des gens passent ; il y a une circulation constante. Les clients passent, connus ou non. A un moment, un gars relève la tête, il a remarqué le goût d'un cannabis ou son odeur : "Il sent bon, ton shit, c'est à toi ? Tu peux m'en avoir?" Les consommateurs éclairés peuvent souvent reconnaître à l'odeur et au goût la qualité d'un produit. *Hakim tire quelques taffes sur un joint qu'on vient de lui passer. Il demande aussitôt : "Il est à qui celui-là ?"*

⁸¹L'écoulement du produit, selon sa qualité, les ressources et la clientèle du dealer, prend entre 5 et 15 jours environ (avec parfois des temps bien moindres : certains produits s'écoulent en deux à trois jours). La qualité du produit varie suivant les arrivages. Un dealer n'a donc pas des produits de qualité stable.

⁸²Le terme de proximité désigne ici à la fois la communauté d'expérience qui lie les personnes d'une même cité, la connaissance et la reconnaissance des réputations, l'échange de services dans la vie quotidienne qui permet de faire valoir des droits à être "bien servi".

"C'est à Djamel" réponds le gars qui lui a passé.

"Il sent bon son shit, en tout cas.... Il l'a eu où ?"

"Je sais pas, je sais juste qu'il a ça en ce moment..." (7/02/96, Saint Exupéry)

C'est à partir de ces échanges verbaux que les informations vont circuler : il faut alors être dans le "move"⁸³, le mouvement qui agite les groupes en bas des barres et où se produit un échange d'informations et de rumeurs, pour pouvoir disposer de bons tuyaux ou pour avoir un "plan" de rechange... Mais les informations ne s'obtiennent pas toujours facilement.

"Tout le monde tourne à l'afghan, en ce moment" remarque Hachimi.

"T'as autre chose à nous proposer ? rétorque Abdallah, "de l'herbe, du marocain ?"

"J'ai un bon petit maroco, ouais, je connais quelqu'un...."

"Ouais, ça va, je le connais ton plan, ça m'intéresse pas...."

"Il est bon, je te dis..."

"C'est le Supermarché ?"

"Non, je te dis, c'est à X... Il est bien, il y a pas de problèmes..."

"Tu le connais bien, ton mec ?"

"Ouais, bien sûr..."

"Tu l'as connu comment ?"

"Oh, c'est quoi, t'es flic ou quoi ?"

"Non, je te demande, c'est tout..."

"Je te dis que je le connais, je le connais bien, c'est un type que je connais depuis longtemps, c'est tout..." (15/07/96 Saint Exupéry)

Les gars sont parfois réticents à donner des informations très précises, ne serait-ce que parce qu'ils espèrent tirer parti de leur rôle d'intermédiaire. De même, les consommateurs essaient d'avoir le maximum d'informations afin d'évaluer l'intérêt d'un "plan" éventuel.

Parfois, ils vont faire un tour sur d'autres cités, pour voir ce qui se passe, discuter, s'informer. Ces échanges se font en fonction des réputations des personnes. On donnera difficilement des informations à une "balance" ou simplement à une personne que l'on apprécie peu. Le consommateur est donc à même de disposer, pourvu qu'il soit reconnu comme étant quelqu'un de "correct", d'informations lui permettant de choisir ses points de vente. Certains consommateurs n'hésitent pas à se déplacer assez loin pour aller acheter là où ils sont sûrs de trouver du bon "shit" ou pour en

⁸³Le sens que les jeunes accordent à ce mot est sensiblement différent de celui qu'on lui donne dans d'autres milieux sociaux.

trouver quand il y a pénurie.

Arrive un cousin éloigné d'Omar, qui habite Paris : il nous demande s'il y a du shit ici, si on peut le dépanner... "Je suis salement dans la misère..."

"Non, nous, on n'a rien, on vend pas, on se débrouille de quoi avoir de quoi fumer, mais c'est tout, mais si tu veux, tu peux fumer avec nous...."

Deux joints circulent et je lui fais passer le mien..

"Tu devrais demander à Mohammed, c'est plus son secteur que le nôtre..."

Un des gars s'écarte et appelle Mohammed. Il arrive. Le cousin lui demande, mais Mohammed n'a rien. "J'ai déjà eu du mal à en avoir, pour trouver quelque chose de bon, en ce moment, c'est la pénurie... Je peux te dépanner d'un pétard ou deux, mais c'est tout..."

Le cousin se renseigne : "Mais il y a moyen d'en avoir, là où tu en as eu?"

"Non, le type, il en avait plus, c'est moi qui ai eu le dernier et regarde, j'ai pas eu grand-chose, c'est des lamelles, tu sais... " (Il nous montre sur sa main la taille de ce qu'il a obtenu pour 300 francs. Le bout devait faire environ 4 cm sur 1,5 cm.) (26/04/96, Cité d'Ys)

L'axe relationnel est donc aussi important pour le consommateur que pour le vendeur de proximité. Le fait de connaître du monde permet de pouvoir disposer de précieuses informations en cas de pénurie.

Tayeb demande s'il y a quelque chose dans la cité, mais aujourd'hui il n'y a rien, personne ne vend. Tayeb demande si, des fois, il n'y aurait pas moyen d'avoir quelque chose aux Erables. Youssef intervient.

"Si, tu demandes "Dime"... Tu vas voir, il a de bonnes petites barrettes...."

"Je le connais pas, moi, ce mec-là, c'est qui ? Il est comment. ?"

(...) On part en voiture avec une légère description du gars. En arrivant vers les Erables, on croise deux mecs qui nous saluent. Les gars s'arrêtent et Tayeb interpelle un des deux gars : "Hé, cousin, ça fait plaisir de te voir..."

Ils discutent un peu et Tayeb demande : "Tu le connais, toi, "Dime" ?"

"Ouais"

"Ben, viens avec nous, moi, je le connais pas, alors, tu me le montres comme ça, c'est plus facile..."

L'autre fait une brève description...

Tayeb insiste : "Non, viens, c'est mieux, si toi tu le connais...".

Son copain dit qu'il nous rejoindra là-bas (on est juste à côté) et le gars grimpe derrière. Dès qu'il est dans la voiture, Tayeb lui refile cent francs

pour qu'il négocie la barrette pour lui. (19/04/96, Saint Exupéry)

On voit bien ici la technique employée pour acheter sur un point de vente où l'on ne connaît pas le dealer. Tayeb profite de cette rencontre pour trouver un intermédiaire. Il insiste bien pour que ce soit le gars qui procède à la transaction : celui-ci, connaissant le dealer, pourra être mieux servi.

Autre exemple du jeu de relations pour le consommateur averti : faire jouer ses connaissances pour qu'un dealer ou un revendeur change d'attitude.

Ce soir, c'est la pénurie et les gars sont inquiets : comment trouver du "bon" shit ? Il n'y a rien. Celui de Saint Exupéry n'est pas bon. Plus personne ne veut aller au Supermarché, les vendeurs y sont trop désagréables. Tayeb pense trouver quelque chose aux Manchettes : "Pourtant, j'aime pas venir pécho ici, les mecs, ils sont méchants, moi, je te le dis..."

Après avoir tourné entre les immeubles, on s'arrête devant un groupe de jeunes, il descend, pose deux ou trois questions, revient et me dit : "on va aller se garer plus loin..." On se gare juste à côté des mecs, il descend. Les gars s'agitent, discutent, un gars arrive, repart... Mais finalement il revient : "Ils n'ont rien de valable".

On repart... "Heureusement qu'on a rencontré des mecs que je connaissais, et encore, c'est des types que je connais comme ça, pas des types que je connais bien, je sais pas si tu vois ce que je veux dire..." On fait le tour d'un des bâtiments, Tayeb regarde à droite et à gauche...

"Ils m'ont dit d'essayer de voir les petits jeunes qui sont dans le coin, il paraît qu'il est bon..."

Un peu plus loin, Tayeb freine et regarde : trois jeunes qui doivent avoir entre dix-huit et vingt ans sont là, adossés le long d'un mur... Il nous demande de l'attendre et va les voir. La transaction se fait rapidement. Tayeb remonte et me tend le shit acheté : quatre bouts, deux petits et deux bouts moyens, il y a en tout environ deux grammes...

"C'est le même?" me demande Tayeb qui redémarre.

"Ouais, ça a l'air"

"Tant mieux, j'avais peur que ce soit des restes... Ça m'énerve, les petits jeunes, ils pourraient au moins respecter les gens, je les connais pas, d'accord, mais bon... Tu vois comment ils te causent" (24/06/96, Manchettes)

Un mois plus tard, nous retrouvons Tayeb et Madjid à la cité. *Tayeb*

propose qu'on s'arrête aux "Manchettes" pour voir s'il y a quelque chose. Il va pécho et nous rejoint, me montrant une belle barrette qui doit bien faire ses deux grammes cinq et probablement plus.

"Je ne t'ai pas raconté, l'autre fois, j'étais avec un copain et on passe devant la cité, je vois qu'il y avait des gars que je connais qui étaient là, parce que je connaissais bien ici, avant, mais, les anciens, on les voit plus trop, ils sont moins souvent là, alors je vais les voir, je discute avec eux, je leur dis bonjour et tout, on discute, ouais, on te voit plus, je leur dis, ouais, moi, ici, tu sais, je suis passé l'autre fois, et je lui explique le truc, le mec, il me dit, qui ça, où ça, attends, viens avec moi, on va régler ça... Moi, au début, je dis non, c'est pas la peine, mais il n'y avait rien à faire, on y va, on retrouve deux des mecs, tu te souviens, il y avait un gros, une masse et un petit avec un autre, là le gars, il les a mis carrément à l'amende, devant moi... Et maintenant, t'as vu, il s'est souvenu de moi."

(09/08/96, Manchettes)

Être dans le "move" permet donc à tout consommateur de disposer des ressources nécessaires pour trouver un plan quand les points de vente habituels n'ont rien à proposer et à disposer d'informations pour trouver une meilleure qualité. Disposer de bonnes relations et avoir des réseaux de connaissance étendus est un atout pour le consommateur : il peut ainsi dépasser certaines relations purement commerciales.

Mais il est un autre intérêt de ces relations : faire des affaires. Le cannabis est le vecteur d'une économie diffuse, agissant à tous les niveaux, y compris les plus petits. Tout consommateur peut ainsi profiter des interactions dans le groupe pour gagner un peu d'argent, un peu de shit. Certains prennent un peu plus que leur consommation pour pouvoir le revendre au détail dans leurs proches réseaux, d'autres acceptent de servir d'intermédiaire...

Un gars cherche quelques tuyaux. Un autre lui propose une bonne adresse: "Tu cherches quelque chose ?"

"J'ai eu un douze avec X, mais faut voir s'il y a un plan intéressant..."

"Tu veux quoi ?"

Le rabattement se fait doucement. Le gars propose d'appeler quelqu'un qu'il connaît, qui a du bon shit en ce moment, et ensuite de venir attendre le lendemain le client à la cité pour l'emmener et le présenter. Il ne donne pas le tuyau exact pour l'instant, ne dit pas exactement où c'est. Le gars en question est relativement fauché en ce moment et il veut probablement tirer un petit bénéfice de la transaction. (21/03/95, Saint Exupéry)

Ces deux personnes sont de simples consommateurs : l'un vend parfois un

peu à des connaissances de travail, l'autre, en servant d'intermédiaire, va gagner un peu de shit en guise de commission. Ce type de service vaut toujours un petit pourcentage, de quoi faire quelques pétards, voire plus si la quantité est importante. Toute démarche a une valeur et la logique de gain participe intimement des relations sociales.

Tayeb est avec un ami à lui, Olivier, qui cherche à acheter de l'herbe. Justement Mustapha en a et il est dans le coin. On l'appelle : "Mustapha, viens voir, viens voir là..."

Tayeb l'entraîne dans l'entrée. On passe à l'intérieur.

"Mustapha, t'as de l'herbe?"

"Ouais, Tu veux quoi?"

"Tout, donne moi, tout ce que tu as..." "

"Bon, j'ai quatre kilos, alors..."

"Ça, ça va faire trop pour nous... Fais nous un beau dix sacs pour mon cousin, un beau, hein ?, parce que j'aurais un peu dessus..."

Mustapha part chercher l'herbe... On discute en attendant, assis tous les quatre sur le rebord de l'entrée. Mustapha revient. Il se met à côté d'Olivier et, alors même qu'il n'y a personne pour regarder, il lui refile le sachet en le cachant avec sa main, Olivier fait de même avec l'argent. (23/06/95, Saint Exupéry) Tayeb n'hésite pas à faire valoir son rôle dès le début, à la fois avec le dealer et avec l'acheteur, avec qui il fumera ensuite.

Ce type de situation se reproduit fréquemment. Toute peine mérite salaire et tout ici est susceptible de servir de monnaie d'échange. Mais la difficile médiation entre le gain et la proximité peut être poussée à d'autres extrêmes, celle où la proximité n'est plus seulement géographique, mais aussi affective. L'exemple qui suit montre comment la logique de gain peut inférer dans certaines situations. José ne deale pas vraiment, il fait un peu de commerce à l'occasion. Entre autres, il a sa propre production d'herbe, qu'il fait pousser avec soin et qu'il prépare lui-même. Un soir, nous sommes avec lui dans l'entrée de sa cité. *Un de ses frères aînés, qui habite à présent ailleurs, passe. On discute un peu. A un moment, profitant que la discussion bat son plein entre les autres participants, Paulo, le frère de José commence à l'entreprendre :*

"A propos, ça pousse?" Paulo voudrait bien avoir un tarif préférentiel, mais José ne se laisse pas faire : "Tu paies d'abord, tu peux, non?"

"Arrête, t'as pas confiance ou quoi?"

"Non, tu crois quoi, tu amènes déjà de quoi payer ce que tu prends, on voit après..."

"Il y en a pour combien là?"

"Cinquante sacs"

"Et tu me l'amènes?"

"Moi, je fais la livraison, ouais..."

"Tu me l'amènes et je te paie?"

"Non, tu crois quoi, tu amènes les thunes, tu crois que ça pousse comme ça ? Faut qu'elle roule la voiture.."

"T'es dur comme mec." (09/07/96, Cité d'Ys)

Mais il ne faudrait pas croire que la logique de gain prend toujours le pas sur les relations sociales. Par exemple, choisir son dealer sur un point de vente où plusieurs personnes vendent dépend des affinités entre les personnes. Ainsi Tayeb refuse de se fournir en ce moment chez Ali, avec qui il s'entend mal et qui vend une mauvaise qualité. Il va alors choisir d'en prendre Bilal et Nadir qui vendent en ce moment⁸⁴. Autre exemple avec Madjid qui nous emmène sur un plan qu'il connaît bien. *Madjid appelle le dealer qu'il connaît bien et à qui il a rendu des services dans le passé. Il l'interpelle, "Ça va pas, Riton., qu'est-ce que tu fais là?"*

"De là, je vois tout ce qui arrive.... "

"Tu peux nous faire un douze?"

"Ouais, bien sûr, je peux, j'en ai encore deux, j'en ai un qui est pas terrible, mais l'autre, il est bien, je vais te donner celui-là..."

Il rentre avec Madjid dans le hall, après nous avoir demandé de faire gaffe : "S'il y a quelqu'un qui arrive, tu donnes un coup de pied dans la porte..."

Le bout qu'il nous ramène fait bien plus de douze grammes, au moins, à vue d'oeil, seize ou dix-sept grammes. Une fois la transaction opérée, sur la route, Madjid dit : "C'est pas génial qu'il file des parts comme ça, je sais bien qu'il me connaît, mais après, ça risque de lui poser des problèmes, c'est pas à lui ce shit, il fait que revendre..." (18/01/96, Autres cités) On voit bien ici, à la fois à travers la quantité remise par Riton et l'inquiétude de Madjid, le poids des relations sociales dans le deal. Toute relation est ainsi susceptible d'inférer sur la logique de gain. C'est aussi le cas, par exemple d'Abdel, père de famille, disposant d'un emploi stable, qui continue à consommer. *"L'autre fois, j'avais un bloc, j'ai un pote qui passe, il me dit, tiens tu peux pas me dépanner, je lui dis, ben, attends qu'est-ce que tu veux ? Un 12. Bon, je lui fais un beau douze, même lui, il me dit, merde, moi, je lui dis, non, moi, je préfère*

⁸⁴ (8/01/96 St. Exupéry)

bien te servir, de toute façon, moi, j'y gagne quand même, pourquoi je le servirais mal ?, ça me revient pas plus cher et puis aussi, c'est une question de principe, c'est un type que tu connais... Bon, un peu plus tard, il revient, il me demande, je lui dis, non, là, moi, j'ai rien, moi, c'est juste comme ça, j'en ai, pas de problème, j'ai pas, j'ai pas....." (H/31/Marié, 2 enfants/ Trav. stable)

Ici, au contraire, c'est la logique de proximité qui domine. Mais Abdel travaille, gagne correctement sa vie et ne cherche pas à faire de bénéfices. La présence de la logique de gain est proportionnelle aux revenus disponibles. La superposition de l'intérêt à des logiques de proximité est d'ailleurs souvent contesté par les fumeurs, mais ils n'ont guère le choix. C'est l'absence de revenus disponibles qui accentue l'appât du gain. On voit donc nettement que les deux logiques qui constituent le rapport vendeur-acheteur se retrouvent dans tous les rapports sociaux qui jouent dans les groupes de consommateurs des cités. Ces logiques arbitrent les différentes relations, s'insèrent complètement dans le vécu quotidien des fumeurs comme des vendeurs. Le trafic de cannabis dans les banlieues et le comportement des consommateurs montrent nettement l'articulation entre la sphère relationnelle et la logique de gain.

De ce fait, la multiplicité des positions dans le circuit de la distribution à l'échelle locale est importante : on peut aussi bien trouver des dealers professionnalisés, fonctionnant uniquement dans une logique marchande, des dealers de proximité vendant de manière assez continue, des vendeurs et des revendeurs ne travaillant qu'à l'occasion, des usagers qui vont faire des achats groupés et se partager le produit, des personnes qui servent à l'occasion d'intermédiaire, de simples consommateurs qui vont "dépanner" à l'occasion un ami. Du supermarché aux plans de proximité, une myriade de positions existe, variant non seulement en fonction du comportement des dealers, mais aussi en fonction des relations antérieures entre vendeurs et acheteurs, les réputations de chacun, la fréquence d'achat et l'attitude des deux parties.

On pourrait imaginer, pour expliquer les fonctionnements des différents points de vente, de construire un graphique dont les deux axes représenteraient l'un les relations sociales, l'autre la logique de gain. Sur ce graphique, les différents points de vente se situeraient alors dans un nuage de dispersion, en fonction de l'arbitrage entre ces deux variables. Le "supermarché" se situerait à l'extrême de l'axe "gain" et on pourrait trouver, à l'extrême de l'axe "relations sociales" les simples transactions

de dépannage comme celle que peut faire un consommateur ayant un peu de shit d'avance pour dépanner un ami. Les plans de proximité et les dealers à horaires réguliers se répartiraient entre les axes. Pour ces plans, toute évaluation est réellement impossible puisque le dealer n'a pas une attitude égale vis-à-vis de ses clients. Celle-ci varie à chaque interaction, dans le temps, en fonction de l'histoire de la relation liant les deux personnes aussi bien sur le plan affectif que sur le plan commercial, et en fonction de la transaction elle-même, selon la quantité achetée et le cadre général de l'interaction (contexte relationnel dans la cité, plus ou moins grande méfiance à l'égard d'éléments extérieurs, etc...) à un moment donné...

Toutes ces positions (vendeur, revendeur, intermédiaire, "dépanneur"...) peuvent se cumuler dans le parcours d'une personne selon l'évolution de sa situation. On voit bien par exemple à travers la trajectoire de Bilal ou de Kader comment on passe au deal quand une opportunité se présente. La même chose vaut pour le simple consommateur qui va servir d'intermédiaire ou dépanner un ami. Ce qu'on voit à travers la multiplicité de ces cas et en l'absence de rapport systématique entre la consommation et la revente, c'est l'utilisation du cannabis comme une source de revenus, temporaire ou plus continue. Le cannabis, au niveau du petit commerce de cité, semble participer essentiellement d'une économie d'appoint, utilisé de manière discontinue en fonction des besoins. Toute personne, consommant ou non, peut être amenée à se servir de ses réseaux pour obtenir un gain, aussi faible soit-il. Les revenus que l'on peut ainsi obtenir -à l'échelle de la redistribution locale- sont relativement limités et restent très précaires, soumis à la concurrence et à l'arbitrage relationnel.

L'économie du cannabis pénètre tous les niveaux de la sociabilité quotidienne. Les rapports sociaux se retrouvent alors aussi bien arbitrés par une logique de gain que par des rapports affectifs. C'est aussi que ces générations d'habitants des cités de banlieue ont non seulement un accès restreint au monde du travail, mais aussi disposent peu de ces "liens faibles" dont parle Mark S. Granovetter. Ils sont alors obligés d'investir en premier lieu les relations disponibles, celles de proximité. Aussi, la plupart des marchés restent locaux, axés sur la proximité, les relais disponibles étant peu nombreux dans un milieu caractérisé, d'une part, par des liens forts entre les personnes résidentiellement et socialement

proches et, d'autre part, par l'absence de relations avec des personnes éloignées géographiquement et socialement. Les relais privilégiés sont davantage familiaux ou scolaires, ils assurent une plus grande fiabilité des relations. C'est pourquoi, quand bien même la logique du gain est toujours plus présente, la gestion des relations et la logique de proximité restent intrinsèquement liées à la vente de cannabis. Nous sommes loin des ventes de rue "à la sauvette" comme on pouvait en trouver à Paris, rue de l'Ouest ou à Saint-Michel dans les années 1980. Ici, tout est affaire de connaissance.

Certainement, la similarité des situations financières et sociales des populations des cités a une influence importante. De fait, peu de personnes des couches moyennes ou supérieures habitent ces immeubles et si elles y habitent, elles n'ont quasiment aucun rapport avec les jeunes. Aussi, la diversité des personnes en présence sur le marché local est-elle réduite et l'économie du cannabis ne peut que se baser d'abord sur les liens de la proximité et du vécu commun. Ceci n'exclut pas que certains puissent constituer des réseaux importants, mais décrit bien la tendance de ce marché à rester ancré dans des réseaux limités d'interconnaissance, sur des territoires locaux, avec une extension faible.

Cependant, comme nous l'avions écrit en introduction de cette partie, l'économie du cannabis s'insère totalement dans l'économie informelle des cités de banlieue. Les logiques que nous trouvons à l'oeuvre dans le trafic de cannabis sont tout aussi présentes dans d'autres transactions que nous avons pu observer. Ce qui semble déterminant ici, c'est la faiblesse des revenus monétaires et le déficit de ces "liens faibles" que décrit M. Granovetter, qui permettraient à ces marchés de s'étendre. Aussi, les marchés restent locaux et les rapports marchands imprègnent alors totalement la sphère relationnelle. On est toujours en train d'échanger des services, des biens, de calculer des contreparties, des compensations, et, dans le même temps, on évalue la logique marchande à l'aune de la qualité de la relation sociale.

On pourrait donc répondre -pour ce qui est du marché du cannabis dans les cités de banlieue- à la question que nous avions posé au début de cette partie sur l'articulation entre le trafic et les relations sociales, que ce n'est pas dans les circuits de vente et de consommation que les "jeunes désinsérés" construisent leurs univers relationnels, mais que c'est dans l'univers relationnel des jeunes en mal d'emploi et de revenus que se construisent les circuits de vente et de revente. Le marché local du

cannabis, mais, plus simplement, l'économie souterraine supplée d'une certaine manière au déficit de ressources monétaires. Elle s'appuie sur les relations déjà existantes qui, souvent, sous l'effet de la logique de gain, se dégradent et créent des tensions entre les jeunes et moins jeunes, entre cités, entre familles. C'est cette dégradation des relations causées par la superposition des logiques d'intérêt et de proximité que décrit ce slogan, inscrit sur un des murs de Saint-Exupéry "Avant, tous des frères ; maintenant, tous des balances".

IV Relations au produit et conduites d'excès

1/ La qualité et les effets du cannabis

Un des arbitrages que nous avons pris en considération pour étudier le marché de la vente est la qualité du cannabis. Nous avons vu son importance dans le développement de la clientèle du Supermarché. Nous allons à présent essayer de voir comment cette qualité peut être évaluée et ce qu'on peut en dire par rapport aux usages qui en sont faits⁸⁵. On comprend l'intérêt qu'il y a au moins à pouvoir l'évaluer si on veut parler d'excès. Car si l'abus d'un produit dépend de l'utilisation qui en est faite -en termes de quantité et de fréquence-, ce sont les caractéristiques de ce produit qui déterminent la puissance de ses effets. Pour savoir s'il y a excès ou pas, il faut déjà connaître le produit.

La qualité du produit pose cependant bien des problèmes. Comment l'évaluer? Quels critères retenir? Il y a plusieurs décennies, lorsque le Chanvre faisait encore partie de notre Pharmacopée, il avait déjà été constaté une certaine inconstance de son pouvoir thérapeutique. Avait alors été suspectée une grande variabilité dans la teneur en principes soit disant actifs, d'ailleurs inconnus à cette époque.

Dans les années 70 et 80, le Chanvre a été l'objet des attentions les plus grandes des botanistes, des chimistes, des pharmacologues, etc... De fait, aujourd'hui, on connaît tout, ou presque, de cette plante, notamment ses substances originales et spécifiques, inconnues chez d'autres végétaux : les cannabinoïdes. Parmi la bonne soixantaine de ces constituants connus à ce jour, certains sont dignes d'un plus grand intérêt : le cannabidiol (CBD) et le cannabinol (CBN) dont on reparlera ultérieurement et, surtout, le D-9-tétrahydrocannabinol (D-9-THC) dont on sait maintenant que de sa teneur dépend le potentiel psychoactif de la plante ou de la préparation confectionnée à partir de cette plante.

Alors, la qualité du produit? Peut-on la mesurer en évaluant la teneur en D-9-THC ? Probablement pas. Il ne viendrait pas à l'idée d'un oenologue d'évaluer la qualité d'un vin sur sa seule teneur en alcool. Bien des critères sont nécessaires ; mais nous n'avons pas, du moins en France, la même approche pour apprécier la qualité d'un Chanvre que celle dont nous disposons pour apprécier l'excellence d'un bon vin.

⁸⁵Le texte qui suit, de la page 100 à la page 104, a été écrit par le Professeur Gilbert Fournier du laboratoire de Pharmacognosie de la Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry.

De manière bien modeste, et aussi très classique, on se contentera ici d'analyser les principaux cannabinoïdes de quelques "échantillons de rue", c'est-à-dire ceux qu'aurait pu être amené à consommer n'importe quel amateur non averti. Ainsi sera établi pour chaque échantillon le "profil cannabinoïdique" (voir ci-dessous) ce qui permettra d'émettre certaines hypothèses quant à son origine.

Au total, 16 échantillons ont été analysés : 14 échantillons de résine (haschisch) et 2 échantillons d'herbe (marihuana). L'analyse est réalisée en mettant en oeuvre la technique telle qu'elle a été publiée au Journal Officiel du 4/10/1990⁸⁶.

Le tableau 3 rassemble les résultats de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse (CPG) des échantillons.

Il convient, avant de commenter ce tableau, d'apporter certaines précisions concernant le chanvre et les cannabinoïdes :

- Le CBD est un précurseur biogénétique du D-9-THC. Contrairement à ce dernier, il ne présente aucune propriété psychoactive.
- Plusieurs types chimiques ont été classiquement décrits : il s'agit de plantes qui, morphologiquement sont identiques mais qui, chimiquement, présentent des "profils cannabinoïques" très divers.
- Selon les proportions relatives de D-9-THC et de CBD, on distingue trois profils cannabinoïdiques :
 - le "type drogue" : D-9-THC > 2% et CBD # 0 ;
 - le "type drogue intermédiaire" : D-9-THC et CBD > 2% ;
 - le "type fibre" : D-9-THC < 0,3% et CBD > 0,5%
- Le "type drogue intermédiaire" est caractéristique des chanvres cultivés dans les pays du bassin méditerranéen (Maroc, notamment). Le "type drogue" se rencontre soit chez le chanvre cultivé dans certains pays à climat chaud (plusieurs pays d'Afrique, Pakistan, Inde,...), soit dans les nouvelles variétés obtenues par sélection et résultant de cultures hydroponiques, en particulier ces nouvelles variétés hollandaises appelées, de manière générique, Nederwiet⁸⁷.
- Le cannabinol n'est pas un cannabinoïde naturel ; c'est un produit de dégradation du D-9-THC. Dans un échantillon, sa teneur est liée aux conditions de préparation (chauffage lors de la préparation de certaines

⁸⁶ Arrêté du 22/08/1990 portant application de l'article R.5181 du Code de la Santé Publique pour le Cannabis.

⁸⁷ Il s'agit là de variétés de type "Skunk", croisement entre le cannabis Sativa Sativa et le cannabis Sativa Indica.

résines) et/ou au vieillissement. Plus le rapport CBN/D-9-THC est important, plus l'échantillon est dégradé ou vieux.

-Dans sa structure chimique, le D-9-THC possède une chaîne latérale pentylique (5 atomes de carbones d'où la terminologie D-9-THC-C5 pour le désigner. Il existe un constituant très proche, le D-9-THC-C3 dont la chaîne latérale est propylique (3 atomes de carbones). Ce constituant, plus rare, a été décrit dans des échantillons d'Afrique du Sud.

Ces précisions nous permettent de commenter l'analyse chimique des 16 échantillons présentés dans le tableau ci-dessous.

Echantillon	D-9-THC-C5 (%)	CBD (%)	D-9-THC /CBD	CBN (%)	CBN/D-9-THC	D-9-THC-C3 (%)
1	Résine	3,66	3,38	0,92	2,31	0,63
2		3,52	3,61	0,98	2,56	0,72
3		3,86	4,35	0,89	3,23	0,84
4		4,79	4,07	1,18	2,26	0,47
5		18,63	6,45	2,89	1,22	0,06
6		7,01	3,85	1,82	1,56	0,22
7		8,38	4,71	1,88	0,77	0,09
8		7,51	4,49	1,67	1,72	0,22
9		6,86	3,49	1,97	1,76	0,26
10		11,73	12,27	0,96	1,31	0,11
11		7,17	3,25	2,21	1,17	0,16
12		9,68	5,51	1,76	3,25	0,33
13		7,92	3,92	2,02	1,14	0,14
14		6,59	3,14	2,09	0,69	0,11
15	Herbe	15,67	0,26	60,27	0,12	<0,01
16		7,28	0,48	15,17	0,14	0,02
						2,06

Tableau 3 : Composants des échantillons recueillis.

Les 14 échantillons de résine possèdent des teneurs très variables en D-9-THC : 3,52% à 18,63% ainsi qu'en CBD : de 3,14% à 12,27%. Le rapport THC/CBD varie de 0,89 à 2,89.

L'ensemble de ces résultats permet de considérer que tous ces échantillons de résine présentent le type "drogue intermédiaire" et sont originaires d'un pays du Bassin Méditerranéen, probablement le Maroc, puisque toutes les statistiques publiées sur ce sujet indiquent que ce pays est celui d'où sont originaires la majorité des échantillons saisis sur notre

territoire. La proportion de CBN est aussi très variable (de 0,69 à 3,25) ; le rapport CBN/D-9-THC varie de 0,84 (échantillon assez vieux) à 0,6 (échantillon le plus récent). Malgré toutes ces différences et ces variabilités, ces 14 échantillons de résine ont probablement la même origine, bien qu'ils n'aient pas transité par les mêmes réseaux : les résines 5 et 10, achetées au "Supermarché", proviennent des Pays-Bas où se réapprovisionnent les dealers de ce point de vente, ce qui est à mettre en rapport avec la plus grande teneur en principe psychoactif du produit. En effet, le haschich marocain qu'on trouve aux Pays-bas est souvent de meilleure qualité que celui trouvé en France. Son taux moyen en THC est de 14,2%⁸⁸, ce qui est nettement supérieur aux échantillons de résine marocaine ayant suivi d'autres réseaux (soit Maroc-France, soit Maroc-Espagne-France, voire encore d'autres voies...) que nous avons pu trouver (échantillons pris à Saint-Exupéry). La coupe du produit peut bien sûr rentrer en ligne de compte du fait des multiples redistributions du produit, mais nous n'avons pas pu disposer des équipements qui permettraient de séparer le haschich des corps étrangers utilisés pour le "rallonger" et donc d'étudier les proportions utilisées.

Les deux échantillons d'herbe, 15 et 16 présentent des qualités tout aussi variables : tous deux appartiennent au "type drogue". Par ailleurs, du fait de leur faible teneur en CBN, ces deux échantillons sont probablement très récents.

L'échantillon 16, du fait de la présence de D-9-THC-C3, doit correspondre à un échantillon dont les graines étaient originaires d'Afrique du Sud. Cet échantillon d'herbe est une production locale, plantée à partir de graines et cultivée en faible quantité dans une cave, à la lumière artificielle⁸⁹.

L'échantillon 15, avec un taux très important de D-9-THC (15,67%) et une quasi-absence de CBD correspond très certainement à l'une de ces nouvelles variétés néerlandaises décrites ci-dessus, ce qui est confirmé par nos informations : la plupart des marchandises qu'on peut trouver au Supermarché proviennent des Pays-Bas. Cette herbe semble se démarquer

⁸⁸ "In Morrocon hash THC-Levels ranged from 2,2% to 26,8% ($x = 14,2\%$)."
Etude faite en 1991 par l'Université d'Amsterdam, à partir de 120 échantillons achetés dans les coffee-shops de manière systématique et cohérente. Source : *The effects of Dutch drug policy on public health*, INCB. Ministry of Health, Welfare and Sport, September 1996. Nous remercions Tim Boekhout van Solinge du centre de recherche sur les drogues (CEDRO) de nous avoir communiqué ces chiffres.

⁸⁹ Il pourrait s'agir d'une variété de Cannabis Sativa appelé Durban. Mais ce n'est là qu'une hypothèse basée sur les possibilités d'obtention des graines. Le planteur les récupère dans des sachets d'herbe et la Durban est la variété la plus répandue de plante d'origine Sud-Africaine.

des qualités qu'on peut trouver dans ce pays et dont la moyenne -en ce qui concerne la variété "Skunk"- est de 7,5% de THC. Si nous n'avons pu procéder à un échantillonnage cohérent et suffisant pour pouvoir garantir que la qualité de l'unique échantillon analysé se retrouve de manière générale, on notera que les clients habituels de ce point de vente précis considéraient que l'échantillon concerné n'était pas d'une qualité supérieure aux herbes qu'ils trouvaient habituellement chez ces dealers. Il convient d'attirer l'attention sur la teneur en D-9-THC particulièrement forte de cette herbe. En effet, elle est plus élevée que celle de 13 des 14 résines ici analysées. Or, ces résines correspondent déjà à un "extrait" de la plante. Nous sommes donc ici en présence de variétés d'herbe plus riches que beaucoup d'extraits. Nous reviendrons un peu plus loin sur les conséquences de la "mise en vente" de ce produit sur les comportements des consommateurs.

Cette étude montre donc que la qualité des produits est éminemment variable (en ne se basant que sur l'évaluation quantitative de plusieurs cannabinoïdes) et que certains échantillons d'herbe sont potentiellement très psychoactifs. Avec une telle teneur en D-9-THC, peut-on le qualifier de "drogue douce"?

C'est la question que pose l'Académie des Sciences dans un récent rapport : *"Il s'agit donc de déterminer les facteurs biologiques et psychologiques qui conduisent un individu à consommer de la drogue, sans préjuger de la nature de celle-ci. De fait, s'attacher à décrire les facteurs qui déterminent l'acte de consommer revient à minimiser la différence entre drogues dites dures et drogues dites douces et à mettre l'accent sur la compréhension de l'effet recherché au moyen de la prise de drogue. La différence entre drogues dites dures et drogues dites douces se réduirait à une différence quantitative, dans la mesure où, si l'effet recherché est obtenu avec une drogue dite douce, les conséquences de l'acte de consommer seront moins sérieux qu'avec une drogue dite dure."*⁹⁰ On s'étonnera bien sûr de ne voir figurer ici que des facteurs "biologiques et psychologiques" qui cantonnent les usages dans des déterminismes ou des choix individuels. Quoi qu'il en soit, le clivage drogues dures/drogues douces, sur notre terrain, se révèle inopérant. Il est bien reconnu de manière empirique par les consommateurs de toxiques, mais c'est aussi ce qui permet de passer à des usages forts

⁹⁰Aspect moléculaires, cellulaires et physiologiques des effets du cannabis, Académie des Sciences, 21 mars 1997, Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche, p. 42.

puisque'il s'agit d'une drogue douce.

C'est ce qui fait toute l'ambiguité de la catégorisation du cannabis : on ne le considère jamais comme une "drogue" au sens général du terme -ce qui serait aussi valable pour l'alcool-, il est banal.

Par exemple, Nordin, 28 ans, militant associatif dans une cité, voudrait monter des actions sur la toxicomanie. *Dans le même temps qu'il m'expose ses projets, il roule soigneusement un stick. Ici, les fumeurs de shit ne sont pas des toxicomanes ou des drogués.* (25/12/93, Autres cités) Dans les cités de banlieue, la figure du toxicomane est liée essentiellement à l'héroïnomanie. Cette addiction est rejetée assez unanimement : tous ont connu un frère ou un ami, un cousin ou un copain qui est "tombé" dans la "dope". Aussi, il y a un fort clivage entre les "drogues dures" et les "drogues douces". Si le fait de fumer du haschish est admis sans problème, l'utilisation des autres produits est plus problématique. Faire montre de son addiction, c'est déjà perdre la face. De même, les excès de consommation du cannabis sont stigmatisés et défendus par des normes dans le groupe.

Aussi, si la variabilité des qualités de résine de cannabis ou d'herbe ne permet pas d'accéder à une généralisation des effets du produit, il est nécessaire de considérer les usages qui sont fait du cannabis : on ne peut considérer de la même manière des fréquences d'usage différentes, selon qu'elles sont ponctuelles ou régulières. La quantité absorbée par occasion de fumer rentre aussi en ligne de compte et si on peut penser qu'un usage ponctuel mais fort peut ne pas être beaucoup plus conséquent qu'un usage ponctuel mais faible, on comprend aisément toute la différence entre un usage régulier mais faible et un usage fréquent et intense. Cette différenciation des usages vaut pour toutes les drogues : "*Cliniciens et épidémiologistes font le même constat : moins celui d'une augmentation des consommations (...) que celui de la diversité des produits et des usages (usages doux de drogues dures, usages durs de drogues douces), et de la polyconsommation (...).*"⁹¹ Ce qui complique encore les choses est que le cannabis n'est pas forcément comptabilisable au nombre de joints : on l'a vu, les variations de la qualité sont très importantes, et, de plus, les dosages, c'est-à-dire la quantité de résine ou d'herbe ajoutée au tabac peut différer considérablement.

Toutes ces variables rendent extrêmement complexes la définition d'une

⁹¹ Alain Ehrenberg, 1995, op. cit., p. 132.

mesure réelle des quantités consommées et des substances psychoactives réellement introduites dans l'organisme, d'autant plus que les quantités inhalées sont aussi liées au "savoir-faire" de l'usager, à la manière dont il absorbe le produit. *"Des travaux de pharmacocinétique ont montré qu'une utilisation fréquente de cannabis améliore l'habileté de l'usager à inhale les vapeurs de la drogue : il réussit à obtenir des concentrations dans le sang supérieurs à celles qu'obtient un sujet ne fumant qu'épisodiquement le produit"*⁹², ce qu'avait déjà montré Howard Becker dans son étude classique sur les fumeurs de marijuana.

Mais, les usages du cannabis sont aussi liés à des relations particulières aux différentes sortes et variétés de produits. Quelle est la connaissance profane des fumeurs de cannabis sur la qualité ? Quels effets recherchent-ils ? Comment choisissent-ils leur produit, à quel moment et pour quoi faire ? Fume-t-on l'herbe ou le shit de la même manière ?

Il y a ainsi tout un système de préférences qui se bâtit sur les expériences individuelles de la drogue. Il faut donc bien admettre un minimum de compétences aux fumeurs de cannabis, selon la durée et la fréquence de leurs pratiques.

Howard Becker a bien décrit ce phénomène : *"L'acquisition de ce système de catégories (qui structurent la perception des effets) transforme les utilisateurs en connasseurs. Comme pour les experts en vins fins, ils peuvent préciser la région où pousse telle variété et la saison à laquelle on la récolte. Bien qu'en général il soit impossible de savoir si ces affirmations sont exactes, il reste vrai que les connasseurs font des distinctions parmi les différents lots de marijuana, non seulement selon la force de celle-ci, mais aussi en fonction des différents types de symptômes produits"*⁹³. De la même manière, on verra les fumeurs de banlieue déployer plus ou moins de compétences et choisir des critères plus ou moins justifiés pour choisir, sur le marché, ce qui est susceptible de leur convenir le mieux. Mais tous les fumeurs ne disposent pas des mêmes compétences.

Plusieurs critères vont jouer en premier lieu pour distinguer le "bon" produit : couleur, texture de la matière, réaction à la chaleur, odeur, etc... Ils ne sont pas toujours fiables en raison de la coupe, qui peut faire varier la texture et la couleur. Chacun de ces critères donne des

⁹²Mais "on considère que moins de 1% de la dose introduite dans la cigarette agit sur le cerveau". Denis Richard et Jean-Louis Senon, *Le Cannabis*, PUF, Paris, 1996, Collection "Que-sais-je?", p. 45 et 46.

⁹³Howard Becker, *Outsiders*, Editions Métailié, Paris, 1985, p. 74.

indications différentes. La couleur permet de localiser la provenance du haschisch, (les marocains vont du jaune ou vert clairs au marron foncé en passant par le beige clair qui indique souvent une qualité supérieure, alors que l'afghan est marron foncé, voire noir), sa texture montre sa préparation (entre la savonnette⁹⁴, rigide et sèche et le "pollen", granuleux, malléable et gras. La texture de ce dernier signale souvent une meilleure qualité.) et parfois révèle la coupe du produit par la présence de corps externes. Exposé à la chaleur, un bon cannabis se dilate, se gonfle, s'émette. L'odeur marque sa qualité -un shit qui sent mauvais est toujours désagréable à la consommation- et parfois son mode de transport, quand il sent l'essence, par exemple. Certains fumeurs -mais pas tous- sont capables, à partir de ces indices de détecter la qualité d'un shit ou d'une herbe. D'autres se contentent d'en vérifier les effets en le fumant.

Tayeb me montre le shit, "regarde, il gonfle quand tu le chauffes et que tu l'émette, il gonfle, je te dis, c'est de la bombe..." Le shit, sous l'effet de la chaleur, se dilate. (17/06/1994, Saint Exupéry)

Le choix des produits s'aide de ces indicateurs, rattachés aux effets obtenus lors d'inhalations antérieures. Un certain nombre d'arbitrages généraux interviennent alors pour opérer les choix particuliers.

Le premier arbitrage est celui qui sépare la quantité de la qualité. Si, dans une situation idéale, on cherchera à accorder les deux, il y a là un véritable choix. *Tayeb et Madjid sont passés au Supermarché pour acheter de quoi fumer. Une barrette, petite et mince que regarde avec dépit Tayeb. "On aurait acheté sur la cité, on aurait encore de quoi se fumer un pétard ou deux ce soir, mais là, on n'a plus rien..."*

"Ouais, mais moi, je préfère me fumer du shit comme ça, plutôt que celui de la cité..." rétorque Madjid. (17-11-95, Saint Exupéry)

En avoir plus de moindre qualité ou moins de meilleure qualité, c'est déjà le rapport au produit qui se montre là. En avoir plus, c'est moins galérer pour en trouver un peu plus tard. Mais c'est forcément disposer d'une qualité plus médiocre, être obligé de faire davantage de joints, mais aussi prolonger les effets qui peuvent être plus facilement répartis dans le temps.

Pour ceux qui se déplacent peu en dehors de la cité, le choix du produit n'est pas réellement important. Le fait de sa disponibilité immédiate prime sur la qualité du cannabis.

⁹⁴La savonnette correspondait à l'origine à 250 grammes de résine. Mais, par extension, le terme en est venu à désigner un shit de qualité très moyenne.

"Mais au niveau qualité , tu fais comment ?"

Hakim : "En général, je sais ce que c'est, je bouge pas trop, moi, je suis pas le genre à sortir de la cité et à aller galérer, non, il y en a ici, je fume, il y en a pas, bon, on fume pas, c'est tout... Mais en général il y en a... Si tu veux, si j'ai un truc qu'est pas génial, c'est qu'on me l'a donné, moi, en général, si j'en ai , c'est un bon techi..." (23/Célib./ Ss trav.)

Mais Hakim, bien inséré dans les réseaux de la cité, est ainsi sûr d'être toujours bien servi. D'ailleurs, il dit lui-même que le shit ne "lui coûte rien", c'est-à-dire que son intégration au cycle local d'échanges et de services de la cité lui permet de ne pas débourser d'argent. Là encore, la fidélité joue à son avantage, même s'il ne dispose que d'une qualité très moyenne, puisque le cannabis disponible à Saint Exupéry, nous l'avons vu, est très nettement inférieur à celui du Supermarché.

Au contraire, à la cité d'Ys, où les gens que nous avons fréquenté se servaient essentiellement au Supermarché, on est très attentif à la qualité.

"Mais je préfère avoir ça" dit Mohammed en désignant le marocain presque beige que nous avons acheté "que de la merde, si c'est pour avoir du "noir", moi, je préfère avoir un bon petit shit que fumer n'importe quoi, sinon, ça vaut pas le coup, tu fumes pas et c'est tout..." (26/04/96 Cité d'Ys) *Je lui passe le bout de shit qui reste... Il roule un pétard, aspire profondément... "Ça, c'est du bon matos, ça fait plaisir de fumer ça, parce que s'il faut fumer dix joints pour le sentir, c'est pas la peine..."* (03/05/96, Cité d'Ys)

Le choix entre la qualité et la quantité intervient aussi dans la décision de prendre de l'herbe ou du shit.

J'ai remarqué que les gars de la Cité d'Ys fument plus volontiers de l'herbe que du shit. Je pose la question à Abdallah. "Moi, j'aime bien le shit, mais les autres, c'est vrai qu'ils préfèrent l'herbe... Quand le shit, il est moyen, l'herbe, elle est toujours bonne. Et même quand le shit est bon, c'est vrai qu'il prendront de l'herbe, parce qu'elle sera bonne aussi..." (26/04/96, Cité d'Ys)

La progression de la qualité de l'herbe, due en partie à la sélection scientifique des plants, fait qu'elle peut concurrencer la résine en qualité. La résine est normalement plus concentrée que l'herbe et contient davantage de principes psychoactifs. Mais aussi, la multiplication des étapes de revente, et donc des coupes successives, peut diminuer la qualité de la résine. Celle-ci devient aléatoire, trop variable. Et la coupe peut aussi faire varier les indices sur lesquels on peut juger la qualité du shit

avant de le "goûter". Par contre, on ne peut pas couper l'herbe : on peut y rajouter des corps externes (branches et feuilles diverses), qui donnent l'impression d'avoir davantage de quantité, mais la qualité de l'herbe ne change pas. Elle est plus stable que celle des résines. Certaines de celles-ci ont des aspects étranges et provoquent des effets secondaires tels qu'irritations, larmoiements, nausées, etc... Parfois même, les consommateurs préfèrent les jeter que de continuer à les fumer. "*Moi, je sais dès que j'ai mal à la tête, je sais que c'est pas bon, je jette le pétard...*
Moi, c'est ça... Maintenant, ça dépend aussi des gens, je te dis, il y en a, ça leur fait rien du tout, il y en a même, ils fument n'importe quoi, ça change rien... Mais moi, non, dès que je vois que c'est pas bon, même la dernière fois, on en a eu un, on l'a jeté... Dès que j'ai vu que le mec, il vomissait, il y en a un qui s'est mis à vomir, on l'a jeté..."⁹⁵ (25/06/96, St Ex.) On imagine les conséquences que peut avoir pour un dealer local la mise en vente d'un tel shit. Aussi, trouve-t-on de plus en plus de personnes préférant l'herbe à la résine de cannabis, alors même que celle-ci devrait être logiquement plus active. "*L'herbe, c'est à la fois plus cool et plus fort*" note José (29/Trav. préc./Marié, 1 enft) qui, s'il fume aussi du shit, préfère nettement l'herbe. "Plus cool et plus fort" : il y a bien là aussi une question de sensation. D'abord, on peut préférer tel ou tel produit, au-delà des effets qu'il procure, parce qu'on aime davantage son goût. Mais, certains préfèrent fumer du shit que de l'herbe -ou inversement-, parce qu'il leur réussit mieux, parce que certaines de leurs expériences avec l'un ou l'autre de ces produits étaient insatisfaisantes : *Arrive dans la cave un grand gars que nous avons déjà croisé une fois ou deux. Il voudrait bien tirer un peu sur un pétard, mais les joints qui tournent ont été confectionnés avec de l'herbe. Or, lui, l'herbe, il ne veut pas en fumer... "La beuher, ça me retourne..." dit-il.* (14/02/96, Cité d'Ys)

L'expérience joue aussi sur le choix de consommation des sortes de résine. Par exemple, pendant presque un mois et demi, on pouvait trouver du shit provenant d'Afghanistan à St. Exupéry. Il est fort différent des résines marocaines que l'on peut trouver habituellement et ses effets sont plus ou moins appréciés.

⁹⁵Les conséquences sur la santé du cannabis ne sont pas, on le voit bien, uniquement liés aux caractéristiques du produit. Il serait important de pouvoir disposer de l'équipement technique qui permettrait de savoir réellement quels sont les produits (et les proportions) employés dans la coupe. Si on sait que le henné est un des plus employés, nous avons entendu parler de bien d'autres produits dont il est difficile de savoir s'ils sont réellement utilisés ou participent des mythes locaux. Si on veut déterminer l'impact réel du cannabis sur la santé, on se doit de prendre en compte cet aspect, ce qui n'a jusqu'à présent jamais été fait.

Nous avons pris de l'afghan à Saint Exupéry. C'est ce qu'on peut trouver de mieux en ce moment, en dehors du shit du Supermarché. Mais les gars n'aiment pas trop y aller en ce moment, trouvant que les vendeurs, là-bas, leur manquent par trop de respect. Abdallah regarde ma barrette. Il la prend, la renifle : "C'est de l'afghan?"

"Ouais"

"Moi, je l'aime pas..."

"Pourquoi ? "

"Ben, je sais pas comment te dire, il prend trop la tête, tu vois, je sais pas, mais ouais, tu penses trop avec ça... Je préfère celui-là..." dit-il en désignant une petite barrette marron de marocain qu'il a été chercher au Supermarché, malgré tout son dédain pour les dealers qui y vendent. (18/07/96, Cité d'Ys)

Le shit prend la tête. On est fait, on est défait, on est cassé, explosé, déchiqueté. Tous ces termes qui désignent les différents états dans lesquelles on se trouve quand on a fumé montre bien ce qui est recherché : la dispersion de l'état de conscience, sa multiplication. C'est que qu'explique Hakim : *"Le shit, c'est parce que tu crois que tu penses mieux... C'est plus clair dans ta tête, mais en fait, tu penses pareil... Ou alors, si, pour délivrer, ça, c'est vrai, par exemple quand j'écoute de la musique, là, c'est bien, c'est vrai que là, je me tape des délires que sinon je ferais pas... Là, ça, j'aime bien... C'est vrai que ça avec la musique, t'es vraiment bien..."*

"Mais tu disais tout-à-l'heure que tu fumais plus quand tu étais angoissé, c'est par rapport à quoi ces angoisses?"

"Ben, à tout, c'est une affaire qui marche mal, c'est par rapport au travail,⁹⁶ tout ça, quoi... Parce que tu te dis, je vais me tirer ça de la tête, alors tu fumes, mais en fait, je te dis, c'est pareil, parce que ça te prend encore plus la tête, alors, t'es là que finalement t'aurais pas fumé, que tu serais même peut-être mieux... Mais t'as l'impression que tu vas penser mieux, c'est plus clair, c'est ça, c'est plus clair dans ta tête..." (23/Célib./Ss trav.)

Le shit a deux fonctions. La première, c'est de soulager, de détendre, de relaxer. En cas de problème, de "prise de tête", on cherche à briser l'étau des soucis en s'oubliant un peu. On retrouve là une forme d'automedication qui n'étonnera pas quand on connaît le passé de la substance

⁹⁶Hakim n'a jamais travaillé dans la sphère salariale. Le travail dont il parle ici fait partie des activités de l'économie souterraine.

cannabique vis-à-vis de la médecine⁹⁷. On voit le même phénomène quand certains reviennent du travail et se précipitent pour rouler un premier joint, soupirant d'aise quand les premières bouffées font leur effet. Il faut entendre Mohammed en parler : "C'est le bonheur, heureusement qu'on a ça, je sais pas, moi, tu fumes ton joint, tout de suite, tu es bien, non, vraiment, c'est le bonheur, t'imagines pas, tu rentres du boulot, t'as la tête pleine, tu roules un joint, c'est fini, tu te détends, tu es heureux". (25/Célib./Trav. préc.) Cet usage-là n'est pas bien différent de celui qui consiste à aller boire un verre ou deux à la sortie du travail.

Mais la stimulation de l'imagination et du plaisir font aussi partie des effets recherchés : au-delà d'être bien, être "explosé". Ces deux polarités sont toujours présentes dans l'usage du cannabis. "C'est peut-être qu'on devrait appeler ça un médicament... Mais c'est aussi l'extase..." disait Habiba avant de parler de "l'explosion du cervelet". L'extase, l'explosion : la recherche de cette fonction-là mène davantage vers l'excès.

José: "Moi, il me fait rien ce shit, il faut que je fume quatre pétards, sinon, je le sens pas vraiment...."

Abdallah : "Arrête, là, c'est grave s'il te fait rien, parce que, quand même, il a pas l'air mauvais..."

J : "Ouais, mais ça dépend des fois... Tu sais, il y a des types, ils fument un truc ils sont partis tout de suite, d'autres, ils fument le même , ça leur fait rien... "

Abdallah : "Ouais, ça dépend des types, du corps, de comment tu le sens et tout ça, il y a des mecs, ils peuvent fumer n'importe quoi... Mais ça m'étonne quand même, que celui-là..."

J : "Bon, je dis ça, mais le premier, je suis bien, mais c'est tout. Le second, je suis un peu mieux, le troisième je suis vraiment bien et le quatrième, j'explose..."

Abdallah: "Bon, ben, on va te laisser exploser tout seul..." (15/07/96, Cité d'Ys)

L'explosion que les jeunes recherchent, c'est la stimulation des sens, mais aussi l'impression que les choses sont plus nettes, plus claires. On comprend alors qu'Abdallah, par exemple, n'apprécie pas un shit qui "prend la tête", ce qui est à l'opposé des effets recherchés. Aussi, on n'hésite pas quand des effets contraires à ceux recherchés se produisent.

Abdallah : "Tu sais, le bédau à deux-cent-cinquante queusses que j'ai eu

⁹⁷ Voir notamment l'ouvrage de Lester Grinspoon et James Bakalar, *Cannabis, la médecine interdite*, Paris, Ed. du Lézard, 1995.

l'autre fois, il m'a fait comme un coup derrière la tête, je te dis pas comment j'étais... Il y a des trucs, ils sont vraiment trop bizarres".

Les autres rient et se moquent. "Ouais, un coup derrière la tête, c'est exactement ce qu'il te faut, ça..."

Mais Abdallah ne se laisse pas désarçonner : "Ouais, hé bien, moi, l'autre fois, j'ai fumé de l'herbe, je sais pas ce que c'était, un coup sur la tête, un coup sur la tête elle m'a donné, non, vraiment, j'étais mal, j'étais pas bien, c'est quoi, ça... Je l'ai jeté, c'est trop grave, tu te demandes ce qu'ils mettent dedans des fois..." (5/11/96, Cité d'Ys)

On voit, à travers les termes utilisés combien les effets sont liés à une sensation de bien-être mental. C'est de la tête qu'il est question. Au contraire, pour indiquer des effets trop forts ou trop puissants, on dira qu'on a été "retourné" : *Mohammed : "Hier, j'ai fumé du bédau de X, il m'a retourné. Non, mais tu vois pas, j'étais vraiment retourné, je te dis, jusqu'à trois heures du mat', j'étais là, tout seul, complètement défoncé"* (5/11/96, Cité d'Ys)

Impressions, sensations. Mais en aucun cas, le fait de fumer n'est lié aux idéologies de contestation de la société ou aux utopies communautaires. Le cannabis permet de trouver un bien-être minimal, il est un instrument de compensation du stress, et, au-delà, un stimulateur des sensations. Mais on se méfiera aussi de certains contre-effets d'un cannabis de mauvaise qualité dont on soupçonne qu'il a été "coupé" avec n'importe quoi.

Hakim tire sur le joint que Tayeb lui a passé, fait avec le shit du Supermarché. "Ça, c'est pas le shit d'ici, il est bon ce shit, tu le sens, il te..." et il fait une mimique en s'étirant en arrière, faisant un geste en avant avec ses mains ouvertes comme si le shit l'emplissait. Abdelrahim se tourne vers moi, montrant le joint fait avec le shit de la cité. Il dit : "Tu l'as gouté ce shit-là ? Non ? Ce techi, quand tu le fumes, il t'irrite le nez, c'est pas normal ça ? Tu sais, il te fait comme une sinusite..." (23/04/96 Saint Exupéry)

Les fumeurs sont très méfiants vis-à-vis de la qualité des produits qu'ils consomment. Nous leur avons montré les premières analyses faites et nous avons ainsi pu voir l'intérêt qu'ils avaient pour ce qu'ils fument. Ils étaient cependant déçus que nous ne puissions pas leur dire ce qui servait à couper le shit, les corps étrangers étant souvent accusés quand des effets secondaires étranges se produisent⁹⁸. Non seulement les usages sont

⁹⁸Ce réflexe conduit peut-être d'ailleurs à sous-estimer la toxicité du cannabis. Mais comme les indications disponibles actuellement sont relativement faibles par rapport aux produits et aux consommations que nous avons vu, nous ne pouvons aborder ce sujet. Le rapport déjà cité de l'Académie

souvent -pas toujours- régulés, mais les fumeurs sont aussi assez souvent attentifs à la qualité de ce qu'ils consomment et aux effets produits. Mais il existe aussi des situations qui ne permettent pas de contrôler les usages.

S'il n'y a pas de dépendance au sens pharmacologique du terme au produit, le cannabis devient parfois indispensable pour échapper au quotidien de l'ennui comme à la douleur de l'évènementiel. A certains moments, le shit est la seule ressource pour s'échapper de soi-même.

Tony redescend la pente, suivi par un type que j'ai déjà croisé mais que je ne connais pas. Ils rentrent dans le local. Je l'entends qui demande à Tony qui je suis et ce que je fais là. Tony lui explique.

Rassuré, le mec me fait signe et me dit : "J'ai à te parler, viens..."

Je le suis vers le recoin des chiottes où il s'adosse au mur. Il n'est pas brillant, les yeux cernés, il tremble un peu et me demande sur un ton qu'il veut persuasif mais qui n'arrive guère qu'à être chevrotant : "T'as pas un joint pour me dépanner, juste un, je te revaudrais ça, je te jure..."

Je lui dis que je n'ai rien...

Il me regarde. "Non, sérieux, je te demanderais pas si c'était pas comme ça, mais là..." J'ai un peu de mal à lui faire comprendre que je n'ai vraiment rien... On ressort et je le vois qui prends Akli à part pour lui demander la même chose... Finalement, il s'en va.

Joseph commente : "j'aime pas le voir comme ça, c'est trop relou, la manière dont il te demande, c'est trop..."

Mais Akli lui répond : "Tu ferais quoi à sa place ? Tu vois pas, toi ?" (23/04/94, Autres Cités) L'urgence du joint, dont on voit une forme édulcorée quand les jeunes revenant du travail roulent leur premier pétard avec envie, c'est la recherche d'un état "autre", un état dans lequel on échappe aux problèmes du quotidien.

Peut-on alors penser que les effets recherchés à travers le cannabis sont de l'ordre de ceux recherchés dans la consommation des médicaments psychotropes utilisés dans d'autres couches de la population Française ? On explique cette consommation croissante par la montée du processus d'indivualisation qui augmente la tension qui s'exerce sur les personnes et

des Sciences note à propos de la toxicité générale du cannabis : *"Bien que faible, elle ne peut être considérée comme dénuée de conséquences à plus ou moins long terme sur la santé. Outre ses effets sur le comportement, le cannabis induit et potentialise la pathologie habituelle due à l'inhalation des goudrons et des irritants bronchiques volatiles, à l'image du tabac ; il a un potentiel immunotoxique et, bien que ce point ne soit pas admis par tous, il exerceait certains effets sur le développement du foetus".* La formulation même du texte montre bien que nous sommes loin de disposer de données certifiées. Académie des Sciences, 1997, op. cit., p. 63.

qui rend les difficultés quotidiennes sans cesse plus insupportables. "Ces difficultés ne peuvent qu'augmenter dans une société de responsabilité de soi, où l'échec scolaire, professionnel ou social est de plus en plus imputé à l'individu lui-même et conduit à des frustrations de masse que ne connaissent pas les sociétés de destin"⁹⁹

Dans les cités, comme partout dans la société française, les mythes du succès social et de la réussite personnelle ont cours. Que l'usage du cannabis se généralise n'étonne alors pas. Cette généralisation marque aussi bien, pour les jeunes, la reconnaissance du principe du mérite personnel que du destin qui est dévolu aux banlieues. Les contraintes à l'oeuvre sont encore plus fortes, puisque les chances de s'en sortir sont plus faibles. Les jeunes ne consomment pas d'antidépresseurs parce que l'accès au système de soins est très restreint¹⁰⁰. En ce sens, le cannabis, dans son utilisation de "confort", se présente comme une alternative, un pis-aller au stress quotidien. Mais, évidemment, comme les médicaments psychotropes, le cannabis peut aussi bien être utilisé comme un médicament que comme une drogue. L'usage peut en être excessif, abusif, et finalement néfaste.

2/ Les excès collectifs

Comment peut-on alors définir un juste milieu, un comportement qui ne serait pas excessif, quand les produits utilisés sont considérés comme des drogues, susceptibles d'entraîner des dépendances, physiques ou morales? L'excès sous-tend les notions de limites, d'équilibre. Le Petit Robert donne la définition suivante de l'excès : "Trop grande quantité ; dépassement de la mesure moyenne, des limites ordinaires"¹⁰¹. Mais les limites "ordinaires" d'une drogue illicite comme le cannabis n'existent pas, si on en croit l'interdiction juridique. En consommer, c'est déjà être "hors limites". Il n'y a pas d'usage légalement possible et partant de là, toute consommation est excessive. Qui définit alors ce qui est acceptable ou pas, en dehors du consommateur ? Quand Véronique

⁹⁹Alain Ehrenberg, 1995, op. cit. p. 150.

¹⁰⁰Voir, par exemple l'article de Michel Joubert "Jeunesse, la santé, connais pas !", Fernando Bertolotto, Michel Joubert, Marguerite Arène, Omar Bixi et Jean-Yves Fatras (Coord.) *Ville et Santé, La santé en action*, guide méthodologique et pratique en éducation pour la santé, Editions CFES. CFES/DIV. décembre 1995.

¹⁰¹ Edition 1992.

Nahoum-Grappe écrit "*le buveur excessif est excessif, pour le médecin et le moraliste, pour la pensée institutionnelle comme pour la pensée juridique. Mais quelquefois, l'excès est la norme, le seuil bouge, et le trop devient à peine suffisant*"¹⁰², elle désigne parfaitement la différence entre les idéologies institutionnelles où se jouent des valeurs sociales -ce qui est bien, ce qui est mal- et les pratiques -ce qui est bon, ce qui est mauvais-. D'un côté l'institutionnalisation juridique de valeurs définies à l'échelle nationale, de l'autre, les pratiques quotidiennes. Parlant des fumeurs de cannabis et des conduites d'excès, la juridiction, excluant l'usage, ne nous donne aucune indication sur ce que serait l'excès. Probablement une étude des variations des peines encourues par les fumeurs de cannabis nous donnerait une idée de la façon dont la justice considère ce délit par rapport à d'autres. Mais ce serait alors une manière très indirecte d'étudier si oui ou non il existe des conduites d'excès, et donc des normes d'usage du cannabis.

Pour considérer ces différents usages, il nous faut revenir sur les caractéristiques spécifiques aux cités dans lesquelles vivent les consommateurs de cannabis que nous avons rencontré. La consommation de cannabis se fait dans un univers relationnel restreint, basé sur des liens forts. Les regroupements informels de fumeurs, dans une cité ou l'autre, montrent bien l'importance de l'interconnaissance ; les passés communs et l'antériorité des relations jouent sur les relations et les pratiques collectives. Comment, dans ce cadre, prennent corps les logiques d'excès, et, plus encore, comment naissent les usages durs de cette drogue réputée "douce" ? Quelles sont les consommations réelles des fumeurs de cannabis, comment ces consommations évoluent-elles ? A partir de quand des situations d'excès se transforment-elles en usages durs ? Car on ne peut confondre ces deux termes : dans les trajectoires des personnes, l'excès peut aussi bien exister de manière ponctuelle, sans provoquer une accélération des pratiques, que se transformer en un usage régulier et intensif. Les consommations excessives peuvent aboutir à un usage dur, mais l'excès peut aussi exister sans provoquer une augmentation de la prise de produits. L'étude des comportements d'excès se pose comme un préalable à l'étude des usages "durs" puisqu'elle permet de reconnaître les normes sociales en vigueur dans le groupe, la définition pratique de la frontière entre le contrôle et l'abandon de soi, mais aussi les

¹⁰²Véronique Nahoum-Grappe, *La culture de l'ivresse*, Quai Voltaire Histoire, Paris, 1991, p. 31

représentations collectives de l'excès, leur valorisation ou leur dénégation et ce qu'elles impliquent par rapport au dépassement des normes établies. Loin d'être un espace de liberté, le groupe élabore des règles de comportement, informelles, certes, mais non moins efficaces, qui jouent sur les réputations et arbitrent les comportements de chacun. Le contrôle social, que nous avons vu en oeuvre sur l'espace des cités et à l'intérieur des groupes de fumeurs, restreint la démesure des consommations. Mais certaines situations dépassent le cadre des limites normatives du groupe : il est alors nécessaire de les considérer pour voir les marges d'action dont les fumeurs disposent par rapport aux normes qu'ils ont eux-même constituées, sous la contrainte de la surveillance des familles et du contrôle policier. Dans quelles conditions une situation d'excès collectif est-elle acceptable et justifiable ? Comment se constitue-t-elle, quels dépassements implique-t-elle ? Dans certaines situations d'excès, il y a utilisation conjointe d'alcool et de cannabis : ces situations sont-elles spécifiques ? Les fréquentes associations du cannabis à l'alcool dans certaines conditions nécessitent de prendre aussi en compte toute consommation de produit psychoactif à même de dévoiler l'intensité des dépassements. Il en est de même pour les usages plus personnels des fumeurs. Car, au-delà des pratiques de l'excès collectif, il existe des consommations solitaires : ces pratiques, moins visibles, peuvent permettre de pointer, à travers la régularité des usages, des phénomènes de dépendance. Ces consommations solitaires montrent aussi le détachement de relations sociales aptes à contrôler les comportements. Il faut alors considérer les consommations régulières des fumeurs pour avoir une idée de l'importance du cannabis dans la vie quotidienne. On distinguerá donc bien l'excès collectif de l'excès dans la pratique quotidienne des personnes. Les deux ne s'examinent pas de la même manière : l'excès collectif se lit à travers les pratiques des groupes, l'implication du produit dans une vie se lit à travers la régularité de la consommation et l'importance de celle-ci. Les usages durs se trouvent à la conjonction de ces deux termes, quand la régularité des consommations se trouve figée dans l'excès.

Ce sont ces différentes conduites d'excès sur lesquelles nous allons à présent nous attarder. Qu'il s'agisse de l'excès collectif ou de l'excès solitaire, mais toujours en public, ces deux types de consommations abusives posent un même problème, celui du dépassement des normes de consommation définies dans les groupes.

Un groupe se constitue dans un hall ou un local. Les gars se sont regroupés pour acheter ou bien simplement, il y a de la "bonne marchandise". Tout le monde a de quoi fumer. Aussi, tout le monde fume. Rien n'a été préparé à l'avance, il ne s'agit pas là d'une occasion spéciale, planifiée. Mais, de manière certaine, nous sommes ici dans le festif. Chacun y va de sa meilleure histoire. On rit beaucoup, à propos de tout et de n'importe quoi. Parfois, on a à peine passé le joint à son voisin qu'un autre arrive. On voit parfois un gars avec deux joints, un dans chaque main, hésitant, ne sachant à qui le tendre. On voit même des gars refuser de "tirer sur le pétard", estimant "avoir leur dose". Dans la soirée peuvent ainsi défiler vingt-cinq à trente joints pour six à sept personnes. La préparation des joints eux-mêmes atteste du caractère festif de la soirée : de beaux joints roulés avec deux ou trois feuilles, avec de vrais filtres en carton, apparaissent. Ce n'est pas le petit joint que l'on roule en bas de l'immeuble en regardant autour de soi, avec une seule feuille, vite fait, bien fait. Celui-là, on va "se poser" pour le faire, sur une table ou une chaise, ou par terre, dans un coin du hall.

Des joints circulent et recirculent. Ce soir, c'est "Byzance". D'ailleurs, les gars le remarquent, on ne sait plus à qui passer le joint, tout le monde en a dans les mains. "Il est bon" dit Madjid en parlant de ce qu'il a ramené. "Comment il t'arrache !" approuve un autre. A un moment, Tayeb va chercher une bouteille d'eau dans sa voiture. Tous ont la gorge sèche à force d'avoir fumé. (13/02/95, Cité d'Ys)

José et Madjid reviennent dans la salle où nous sommes.... José a amené de quoi faire un monstrueux pétard.... Il improvise rapidement une table avec quelques cartons et commence à rouler un beau "trois feuilles" : "Ça, c'est de la balle, tu vas voir...." (14/02/96, Cité d'Ys)

Nous sommes là en train d'observer une réelle conduite d'excès, qui serait comparable à une bringue entre amis, à une joyeuse soûlographie. On s'attarde, personne n'a envie de partir. Et avant de s'en aller, puisqu'il faut bien rentrer, on va faire un dernier petit joint, comme en d'autres lieux, on boirait le coup de l'étrier, "pour la route".

On pourrait évaluer la consommation d'une de ces soirées à environ 12 grammes de cannabis ou d'herbe¹⁰³. Mais nous avons pu en voir aussi où, certainement, la consommation était bien moindre. Elle varie non seulement selon le nombre de personnes, mais aussi selon la qualité des

¹⁰³ On met environ 0,2 grammes de cannabis dans un joint. En général, ceux que l'on fait dans ce type de soirée sont un peu plus chargés, disons 0,4 grammes. Mais ils sont aussi plus gros et durent plus. Si trente joints ont circulé, la consommation est alors de 12 grammes environ.

produits. Dans le cas de la soirée à laquelle nous avons choisi de nous référer (13/02/95, Cité d'Ys), le produit vient du Supermarché, il s'agit donc d'une qualité supérieure. Le cannabis utilisé représente une consommation d'environ deux grammes par personne, soit l'équivalent d'une barrette courante, c'est-à-dire ce qu'un consommateur fumant trois joints par jour va consommer en trois à quatre jours¹⁰⁴.

D'autres situations d'excès "festif" existent, à l'occasion de vacances ou de sorties. C'est dans ces situations qu'on mélangera allègrement alcool et shit.

"Tu bois, toi, en fumant, des fois?"

"Ouais, ouais... Ça m'arrive. Bon, c'est plutôt quand on fait la fête, quand on va en boîte et tout, mais bon... (...) pour faire la fête... On fume et puis sur place, on boit... Et puis, ça dépend aussi, regarde, c'est comme un whisky, je veux dire, tu bois un "JB", tu bois un autre, c'est pas pareil... Moi, je sais que je peux boire, même si j'ai fumé, si tu veux, je sais pas comment te dire, mais je reste conscient, je veux dire, même si je suis malade, que j'ai dégueulé et tout, que je suis là, dans le caniveau, qu'on me porte et tout... Je reste conscient. C'est pour ça que les autres m'appellent "Papa", c'est parce que j'ai toujours l'oeil, même si je bois, par exemple, si c'est un peu chaud, c'est toujours moi qui intervient, j'ai toujours l'oeil (il fait un geste de l'index qui remonte à l'oeil et fait un petit cercle horizontal devant son visage...), c'est moi qui vais bondir pour séparer deux gars... Ou pour mettre (son poing se détend vers l'avant...)... C'est de mon père que je tiens ça, c'est vrai, il est comme ça aussi, toujours l'oeil, toujours voir ce qui se passe... Ouais, ça c'est bien... C'est pareil, pour revenir, en général, c'est moi qui conduit, même défoncé et tout, pas comme Farid qui a toujours des accidents, moi, il m'arrive rien, j'ai toujours ramené la caisse, sans problèmes..." (23/Célib./ Ss trav.)

Mais la qualité de la maîtrise de soi dont Hakim parle ici n'est pas une généralité et les comportements d'excès peuvent parfois devenir dangereux, y compris en ces occasions "festives".

Brahim, dix-huit ans, nous raconte comment, en vacances il a failli se noyer... "On avait vu une lumière rouge, au loin, tu sais, une balise comme ils mettent, alors, moi, je dis aux autres, allez, on va nager jusqu'à

¹⁰⁴Cette évaluation ne nous permet pas de juger réellement de l'excès, les situations pouvant être fort différentes d'une soirée à l'autre, selon le nombre de personnes, la quantité et la qualité du produit ; elle nous donne simplement à juger le dépassement possible par rapport à une consommation moyenne.

là-bas... On y va et puis, voilà qu'on était peine à cinq mètres de la balise, je pouvais plus, je me mets à couler, je faisais du sous-l'eau, je te dis pas, j'ai juste le temps d'appeler Bilal et de lui dire "Je me noie, Bilal, je me noie..."

Les autres l'ont aidé à regagner le bord.

"Dans ma tête, je me suis dit, c'est pas possible que je meurs comme ça, je voulais pas mourir de cette mort-là..." Les autres rigolent... "Mais non, vous savez bien ce que je veux dire, mourir de ça, non, mourir d'une belle mort, mais pas de ça..."

Bilal rigole et déclare : "Il est fou celui-là, tu meurs, tu meurs, c'est pas toi qui choisis, tu meurs de ça ou d'autre chose, c'est le destin. T'as toujours des idées bizarres, toi..."

"Ouais, mais non, il y a des morts, d'accord, tu choisis pas, mais ça, non, je voulais pas, je sais pas moi, je veux pas finir noyé, pas comme ça... De toute façon, j'étais foncé (défoncé), je te dis pas, je suis resté dans un café à squatter, je sais pas, disons, de une heure de l'après-midi jusqu'à quoi, six heures, à boire des Pelforth, et puis après on a acheté une bouteille de Ballantine's (avec une prononciation anglaise parfaite), on se l'est vidé...."

"Sans compter les pétards" ajoute Bilal, qui, lui, ne fume pas....

"Ouais, c'est vrai, ben, c'est pour ça que je t'ai appelé, c'est vrai, lui, il ne fume pas... Moi, quand je suis foncé, je te dis pas, je suis fou, grave je suis, le mec qui me suis quand je suis foncé, il meurt avec moi..."

"Tu te rends compte, c'est toi qui a voulu nager jusqu'à la balise, tu serais mort, c'est toi qui te serais tué..."

Il me regarde, étonné pendant que les autres se marrent... "Merde, ouais, c'est vrai..." (05/04/96, Saint Exupéry)

Une autre figure de l'excès apparaît, lors des longues journées de galère où rien ne se passe, où l'on "zone" et où l'on attend. Les gars ne se retrouvent pas avant le début de l'après-midi. Certains d'entre eux ont déjà fumé au réveil. Ils s'ennuient. Quelques phrases parsèment le silence. Puis l'un d'entre eux dit qu'il fumerait bien un pétard. Mais évidemment, lui, il n'a pas de cannabis. *Ils sont mal et chacun s'interrogent sur la possibilité de faire un joint. Au bout d'un moment, Perrin se lève, prend un filtre à café, et s'en va... Il revient avec quelques miettes de shit rognées, juste de quoi faire un joint... Je n'imagine pas où il a pu récupérer ça..." (10/02/95, Autres cités)* Il faut encore trouver une cigarette, une feuille, un briquet. Tout le monde vide ses poches.

Finalement, le nécessaire est réuni. Le propriétaire du shit roule un pétard, tire longuement dessus avant de le tendre à un autre. Les autres râlent : "Pense aux copains..." Chacun tire dessus à son tour. Un autre arrive dans le local : "Il est à qui le pétard?" Bien sûr, lui non plus n'a pas de shit. On le laisse tirer ou non, dans les deux cas à la suite d'une longue conversation où se mêlent plaisanteries et récriminations. Mais ce n'est pas assez. L'un demande : "Il t'en reste pas un peu chez toi?" Finalement, l'un d'entre eux remonte chez lui chercher celui qu'il a caché. *Puis, Joseph arrive. Akli en profite pour lui réclamer ce qu'il lui doit et revient avec un petit bout de shit, en dépannage.* (10/02/95, Autres cités) Petit-à-petit, à force de mettre bout-à-bout les réserves, les miettes, on aura fumé toute la journée...

Bien sûr, il s'agit là d'une situation extrême de pénurie, qu'elle soit due au fait que les gars n'aient pas d'argent ou qu'il n'y ait pas de shit disponible en ce moment. Il est impossible d'évaluer une telle consommation. Mais c'est aussi dans les moments de pénurie que le besoin de fumer se montre le plus pressant. C'est quand il n'y a rien à fumer qu'ils n'hésitent pas à tout déranger dans leur logement pour retrouver une cachette oubliée, à vider fébrilement tous les placards, à démolir une cloison pour rattraper un morceau perdu dans une fente, plusieurs semaines auparavant, dans une période d'abondance ou à partir en chasse au milieu de la nuit, vers une autre cité, pour satisfaire l'envie de fumer sur le champ ou pour assurer le joint du matin.

Mais on voit bien aussi en quoi cette situation est un excès collectif : le besoin de fumer, l'enchainement systématique des joints, dès qu'un peu de shit est disponible, montre comment le contrôle de soi disparaît dans l'envie collective¹⁰⁵. et comment, au bout d'un certain nombre de joints, on ne compte plus. "*Au bout de trois ou quatre pétards, quand t'as bien fumé, tu fais plus la différence... T'as des mecs, c'est des accros de la feuille*", dit Boro "*Ils fument, mais ils savent pas ce qu'ils fument, ils roulent, c'est tout... Quand tu vois ce qu'ils mettent dans leurs joints, des fois, tu te demandes...*" (14/05/96, St. Exupéry) S'il arrive qu'un gars de la cité, plus âgé, passe, il n'hésitera pas à faire remarquer aux fumeurs que leur état est excessif.

¹⁰⁵Il importe de préciser que ces deux observations -séance festive et ennui- ont été faites avec des groupes d'âge assez différents, sur des cités différentes. Dans le premier cas, la séance festive, il s'agissait de gens ayant entre 22 et 34 ans. Dans le second cas, l'ennui, de jeunes ayant entre 17 et 25 ans. On peut rapprocher ces faits de la période d'indétermination sociale et de la moindre autonomie, en termes financiers et relationnels, des plus jeunes.

Mais, aussi, cette même situation peut se retrouver dans une période où il n'y a pas pénurie, où l'ennui se conjugue avec l'abondance : fumer devient alors compulsif et perd tout sens. "Je sais pas comment t'expliquer, c'est une habitude, c'est comme la clope, c'est pareil, moi, un paquet de clopes, avant je fumais pas, maintenant, j'ai un paquet de clopes dans la poche, je le liquide en... Bon, c'est l'entraînement aussi, les autres fument, tout le monde fume ici, alors, c'est ça aussi, même si t'as rien, tu fumes, on est là, les pétards, on les compte pas, c'est des fois vingt, trente pétards qui passent... T'es là, tu traînes, t'as rien à faire, tu fumes, t'écoutes de la musique, et puis voilà..." (23/Célib./ Ss trav.)

De ces deux modèles de l'excès collectif, que peut-on dire ? Dans les deux cas, les personnes présentes admettent que fumer beaucoup ne représente pas une perte totale du contrôle de soi où, tout-au-moins, que celle-ci entre dans un cadre acceptable, c'est-à-dire dans un cadre collectif. C'est ce qui permet de dépasser les préventions habituelles. Il est plus facile de repousser d'un commun accord les règles fixées que de les affronter seul. D'un autre côté, on doit noter que ces scènes de l'excès se passent dans des endroits fermés, caves ou locaux, où il y a peu de chances que des membres des familles fassent irruption, ou dans des espaces extérieurs à la cité (en vacances, en boîte de nuit). Ils sont isolés du cadre relationnel global de la cité. Mais ce sont les conditions de l'excès qui prévalent ici. Qu'est-ce qui fait qu'à un moment, on va tolérer que soit fumé davantage qu'à l'habitude ?

Les deux exemples donnés ici sont rigoureusement opposés : dans un cas, la soirée festive, on dispose de beaucoup de cannabis de bonne qualité, dans l'autre cas, l'ennui, on dispose de peu de cannabis et la qualité importe peu. Dans le premier cas, on ne perd pas le contrôle de soi, on se laisse aller et ce laisser-aller est général. On peut supposer que si l'un des participants à la soirée festive dépassait les bornes, il serait condamné de la même manière que dans d'autres circonstances. Mais la tonalité détendue de la soirée fait aussi qu'on peut laisser passer davantage de choses. Si un gars esquisse un faux-pas, on se moquera, passant aussitôt à autre chose. La tolérance est plus grande, mais le contrôle est encore présent. Dans le second cas, au contraire, il y a beaucoup de tension, de nervosité. Cette nervosité est générale. Elle pourrait entraîner la perte du contrôle de soi et créer des litiges, des disputes. La consommation de cannabis diminue les tensions, imparfaitement certes, mais permet de retrouver un peu de calme et, paradoxalement, de maîtrise de soi. Les

deux cas se retrouvent en ce que ce sont des circonstances vécues en commun qui autorisent le dépassement des normes sociales du contrôle de soi. L'excès collectif se retrouve dans deux types d'usage. D'un côté, il agit comme catalyseur du plaisir d'être ensemble, entre amis, de discuter, d'exacerber des émotions : il génère euphorie et emphase. De l'autre, il est le strict nécessaire pour faire face à un moment sombre, monotone, sans joie et sans sens. "*Car l'herbe est le seul médicament pour tous les jeunes qui sont là*" dit un chanteur de raggamuffin¹⁰⁶.

Certes les deux cas que nous avons cités ici sont extrêmes. Bien des usages collectifs se trouvent situés entre ces deux figures. Il est parfois ardu de séparer la simple discussion animée de la soirée à caractère festif, de même qu'il est parfois difficile de séparer l'expérience individuelle de l'expérience collective : dans un même groupe, tous ne vivront pas de la même façon un même moment de fumée partagée. Mais c'est aussi ce qui fait que les modèles du festif et de l'ennui se séparent autant : dans le festif, le joint passe quasiment hors de toute circulation prédéterminée. Et, s'il y a détermination, elle se fera différemment des logiques habituelles, on tendra le pétard à quelqu'un qu'on désire faire fumer en lui disant : "A toi l'honneur"... Les gens sont plus unis et oublient un peu leurs vindictes quotidiennes. Dans l'ennui, on partage avec plus de réticence, simplement parce qu'on se sent obligé, on surveille combien de bouffées tire le voisin, on se dispute et on crie. Si quelqu'un passe, on lui demandera de "dépanner" et une fois le marché conclu, on oubliera vite la dette contractée. C'est dans ces moments où il y a communauté de "galère" que les besoins de cannabis ressortent le plus fortement et que les dépassements peuvent être acceptés collectivement.

Les deux situations donnent cependant à penser à une autre définition de l'excès, qui recoupe la phrase de Véronique Nahoum-Grappe que nous citions précédemment. Nous voyons bien qu'il existe des situations où l'excès est la norme et où "*le trop devient à peine suffisant*". Dans ces deux figures que nous avons décrit, le festif et l'ennui, les fumeurs continuent à consommer alors même que les effets du cannabis sont à leur optimum. En fait, il n'est pas nécessaire de fumer plus. Tomber dans l'excès, ne serait-ce pas alors continuer à consommer au-delà du besoin? L'ennui et le festif illustrent bien cette interrogation. Dans les deux cas, il ne faut surtout pas redescendre : parce qu'on veut continuer à être bien

¹⁰⁶ Raggasonic, *Légalisez la ganja*, Big Red, Daddy Mory/ Steelie-Cleevie. EMI Publishing France, 1995, Virgin.

ensemble ou parce que c'est le seul moyen d'être "bien" ensemble, quand la présence de chacune des personnes rappellent aux autres la situation commune, le désœuvrement, l'absence de motivation et d'activité. Dans la figure de la "fête", l'usage ne pose guère problème. Il ne s'agit là que d'un dépassement contrôlé, choisi collectivement. La figure de l'ennui montre au contraire des contraintes externes, ce qu'on pourrait appeler les conditions matérielles de l'ennui, qui sont liées aux situations sociales des jeunes de cité.

La norme sociale de la mesure ne tient que dans des situations optimales : là où les problèmes sont les plus forts, le cannabis sera un recours si important, si nécessaire qu'on en oubliera parfois les réserves habituelles. La norme s'applique alors à des situations moyennes, celles de la consommation quotidienne et banale, et les conduites d'excès collectif apparaissent comme des déviances autorisées dans le groupe, selon les circonstances. Mais déjà, à travers les usages de cannabis liés à l'ennui, on voit apparaître les usages durs, avec une consommation intense et régulière. Les figures de l'excès recoupent en partie ces usages. Pour autant que les situations festives puissent entraîner certains risques, ceux-ci sont limités par la présence d'autres personnes et leur fréquence est relativement faible. Par contre l'ennui est fréquent. Il est un moteur évident de la surconsommation de cannabis.

L'ennui -situation collective, produite par des contraintes macrosociales-, contribue largement au développement des usages durs. Se superposent à cette situation les parcours personnels des personnes. Ces parcours sont aussi déterminés socialement par le vécu familial, les tensions relationnelles, les différentes possibilités de valorisation sociale, etc. A certains moments de ces parcours peuvent naître des situations d'excès individuel, qui présentent aussi certaines caractéristiques des usages durs. L'excès individuel en public permet de voir comment sont gérés ces dépassements des règles de la maîtrise de soi.

3/ L'excès solitaire en public

L'excès solitaire en public déborde des cadres sociaux collectivement acceptés. Cet excès concerne, là encore, aussi bien, la consommation de cannabis que celle d'alcool ou les polyconsommations. Comment alors le fumeur (ou buveur, ou polyconsommateur...) excessif est-il jugé, comment gère-t-il les relations au sein de l'espace relationnel local, quelles sanctions encourent-il ? Plusieurs facteurs arbitrent le jugement que le groupe porte sur les personnes ayant des comportements d'excès solitaire en public.

Le premier -et, probablement, le plus important- est la fréquence de l'excès : on comprend bien que le jugement qui s'exerce sur une personne étant constamment dans un état excessif ne peut être le même que celui que l'on porte sur quelqu'un qui a des débordements ponctuels et peu fréquents.

De même, le contexte de l'excès tient un rôle important : dans certaines situations précises, un comportement peut être excusable, si les causes ou les circonstances de l'abus de toxiques sont compréhensibles et admissibles.

Enfin, la place de la personne excédante dans le système de relations sociales locales peut aussi jouer, non pas sur le jugement qu'on porte sur elle, mais sur la manière dont on s'adresse à elle. Si son statut, sa réputation ou son utilité locale ne lui permettent pas réellement de contester le jugement qui est porté sur elle, ils pourront empêcher que les autres -ceux qui font preuve de mesure- ne lui "parlent mal".

Ces différents facteurs agissent entre eux : on pourra, par exemple, tolérer que quelqu'un ait une consommation excessive de manière ponctuelle, parce qu'on sait qu'il a des problèmes en ce moment, qu'un évènement ou un autre est arrivé qui l'autorise à se "laisser aller" un peu. Mais ce dernier exemple n'est possible que si la personne en question n'est pas coutumière du fait. Ces variables définissent donc l'acceptation des comportements outranciers, les marges d'action dont disposent les personnes excédantes pour gérer leurs situations au regard du complexe relationnel local et la plus ou moins grande gravité des sanctions qui seront appliquées à leur égard.

Prenons le cas de Kader. Il a vingt deux ans. Il n'a jamais vraiment travaillé en dehors des stages et des petits boulots sans lendemain qui sont l'ordinaire de la plupart des jeunes de cité, et vit d'expédients et de petits

trafics. Il a déjà eu des problèmes de justice et, si sa réputation ne fait pas l'unanimité parmi le voisinage, il est relativement respecté. En tant que fumeur, il sait se tenir, dépasse rarement les bornes en dehors des excès d'ordre collectif. Pourtant, ce soir, il est dans un état très visible de "défoncé". Il est en train de discuter avec un jeune qui travaille dans une association d'insertion.

"Et puis, c'est pas n'importe qui qui peut faire ça", souligne Kader, "déjà, pour aider des jeunes, il faut être bien, il faut pas que tu aies de problèmes, si toi-même, t'as besoin qu'on t'aide, tu vois ce que je veux dire..." Et il continue à tirer sur son pétard, le deuxième qu'il fume depuis qu'on est arrivé, il y a à peine un quart d'heure... Il a le teint blanc, les yeux plissés avec de grosses poches. Il est redoutablement cassé, il a visiblement beaucoup fumé aujourd'hui, il a du mal à finir ses phrases, il perd le fil de qu'il voulait dire.... (12/10/96, Saint Exupéry)

Que Kader fume plus qu'il n'est nécessaire ne fait aucun doute. Mais il reste au fond du hall, quasi -invisible, et si son état est sans équivoque, son comportement reste sous un relatif contrôle. Personne ne lui fait de réflexion. Il n'est pas coutumier du fait. D'autre part, son état est excusable au regard des autres : dans l'après-midi, avec ses partenaires, Kader a volé une voiture. Ils l'ont déposé en ville pour pouvoir la reprendre plus tard. Mais à leur retour, les policiers étaient déjà là et ils ont failli se faire prendre. Kader, qui avait besoin d'argent, vit mal ce coup du sort. Aussi, le dépassement auquel il s'est livré prend tout son sens dans les circonstances qui l'ont causé.

Amin, lui, n'a pas encore 18 ans, mais il fait déjà partie des "durs" de sa cité. Issu d'une famille où les problèmes sont nombreux et les interventions des travailleurs sociaux fréquentes, il est pourtant donné comme exemple par les pré-adolescents qui lui vouent respect et admiration. Très doué, il est capable de faire démarrer n'importe quelle voiture sans clé de contact et ses services sont très demandés ; ses démêlés avec la justice sont en conséquence. Il sait se tenir, même s'il fume beaucoup. Mais, en ce moment, il est particulièrement mal dans sa peau. Dans quelques mois il aura dix-huit ans et il sait que les jugements qui l'attendent risquent d'être beaucoup plus sévères. Il ne voit plus trop comment s'en sortir. Aussi, il préfère oublier et multiplie les cocktails détonnantes d'alcool et de médicaments, ce qui lui donne parfois l'air d'un véritable zombie. Ses camarades de la cité ne lui en veulent pas trop et font souvent tampon entre lui et les autres habitants de la cité qui le

considèrent comme un voyou.

Ce soir, je suis avec le responsable d'une association locale qui essaie de monter des activités pour les jeunes de la cité. Lui-même habite une cité un peu plus loin dans la ville. Nous sommes dans un local à discuter quand Amin nous rejoint. Il a l'air complètement ailleurs, il tient à la main un grand couteau, qu'il essuie sur une éponge.

"Qu'est-ce que tu fais avec ça?"

"Je viens de le trouver en bas, près du terrain de foot, je sais pas ce que c'est, il y a du sang dessus..."

Nous nous apprêtions à partir, Nordin m'a proposé de me déposer à la gare. Au moment où nous sortons sur le pas de la porte, Amin demande à Nordin s'il a du fric, ne serait-ce que cinquante francs à lui prêter. Des amis à lui vont en boîte ce soir, ils lui ont proposé de venir, mais il n'a pas un centime. Nordin fouille ses poches. A ce moment là, une voiture vient s'arrêter en contrebas, le conducteur appelle Amin. Il va près de la voiture, se penche, discute un peu, puis fait signe à Nordin : "C'est bon, Nordin, c'est arrangé, merci quand même." Il grimpe dans la caisse qui dévale la pente à toute allure. Nous allons jusqu'à la voiture de Nordin, nous montons. Nordin rentre la clé dans le Nieman, mais impossible de démarrer : les fils ont été coupés... Nordin ne s'y trompe pas : il a vite fait d'additionner deux et deux : Amin et le couteau.

"En plus, c'est le genre de voiture qu'il aime, il me l'a déjà dit..."

Quelques jours plus tard, je revois Nordin. Il a réussi à voir Amin et à s'expliquer avec lui : "Il avait pris des traxènes et avait bu je ne sais quoi, il ne savait plus ce qu'il faisait." (10/01/94 Autres cités)

Ce n'est pas ici seulement le cannabis qui est utilisé, mais aussi les médicaments. En dehors de ce cas précis, Amin mélange allègrement alcool, cannabis et autres produits, à l'exception des drogues dites dures. Dans cet état, il ne respecte plus les règles du contrôle de soi et le contrôle social n'a plus prise sur lui. Mais il n'en est pas pour autant disqualifié. Malgré les excès fréquents de Amin, les autres jeunes et même le responsable de l'association locale ne l'abandonnent pas et même s'ils condamnent son comportement, ils le replacent dans un contexte précis et refusent de le stigmatiser. Nordin déposera une plainte contre X pour que son assurance-automobile fonctionne, les amis d'Amin intercéderont auprès de Nordin pour qu'il comprenne la situation (qu'il avait déjà comprise). Les comportements d'excès et leurs conséquences, dans certaines conditions, sont acceptés, même si on ne les apprécie guère. Tout dépend du contexte dans lequel se trouve la personne qui commet les

excès et, bien sûr, de la fréquence de ceux-ci. C'est aussi parce qu'Amin n'est pas coutumier du fait qu'on le soutient. On notera cependant qu'il aurait pu en être autrement s'il avait causé un préjudice réel à quelqu'un. La situation aurait alors pu s'aggraver et finir en conflit.

Autre cas, plus controversé, à la limite de l'acceptable, celui de Mustapha. Il a une vingtaine d'années, est sans emploi, et habite une cité proche de Saint Exupéry où il passe souvent. Il fume beaucoup, boit beaucoup, notamment de la 8.6, cette bière qui a la faveur des jeunes. Toujours défoncé, mélangeant sans vergogne les produits, il n'est pas très apprécié, mais les remarques qu'on lui fait ne sont jamais très dures. C'est que Mustapha est toujours dans l'excès et que cela ne semble pas devoir changer.

Mustapha picole en se plaignant, "Ici, y'a rien, c'est le désert". Tayeb me l'a désigné tout-à-l'heure avec un certain mépris : "Lui, c'est une nouvelle mode, ils sont plusieurs comme ça. Toute la soirée, ils boivent de la 8.6 et puis ils fument, mais surtout ils boivent..." Mustapha a au moins quatre canettes dans les poches de son blouson, il va en vider trois en deux heures et en filer une à un de ses amis... Sans compter les joints qu'il fume. Mais quand nous partons, il est encore là, à boire et fumer.
(28/03/95, St. Exupéry)

L'excès solitaire en public est ici accepté en partie par résignation : on ne peut rien y faire. A l'occasion, on prêchera la mesure au "déviant", mais cela n'ira jamais beaucoup plus loin.

"Tu bois trop", dit Tayeb à Mustapha, "regarde comme tu es gros, tu devrais arrêter de tiser.¹⁰⁷ Je sais pas ce que vous avez en ce moment, tout le monde tise, ici..."

"Non", proteste Mustapha, "faut pas exagérer."

Madjid : "Je suis sûr que tu as une 8,6 sur toi."

"Non, non, j'ai rien, je bois plus de 8,6."

"Ouais, maintenant, tu bois des petites fioles (des mignonnettes), là..."

"Ouais, c'est meilleur, c'est quand même meilleur."

"Tu parles, sans déconner, t'as pas vu comment t'es gros, tu devrais essayer d'arrêter de tiser."

"Je l'ai déjà fait."

"Pendant quinze jours, tu devrais essayer."

"Ouais, mais je l'ai déjà fait, ça ..."

¹⁰⁷Boire

"Ben, réessaye, parce que tu en as besoin."

"Ça va pas me faire maigrir, si j'arrête la tise, il va falloir que je mange, je maigrirais pas." (23/06/95, Saint Exupéry)

Si les remarques ont si peu de poids sur Mustapha, c'est aussi qu'il est disqualifié et qu'il le sait. Sa réputation, son image sociale sont déjà trop dégradées pour qu'il puisse espérer y changer quelque chose. Il faudrait un changement radical, qui est au-dessus de ses forces pour l'instant. On perçoit nettement son indifférence face aux jugements des autres par la façon dont il s'offre en spectacle.

La cité où habite Mustapha est petite, trois bâtiments se faisant face, figurant les trois côtés d'un carré dont le quatrième serait la rue. Au centre de l'espace ainsi circonscrit, un bac à sable et des jeux pour les petits, quelques bancs... Dès qu'on arrive par la rue dans l'ouverture des trois blocs, on tombe sous les yeux des jeunes. Ils sont là, ramassés en deux groupes devant les entrées du bâtiment de droite. Onalue et on demande Mustapha. Les gars nous le désignent en haussant les épaules, d'un air qui en dit long. Au centre, sur un banc proche du bac à sable, Mustapha et un autre gars sont assis sur le dossier du banc, les pieds sur le siège. Mustapha est explosé, ses yeux cernés ne sont plus que deux fentes qui disparaissent sous le petit bonnet tombant sur son front. Il nous tend une bouteille...

"C'est quoi ?" demande Tayeb.

"Du rhum et de l'acide..."

"Non merci, je bois pas d'alcool", dit Tayeb. (15/05/95, Autres cités.)

Le simple fait de s'exposer ainsi en plein centre de la cité, défoncé, une bouteille à la main, visible de toutes les fenêtres, montre bien à quel point il se moque à présent d'être vu ou non. Mais aussi, le fait qu'il soit seul -avec un autre gars- alors que tous les autres jeunes sont près des entrées marque sa disqualification sociale.

Si, cependant, Mustapha peut gérer son comportement, c'est, tout simplement, parce qu'il vend de l'herbe. Celle dont il dispose, apparemment en provenance directe du Maroc, est fort appréciée des jeunes fumeurs des cités avoisinantes. C'est grâce à sa position sur le marché local qu'il préserve en partie des relations sociales défaillantes en les compensant par l'intéressement. Mais si, en sa présence, on se contente de l'ignorer ou de lui faire quelques remarques, sans insistance et sans illusion, quand il n'est pas là, son comportement est cité en exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Le quatrième exemple est plus tranché, mais l'excès est ici très conséquent. En fait, il s'agit du cas le plus marqué d'usage dur que nous ayons rencontré. Philippe, à l'époque des faits que nous allons raconter, avait environ 26 ans. Nous l'avons rencontré à la cité d'Ys, où il fait partie du groupe de voisinage. Il habite chez ses parents qui ont un appartement dans une cité proche, juste derrière la cité d'Ys. Il a travaillé et gagné correctement sa vie jusqu'à ce que ses excès continuels de cannabis ne lui coûte sa place. Malgré de nombreux problèmes (justice, santé mentale), il n'a pas baissé sa consommation jusqu'à ce qu'il y soit obligé. Au moment où nous l'avons rencontré, il avait complètement arrêté depuis quelques mois. Le cannabis le faisait déliter, il était imprévisible, parfois même agressif. Un soir qu'il n'est pas là, les autres gars en viennent à parler de lui, à propos d'un séjour de ski où ils ont été ensemble.

"Il est venu au ski avec nous aussi, il s'est embrouillé avec tout le monde."

"Tu vois pas comment il mangeait. Au ski, j'avais fait une salade pour tout le monde, il arrive, il mange tout et après, il dit, comment ça, il y en a plus ? J'ai faim, moi... Et il commence à nous prendre la tête. De toute façon, je te dis, il s'est pris la tête avec tout le monde, tu vois pas... Après, il disait, c'est piégé ici, chaque mec, c'est un piège... Attends, tu vois pas, il rencontre des gens, mais comme ça, tu vois, pas des gens qu'ils connaissaient avant, non, des gens qu'il rencontre, il les connaît à peine et tu vois pas qu'il les fait fumer et tout... T'imagines, si ça avait été des balances ou quoi, il est pas bien... Tu fais pas ça avec des gens que tu viens de rencontrer." (15/06/96, Cité d'Ys)

Non seulement Philippe, quand il a fumé, ne pense plus qu'à lui, mais de plus, il n'est pas prudent, il fait courir un risque aux personnes qui sont avec lui. Il y a donc une double faute, qui se bâtit sur une attitude irrespectueuse vis-à-vis de ses amis. Il se comporte égoïstement avec eux, mais de plus, il partage son cannabis avec d'autres personnes, qu'il connaît à peine. L'excès entraîne la démesure dans le comportement, non pas l'oubli de soi, mais l'oubli des autres personnes présentes, ce qui est peut-être, dans le système de normes des fumeurs de cité, le plus grand manquement. On pourrait accepter que Philippe fume un pétard seul dans son coin, égoïstement mais discrètement, mais on n'acceptera pas que son égoïsme soit public. On voit la différence avec les retraits partiels du groupe de fumeurs dont nous avons déjà parlé, qui ne sont pas seulement un moyen de ne pas donner aux gratteurs, mais qui permettent aussi de ne pas leur faire envie. A l'opposé de ce raisonnement, le comportement de

Philippe est absurde. Au lieu de partager avec ses amis, il partage avec des gens qu'il connaît à peine, créant un risque supplémentaire.

De plus il est aussi souvent agressif : "Moi, je me souviens, avant, une fois, à Saint Exupéry, il s'était pris la tête avec moi, il commençait à se la jouer, il me dit comme ça, fais gaffe, tu veux qu'on se batte ? Je lui dis, arrête, Philippe, je te connais, je les connais les gars de ta cité, tu crois quoi ? Il me dit, tu les connais ? Bien sûr que je les connais..." raconte Madjid qui n'hésite pas, parfois, à se moquer de Philippe en lui rappelant ce souvenir. (15/06/96, Cité d'Ys)

L'excès solitaire en public se mesure donc à l'aune du contrôle de soi, des circonstances de l'excès, de la réputation et des relations sociales. Gérer une telle situation est difficile, il faut recourir soit à un passé valorisé (la réputation), soit disposer d'une valeur marchande, soit encore faire amende honorable et modifier son comportement. Les sanctions du groupe atteignent en premier lieu la réputation et les relations sociales qui se dégradent. Dans un complexe relationnel où les liens sociaux sont relativement courts, comme nous l'avons déjà vu, on comprend bien tout le danger qu'il peut y avoir à se comporter ainsi. Qu'on se souvienne de la solitude de Mustapha dans sa cité. L'étiquette qu'il porte est une étiquette, finalement, de toxicomane, ce qui, dans un milieu où l'usage des drogues dures est assimilé à la déchéance, est extrêmement dévalorisant. C'est en tout cas ce que pense Hakim qui le connaît bien.

"Mais t'as jamais touché aux drogues dures ?"

"Non. Non. Il y a des gens peut-être qui sont tentés, mais ici, non. Mustapha, par exemple, lui, il arrêtait pas de fumer, de picoler, bon, c'est un cas, lui, un type comme ça, il peut toucher, mais moi, non..." (21/06/96, St. Exupéry.)

Le même jugement atteint parfois Amin, pourtant mieux protégé par sa réputation, de la part de personnes, il est vrai, un peu extérieures au groupe.

Mais la sanction la plus grave est peut-être ce qu'on ressent vis-à-vis de soi-même. Après la tentative avortée de Amin de voler sa voiture, Nordin le cherche pour s'expliquer avec lui. "J'ai eu vachement de mal à le coincer, c'est hier matin, je l'ai vu, sinon, chaque fois que je passais chez lui, il dormait, il avait pris des cachets pour dormir, il savait plus où se foutre, quand je lui ai demandé, bon, on a pas eu beaucoup le temps de discuter, mais il m'a dit que c'était lui." (10/01/94, Autres cités)

On peut se perdre dans les usages désordonnés de médicaments, de shit et d'alcool, mais cela ne suffit pas. La honte est un sentiment puissant ici, qui

s'accorde aux réputations. Même ceux qui feignent de l'ignorer comme Mustapha, tôt ou tard, en subiront l'influence. Comment pourrait-on expliquer autrement ces tentatives ponctuelles de redresser un parcours d'excès, de changer de réputation, de se refaire une vie?

D'une manière générale, les normes définissant le contrôle de soi sont autant liées à la nécessité de "garder la face", de respecter le cadre relationnel de la cité qu'au caractère illicite du produit. Ces normes sociales qui définissent le "bon" usage du cannabis peuvent donc varier en fonction des cités, de leurs histoires, de leur degré de ségrégation. Il y a des cités où le respect entre les gens sera plus présent, d'autres où les embrouilles et les affaires contribueront à créer une ambiance de relâchement. L'histoire des cités, la plus ou moins grande cohésion des familles et des groupes de jeunes, les effets de concurrence liés à la promotion sociale et au "business", les jalousies et les inimitiés aussi bien que le respect et la "communauté d'expérience" entre jeunes conditionneront l'ambiance générale, la plus ou moins grande qualité des relations et donc du contrôle social. C'est donc bien davantage des logiques de la production des normes que nous pouvons parler plutôt que de leur exacte définition. Il existe une marge d'action qui permet de travailler les normes et de définir sa propre attitude. Mais ces normes sont sans cesse présentes. Aussi, on peut distinguer deux types d'usages durs, ceux qui s'inscrivent dans des usages collectifs et ceux, plus individuels, qui dépassent les normes. Ces deux types d'usages durs peuvent se succéder dans un seul et même parcours, de même que les usages régulés. Il faut alors examiner les parcours eux-même pour voir de quelle manière et dans quelles circonstances différents usages prennent corps dans les trajectoires individuelles.

V Usages "durs" et "doux", parcours et temporalités

1/ Les différents temps de la consommation

La description du contexte social des cités où de nombreuses personnes, jeunes ou moins jeunes, consomment du cannabis nous montre la force avec laquelle le contrôle social et les arbitrages relationnels agissent sur les manières de fumer, de partager, d'acheter et de vendre. La production des normes d'usage du cannabis est donc éminemment sociale. Ces normes sont délimitées uniquement en ce qui concerne les usages publics du cannabis et surtout en fonction du tort que le fumeur excessif pourrait faire aux autres. Rien n'interdit à une personne d'avoir un usage privé excessif. Les conduites d'excès se montrent dès lors difficiles à percevoir, soit parce qu'elles appartiennent au monde privé des consommateurs -quand elles sont collectives-, soit parce qu'elles sont solitaires et échappent au contrôle social et à la visibilité. On retrouve peu dans les discours les dépassements et les abus, à moins qu'ils ne s'appliquent aux autres. Toute cité a ainsi quelques personnages dont l'histoire mythifiée sert à renforcer les prescriptions de l'excès. L'excès concerne toujours les autres : c'est qu'on ne veut pas passer pour un fumeur compulsif.

José raconte comment, ce matin, en allant au travail, il regardait dans sa voiture arrêtée à un feu rouge une vis trouvée au sol en se demandant d'où elle provenait. Le dos courbé, la tête penchée sur sa main posée sur ses genoux, il a tout de l'attitude du fumeur en train de rouler le premier joint du matin. Un type passe en scooter près de la voiture. Le voyant ainsi penché sur sa main, il en conclut que José regarde un bout de shit et qu'il s'apprête à rouler un joint. Il l'interpelle : "Hé bien, déjà au bedau dès le matin?" José se sent vexé, d'abord parce qu'il ne s'agissait pas d'un bedau, mais aussi parce que le gars n'avait pas le droit de dire ça, tout haut. "De quoi ? D'où qu'il me connaît pour pouvoir me parler comme ça ? Ça veut dire quoi, moi, je le revois, je lui touche deux mots." (18/06/96, Cité d'Ys) Là encore, on voit bien combien le contrôle de soi et la dissimulation des consommations cannabiques sont importants dans l'image de soi que l'on veut présenter.

Toujours minorée dans les paroles, l'intensité des consommations ne se montre vraiment que dans les pratiques. Tel jeune qui dit avoir une consommation faible se révèlera avec le temps être en fait un solide fumeur. On rencontrera un soir sur un plan, en train de fumer sans

retenue, la même personne qui, un mois plus tôt, nous a dit ne fumer que deux pétards par jour, un le matin, un le midi et jamais plus. Aussi, pour comprendre les variations des consommations, il nous faut alors revenir sur les parcours des fumeurs pour détailler les différentes phases de consommation et ce qui les motive, la manière dont elles s'articulent dans la vie des personnes. Depuis, l'apprentissage de la prise de produits jusqu'à son arrêt, sa stabilisation ou sa poursuite, en passant par toutes les périodes où se modulent les usages, la continuité ou la discontinuité des consommations ne peut se comprendre qu'en restituant les logiques des différents usages du cannabis.

Howard Becker avait déjà mis l'accent sur l'apprentissage de la consommation de cannabis : on ne fume pas avec n'importe qui, à n'importe quel moment. Mais au-delà de la maîtrise des techniques de consommation (inhaler, garder la fumée, etc...) ce qui nous intéresse ici, c'est surtout comment se fait l'initiation à la consommation de cannabis, comment on débute, comment on devient un fumeur régulier, comment on apprend où et comment acheter du cannabis, comment on gère sa consommation. Comment se trouve-t-on amené à fumer du cannabis ? Plusieurs types de situations existent et se mêlent.

Nous l'avons déjà dit, le fait que les grands-frères se cachent des plus petits, au lieu de les dissuader, les incite à essayer à leur tour ce qui plaît tant à leurs aînés. Ainsi, Samir et son frère (ils ont un an de différence) ont appris ensemble à fumer en observant leurs deux frères aînés : *"Moi, je me souviens, on voyait bien avec le frangin que mon grand-frère ou même des fois Krim (leur autre frère), ils planquaient quelque chose, c'est pas comme si l'appartement était immense, on se rendait bien compte et puis, à l'époque, on avait la même chambre, les garçons étaient tous ensemble, on avait quoi, treize ans, treize ans et demi..."*

"Ils avaient quel âge tes grands-frères ?"

"Ben, on a cinq ans avec Abdetkrim et sept ans avec le plus grand, alors tu calcules... Alors, on regardait ce que c'était et puis, hop, des fois, on leur piquait un petit bout, ça nous faisait pas grand-chose, des fois, un pétard ou deux, on allait fumer ça avec les copains, on était là, même si ça nous faisait rien, on faisait comme si, c'était comme de jouer aux grands."
(29 ans/Trav stable/Marié, 1 enfant)

D'autre part, nous avons vu aussi que pour certains, c'était l'accès à l'économie souterraine qui créait l'accès à la drogue.

"Tu te souviens quand tu as commencé à fumer?"

"Ouais, j'avais 17 ans, je crois, mais si tu veux, j'ai pas commencé par fumer, en fait, je vendais avant..."

"Il s'est passé combien de temps entre le moment où tu as commencé à vendre et celui où tu as commencé à fumer ?"

"Je sais pas, environ trois, quatre mois... Oh ouais, pas plus... Tout de suite après, j'ai commencé à fumer..."

"Tu étais encore à l'école ?"

"Ouais, je crois, j'étais encore à l'école..." (23/Célib./ Ss trav.)

Mais on ne généralisera pas non plus cette vision¹⁰⁸. L'économie souterraine autorise tous les rôles, et être fumeur peut amener à dépanner, vendre aussi bien que l'inverse.

"J'ai du fumer, je sais pas, peut-être à partir de quinze, seize ans..."

"Ça t'es arrivé de vendre du shit?"

"Oh, un peu, comme ça, tu vois, je veux dire, juste pour les copains, quand j'avais une occase... Mais, à l'école, jamais... Ou peut-être une fois ou deux... Mais juste comme ça, tu vois?" (26/Marié, 1 enft/Trav. stable)

Mais, bien sûr, ce sont aussi plus simplement les sociabilités des classes d'âge qui agissent entre les apprentis fumeurs. Il suffit que l'un d'entre eux sache de quoi il s'agit et sorte un bout de shit pour qu'aussitôt on roule un joint. L'initiation se fait avec des gens du même âge que soi.

"Tu te souviens comment tu as commencé à fumer?"

Youssef : "Ouais, c'était avec des copains, je me souviens comme si c'était hier, on était à côté de la clinique, là-bas, il y a un copain qui m'a proposé de fumer, bon, j'ai fumé. Mais au début, je fumais pas beaucoup, c'était quoi, un joint toutes les semaines, parfois même pas, tous les quinze jours, le week-end, des trucs comme ça."

"Tu étais en quelle classe ?"

"J'étais en deuxième année de CAP, je me souviens bien de ça..." (28/Célib./trav.)

"Tu as commencé à fumer à quel âge?"

Philippe : "Onze, douze ans, en colo, je me souviens c'était un copain qui

¹⁰⁸ Des travaux plus récents nous y autoriseraient cependant. Dans une recherche menée pour le Conseil général de Seine-Saint-Denis sur les pratiques à risques et les consommations de produits psychoactifs, il semble avérer que les jeunes des cités de banlieue populaire commencent à fumer de manière conséquente, c'est-à-dire quotidienne et parfois intense, au moment où ayant quitté l'école et n'accédant pas au monde de l'emploi, ils rentrent dans l'économie souterraine. Certains fumaient occasionnellement avant, d'autres pas du tout. L'augmentation de la consommation semble nettement lié au stress découlant de pratiques illicites et d'une dévalorisation sociale ainsi que de la disponibilité du produit. S. Aquatias et E. Jacob, *Usage de psychotropes et prévention des conduites à risques*, Conseil général de Seine-Saint-Denis, Mission prévention des toxicomanies, AEPTE, 1998.

en avait amené, juste comme ça pour rigoler, on a fumé. Mais c'est pas là que j'ai vraiment fumé, c'est plus tard, vers seize, dix-sept ans..." (27/Célib./Ss. trav.)

On retrouve la même situation avec José (29/H/En couple, 1 enfant/Trav. préc.) ou Mohammed (28/H/Célib./Trav. préc.) de la Cité d'Ys.

Le cannabis est d'abord utilisé de manière occasionnelle, souvent dans des usages festifs ou récréatifs, et ne prendra qu'ensuite une place plus importante dans la vie. D'abord, on fume quand on est encore à l'école, une fois de temps en temps, puis, on commence à augmenter la fréquence avec l'âge.

"Moi, au début, je savais même pas rouler. Et puis, à cet âge-là, j'avais autre chose en tête, le sport, des trucs comme ça, je pensais plus à me débrouiller les bécanes, les caisses, les trucs comme ça. C'est vers dix-huit ans que j'ai appris à rouler, tu vois, alors que j'ai dû fumer la première fois à treize ans." explique Mohammed (28/H/Célib./Trav. préc.).

Il peut y avoir plusieurs raisons à cette augmentation de la consommation et on ne peut sûrement pas dessiner un schéma mécaniste qui entraînerait inexorablement le jeune fumeur vers une consommation toujours croissante. Il se peut aussi qu'assez tôt, les jeunes qui ont été initiés à la consommation cessent l'usage du cannabis.

Plusieurs phases peuvent alors se succéder dans le temps. Des phases de consommation intensive, des phases de consommation régulée, des phases d'arrêt, des phases d'excès vont s'articuler, constituant des parcours fort différents. Mais on peut aussi trouver des changements dans les temporalités de consommation : celui qui ne fumait que le soir va à présent fumer le matin et s'abstenir le soir, celui qui ne fumait que le week-end va aussi fumer la semaine, etc. Afin de comprendre comment ces différentes phases et temporalités peuvent s'articuler, comment elles prennent corps dans les histoires des fumeurs, il nous faut essayer de les différencier. Nous avons cependant vu toute la difficulté qu'il y a à les qualifier en fonction de critères objectifs : il faudrait connaître à chaque fois la qualité du produit consommé, le dosage des joints et leur nombre. Cependant, à partir des catégories empiriques, visibles dans les parcours, reconnues et utilisées par les fumeurs eux-mêmes, nous pouvons essayer de bâtir une typologie sommaire qui pourra nous aider à rendre compte des différents comportements de consommation.

Le premier type serait la consommation ponctuelle. C'est celle des débutants et, plus tard, des fumeurs utilisant le cannabis à usage récréatif. Il s'agit d'une consommation faible qui peut être régulière, par exemple, une à deux fois par semaine ou irrégulière. Dans ce second cas, il s'agit d'une consommation opportuniste. Les fumeurs ont une occasion d'accéder à un bon produit, ou encore prévoient d'en acheter pour une occasion précise ; une période de vacances, une fête, un week-end. Cette consommation n'est pas réellement mesurable puisqu'elle est extrêmement fluctuante.

Dans la première figure, celle du débutant, on ne consomme pas plus d'une barrette par mois. Mais le coût du produit consommé est extrêmement faible, puisqu'on se le procure en groupe ou qu'on fume sur le compte des copains.

Dans la seconde figure, celle de l'usager opportuniste, on peut consommer un peu plus, mais il est improbable que cette consommation dépasse un douze (huit à dix grammes environ) par mois. Le coût se situerait donc entre cent et trois cent francs par mois, mais avec des variations importantes.

Patrick (35/Div./Trav. stable), par exemple, se situerait dans cette seconde sous-catégorie. C'est son comportement vis-à-vis du cannabis qui lui permet de se moquer de Mohammed, qu'il qualifie parfois, en riant, de toxicomane.

Patrick se moque de Mohammed en désignant le shit que l'autre émette consciencieusement au-dessus du tabac : "C'est de la terre ça, vas-y, fume-la ta terre..." Mohammed se marre et roule son joint. Patrick continue à le plaisanter. "Et moi, je vais te ramener des seringues, tu vas voir."

"Non, mais arrête, j'aime pas quand il me parle comme à un toxicomane" dit-il, nous prenant à témoin..."

"Non, mais c'est vrai, c'est quoi, c'est de la terre, t'as pas été au Supermarché. C'est de la terre, ton truc."

"J'aime bien, il se moque de moi et puis lui, quand il fume, c'est grave..."

"Ouais, mais moi, je fume pas n'importe quoi. C'est quoi, ça ? Moi, je fume, t'as du bon matos, alors là, tu fumes. Mais là, franchement, c'est pas de la terre, ça ?"

"Bon, c'est pas le top, c'est vrai, mais bon, il est pas mauvais non plus."

"Tu crois que je te vois pas, tu roules, tu fumes, tu roules, tu fumes. Vas-y !" (21/06/95, Cité d'Ys)

Les différentes consommations qualifient les gens et servent à les caractériser. Patrick se moque de Mohammed, qui, pourtant, n'est pas un

très gros fumeur, mais la différence de consommation entre eux deux suffit à cautionner ce démarquage.

Mohammed pourrait servir d'exemple à la catégorie suivante qu'on pourrait qualifier de consommation journalière modérée. Il fume environ trois à cinq joints par jour, mais fume tous les jours. Une telle consommation représente environ un gramme par jour, ce qui correspond à une fourchette comprise entre douze grammes (six barrettes environ) et vingt-quatre grammes (quinze barrettes) en quantité mensuelle. Le coût de cette consommation varie entre six cent et mille cinq cent francs. Mohammed, lui, dit consommer entre huit cent et mille francs par mois. Mais il achète par parts de deux-cent francs. Youssef se trouve aussi dans cette catégorie, bien que fumant un peu moins. Il fume deux à trois joints par soir et consomme pour sept-cent francs environ par mois. La consommation journalière modérée est, elle aussi, reconnue en tant que telle par les fumeurs.

Youssef, qui tire sur un pétard, dit : "Il est bon celui-là, non?" en le passant à Hacène. Hacène répond, "Ouais, il est pas mauvais...." et rajoute "C'est vrai que t'es pas un gros fumeur, toi, c'est fini, tu fumes presque plus..."

"Moi" répond Youssef "la journée, c'est fini, je fume plus du tout, je fume le soir, c'est tout, jamais dans la journée, seulement le soir...."

"Ouais, mais le soir c'est normal.... Tout le monde fume le soir..."
(7/02/96, St. Exupéry)

Mais il existe aussi une consommation plus importante, elle aussi quotidienne. On peut la qualifier de consommation journalière conséquente, puisqu'elle concerne, au minimum de cinq à six joints par jour, soit de 0,9 à 1 gramme 2. Le maximum n'est pas vraiment évaluable parce qu'il est trop variable. Mais on pourrait le situer à huit ou dix joints par jour. La valeur du produit consommé se situe entre mille trois cent cinquante francs et mille cinq cent francs par mois. José, par exemple, dit fumer pour mille cinq cent francs au minimum par mois. Les fumeurs qui usent cette quantité prennent souvent des "douze" pour éviter d'avoir à se déplacer trop souvent. Mais aussi parfois ils utilisent d'autres moyens : certains font pousser leur propre herbe, qu'ils consomment et vendent parfois, en guise de dépannage financier. Il ne s'agit pas de deal au sens propre du terme, mais plutôt d'une activité d'appoint très ponctuelle et limitée.

Tayeb se situe lui aussi dans cette zone. Il dit lui-même (en parlant de lui et de Madjid) : "*Nous, notre seul vice, c'est le shit*". Il ne s'agit plus vraiment d'une consommation modérée, mais bien d'une véritable consommation. En fait, il peut arriver que cette consommation de soirée soit compulsive¹⁰⁹ et les cinq joints peuvent parfois se changer en dix ou douze joints. Les personnes qui en sont à ce type de consommation ne sont pas très loin des usages durs. Ils limitent cependant leur consommation à un moment précis de la journée, évitant ainsi des abus préjudiciables.

Ces deux types de consommations, modérée et conséquente, ont quelques particularités communes. Elles concernent davantage des jeunes qui travaillent ou qui cherchent réellement un emploi, même s'ils ont parfois des périodes d'apathie. Il s'agit d'une consommation "stabilisée", c'est-à-dire adaptée à un rythme de vie précis. C'est dans ces deux catégories qu'on trouve ceux qui ne fument que le soir ou que le matin et le midi, etc. Les temporalités de leur consommation correspondent aux temporalités du travail ou des activités qu'ils mènent. Ils sont en général à la recherche d'un cannabis de bonne qualité. On les voit le plus souvent avec des marocains ou de l'herbe de qualité. Si leurs consommations ne sont pas intensives, c'est aussi qu'elles se font la plupart du temps avec des produits dont la teneur en THC est en moyenne de dix pour cent. Ce calcul est basé sur le taux de principe actif des produits analysés. Les fumeurs que nous avons rencontré ayant ces deux types de consommation se fournissent prioritairement dans des plans du type "Supermarché" où les produits sont ont un taux de principe actif important. Ils ont tendance à préférer l'herbe et dénigrent la "savonnette".

Enfin, d'autres comportements existent, nous l'avons vu, qui sont des comportements d'excès -dans des espaces intérieurs- ou des usages intensifs sans excès visible -sur les espaces extérieurs-. Dans la majorité des cas, ces usages concernent des jeunes sans formation diplômée, sans travail, insérés dans le système économique local (licite ou illicite) et s'y livrant à des activités ponctuelles ou régulières. Ils fument tous les jours, quasiment depuis la fin de la matinée ou le début de l'après-midi, selon l'heure à laquelle ils se lèvent et se retrouvent. Ces usages durs naissent de

¹⁰⁹Le terme de compulsif n'est pas utilisé ici dans son sens psychologique : nous n'avons ni les compétences à prononcer un tel jugement, ni les données qui le permettraient. Nous l'utilisons ici au sens où l'intensité de la consommation est contrainte par une situation sociale précise et par des sociabilités "obligatoires".

la conjugaison des situations d'ennui avec une disponibilité importante de cannabis. Il n'y a pas de limite à leur consommation qui peut être très variable. Elle se situe au-dessus d'un gramme deux par jour et peut concerner jusqu'à huit grammes à dix grammes par jour, soit entre trente et quarante joints. Mais il est très difficile d'évaluer réellement les consommations personnelles, parce que c'est ici que les usages sont le plus collectifs. D'abord parce qu'il existe une interdépendance réelle entre les différents jeunes de la cité qui sont désœuvrés, ensuite parce qu'à force de fumer, on passe plus facilement le joint, puisqu'on est toujours sous les effets de la drogue. De même, son coût n'est pas vraiment évaluatable. Les jeunes qui ont une consommation intensive sont intégrés aux réseaux locaux de l'économie souterraine et ne paient pas le cannabis à sa vraie valeur marchande, parfois même le font entrer directement dans des échanges de services où, s'ils dealent, dans leur commerce personnel.

On retrouvera dans cette catégorie aussi bien des jeunes "contrôlant" relativement les effets du shit et leur image -comme Hakim et Kader-, que des jeunes stigmatisés comme Mustapha. Leur consommation s'oppose aux précédentes types parce qu'elle est intensive, mais elle s'oppose aussi aux usages régulés parce qu'elle est compulsive. Sur ce dernier point, il convient de bien distinguer entre les usages journaliers et conséquents, qui sont parfois compulsifs et les usages journaliers intensifs qui sont quasi-systématiquement compulsifs.

Mais la qualité des produits disponibles est en général plus basse que celle que recherchent les fumeurs à consommation modérée ou conséquente, ne serait-ce que parce que ces jeunes restent dans le marché local du cannabis et se déplacent peu. Ils ont intérêt à rester intégrés dans un cycle de services et d'échanges qu'ils nourrissent et qui les nourrit. Aussi, la consommation intensive et la consommation conséquente peuvent parfois se rapprocher considérablement, parce que, si la quantité est très différente, la qualité l'est aussi. Ici, en prenant l'exemple des échantillons recueillis à Saint Exupéry, on pourrait dire que le taux moyen de principe actif se situe aux environs de 5,95 %¹¹⁰, alors que, pour les fumeurs modérés et conséquents, il semble proche de 10 %. Pour obtenir les effets d'un joint préparé par un fumeur stabilisé, le fumeur compulsif devra en fumer deux environ. On notera que nous sommes loin ici des analyses présentées par l'Académie des Sciences, qui parle d'un "cannabis à teneur

¹¹⁰Sur une période d'un an, neuf échantillons ont été recueillis dont les taux de D-9-THC varient entre 3,52 et 8,38%. La moyenne sur l'étendue se situe donc à 5,95% et la moyenne sur le cumul des proportions est de 5,86%.

habituelle (3%) de THC" ou d'un cannabis qui pourrait être "10 fois plus élevée".¹¹¹

On voit donc combien les frontières sont fragiles entre les différents types de consommations. D'ailleurs, les fumeurs peuvent passer d'un type de consommation à un autre dans leurs parcours et même se déplacer à l'intérieur d'un type de consommation, comme Philippe par exemple, qui, fume une barrette par jour pendant presque deux ans, alors qu'il travaille. Il est déjà un fumeur à consommation intensive avec usage régulé, même s'il s'autorise des dépassements ponctuels. "*Ouais, quand même, je te dis, je fumais une barrette par jour, mais parfois c'était un douze, s'il y avait une fête ou un truc comme ça, un concert, je pouvais fumer un vingt-cinq...*" (27/Célib./Ss. trav.) Mais cette consommation d'excès ponctuelle va devenir régulière après son licenciement et prendre un caractère compulsif très net.

"Il fumait trop ce gars-là, il s'achetait un douze, il le fumait en quoi, trois jours ?"

"Même pas, il le fumait, comme ça, pétard après pétard..."

"Ouais, il dormait plus, il rêvait toute la nuit..." (15/06/96, Cité d'Ys)

Il en est de même pour Youssef qui passe d'une consommation irrégulière vers seize, dix-sept ans à une consommation qu'il qualifie de "grave" de vingt à vingt-six ans, avant d'arriver à une consommation modérée.

Quelles sont alors les motivations qui font qu'on passe d'une consommation compulsive à une consommation régulée, comment se font ces transitions ? Deux arbitrages apparaissent de manière évidente dans les discours et les histoires : le travail et les relations sociales.

¹¹¹ Académie des Sciences, 1997, op. cit. p. 63. Nous n'avons pas eu connaissance de cannabis dont le taux de THC puisse atteindre 30 %. (L'huile de cannabis pourrait peut-être atteindre ce pourcentage ?)

2/ De l'excès à la régulation

Le travail a une importance particulière en banlieue. Certainement, on entend beaucoup de propos provocateurs sur "l'argent facile", souvent en réponse aux propos moralisateurs des travailleurs sociaux et des personnes "insérées". Les plus jeunes, il est vrai, sont toujours admiratifs envers ceux qui ont réussis dans le "bizness". Mais il n'en reste pas moins que, dans les discours quotidiens des groupes de jeunes, le travail est fortement valorisé. Quoi d'étonnant à cela? Les parents ont souvent bâti leurs vies autour du travail ouvrier. Dans le cas des familles d'origine étrangère et/ou rurale, c'est la nécessité de travailler qui a provoqué leurs déplacements. Et s'ils sont au chômage, le travail acquiert une valeur encore plus précieuse. Si les enfants, comme on le dit trop souvent, n'ont parfois jamais vu travailler leurs parents, à force d'en entendre parler, ils savent l'importance que ceux-ci attachent à cette fonction sociale. Or, les enfants respectent leurs parents¹¹², même s'ils contestent parfois les résultats de leurs choix. Ils ont envie de les honorer en montrant eux aussi leurs capacités et en accédant à la promotion sociale. Et, au demeurant, l'idéologie de la réussite sociale a cours en banlieue comme partout ailleurs dans la société Française.

Mais, bien sûr, si l'accès des jeunes à l'emploi est déjà difficile au niveau national, il est encore plus restreint pour les jeunes des cités de banlieue. Dans le contexte économique spécifique à ces lieux, c'est davantage le déficit d'accès au monde du travail légal qui amène à recourir à des modes de travail illicite et pas seulement dans le domaine des drogues. Une personne peut ainsi occuper des positions très diverses dans l'économie souterraine selon les discontinuités de sa position sociale et professionnelle. L'économie souterraine dans les cités de banlieue ne peut alors être considérée séparément du marché du travail légal, des flux monétaires disponibles et du contexte économique général. S'il est vrai qu'un certain nombre de personnes, à travers ces pratiques, peuvent arriver à se professionnaliser dans l'illégalité¹¹³, il n'en reste pas moins

¹¹²On entend souvent parler du manque de respect des enfants en banlieue. Nous ne voulons pas dire ici que ce respect est général, simplement qu'il est fréquent. Le regard normatif des travailleurs sociaux met évidemment en avant les cas où les liens familiaux sont les plus dégradés, ce qui n'est pas général. Cependant, on note tout de même un durcissement des attitudes des adolescents et pré-adolescents vis-à-vis de la famille qui indique peut-être à terme un changement dans les codes familiaux.

¹¹³Peut-être faudrait-il s'interroger d'ailleurs sur les types de réinvestissements choisis par ceux qui, ayant réussi dans une branche ou l'autre de l'illégalité décident de réintégrer le monde légal par exemple en achetant leur commerce, souvent moins lucratif que leur "travail" précédent ? Qu'il y ait sûrement là la nécessité de limiter les risques d'emprisonnement ne doit pas masquer le besoin de respectabilité. Le travail n'est pas, en banlieue, une valeur désuète.

que les réseaux de distribution du cannabis sont davantage liés à une économie de survie qu'à la nécessité de financer une consommation toujours plus chère.

C'est ce que montre très clairement l'arbitrage du travail dans les parcours des fumeurs. Cet arbitrage peut se produire très tôt dans les parcours. Ainsi, Grégory et Vié ont assez vite compris que réussir, c'était travailler. Tous deux ont vingt et un ans et expliquent comment, dès l'âge de seize/dix-sept ans, ils ont préféré arrêter de traîner avec le groupe de "galériens" de leur cité.

Grégory : "Ça passe vite parce que, à partir d'un moment, tu en as vite marre, tu vois bien que les mecs avec qui tu es, ils sont là, bon, comme ça, mais tu t'enfonces et tu sais pas vraiment ce que tu fais là, alors au bout d'un moment tu arrêtes d'y aller, tu restes avec un ou deux copains, et puis, c'est tout. (...) Moi, j'ai arrêté parce que j'avais besoin de travailler, alors je pouvais pas chercher et faire ça en même temps, bon, mais ça empêche pas, je les connais bien, bon, ça dépend, tu vois."

Vié : "Bon, moi, c'est quand j'ai arrêté de fumer du shit. Alors, ça, tout de suite, je ne suis plus sorti avec eux."

"Mais ça ne pose pas de problèmes d'arrêter de fumer quand tous tes copains, ils fument?"

Vié : "Non, tu leur dis, et les mecs, ils s'y font, bon, maintenant, ils savent que je fume pas, alors ils ne disent plus rien."

Grégory : "De toute manière, ça ne peut pas durer tout le temps, il faut bien que tu fasses quelque chose, les mômes, eux, ils traînent en bande, ils vont au centre commercial, ils font, bon, tu vois, ils piquent des petits trucs, et puis, ça continue comme ça, c'est tout. Quand tu arrêtes, déjà, t'es plus sur la même longueur d'onde. Moi, j'ai arrêté, j'avais dix-sept, dix-huit ans." (16/01/94, Autres cités)

Ici, c'est un choix de parcours qui s'affirme dès la sortie du monde scolaire. Il se concrétise par un arrêt total de la consommation de cannabis. Ce choix permet aux jeunes de se distinguer par rapport à la masse des jeunes désœuvrés qui hantent les cités. Il est plus facile quand on est deux ou trois à pouvoir se soutenir dans cet effort. Mais ce qui apparaît clairement ici, c'est la façon dont se mêlent inextricablement les relations sociales et le rapport à l'emploi¹¹⁴.

¹¹⁴Il ne faut cependant pas être naïf. La dernière fois que nous avons vu Grégory et Vié, ils étaient toujours au stade des petits boulots et autres stages. Ce choix est rentable à moyen ou long terme. Mais il ne réduit aucunement la phase de "galère". En banlieue, le mérite personnel paie rarement : les contraintes du marché du travail sont trop importantes.

L'extrait d'entretien avec Youssef, qui -détail important- habite toujours chez ses parents, montre bien ce qui a motivé sa décision de réguler sa consommation de cannabis.

"Tu fumes beaucoup, toi ?"

"Non, pas trop... Mais j'ai fumé beaucoup...."

"Tu fumes combien de joints par jour ?"

"Deux ou trois"

"Mais tu as fumé plus ?"

"Ouais, j'ai fumé, mais grave.... Je sais pas, quinze joints¹¹⁵ par jours au moins, peut-être plus...."

"C'était quand ça ?"

"Ben, ça fait un an, un an et demi que j'ai vraiment arrêté."

"Mais pourquoi tu as arrêté de fumer grave ?"

"Je sais pas, je voyais bien que ça allait pas et puis, je sais pas, ça te rend bizarre aussi, tu parles mal, avec tout le monde, tu deviens agressif, même avec tes parents, t'en as plus rien à foutre, tu leur réponds et tout.... Non, ça allait plus, alors, dans ma tête, je me suis dit qu'il fallait mieux que je fasse gaffe, alors j'ai arrêté." (28/Célib./trav.)

Ce que Youssef met en avant dans sa décision de baisser sa consommation, c'est le fait de "parler mal, avec tout le monde", de devenir agressif, "même avec tes parents". Il montre l'importance du contrôle de soi et du respect des autres et le risque toujours présent d'être rejeté de par son comportement. A quoi sert de ne pas fumer devant ses parents si les effets du cannabis risquent malgré tout de dégrader des relations pourtant empreintes de respect ? Mais ce ne sont pas uniquement les relations sociales qui priment. Le travail intervient aussi. "Là, je suis magasinier, je m'occupe des commandes, je les charge. T'imagines, je me lève à l'heure où avant, je me couchais, à cinq heures... Pour le boulot, c'est sûr que c'est pas génial (de fumer), t'oublie toujours tout... C'est vrai que j'ai arrêté, c'était un mois avant que je commence ce taff... Comme ça, j'ai eu le temps de bien m'y faire..."

Les deux variables agissent ici conjointement : on se prépare à travailler en régulant sa consommation. Il s'agit bien de changer de rythme de vie, de construire d'autres temporalités.

AbdelKrim dit à Nordin: "Tu vois, ce qui est bien, depuis que je travaille, c'est que les pétards, je les calcule, avant, je fumais, c'était comme ça, j'avais envie, je fumais, maintenant, je travaille, alors, tous ,on fait gaffe,

¹¹⁵C'est-à-dire une barrette -au minimum- par jour.

on se dit, il faut chafrav¹¹⁶, alors, on attend, et puis quand tu sais que tu vas faire une petite pause, que tu peux t'en allumer un, alors, là, je te garantis, c'est le bonheur, il te fait de l'effet, je me dis que je vais être heureux." Comme ça me fait rire, il se retourne vers moi : "Sérieux, Sylvain, c'est trop bon, tu peux pas savoir, tu vois, ce week-end, j'ai fumé, les pétards, je les fume et c'est tout, là, tu vois, (il me montre la table) il y en a, hé bien, c'est même pas ça, je suis bien, là." (01/02/94, Autres Cités)

Depuis qu'il a réussi à trouver un poste d'animateur au centre social en-dessous de sa cité, juste pour les vacances scolaires, il n'a plus le même comportement. Maintenant qu'il travaille, son attitude a changé. Il se la joue, comme on dit ici.

"Tu as l'air claqué"

Il répond en haussant les épaules, comme quelqu'un qui en a vu d'autres : "Ouais, après le taff, c'est pas comme avant, quand t'as bossé, t'es fatigué, c'est normal." (01/02/94, Autres Cités)

Mais il ne faut pas s'y tromper. Si le travail peut apparaître comme un changement décisif dans les rythmes de vie, il ne joue pas systématiquement de manière importante sur la consommation de cannabis. Nous avons vu comment Philippe, par exemple, continuait à avoir une consommation régulée intensive au travail. Il en est de même pour José qui a une consommation conséquente, bien que régulée.

Dans ce dernier cas, c'est aussi l'absence de travail stable et valorisant qui compte. José a tout fait : maçon, électricien, "technicien de surface", cariste, etc... De petits contrats qui ne durent jamais bien longtemps. Il vit en couple, a un enfant. Il lui faut assurer le minimum, un minimum auquel le marché de l'emploi ne lui permet pas toujours d'accéder. Aussi, il complète par des petits travaux au noir, vend parfois sa propre production de marijuana. Il est nécessaire qu'il reste intégré au réseau des jeunes de la cité pour bénéficier de débouchés et de "tuyaux".

De la même manière, Youssef, avant de se stabiliser dans un emploi de magasinier, avait déjà travaillé.

"Mais toi, après le CAP, tu as bossé..."

"Ouais, je faisais de l'entretien dans des bureaux."

"Et tu fumais pareil ?"

"Pareil, douze, quinze pétards par jour..."

"Mais ça te gênais pas de fumer pour le boulot ?"

¹¹⁶ Travailler en "manouche".

"Oh, ben si, je me souviens.... Je te dis pas, tout ce que j'oubliais , quand je voyais tout ce que j'avais oublié, quand on me ramenait mes affaires, j'en revenais pas... C'était fou, j'oubliais tout..." (28/Célib./Trav.)

Il ne s'agit donc pas de n'importe quel travail à n'importe quel moment. Mais Youssef expliquait bien que le facteur décisif avait été les relations qu'il entretenait avec ses parents. Retravailler est aussi une manière de gérer ces relations au mieux : ce n'est pas le travail qui est valorisant en lui-même, c'est le fait de travailler vis-à-vis de la famille. Là encore, le travail apparaît comme une instrumentation du lien social, bien plus que comme un mode de lien social en lui-même. Le travail est inefficace comme catégorie descriptive, d'abord parce qu'il y a plusieurs formes de travail, de la précarité à la stabilité, de l'alimentaire à la valorisation. Bien plus que le travail, c'est de la notion d'activité qu'il faudrait ici parler et des différentes valeurs sociales qui peuvent y être attachées.

Les activités illicites, les "affaires" entretiennent un même rapport au cannabis que le travail légal. Elles régulent, elles aussi, les consommations, mais, évidemment, d'une manière plus chaotique.

"Moi, je te dis franchement, j'ai jamais travaillé, je fais mes affaires, mais j'ai jamais travaillé..."

"Mais, tu fumes par exemple, quand tu fais ton "bizness", je sais pas, tu fais une roue¹¹⁷, tu fumes avant ?"

"Non, non, j'évite..."

"Pourquoi ?"

"Ben, si tu veux, par exemple, je suis là, je vais ouvrir une porte d'appartement, si j'ai fumé avant, au lieu de bien regarder autour comme il faut, pour voir s'il y a quelqu'un qui peut me voir, bon, je vais m'en foutre, je vais aller direct, je vais faire la porte (il se retourne contre la porte du débarras à côté de l'entrée et mime la situation...). Si t'es défoncé, c'est pas pareil. Et puis peut-être mes gestes, ils vont être moins précis, je vais être plus brusque... Non, c'est pas bon, tu fais moins attention, voilà, c'est ça, tu fais moins attention."

"Tu perds la prudence."

"Ouais, tu perds la prudence." (23/Célib./ Ss trav.)

La consommation de cannabis, dans le cadre d'activités illicites, multiplie le risque. On préfère ne pas fumer plutôt que de se retrouver pris sur le fait parce qu'on n'a pas pris assez de précautions. Ces comportements

¹¹⁷ Faire une roue : voler une roue.

d'abstinence ne sont pas rares. Certains vont même jusqu'à arrêter quand ils s'aperçoivent que les effets du shit deviennent une source grandissante de danger. "*Moussa, lui, il a arrêté, tu savais pas ?*"

"Non. Pourquoi il a arrêté ?"

"Lui, il fait des trucs trop chauds, il s'est aperçu que ça lui faisait des embrouilles. Dans le bizness, on peut pas se permettre ça. Il a eu des tas de problèmes, je te dis, il fait des trucs, ils sont vraiment chauds, alors, bon, il a préféré arrêter. C'est mieux pour lui." (23/04/96, St. Ex.)

Les activités illicites participent donc pleinement des régulations de la consommation, au même titre que l'emploi salarial. Toutes les activités ne jouent cependant pas de la même manière. Les deux exemples que nous avons pris sont des activités illicites engendrant des risques immédiats où le contrôle de soi est très important et où toute faute risque d'aboutir à une arrestation. Les vendeurs de proximité ne se trouvent pas dans cette situation et souvent, au contraire, le fait qu'ils se livrent à cette activité est un facteur d'augmentation des consommations, à la fois parce que le produit est disponible mais aussi parce que les longues stations dans les cités produisent de l'ennui et une certaine paranoïa vis-à-vis des risques encourus par rapport aux familles et à la police.

Le fait d'avoir des activités légales ou illégales procurant des revenus ne suffit donc pas à produire des régulations ou des arrêts. D'abord les activités ne comportent pas toutes le même niveau d'exigence et selon les risques encourus dans l'exercice d'une activité, les régulations ne sont pas les mêmes. Certains jeunes fument avant d'aller au travail, les joints étant soigneusement dosés, afin de réduire l'ennui qui peut naître d'une activité sans grand intérêt. D'autres ne fument qu'après, parce qu'ils peuvent être disqualifiés par leurs collègues. Si l'habitude des effets et le contrôle de soi permettent de ne pas être remarqué par des personnes qui ne connaissent pas ou peu le produit, il est évident que certains signes tels que l'hyperhémie conjonctivale¹¹⁸, la présence de nystagmus¹¹⁹, les problèmes de stabilité du corps¹²⁰ sont immédiatement repérés par les "initiés".

Madjid se tourne vers moi : "Non, mais c'est vrai, Sylvain, sans déconner, j'y pense sérieusement (à arrêter de fumer du cannabis). Déjà, avant, je fumais le matin, un petit pétard, avec un pote qui bosse avec moi, le

¹¹⁸ Les yeux, injectés de sang, paraissent plus rouges.

¹¹⁹ "Secousses rythmiques involontaires des globes oculaires, survenant le plus souvent dans le regard latéral, lors de circonstances physiologiques particulières (...)." Définition du Petit Robert. Ed 1988.

¹²⁰ Les fumeurs ont tendance à se balancer de droite et de gauche quand ils marchent.

matin... Mais bon, ça se voit, les jeunes, ils voient bien que tu as fumé (Il est animateur dans un centre de quartier), alors toi, tu leur fait la morale et tu fumes ? Ça veut dire quoi ? Bon, alors, une fois, ça passe, tu dis, non, je suis fatigué, j'ai pas bien dormi, mais deux fois, trois fois, ils sont pas cons, hein. Maintenant, ça, plus question... Et puis je vais te dire, quand tu vois que pour avoir du shit, tu dois voir des gens, ils te respectent même pas, ils te traitent comme un chien, moi, je te dis franchement, j'ai envie d'arrêter, je préfère arrêter que d'avoir affaire à eux." (24/05/96, St. Ex.)

Cependant les motivations des régulations des fumeurs ne sont pas seulement liées aux exigences des activités qu'ils peuvent avoir. Avant tout, le travail apparaît comme un moyen de changer de statut social, de rétablir une image de soi positive. Cette nouvelle surface publique ne recouvre pas toujours l'arrêt de la consommation, hormis dans des cas précis.

Deux autres exemples montrent comment l'arrêt des activités cannabiques permet de retrouver une image publique correcte et une relation sociale décence. Ali, le dealer en titre de Saint-Exupéry, a de plus en plus de problèmes relationnels. Gérer la clientèle de voisinage, entre logique de gain et logique de proximité, s'avère trop délicat. Il a une mauvaise réputation, les acheteurs préfèrent voir ses frères, Bilal ou les dealers qui viennent à heures régulières. Il a donc décidé de profiter du Ramadan pour partir en Algérie et arrêter de fumer. Quand il revient, il a décidé d'arrêter de vendre, ne fume plus, essaie de reprendre le sport en allant courir avec Baron, le sportif de la cité. Même ceux qui l'apprécient le moins gardent leurs doutes pour eux et disent "*Moi, je lui souhaite d'y arriver. Hamdullah, c'est tout ce que je lui souhaite, s'il peut y arriver, c'est bien...*" Et Karim, un des frères d'Ali, admiratif, de déclarer : "*Mon frère, il a bien fait, là, il s'en tire bien, tout ce qu'il lui faut maintenant, c'est un travail...*" Au allant au "bled", Ali s'est constitué une nouvelle surface publique et est revenu débarrassé de ses déviations antérieures. Si tout le passé n'est pas effacé, chacun va lui laisser sa chance.

La même chose se produit pour Mustapha, dont nous avons vu à quel point il était stigmatisé. A l'occasion d'un bref séjour en Normandie, il s'est disputé avec un type et l'a poignardé. Sa victime n'est pas blessé trop gravement et Mustapha ne fera que quelques mois en prison. A son retour, il a perdu les kilos que ses excès de bière lui avaient fait prendre. Il est plus calme, fait attention à ce qu'il dit. Il a arrêté de fumer et même si cela ne durera guère, pendant quelques semaines, il connaîtra un "état

de grâce".

"Il y a des tas de mec ici qui pourraient arrêter. Regarde, Ali, il a vachement diminué, maintenant, il fait du sport et tout... Tu vois qui c'est Mustapha ?

"Ouais."

"Bon, regarde, lui, avant, tu te souviens comment il était, bouffi et tout. Il passait son temps à boire des 8.6, il arrêtait pas et puis maintenant, il a quand même changé..."

"Lui, il y a eu la prison..."

"Ouais, il y a eu la prison, mais bon, je sais pas, il va peut-être recommencé à s'alcooliser, l'alcool et le shit, c'est pareil, tu sais pas... Moi, je suis sorti de prison, j'avais arrêté, j'étais bien, je suis arrivé ici, aussitôt après, j'ai recommencé..."

"En prison, ça t'as fait chier de pas en avoir?"

"Non. Non, sincèrement..." (23/Célib./ Ss trav.)

Le retour au pays, même bref, de même que les séjours en prison offrent une chance de "rédemption" : pouvoir se refaire un image positive en montrant sa capacité à se débarrasser de ses excès les plus visibles. Comme pour le travail il s'agit davantage d'une manipulation symbolique que d'une méthode pour modifier son comportement. Les stigmates du fumeur excessif ou du dealer contesté signalent un statut dans la cité et c'est ce statut qui doit être modifié. Arrêter ou réguler sa consommation permet d'accéder à un nouveau statut, de retrouver le respect des autres, de gommer les étiquettes de l'outrance.

Arrêter ou réguler sa consommation est avant tout une manipulation de son image sociale, de même que travailler. C'est pourquoi le passage de la consommation compulsive à une habitude régulée est surtout exprimé chez des jeunes qui se sont "amendés", c'est-à-dire qui ont arrêtés de fumer "trop", comme Youssef, ou chez les jeunes pères de famille. Seuls ceux qui ont à présent un statut social ou une image correcte peuvent se permettre de parler de leurs abus passés, parce qu'ils sont passés.

Ces deux situations - la régulation chez les jeunes de la cité et la régulation chez les jeunes pères de famille- ne sont pourtant pas comparables.

Dans le premier cas, on travaille, certes, mais on ne dispose pas d'un logement autonome, on habite toujours la cité, et, par conséquent, on reste prisonnier du contrôle social des familles, relayé par le cercle de voisinage des fumeurs. L'usage reste collectif.

Dans l'autre cas, celui des hommes ayant fondé une famille, on obtient des indications sur l'excès privé, un excès qui échappe à la visibilité puisqu'il se tient à l'intérieur de la nouvelle cellule familiale. Ici la distance par rapport au monde des cités s'est creusée. Les relations sociales ne sont plus les mêmes parce que les personnes se sont autonomisées et que le retour en arrière n'est plus possible. On n'aura plus jamais les mêmes relations avec le groupe de voisinage, même si on continue à le fréquenter avec assiduité. C'est ce qu'exprime ce jeune père de famille : *"Mais sinon, dans un hall de cité, j'ai déjà fait (acheter du cannabis), mais pas aujourd'hui, je suis marié, deux enfants, je me vois pas aller dans un hall de cité, je fume pas dans ce cas-là.... Et puis, tu vois, j'achète pas en barrette, j'achète mon bloc (...). A partir du moment où moi je vais prendre, (...) je suis loin de me dire, tiens, je vais dans un hall de cité pour prendre mon petit truc, non, c'est un ami qui disons, prend un petit peu et après il nous sert de façon que ça nous revienne pas trop trop cher, lui, il est bien branché, et ça fait qu'on prend un petit peu, et quand il prend, disons une pierre, une savonnette, il la coupe de façon que nous, on prenne tous une petite part, tu vois, sans faire du deal, lui il achète pas un kilo ou un truc comme ça, c'est une pierre, si après chacun prend un vingt-cinq, dix personnes, c'est fini, dix amis, des fois même le onzième, il arrive, et puis on lui dit, bon, vas voir l'autre, peut-être qu'il va lui rester un petit peu, parce que d'habitude il prend qu'un douze et puis là, il a pris un vingt-cinq, peut-être qu'il va pouvoir faire la moitié avec toi..."*

(31/Marié, 2 enfants/ Trav. stable)

Le lien avec le groupe de la cité et avec le marché du cannabis est différent. Une certaine convivialité est plus présente dans ces groupes de fumeurs qui sont des groupes d'affinités plutôt que des groupes de voisinage. Mais les fumeurs se réunissent moins et les usages sont plus personnels. En ce qui concerne l'achat du produit, il est cependant nécessaire de pondérer les propos d'Abdel : il se fournit aussi à l'occasion au Supermarché qu'il connaît bien. Mais il y a une certaine cohérence dans ce choix d'acquisition du produit. Soit on fait un "achat groupé", soit on se déplace dans un endroit où toutes sortes d'acheteurs viennent, où les relations sont marquées par un pur clientélisme. Dans les deux cas, les relations sont très différentes de celles entretenues dans le commerce de proximité où un système d'obligation mutuelle régit les rapports acheteurs-vendeurs.

Mais l'utilisation du cannabis lui-même est différente : *"Moi, j'en fume deux dans la journée : j'en fume un le matin et un le midi, après-manger*

et après, le soir, je fume pas, je viens, je rentre à la maison, je me tape un ou deux jaunes (pastis), bon, mais sinon, le soir je fume pas. Moi, si je fume, je dors. Parce que le fait que je bois.... Ça me fait dormir. La journée, non, la journée, je peux et puis, j'assomme pas mes joints, tu sais, je fais un petit stick, j'aime bien le truc qui passe, pas le truc qui assomme, des fois, je le fais pour qu'il m'assomme, des fois je suis tellement crevé, je suis énervé, alors ça fait que j'arrive pas à dormir, alors j'en fait un qui m'assomme, ça m'aide vachement." (31/H/Marié, 2 enfants/ Trav. stable)

On voit ici un usage du produit qui n'a rien à voir avec celle des groupes de voisinage des cités. On fume pour obtenir un certain confort au travail, au contraire de ceux qui fument parce qu'ils ne travaillent pas et régulent leurs consommations pour travailler. Ce cas n'a rien d'exceptionnel. "*Il y en a beaucoup des mecs qui fument le matin, avant d'aller au travail, t'as jamais vu à la gare, les mecs qui roulent le matin.... Il y en a partout qui se font leur petit pétard avant d'aller bosser..."* (28/Célib./Trav.) Nous avions aussi vu, avec Habiba, un usage similaire du cannabis, qui s'additionnait cependant de consommations de soirée.

Le cannabis est dans ce cas une drogue de confort, complétée parfois par l'alcool, comme l'explique Abdel qui remplace le soir les joints par quelques apéritifs. Il n'y a plus là de réelle différence entre licite et illicite : l'utilisation du cannabis devient similaire à celle que beaucoup de français font des médicaments psychotropes (ou de l'alcool) : "*ils tendent à être plus des moyens d'augmenter ses performances et son confort psychique qu'une évasion de la réalité, une forme de passivité ou un aspect de l'hédonisme. Ces "drogues" se présentent comme un adjuvant chimique de l'action et non comme un type de retrait social ou un symptôme de déstructuration de la société*"¹²¹.

Il faut cependant différencier ici, pour ces jeunes hommes qui ont régulé leurs usages, la consommation du cannabis pendant la semaine de la consommation pendant le week-end. Le week-end, on s'autorise plus facilement un dépassement. Les jours où l'on ne travaille pas correspondent au temps de la relaxation et du repos, un temps où la pression sociale est moins forte. Une personne qui fumera uniquement ses deux ou trois joints journaliers dans la semaine pourra alors s'accorder une plus grande tolérance et fumer sans compter les jours de repos.

¹²¹ Alain Ehrenberg, 1995, op. cit. p. 127-128.

L'excès existe encore, mais il s'intègre à des temporalités différentes.

Les cas que nous venons de citer nuancent la vision qu'ont certains chercheurs d'une consommation rattachée plus particulièrement aux sociabilités juvéniles, et, en ce sens, à la période d'indétermination sociale qui caractérise le passage de l'adolescence à l'âge adulte. Michel Kokoreff et Patrick Mignon en parlent ainsi : "(...) elle fait partie intégrante d'une sociabilité adolescente dont elle est un opérateur important ; elle s'intègre pleinement dans une culture de groupe"¹²². L'usage de cannabis est alors lié à un stade de la vie, à un âge : "Au fond on pourrait se demander si arrêter le shit, ce n'est pas marquer un seuil, symboliser son entrée dans la vie adulte en enterrant sa vie d'adolescent et ses déviations les plus apparentes."¹²³ Le propos n'est pas faux, hormis qu'il s'agit moins d'un arrêt total que de la régulation d'un usage et que, bien auparavant, on prend beaucoup de précautions pour "*cacher ses déviations les plus apparentes*" : c'est déjà ce que font les jeunes fumeurs en ne s'autorisant pas à fumer devant leurs frères et leurs parents. Mais, il est vrai, c'est aussi ce que font ces jeunes adultes qui fondent une famille ou rentrent dans une vie professionnelle qu'ils veulent plus sûre. Ce ne serait donc pas la consommation elle-même qu'on supprimerait avec l'âge, mais plutôt les usages intensifs, compulsifs, bref, les usages les plus durs.

François Dubet postule à partir de ce qu'il appelle "*le discours banal sur la drogue*" une différence entre les deux drogues, la dure et la douce, l'une étant lié à la personnalité du toxicomane, à des conduites asociales¹²⁴, l'autre comme un "*toxique social*" facilitant la communication, participant de l'échange et du collectif. Si le classement entre drogues dures et drogues douces nous apparaît très contestable -la définition en termes d'usages nous semblant beaucoup plus juste-, nous pouvons montrer que les usages solitaires du cannabis existent bien, mais qu'ils apparaissent peu dans les discours, soit parce qu'ils encourent la désapprobation générale, soit parce qu'ils rentrent alors dans la sphère de la vie privée. Le jeune père de famille que nous avons cité plus haut précise bien qu'il ne fume pas devant sa femme ou ses enfants. Il explique qu'il roule le premier joint du matin dans les toilettes, pour le fumer plus

¹²² Michel Kokoreff et Patrick Mignon, *La production d'un problème social : drogues et conduites d'excès*, février 1994. DGLDT/MESR. p. 119

¹²³ Michel Kokoreff et Patrick Mignon, février 1994, op cit., p. 138

¹²⁴ François Dubet, "les deux drogues", *Drogues, politique et société*, Ed Descartes et Le Monde Ed. Paris, 1992. "Le "toxico" est vu comme celui qui sort, abandonne le groupe, comme le copain, l'amant ou le frère perdu, celui qui glisse hors de la société", p. 102.

tard, pendant le trajet de son domicile à son lieu de travail, de même qu'on peut facilement voir, le matin, sur les quais de RER, des jeunes hommes roulant le joint qu'ils vont fumer avant d'aller travailler. Il importe alors de dépasser la notion de respect pour voir ce qui se cache derrière cette manière de consommer.

On distinguera ici le fait de fumer et les conditions dans lesquelles on fume. Si ces conditions sont éminemment sociales -c'est par rapport aux autres que l'on fume discrètement- le fait de fumer est, lui, individualiste. L'habitude contrôlée des jeunes pères de famille, peut-être encore plus que les consommations d'excès, marque bien une certaine dépendance parce que, justement, elle est débarrassé de toute connotation collective. Mais il ne s'agit plus réellement de dépendance au produit lui-même, mais de dépendance au corps¹²⁵, à la sensation procurée par le produit, davantage qu'au produit lui-même. Celui-ci peut-être remplacé par quelques bières ou apéritifs. Le moyen compte moins que l'effet obtenu. Il y a bien un stade - qu'on pourrait qualifier de "stabilisation"- dans les trajectoires où on régule sa consommation.¹²⁶ Mais beaucoup continuent à fumer, bien après s'être "rangés". Le sens de la pratique change alors, les pratiques sont solitaires et privées, les fumeurs ne se laissent plus aller à l'excès qu'occasionnellement. Davantage que l'âge et même que le travail, c'est le statut social qui joue ici. Le travail n'est là encore que l'instrument par lequel on parvient à une autre situation, où l'autonomisation et les responsabilités familiales rendent utile une utilisation de confort des psychotropes.

¹²⁵pour reprendre l'expression utilisée par Alain Ehrenberg, 1995, op. cit., p. 133.

¹²⁶Un certain nombre de jeunes ne fument pas du tout et d'autres arrêtent définitivement de fumer. Mais ils ne sont pas la majorité de ceux que nous avons pu rencontrer. Si le mélange constant dans les espaces de la cité des fumeurs et des non-fumeurs nous permet d'appréhender cela, il est difficile d'évaluer réellement les proportions.

3/ Les usages durs du cannabis

La consommation excessive, on le voit bien, est liée à la plus ou moins forte indétermination sociale des jeunes hommes.

"Comment ça se fait que tu as eu une période grave ? "

"Ben, je sais pas, ah, si, ce qu'il faut dire, c'est qu'après le CAP, je suis resté au moins deux ans ici, sans travailler, à glandrer... Alors, là, je peux te dire que je fumais, mais c'est toujours comme ça, quand tu regardes les mecs qui zonent ici, aussi, il y en a, t'as pas vu, les gars, il y a des fois, ils fument le matin, ils arrêtent plus après ça... Le matin, tu sais pas quoi faire, t'arrives là, t'es toujours à zoner, alors tu fumes, mais après tu bouges plus." (28/Célib./Trav.)

A un âge où la "galère", en tant que situation d'indétermination sociale, est plus fréquente, la consommation excessive peut plus facilement passer d'un acte individuel à une tendance collective. Mais, dans le même temps, cette situation d'indétermination sociale n'est plus liée aussi sûrement -et particulièrement en ce qui concerne les cités de banlieue- à un âge particulier de la vie, à un seuil de "maturité" défini socialement. On pourra trouver aussi bien des situations d'excès -collectif ou individuel- chez des adolescents que chez des adultes. Parmi les fumeurs, même s'ils consomment en suivant des logiques de classes d'âge, on trouve aussi bien des adolescents de 17-18 ans que des hommes de 30 à 35 ans.

L'indétermination sociale est liée aux opportunités matérielles de l'autonomisation : travail, logement, marché matrimonial. Il y a donc des incidences locales sur les possibilités de promotion sociale, puisqu'on sait bien que la ségrégation spatiale et la réputation de certaines cités rendent plus difficile l'accès à l'emploi¹²⁷, les déplacements, et que les politiques locales jouent sur l'accès au logement. Les conditions de stabilisation de la consommation peuvent donc varier fortement d'une cité à l'autre, d'une commune à l'autre. Mais ces variations locales sont peu conséquentes au regard de la généralisation de l'absence de statut social de ces jeunes. Car c'est avant tout de cela qu'il s'agit. L'indétermination sociale crée un vide existentiel, une absence qu'il faut continuellement remplir dans un espace aux ressources faibles.

L'absence de statut social se lit aussi dans les attitudes, les expressions, les vêtures. Compenser l'absence de statut social nécessite l'accès à la société de consommation. Or, pour y accéder, c'est bien évident, il faut disposer

¹²⁷Il est assez fréquent qu'un jeune se présentant pour un emploi mente sur son adresse exacte de manière à ne pas donner le nom de sa cité quand elle a une réputation trop connotée.

de revenus. Les jeunes sont bien conscients de l'importance des biens de consommation dans notre société : de ce point de vue, ils sont parfaitement intégrés aux modes de fonctionnement de la vie moderne. Nous n'allons pas refaire ici la description statistique des taux de chômage ou le détail des revenus moyens des ménages. La solvabilité des habitants des cités est à présent bien connue. On se doute bien que ce ne sont pas les parents qui, puisant dans les ressources familiales, vont pouvoir compenser l'absence de statut social par la mise à disposition de signes extérieurs valorisants. Que l'économie souterraine se développe n'a alors rien d'étonnant. Elle est un moyen d'accéder aux biens de consommation, un moyen parmi beaucoup d'autres qu'utilisent les jeunes des cités. A ce compte, tout est bon. Les opportunités qui s'offrent aux jeunes en termes de statut social dans la sphère du travail salarial sont par ailleurs bien pauvres. Qui a déjà entendu un jeune se vanter d'être en Contrat Emploi-Solidarité ? Il ne s'agit cependant pas de détailler ici les carences de la société, mais bien d'articuler les différents facteurs qui agissent sur les activités cannabiques et qui permettent à des usages durs de se banaliser. Il nous faut pour cela récapituler brièvement les différents éléments des activités liés au cannabis que nous avons examiné.

Le raisonnement peut être schématisé ainsi : pour compenser l'absence de statut social, il faut disposer de revenus. L'absence d'opportunités suffisantes en termes de revenus et de statut social dans le champ du travail légal oblige à recourir à des formes multiples d'activités : recours au travail légal (stages, petits boulots, missions d'intérim), mais aussi travail au noir, échanges de services, marché de la drogue, atteintes aux biens privés. Tous ces domaines d'activités débouchant sur des revenus sont cumulés dans la recherche de ressources financières. La multiplicité des recours montre bien l'importance de l'enjeu. L'économie souterraine tient un rôle particulier dans ce schéma, puisqu'elle fonctionne sur le démarchage de personnes déjà connues, à la manière des techniques de vente de certaines entreprises américaines telles que Tupperware ou Amway. L'absence de liens faibles ne permet pas -excepté en de rares occasions¹²⁸⁻ de créer une nouvelle clientèle. Aux logiques de proximité se superpose alors la logique des échanges marchands. L'intérêt et l'affectif se mêlent alors, les relations se dégradent.

Mais, dans le même temps, ces jeunes qui se connaissent depuis l'enfance

¹²⁸Ce fut le cas pour certains points de vente parisiens, fournis par des dealers de banlieue.

dans les groupes de voisinage et qui ne disposent pas de moyen d'extension des réseaux de sociabilité en sont réduits à édicter de manière informelle un minimum de règles, permettant de continuer à vivre ensemble sur l'espace de la cité. Les réputations arbitrent donc les comportements en jugeant comment dans les relations, l'intérêt et la recherche de bénéfice se confrontent au désintérêt et à la générosité. Avoir une bonne réputation, ce n'est pas être altruiste, c'est savoir préserver son intérêt en continuant à respecter les autres.

Quand certains jeunes s'affrontent autour d'un incident ou un autre, les familles interviennent et interfèrent dans les conflits entre jeunes, les aggravant souvent. Car chaque famille défend son image en défendant ses enfants. Des conflits naissent alors de situations qui avaient été réglées "à l'amiable". L'intensité de ces conflits entre familles et la tension constante qui en résulte pour les jeunes s'expriment dans le langage d'un mal-être corporalisé, comme le montre le bref extrait suivant, à propos, justement, d'une sombre histoire où l'arbitrage des familles a conduit, non seulement à un conflit entre les jeunes, mais plus encore à des voies de fait ayant pour conséquence un jugement pénal.

"Tu vois, les trucs de famille comme ça, t'écoutes les autres, ils te disent ci, ils te disent ça et puis voilà..."

Moussa ajoute : "Ah ouais, je te dis pas, la boule d'angoisse qui monte (sa main serrée le long du ventre remonte vers la gorge), ça te descend dans les couilles pour finir je sais pas où, tu vois pas... Il y a de quoi être malade..." (05/04/96, St. Exupéry)

La surveillance des familles et le procès continual qui leur permet de se différencier positivement les unes des autres agissent directement sur les sociabilités des jeunes à qui on demande de se différencier à leur tour par un comportement sinon parfait, à tout le moins respectable et correct, comportement improbable à réaliser sinon dans les apparences puisque les occasions de "se ranger" sont quasi-inexistantes. Or il faut bien que ces jeunes continuent à vivre entre eux puisqu'ils n'ont que peu d'autres liens. Il leur faut échapper aux critiques incessantes qui les poursuivent et, dans le même temps, arriver à garder un minimum de convivialité. Ils dépendent les uns des autres aussi bien par l'intérêt économique que par l'affectif. Car, les autres, c'est non seulement le réseau de la cité, celui qui est à même de fournir de l'activité et des revenus, sinon pour les activités illicites, à tout le moins en terme de débouchés quand on a un produit à vendre, c'est aussi les personnes avec qui on a toujours vécu, de qui on veut être reconnu et apprécié. Se rajoute à cela le fait que les activités

de l'économie souterraine, ce qu'exprime bien le terme d' "argent facile", se définissent avant tout par la disproportion entre la masse de temps passé à exécuter les activités et les revenus ainsi obtenus. Non pas que les revenus soient très conséquents, -nous avons déjà signalé qu'il s'agissait là essentiellement d'une économie de survie- mais que le temps passé pour se procurer ces quelques revenus est lui aussi faible. L'économie souterraine fait gagner de l'argent mais n'occupe que peu de temps et ne procure que peu d'activité. D'ailleurs, en-dehors du temps d'acquisition et de préparation, l'essentiel du temps de revente du cannabis se passe à attendre les clients. C'est pour cette raison que les points de vente se confondent souvent avec des regroupements de jeunes.

Autrement dit, en dehors de l'absence de statut social, il existe aussi un désœuvrement important. De ce désœuvrement naît naturellement de l'ennui, un ennui qui doit être combattu. La manière dont les jeunes déscolarisés ou sortis du système scolaire bâtissent leur emploi du temps montre bien comment on essaie de dégager les plages horaires correspondant au temps de présence et de regroupement des autres jeunes¹²⁹. Il s'agit de restreindre au minimum le temps que l'on passe obligatoirement seul : le matin, sur les cités, il n'y a personne, hormis quelques mères de famille. Les jeunes inactifs commencent à se retrouver à partir de deux ou trois heures de l'après-midi, mais il n'y a vraiment du mouvement qu'à partir de cinq heures quand les autres reviennent, qui de l'école, qui du travail. Être ensemble, c'est peut-être, avant tout, ne pas être désœuvré seul. Il n'y a pas de choix vraisemblable entre la solitude et l'ennui : il vaut mieux s'ennuyer à plusieurs que s'ennuyer tout seul. Mais aussi, ces jeunes se connaissent depuis longtemps, ils se sont tout dit, leurs relations sociales sont saturées. On s'en rend bien compte en écoutant les éternelles conversations, les sujets récessifs qui, sans cesse, d'un soir à l'autre, permettent de tenir un peu plus longtemps. On le voit bien, quand dans un hall d'immeuble, chacun des jeunes se tient à un coin, séparé des autres, silencieux, tirant sur son joint. Solitaires, mais ensemble, attendant que quelque chose se passe -quelqu'un qui arrive avec des nouvelles fraîches ou un sujet de conversation à peine entamé-, que la chaleur du joint ravive et entretienne le débit des dialogues. Si les jeunes

129 "Tu te couchais à quelle heure avant?"

"Ben, ça dépend de ce que je faisais, entre trois heures et trois heures et demie, ça dépend de ce que j'ai, si je regarde un film, si j'ai une cassette ou si il y a quelque chose sur Canal, mais tu peux dire que je dormais pas avant trois heures. Alors, évidemment, le matin, je me levais pas avant midi, une heure..."
Extrait de carnet de bord, discussion avec un jeune de 23 ans.

hommes déscolarisés et sans travail consomment beaucoup, d'une manière désordonnée, c'est aussi qu'ils utilisent les qualités euphorisantes du produit pour arriver à raviver des conversations épuisées, à "allumer le monde"¹³⁰. Il ne s'agit pas là de convivialité puisqu'au contraire le shit est un des moyens de retrouver une chaleur humaine minimale dans un contexte de saturation des relations sociales, saturation par l'habitude, mais aussi saturation par l'économique.

Nous sommes bien là au-delà des sociabilités obligatoires, dans un système de dépendance relationnelle et économique. Les joints se succèdent, "l'excès devient la norme", le minimum nécessaire à réenchanter un monde où les communautés d'expérience sont devenues des communautés de destin. Comment arrêter dans ces conditions ?

Hakim : "Moi, si tu veux, j'ai jamais vraiment arrêté..."

"Tu n'as jamais essayé ?"

"Non, je vais te dire franchement le maximum, c'était en prison, dix jours..."

Farid intervient : "Ah ouais, c'est vrai, la prison, moi aussi, le plus que j'ai arrêté, c'était avec la prison, un mois, tu vois... Un mois, hein..."

Hakim : "Mais, je vais te dire, franchement, sinon, j'ai jamais vraiment essayé... Si, des fois, comme ça, mais tu te le dis un jour et puis le soir, t'es déjà en train de fumer... Des fois, si, on se le dit entre nous, faut qu'on arrête, mais ça, c'est le genre, je te vois fumer, je te mets une droite dans l'épaule, mais c'est de la connerie, au bout de deux jours plus personne n'y pense... Mais pourtant, on peut arrêter, moi, je suis sûr qu'ici, il y a plein de monde qui pourrait arrêter... Mais il faudrait avoir quelque chose à faire, une activité, du sport, je sais pas, n'importe quoi, mais qu'on fasse quelque chose..." (23/Célib./Ss trav.)

Cela fait bien trois mois que Hakim dit qu'il veut s'arrêter, qu'il trouve qu'il fume trop, qu'il n'en peut plus. Cela fait bien plus de trois mois qu'il veut faire du sport, de la boxe et qu'il ne s'est toujours pas décidé.

"Moi, je te dis, le shit, je voudrais bien arrêter, c'est vrai, mais pour arrêter, il faut une activité, il faut faire quelque chose, ici, tu penses trop... Mais je sais pas comment te dire, pour arrêter, avec tout ce qui se passe, ici, faudrait que tout le monde arrête en même temps, c'est pas le coup de se dire, je te mets une droite, ça c'est pour rigoler, tu sais bien, alors c'est pas sérieux, ça tient pas... Ou alors, je te dis, faudrait que je parte.... Mais ici..." (23/Célib./Ss trav.)

¹³⁰Véronique Nahoum-grappe, op. cit., p. 91.

On entend le même discours après qu'Ali est cessé de vendre et de fumer. *Hocine, un de ses frères explique que, depuis qu'il est revenu du "bled", il ne touche plus au shit, qu'il fait du sport, qu'il fait la prière. Mais Hocine n'est pas naïf, il ajoute : "Ce qu'il faut maintenant, c'est qu'il trouve un travail, sinon, il ne tiendra pas. Il faut qu'il trouve un travail."* (05/04/96, St. Exupéry)

Arrêter, cela est toujours possible. Le shit n'est pas une addiction irrémédiable. L'addiction, ici, correspond au besoin de retrouver un médiateur qui agisse sur l'épuisement des relations humaines. Celles-ci existent bien, contrairement à ce qu'on a pu parfois entendre. Mais elles s'épuisent à force de ressassement. Il n'existe que peu d'alternatives à cette saturation des liens forts. C'est ici que le travail prend tout son sens. C'est ce qu'explique Abdul, un jeune de vingt et un ans, en parlant du travail qu'il vient de trouver : *"Tu sais, c'est du nettoyage, pour la SNCF, mais c'est pas trop mal, je travaille de douze heures à vingt heures, je fais équipe en plus. J'aurais pu faire mon boulot tout seul comme ça, mais là, en plus, je fais équipe, c'est bien, on sait jamais, on peut rencontrer des gens intéressants... Non, c'est super, il y en a pour une semaine, tu vois... je vais te dire, franchement, je préfère être en train de bosser que rester là, tu vois, je veux dire, ici, je connais, c'est pas parce que je vais pas être là pendant une journée que ça va changer, tu sais, c'est toujours pareil, ici, je connais ça comme ma poche, qu'est-ce que tu veux faire, quand t'as pas une thune ? Moi, je vais te dire, j'aime autant bosser, parce que tu vois, le temps on a l'impression qu'il passe à une vitesse et tu t'aperçois que t'as rien fait, rien, je me souviens de Noël de l'année dernière comme si c'était cette année, comme si c'était cette année... Dire que ça fait huit ans que je suis arrivé, tu sais, tout les gars, ici, je les connais, bon, on discute et tout, ils sont sympas, mais franchement, on s'est tout dit, c'est con, mais c'est comme ça, on s'est tout dit, moi, franchement, je m'emmerde ici, tu te dis qu'il y a rien à faire, c'est toujours la même chose..."* (28/01/94, Autres Cités)

Le travail salarial est un remède contre l'ennui, contre la galère, contre l'indétermination sociale. Et parfois, n'importe quel travail vaut mieux que cette agonie continue d'un temps qui est déjà un temps mort. Arrêter les usages durs, c'est trouver de nouvelles ressources, même si c'est sans conviction. Arrêter le shit ou en réguler son usage, c'est faisable. Mais il ne faut pas croire non plus que les usages durs ne laissent pas de traces.

"Zéro... le shit, c'est zéro, ça m'a jamais rien apporté... Non, y'a un truc qui reste, qu'est bizarre, le soir, si j'ai pas fumé, je dors pas.... C'est fou, ça... Je dors pas si j'ai pas fumé un pétard."

"Tu ne peux pas dormir?"

"Non, je te jure, j'y arrive pas...."

"Tu fais comment alors?"

"Bin, qu'est-ce que tu veux que je fasse?"

"Tu disais que tu fumais pas chez tes parents.... Alors, tu fumes un pétard ici avant de monter?"

"Non, bon, ça dépend, si je peux, ouais, mais sinon, je me tape l'insomnie et c'est tout... Tant pis, je dors pas...."

"Mais tu peux pas calculer, avant de monter chez toi, tu fumes ici et voilà..."

"Ben, ça dépend, des fois, il y a personne, moi, j'ai pas toujours de quoi fumer..." (28/Célib./trav.)

On voit bien aussi que la reconstruction de l'image publique, que l'enterrement des "déviances les plus visibles" n'empêche pas le mal-être. Ici, on parle couramment du shit comme d'un médicament. On comprend bien que rentrer dans les normes modernes de la vie ne présuppose pas que l'on soit heureux de son sort. Les statuts sociaux restent peu valorisants, la vie monotone et routinière. Le travail, très vite, s'enlise à son tour dans la quotidienneté. Il était salvateur, le voilà ornière. C'est dans cette situation que se construisent les consommations conséquentes et les utilisations du cannabis comme "drogue de confort" dont nous avons vu qu'elles n'étaient pas toujours très éloignées des usages durs. La consommation intensive est simplement reléguée là où elle ne gêne pas, dans la soirée, au moment les fumeurs peuvent se retrouver avec ceux qui, à défaut de toujours être des amis, peuvent comprendre ce que l'on vit, ceux qui sont, en fait, dans la même situation que soi.

Il ne faudrait cependant pas voir le shit comme un produit pacifiant les rapports sociaux et devenu indispensable à ces socialités. Les fumeurs savent bien que ce n'est qu'un pis-aller et ne se font pas d'illusions sur ce que leur apporte la drogue.

"Mais tu vois des effets sur ta santé, des fois?"

"Bon, c'est surtout au niveau du corps, tu sens bien que t'es... (il secoue les épaules comme s'il voulait se défaire de quelque chose...) Si tu veux, ça dépend des gens aussi, mais bon, c'est pas comme quand tu fais du sport, quoi, c'est vrai que là, tu te sens bien. Avec le bedau, c'est pas pareil, tu fumes, tu fumes..."

"En discutant avec d'autres mecs, on s'est aperçu qu'il y avait des mecs qui avaient diminué et qui n'arrivaient pas à dormir le soir, s'ils avaient pas fumé, ça t'as déjà fait ça, toi ?"

"Ouais, mais c'est vrai que tu dors mieux, c'est sûr, mais c'est pas pareil quand même, parce que c'est le matin, bon, t'es pas bien, t'as la bouche pâteuse, t'as les yeux qui collent, tiens, avec l'afghan qu'on a eu l'autre fois, on a tous remarqué ça..."

Farid intervient : *"Ouais, c'est vrai, tu travailles, tu es bien fatigué, tu dors aussi bien et le matin, t'as pas la tête (il ramène les deux mains à sa tête et la grossit d'un geste circulaire) comme ça..."*

Hakim reprend : *"Ouais, je sais qu'il y a des gars, ils dorment mal, ils vont se faire un bedau, il y en a beaucoup, ils se font un bedau avant de dormir, parce que c'est vrai que tu dors bien, mais je te dis, ça dépend aussi des gens, c'est le corps aussi, personne réagit pareil... Moi, je le fais pas, mais bon, je sais qu'il y en a qui le font, parce que tu dors mieux. Mais bon, il y en a, ils utilisent ça un peu, c'est un médicament, alors pour dormir, ouais, t'arrive pas à dormir, tu te fais un bedau.. quoi, ça te fait dormir, ça te détend, ça enlève le stress, tout ça..."* (23/H/Célib./Ss trav.)

Si les possibles séquelles physiques de ces consommations intensives sont encore mal connues, nous pouvons voir depuis l'expériences des jeunes consommateurs comment le cannabis influe sur la perception du bien-être. Effets contestés, on vient de le voir. Oui, le cannabis soulage, mais ce n'est qu'une compensation du stress. Il soigne les symptômes, pas le mal. Le sommeil qu'il procure est bien inférieur au vrai sommeil, celui qui découle de la fatigue.

De même, on se méfie toujours des effets secondaires qu'il est susceptible d'apporter. A propos d'un shit douteux, on échange réflexions et impressions bénéfiques ou critiques. Les fumeurs se méfient de ce que le cannabis peut contenir. Surtout, ils en reconnaissent un des effets majeurs, un effet qui les bloquent sur place, qui réduit leur autonomie : le shit donne la "flemme".

"(...), des fois même, t'as un plan, faut que t'ailles quelque part et tu bouges pas, le shit, tu bouges plus avec ça... C'est vrai, ça m'est arrivé d'avoir un rendez-vous et de pas y aller parce qu'une fois que t'as fumé, t'as plus envie de bouger... Alors tu parles quand tu fumes toute la journée, tu bouges plus, tu sors plus de la cité... C'est un truc fou, ça, c'est que quand t'as fumé, t'as plus envie de bouger, c'est la flemme, tu te traînes..." (28/H/Célib./trav.)

La flemme, on la voit à l'oeuvre dans tous les comportements. C'est un

gars qui arrive, les yeux cernés d'avoir trop fumé et qui s'asseoit dans un coin du hall, qui ne dit rien et qui répond, quand on lui fait remarquer qu'il a l'air épuisé, "Ouais, fatigué à rien faire..." (14/05/96, Saint Exupéry) La flemme va de pair avec le désœuvrement et l'usage constant du shit. C'est ce syndrome "amotivationnel" déjà décrit par H.S. Gaskill¹³¹ et que les usagers connaissent bien.

Arrive Madjid. Il est en tenue de survêtement, il faut qu'il aille courir, il va faire le tour du quartier. Hocine tend le pétard à Madjid qui le refuse. "Non, si je fume une taffe de plus, je vais pas faire le tour de footing, après j'aurais trop la flemme..."

Je me moque de lui : "Tu vas pas me faire croire que tu n'es pas capable de faire ton jogging avec une taffe de plus ?"

"Je te jure , Sylvain, si je tire, après c'est pas que j'en serais plus capable, c'est que j'aurais trop la flemme"

Mais finalement, quand nous partirons, il ne sera toujours pas parti courir. (23/06/95, Saint Exupéry)

Selon Gaskill, "il s'agit d'un désinvestissement existentiel avec déficit mnésique, émoussement affectif et intellectuel. Ce syndrome concerne essentiellement l'adolescent, que l'on verra constamment replié sur lui-même et son songe intérieur, d'humeur changeante, morose, souvent marginalisé. Il traduit les errements de l'adolescent dans sa quête identitaire"¹³². Le désinvestissement existentiel semble assez clair dans ce que nous avons pu constater, et il n'y a aucun doute sur les troubles mémoriels que le cannabis provoque. Ce syndrome que Pierre Deniker décrit aussi sous l'appellation de "syndrome de déficit énergétique"¹³³ traduit bien ce que les usagers appellent de manière profane la "flemme". Si nous n'avons pu constater d'émoussement affectif, il est clair que le cannabis provoque un état qui ne facilite ni la prise d'initiatives, ni les activités aussi diverses soient-elles.

Pourtant certains fument pour se donner du courage ou se relaxer quand ils ont à faire une chose qui leur semble particulièrement difficile. Par exemple, une démarche administrative : aller à l'ANPE ou à la Caisse d'Allocations Familiales nécessite un gros effort. On fume parce qu'on croit qu'on va mieux y arriver, mais souvent l'effet est inverse de celui attendu. D'abord parce qu'on diffère le départ une fois le pétard fumé, ensuite parce que, si on arrive à partir, la démarche semble tellement

¹³¹ H.S. Gaskill, "Marijuana, an intoxicant", *American Journal of Psychiatry*, 102, 202-204, 1945.

¹³² Denis Richard et Jean-Louis Senon, 1996, op. cit., p. 71.

¹³³ Pierre Deniker, *La psychopharmacologie*, collection "que-sais-je?", n. 1216, PUF, 1976.

vaine et incongrue qu'on n'y croit plus, qu'on se comporte à l'inverse de l'attitude attendue par les administrations, qu'on "parle mal". De la même manière qu'on arrête de fumer pour travailler, une fois cette expérience intégrée, on évitera de s'intoxiquer avant de faire régler des problèmes de cet ordre. Là encore, la régulation intervient, y compris dans des usages durs, de la même manière que nous avons vu que les jeunes évitaient de fumer avant de se livrer à des activités illicites.

Parfois, les effets du shit donnent une grande impression de confiance en soi. S'ils sont additionnés d'un autre produit (alcool, cachets) et que la personne est vraiment "défoncée", elle peut alors se livrer à tout les excès. C'est dans ces moments-là qu'un jeune dépouillera l'appartement en face du sien au mépris de toute prudence. Ces comportements-là sont évidemment contestés et font l'objet de la désapprobation des fumeurs. Mais on ne peut faire l'impasse sur ces comportements, aussi minoritaires soient-ils. Le cannabis relaxe et donne l'impression qu'on peut faire des choses plus facilement, impression souvent trompeuse, à laquelle certains se laissent toujours prendre. Le fumeur expérimenté ne s'y risquera cependant pas. La plupart des fumeurs sont assez conscients des risques de l'excès de cannabis.

"Quand tu vois ce qu'ils font les petits, tu te dis vraiment, nous on a déconné, on pourrait être comme eux, sportifs et tout..."

"Ouais, moi aussi, j'aurais pu être comme ça", dit Karim, "mais moi, c'est le shit qui m'a niqué..."

"Ouais, il t'a niqué le cervelet..." (14/05/96, Saint Exupéry)

Nul doute que les usages durs du cannabis existent. Ils sont liés à la période d'indétermination sociale et à la dévalorisation statutaire des jeunes. S'il ne peut être question de développer ici une approche "clinique" des effets du cannabis, on peut néanmoins dire qu'ils ne contribuent certainement pas à aider ces jeunes à sortir des situations sociales où ils se trouvent. Si le cannabis n'a certes pas les capacités à produire des dépendances comme celles que peut produire l'héroïne, si on peut en réguler les usages, il n'empêche que les usages intensifs et compulsifs que nous avons pu observer ont forcément une influence sur les comportements.

Il n'est cependant pas question ici de diaboliser le cannabis, pas plus que de mettre en exergue ses effets bénéfiques. Il s'avère être aussi bien un produit qui peut être un "médicament" contre le mal-être et les angoisses

dans certaines conditions, mais aussi devenir "inutile et dangereux"¹³⁴ dans certains usages abusifs.

Pourtant le problème qui se pose ici n'est pas le cannabis en lui-même, mais bien les situations sociales qui intensifient son usage. On se tromperait de débat en condamnant le produit alors que c'est aux situations qui produisent les usages qu'il faudrait s'attaquer. La question est alors bien celle de l'enchaînement des circonstances qui amènent à ces usages forts. Nous avions postulé, au début de cette recherche, que le passage d'une consommation de loisir à une affiliation au cannabis était le pendant exact du processus de désaffiliation, qu'il y avait un couplage entre la désaffiliation et l'addiction. C'est de cette hypothèse que nous allons à présent débattre avant de conclure de manière synthétique sur les différents usages et leur signification dans un contexte plus large, celui de l'utilisation des psychotropes dans la société moderne.

¹³⁴ suivant la formule de Charles Baudelaire. Charles Baudelaire, *Les paradis artificiels*, Garnier-Flammarion, Paris, 1966.

VI Conclusion : la désaffiliation et la consommation de cannabis.

Les situations communes d'un certain nombre de personnes, dans la société française actuelle, expriment "un mode particulier de dissociation du lien social"¹³⁵, que Robert Castel nomme la désaffiliation. Et de citer le chômeur de longue durée, le jeune en quête d'emploi, la mère de famille monoparentale, le RMiste, le jeune couple endetté... Il ne s'agit cependant pas tant là de placer le déterminisme économique au premier plan, mais plutôt de définir des formes du "manque" qui s'inscrivent dans un état particulier, celui de la fragilité relationnelle.

Deux axes permettent de voir apparaître cet état. Le premier, celui de la précarité du travail, montre l'instabilité des ressources et l'alternance du sous-emploi et du chômage. Le second, celui de l'insertion relationnelle, prend en compte deux variables ; la fragilisation des relations familiales ainsi que le rétrécissement des recours aux réseaux de la famille élargie et la disparition des sociabilités de classe, de la culture des quartiers ouvriers. Le schéma de Robert Castel, globalement, correspond bien aux situations décrites ici. Mais, sur certains points, il est trop synthétique pour rendre compte des arbitrages délicats qui permettent d'expliquer, notamment le poids du cannabis dans les cités. Reprenons, point par point, les axes développés par Robert Castel.

L'emploi précaire est la première condition qui intervient dans la situation du "désaffilié". C'est là, non seulement l'accès aux revenus, mais aussi le "rôle social" qui est mis en défaut. *"Une condition salariale forte jouait un rôle intégrateur fondamental dans la société et assurait la protection des individus contre les risques sociaux majeurs"*¹³⁶. Nous avons mis l'accent sur l'absence de valorisation dans les différents emplois proposés aux jeunes à travers les dispositifs multiples de l'aide à l'emploi. La pauvreté du statut social et l'absence d'identité professionnelle ne concourent pas à faire du travail une alternative réellement crédible. *"Ce n'est donc pas tant la précarité économique qui fragilise les liens sociaux, mais le déclassement social et le sentiment de dégradation qu'il entraîne"*¹³⁷.

¹³⁵Robert Castel. "De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation", *Face à l'exclusion. le modèle français*, Jacques Donzelot (dir.). Ed. Esprit, Paris. 1991, p. 159.

¹³⁶ Robert Castel. 1991. op. cit., p. 157.

¹³⁷Valérie Cohen. La vulnérabilité relationnelle, *Socio-Anthropologie*, n°1, Janvier 1997, p. 50.

Mais la précarité concerne aussi bien le domaine du travail salarial que celui des activités illicites. Les recours sont multiples et la professionnalisation -qui inclut la spécialisation- dans une activité illicite reste rare, par rapport à tous ceux qui se servent des revenus de l'économie souterraine. Les schémas théoriques construits pour classer les différentes positions dans l'organisation d'un trafic ne semblent pas être efficaces ici. On peut cumuler plusieurs positions, successivement ou dans le même temps ; on passe d'une magouille à une autre¹³⁸. Les descriptions hypothétiques des différentes figures des personnes en infraction par rapport à la législation sur les stupéfiants ne peuvent rendre compte de ce mouvement. Ainsi, Raymond Carter¹³⁹ différencie le toxicomane simple usager, avec ou sans prosélytisme, le toxicomane revendant de la drogue sans infraction connexe, le toxicomane qui commet des infractions connexes sans revente de stupéfiant, le toxicomane qui revend des stupéfiants et qui commet des infractions connexes, le délinquant usant occasionnellement de stupéfiant et le traquante non usager. Mais ces différenciations ne recoupent que très peu la réalité. Les différentes situations peuvent exister dans un même parcours dans un temps parfois extrêmement court, ils ne sont pas régis par des projections à long terme, mais plutôt par les besoins du quotidien.

De ce côté, donc, nous nous trouvons en conjonction avec le modèle de la désaffiliation. Le travail garde un statut particulier, il représente une valeur sociale stable, mais reste difficilement accessible. Le marché de l'emploi salarial se trouve concurrencé, de par son impuissance à proposer de véritables fonctions sociales, par les multiples petites combines du quotidien. De fait, l'entrée sur le marché de l'emploi reste limité par l'absence de ces liens faibles, décrits par Mark S. Granovetter¹⁴⁰, et qui font que les jeunes chercheurs d'emplois recourent plus souvent aux services des organismes spécialisés (ANPE, PAIO, Agences d'Interim) dont l'efficacité reste limitée qu'à des réseaux externes.

Cependant les choses ne sont pas si simples¹⁴¹. Dans de mêmes situations

¹³⁸Karima Guenfoud avait déjà décrit cette situation à travers deux "figures" du trafic de voitures, l'intermittent et le combinard. Karima Guenfoud, *Les traquants de voitures, une recherche sur l'installation dans l'ilégalité en Seine-Saint-Denis*, Mémoire de Maîtrise, université de Paris VIII, 1993.

¹³⁹Raymond H.A. Carter. *Pharmacodépendance et pharmacodélinquance*, Chiron Ed., Paris, 1990.

¹⁴⁰Mark S. Granovetter. 1974, 1978, op. cit.

¹⁴¹Ce passage qui clôt l'examen de la variable "travail" dans le processus de désaffiliation ne figurait pas dans la première version du rapport. Il provient d'une analyse secondaire faite quelques mois après la remise du rapport et a déjà été présenté dans le colloque du GDR "Psychotropes, politique et société", en avril 1998.

de faible accès au marché du travail et aux ressources, certains fument sans excès, d'autres pas du tout et d'autres encore consomment de manière outrancière. De même parmi ceux qui travaillent, certains consomment de manière conséquente et avec régularité des cannabis à fort taux de principe actif et d'autres ont des usages régulés et relativement faibles.

L'indétermination sociale est bien un facteur explicatif des usages les plus importants, de même que l'intégration professionnelle apparaît bien comme un facteur de régulation des pratiques. Mais ces deux facteurs, chacun étant le versant de l'autre, ne constituent que le contexte global des comportements de consommation prolongée et intensive de cannabis. Il devient alors nécessaire de s'interroger sur ce qui rapproche les consommateurs excessifs et les consommateurs conséquents.

Parmi les personnes en situation d'indétermination sociale, celles qui consomment de manière importante et prolongée sont aussi celles qui, dans la cité, sont soumis aux plus fortes tensions sociales, qu'ils aient des problèmes de réputation, des suivis judiciaires, des problèmes familiaux, etc. De même, ceux d'entre eux qui augmentent ponctuellement leurs usages le font à la suite d'incidents précis, par exemple un vol de voiture manqué, un problème d'ordre familial, etc.

Au contraire, ceux qui régulent leurs consommations sont ceux qui sont à la fois bien intégrés à la vie de la cité et qui ont réussi à préserver une certaine autonomie par rapport aux sociabilités locales.

Parmi les personnes qui ont une situation professionnelle stable et une vie familiale, celles qui, pourtant, sont dans des situations de consommation importante, sont généralement confrontés dans leur vie professionnelle et familiale à de fortes tensions. On trouve ainsi des jeunes dans des situations professionnelles précaires alors qu'ils ont une famille à nourrir, des personnes en promotion sociale doutant de leurs capacités, des personnes ayant des problèmes extérieurs au domaine professionnel (problèmes de couple, problèmes avec les parents ou les frères et soeurs, ect.) etc.¹⁴²

L'intégration sociale et professionnelle est bien un facteur important de régulation, mais elle ne garantit pas l'absence de consommation intensive. Souvent, les consommations sont régulées pour s'adapter aux temporalités du travail : on ne fume que le soir, ou, si le travail le permet, on fume avant ou entre les périodes de travail. Par contre, en soirée, on

¹⁴²On trouverait José, Tayeb, Madjid ou Abdallah qui sont tous à un titre ou un autre dans de telles situations. Mais on pourrait aussi, en sortant du milieu des jeunes de banlieue, trouver d'autres exemples dans des milieux où l'insertion socio-professionnelle semble a priori moins problématique.

s'abandonne volontiers dans des consommations compulsives où on ne compte guère ce que l'on fume.

En fait, alors que les consommateurs ayant des usages intensifs peuvent fumer quand ils le veulent, les consommateurs ayant des usages conséquents ne se laissent aller qu'à certains moments. Mais ces régulations ne tiennent pas toujours et parfois certains dépassements se produisent. Des personnes qui travaillent peuvent avoir un rythme important de consommation et, parfois, perdre leur emploi pour cette raison¹⁴³.

Si la situation d'indétermination sociale, le désœuvrement et le manque de ressources jouent un rôle important dans les usages intensifs du cannabis, on voit bien qu'ils ne sont pas les seuls facteurs qui influent sur les consommations. Par contre, il est clair que les tensions qui s'exercent sur les personnes à la fois dans l'indétermination sociale et dans l'intégration sociale jouent un rôle considérable dans les consommations intensives.

La variable du travail dont parle Robert Castel joue bien un rôle dans les usages des jeunes que nous avons rencontré mais elle doit être étudiée de manière beaucoup plus fine pour rendre compte des différentes pratiques.

Voyons à présent le deuxième axe, celui de la fragilité des relations sociales. La vulnérabilité relationnelle, qui, comme le rappelle Valérie Cohen¹⁴⁴, renvoie aux relations primaires, n'est pas si évidente dans le contexte des cités que nous avons étudié.

La variable familiale d'abord. Si la zone de partage des expériences entre les parents et les jeunes est faible, c'est aussi en partie que le rapport au travail n'est pas le même. D'un côté il est idéalisé par des parents dont le parcours a été bâti sur la fonction sociale de travailleur, de l'autre, il apparaît inconstant, peu valorisant, insuffisant en tout cas pour assurer le minimum nécessaire pour se bâtir un statut social.

Mais il n'empêche qu'il reste des relations fortes dans les familles, puisque l'impératif du respect est quasi-constant. Il ne s'agit pas là seulement d'une spécificité à caractère ethnique qui ne concernerait que les familles d'origine maghrébine. Du fait de la pression des regards normatifs des familles entre elles sur l'espace de la cité, tout autant que des origines sociales de ces familles (familles d'origine paysanne ou ouvrière où le modèle de la hiérarchie interne à la famille reste très présent, même si les parents souffrent de la disqualification sociale), c'est dans la plupart des

¹⁴³C'est le cas de Philippe.

¹⁴⁴Valérie Cohen. Janvier 1997, op. cit.

familles, quelle que soit leur origine nationale, que s'applique un "codage" des relations parents-enfants. Ce n'est donc pas à proprement parler d'absence de liens qu'il faut parler, d'autant plus que les familles des cités sont souvent encore des familles relativement nombreuses, mais plutôt du rétrécissement de la sphère de partage des expériences et de la séparation des logiques de fonctionnement entre les générations. Isolement relatif donc, mais isolement tout de même, même s'il ne prend pas exactement le même sens que lui donne Robert Castel. Mais, même en présence de familles élargies, l'homogénéité relative des situations sociales ne permet pas de disposer de passerelles vers des "liens faibles" qui permettraient une ouverture sur d'autres mondes sociaux.

Qu'en est-il en ce qui concerne la seconde variable de l'axe relationnel, celle que Robert Castel définit par opposition à la culture du pauvre décrite par Richard Hoggart où apparaît "*l'appartenance irréversible, pour le meilleur et pour le pire, à une communauté soumise aux mêmes limites et aux mêmes contraintes*"¹⁴⁵? La définition-même de Jean-Claude Passeron semble pouvoir s'appliquer aux groupes de proximité dont nous avons parlé. S'il est bien quelque chose qui les relie, c'est cette obscure conscience d'appartenir, ensemble, au même groupe de dominés. Mais cette appartenance ne permet pas plus de construire une identité positive que d'éviter la saturation des relations sociales ou les conflits d'intérêt qui naissent de la superposition -due à l'absence de liens faibles- de la logique de gain à la logique de proximité. Ces deux polarités des relations se confondent, l'intérêt et l'affectif se superposent et, entre amitié et confiance, calcul et avantages, il est difficile de trouver son compte. On voit bien comment l'éloignement des valeurs et des fonctions sociales du travail salarial reconnu positivement vient se répercuter sur les sociabilités. Elles deviennent obligatoires, mais bien plus encore, elles créent une véritable dépendance qui oblige à s'assurer de la constance de ces liens qui, pourtant, sont terriblement instables, les comptes n'étant jamais véritablement soldés. C'est bien cela que nous évoquions en parlant de dépendance morale. La dépendance morale se caractérise par l'instabilité des valeurs qui est aussi une caractéristique de la dépendance économique. Lorsque la pénurie de biens, quels qu'ils soient, est collectivement partagée, les liquidités sont si rares que que la valeur des objets négociables chute dramatiquement. La valeur des idéaux aussi.

¹⁴⁵J-C Passeron "Présentation", R. Hoggart, *La culture du pauvre*, Ed. de Minuit, Paris, 1968, cité par R. Castel, 1991, op. cit., p. 162.

Quand le prix d'un objet est divisé ou multiplié par cinq, la dévaluation ou l'inflation atteignent aussi son propriétaire. Les individus ne contrôlent pas cette inversion des valeurs, ils sont dépendants des oscillations d'une conjoncture qui s'impose à eux, qui règne sur leur "communauté de destin".

Le cannabis, dans ce cadre occupe une double place, celui d'un régulateur des tensions sociales, mais aussi celui d'une ressource constante en termes de revenus d'appoint. Ces deux valeurs se lient cependant dans le contexte spécifique des relations sociales de la cité, des relations sociales saturées par la superposition des logiques de l'affectif et de l'intérêt. C'est de cette saturation que naissent les usages intensifs et compulsifs, dans l'absence d'activités, l'ennui et la dévalorisation. Ceux qui en usent avec démesure, sans compter, savent que le shit est vraiment de la merde. Mais, à défaut d'autre alternative, il est un pis-aller, juste de quoi tenir un peu plus longtemps, face à l'indétermination sociale et au désœuvrement.

On voit bien alors que la séparation de l'axe travail et de l'axe relationnel pose un réel problème théorique. Dans les cités où nous avons travaillé, la saturation des relations et l'absence de liens faibles jouent aussi bien sur le relationnel que sur l'accès à l'emploi. La situation au regard de l'emploi s'articule complètement au "capital relationnel"¹⁴⁶ dont une des principales caractéristiques est de d'ouvrir ou non vers d'autres mondes sociaux. La désaffiliation, ici, ne peut être comprise uniquement en termes de fragilité relationnelle, à moins de nier l'existence de ce sentiment diffus d'appartenance commune à un même espace d'expérience, de ne pas voir la force des liens, aussi bien en termes de solidarités que de conflits, de contester les sociabilités familiales, transmettant des valeurs difficiles à réaliser, certes, mais qui restent toujours présentes dans les discours des jeunes **entre eux**. Mais elle doit être comprise en termes de manque d'ouverture sur des univers relationnels autres, d'absence de passerelles crédibles et fiables vers des statuts sociaux définissant des places réelles dans une société globale et non dans le monde restreint des cités.

Il y a bien une corrélation indéniable entre la désaffiliation et les parcours d'excès, mais pour en rendre compte, il faut alors différencier les liens courts et forts des liens faibles et éloignés. Différencier ces deux

¹⁴⁶ Cette notion est relativement proche, est contenue en tout cas dans le concept de "capital social" décrit par Pierre Bourdieu. Pierre Bourdieu, "Le capital social, notes provisoires", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n.31, 1980.

domaines du relationnel, c'est aussi se donner les moyens, au-delà des conduites d'excès, de comprendre les situations générales des "jeunes de banlieue". C'est évidemment dire aussi qu'il n'y a pas UNE désaffiliation, mais plusieurs modalités de désaffiliation. Il s'agit bien là d'un processus, et, contre ce processus, se créent des résistances, des adaptations, plus ou moins efficaces, plus ou moins appropriées. Dans les cités, la précarité économique n'est pas synonyme de dénuement, la fragilité relationnelle d'isolement. Mais le régime auquel fonctionnent les moteurs de l'action sociale est au plus bas, il se nourrit d'un carburant pauvre et sans cesse recyclé, celui des sociabilités saturées.

Le contrôle social reste le garde-fou des consommations excessives, il permet de valoriser le contrôle de soi et de réguler des périodes d'abus. Le fait qu'on puisse arrêter le cannabis du jour au lendemain permet de voir que les volontés ne s'effacent pas encore, que les dépendances "morales", parce qu'elles acceptent la valorisation d'autres états que celui de "galérien", n'aboutissent pas à une toxicomanie endémique.

Les parti-pris et la partialité des discours autour du cannabis -dans un sens comme un autre- doivent être dépassés. Ce n'est pas le produit qui est dangereux en lui-même, ce sont les situations qui conduisent à en abuser. Mais là encore, il serait simpliste de désigner les cités de banlieue comme des lieux d'excès et de négliger de pousser plus loin la réflexion. Accentuer la répression sur ces zones, au mieux, ne pourrait qu'aboutir à fabriquer une génération d'alcooliques -et on sait combien l'alcool est déjà trop présent dans les quartiers-, voire d'adeptes du cachet ou du crack. Mais surtout, nous l'avons vu, la pression qui s'exerce sur les individus et qui conduit à des usages importants naît aussi bien dans l'indétermination sociale que dans la promotion sociale et les vertus de l'intégration sociale sont trop souvent surestimés. Il est indéniable qu'un certain nombre de personnes bien intégrées dans la vie sociale ne font qu'un usage récréatif et mesuré du cannabis. Mais il est tout aussi indéniable que d'autres malgré une relative insertion sociale continuent à user de manière importante du cannabis¹⁴⁷. Les usages sont alors masqués, à la fois par les discours idéologiques sur le cannabis, par le fait que les personnes qui ont ces usages ne font pas partie de populations sigmatisées et parce que leurs consommations ne semblent pas remettre en cause leurs statuts sociaux. De fait, on ne voit dans les usages des classes moyennes que convivialité et

¹⁴⁷Voir le rapport de Rodolphe Ingold et de Mohamed Toussirt, 1998, op. cit.

partage, alors que probablement, à l'instar des classes populaires, des usages différenciés existent. Enfin, même si la convivialité prédominait dans les populations socialement insérées, elle n'est en aucun cas une protection contre des conduites d'excès. Celles-ci ne sont certes que peu dangereuses lorsqu'elles restent très ponctuelles. Mais des situations sociales particulières peuvent engendrer des consommations excessives et régulières.

Si les différentes utilisations des jeunes de cités montre bien que l'usage du cannabis n'induit pas de lourdes dépendances, les conséquences en termes de relations sociales et de contacts avec l'extérieur peuvent parfois retarder considérablement l'insertion socio-professionnelle et contribuer à rallonger les périodes d'indétermination sociale. Le cannabis n'est un recours possible que lorsque des règles d'utilisation l'encadrent. A laisser les usages des classes moyennes dans la vie privée et dans l'idéologie de la convivialité et du partage, on risque surtout de laisser les personnes seules face à leur mal-être et à leur solitude.

Il ne s'agit pas là de condamner le cannabis pour certains de ses usages. La comparaison classique avec l'alcool montre bien qu'il existe des utilisations plus ou moins intenses de tout produit, indépendamment de la juridiction qui les autorise ou non. Au demeurant, pour mener correctement le débat autour du cannabis, il faudrait disposer d'autres données, non sujettes à caution. Nous ne pouvons qu'agréer l'opinion de JeanPol Tassin et Nicolas Witkowski qui, dans le numéro de Mai 1996 de la revue "La Recherche", affirment que "*l'élucidation du mode d'action du cannabis reste une urgence scientifique. Elle seule peut dépassionner le débat et ramener à la raison les fantasmes qui l'animent aujourd'hui (...)*" Mais, au demeurant, c'est aussi l'urgence d'une véritable réflexion sur les mécanismes de la dépendance dans la société moderne qui devient nécessaire. Car ce ne sont pas seulement les produits qui sont ici en question, mais aussi les usages. Ces usages, nous l'avons montré, sont différenciés : usage régulés, conséquents ou modérés, récréatifs ou de dopage, usages compulsifs et intensifs. Ces usages eux-mêmes induisent des erreurs. Un usage régulé comme l'usage journalier conséquent de cannabis que nous avons décrit pourrait s'avérer tout aussi dangereux à long terme que l'usage compulsif et intensif. La régulation n'est pas un indice suffisant pour éliminer le risque. Et en même temps, c'est bien la frontière entre public et privé, c'est-à-dire les limites de l'intervention étatique, qui est mise en question à travers les usages régulés.

La complexité des faits incite à penser que l'on doit dépasser la question des produits pour examiner la question, longtemps différée, des processus qui conduisent, dans la vie ordinaire, à user et abuser des produits. Des médicaments de la pharmacie familiale à l'alcool, des neuroleptiques au cannabis, de l'héroïne à la méthadone, les frontières entre licite et illicite, entre drogues dures et drogues douces, sont inopérantes pour penser les dépendances. S'il existe bien des produits plus dangereux que d'autres, il existe des usages dangereux de produits réputés inoffensifs- et ce n'est pas seulement au cannabis que nous pensons-. Les excès concernent aussi bien l'alcool que le cannabis, les cachets que l'alimentation. Ils concernent des populations différentes qui, selon leurs profils usent et abusent de manière différente de produits différents. Davantage que de porter un jugement normatif, il faut plutôt comprendre dans quels cas des usages peuvent ne pas être récréatifs et signaler que ce n'est pas tant le produit qui importe que les tensions sociales où personnelles que vivent les individus qui font qu'on l'utilise de telle ou telle manière. En fait, cette réflexion appelle, d'une part, à dépasser les représentations de certains usages liées à certaines populations, d'autre part à dépasser les représentations des différents produits pour passer du côté des différents usages. Il ne s'agit pas, bien sûr, de mettre tous les produits psychotropes sur le même plan, mais, à tout le moins, d'essayer de dépasser les clivages licite/illicite et doux/dur pour tenter d'apprécier les conditions sociales de certains usages excessifs. Au-delà des débats sur la légalisation ou la dépénalisation du cannabis, c'est bien davantage sur les conditions sociales d'émergence de situations de recours intense aux produits psychotropes qu'il faut s'interroger.

Postface

Les résultats de la recherche sur "L'usage dur des drogues douces" ont été introduits, développés et conclus par Sylvain Aquatias, si bien qu'il me paraît préférable de n'intervenir qu'après-coup. La qualité du travail fourni par l'équipe m'incite par ailleurs à prévoir qu'il sera publié, sous une forme ou sous une autre, d'où le titre de postface pour ce commentaire, qui voudrait se situer non en surplomb mais en adjacence à partir des propos que l'on vient de lire.

En adjacence vers le passé d'abord. La recherche a atteint son objectif affiché, qui était de combler partiellement une lacune sur les formes de consommation populaires du cannabis, en particulier dans ces périphéries urbaines que S. Aquatias désigne comme des "cités ségrégées". Elle a aussi répondu positivement au souci de démontrer qu'il existe des "usages durs" du cannabis et que ceux-ci ne peuvent être compris qu'en relation avec les modes de vie où ils s'inscrivent, c'est à dire en les comparant avec d'autres usages eux-mêmes en relation avec d'autres modes de vie.

A dire vrai la question ne faisait pas de doute pour tous ceux qui, dans l'équipe, connaissaient de près ou de loin les terrains où l'enquête allait s'effectuer. Mais il y a parfois loin de l'observation spontanée à sa confirmation empirique, et il est bon que l'enquête, sur ce point, remplisse les promesses de la pré-enquête. Il y a bien un usage dur du cannabis, celui-ci replacé dans l'ensemble des usages possibles de ce psychotrope et défini, tout relativement, comme la limite supérieure de ceux-là. Il y a parfois loin, aussi, entre le matériel empirique et sa formulation théorique, surtout dans un projet soumis par une unité de recherche du CNRS à une administration en vue d'un financement. Ici je dois assumer aussi bien mon incapacité à traduire fidèlement les discussions et résultats de la pré-enquête préalables au dépôt du projet que ma propension à pousser ces propos et résultats au-delà ce qu'ils disent et promettent.

A cet égard, le projet a sans doute fait fond imprudemment sur l'idée qu'une pénurie généralisée des ressources entraînait nécessairement un effondrement des capacités de régulation sociale. La recherche fait justice

de ce stéréotype en montrant l'énergie sociale mobilisée, dans la famille, le groupe de pairs et l'ensemble de la cité, pour amortir les effets de la pénurie, maintenir et adapter un contrôle social toujours vigoureux. Le "respect", amplement montré et analysé dans la recherche, est l'une -particulièrement remarquable- de ces adaptations. Les usages durs du cannabis ne signent pas un effondrement généralisé, ils signalent au contraire, tant ils sont compris et désignés comme déviants, la résistible stabilité des régulations, dont les déviants peuvent s'affranchir sans qu'elles ne cèdent. Les normes ne sont décidément pas l'émanation des pratiques, elles leur préexistent et leur survivent, elles s'alimentent des pratiques qui les transgressent autant que de celles qui se les concilient.

Plus éloignée encore des constats de terrain apparaît la notion de dépendance morale, définie à l'origine comme l'obligation, socialement imposée, de participer à des pratiques et activités qui heurtent la morale du monde ordinaire. Cette notion voulait traduire ce qui m'apparaissait informulé dans nos conversations ordinaires, surtout de la part de ceux qui étaient le plus près du terrain : un souci, une inquiétude, sur la signification du cannabis et des autres psychotropes, de tous leurs usages dans les cités. Et une volonté de faire ou, au minimum, de dire quelque chose à ce sujet, quelque chose qui n'était pas directement ou pas seulement "scientifique", mais tout uniment scientifique et politique. Pas seulement dire que les psychotropes nous parlent de la société, de la collectivité, mais dire qu'il nous parlent de ce qui ne va pas, et le dire de façon urgente.

Cette traduction est-elle si loin des constats empiriques ? Certes la dépendance morale qui paraissait qualifier les modes de vie dans leur ensemble, à des degrés divers, devrait être réservée, à l'issue de cette recherche, à des pratiques qui paraissent justement caractérisées par un affranchissement des règles du groupe, au premier chef desquelles le respect, vis à vis de soi-même et vis à vis d'autrui. L'usage dur du cannabis, comme tant d'autres pratiques, l'entêtement obstiné des hommes à s'autodétruire, ne peut-il être compris à l'inverse comme la longue -parfois définitive- expiation de cet impossible affranchissement ? La dépendance morale manifesterait ainsi son ambivalence, qui vient en réalité de sa tonalité psychologisante, qu'on ne peut éviter après des siècles de commentaires religieux et moraux, mais qui ne disqualifie pas le souci de dire, d'alerter, qui est à l'origine de son emploi. Ce souci

pousse en effet à dramatiser ce qui s'exprime ordinairement de façon plus nuancée : dans les cités où l'on fume, on ne dira pas toujours : "c'est la galère", mais aussi, souvent, "la vie est belle". Assez souvent ? C'est ici que le cannabis exerce des effets divers et même opposés, mais ce qui caractérise l'usage dur, sans que nous n'ayons plus à en douter, c'est le fait que son fumeur ne s'en sert que pour "se défoncer".

En adjacence au présent de ce rapport maintenant, je souhaiterais développer ce point. Le cannabis ne saurait être qualifié de "drogue douce" puisque l'on peut s'en servir pour "se défoncer" durement. Il serait peut-être juste, par contre, de dire que c'est un psychotrope mou ou une "drogue molle" dans la mesure où ses effets sont extrêmement labiles, comme on le voit parfaitement dans la recherche. Le cannabis peut relaxer, mais aussi "prendre la tête", faire dormir mais aussi empêcher de bien dormir, favoriser les sociabilités mais aussi les figer dans l'ennui, faciliter l'activité ou la rendre impossible, soigner ou plonger dans l'extase, libérer ou "exploser", etc. Il est certes possible que ces effets ressentis et exprimés maladroitement puissent être regroupés, comme ceux des autres psychotropes, aux trois pôles des usages : le dopage, le trou noir et la convivialité. Mais c'est le rapport des usages aux effets qui distingue un psychotrope d'un autre. Dans l'héroïne par exemple, l'effet est quasiment indépendant de l'usage. L'héroïne est un psychotrope dans la mesure et seulement dans la mesure où l'effet somatique se répercute sur l'état de conscience. Les usages n'y peuvent mais. Il en va de même de l'alcool. A l'inverse le cannabis a de très faibles effets somatiques. Il agit directement sur l'état de conscience.

De ce fait les usages et les effets sont quasi-équivalents. En d'autres termes, l'état de conscience du fumeur n'est pas un état de conscience altéré¹⁴⁸, au sens où une force extérieure et impérieuse le rendrait étranger à lui-même; il n'est pas aliéné, il est lui-même s'étant modifié la conscience (et non le corps) et gérant cette modification, soit qu'il la pousse, à l'aide de la musique, vers l'onirisme, soit qu'il la tourne vers les autres, dans la sociabilité, soit qu'il s'en serve pour se décaler des contraintes du travail, soit l'associe au sucre, pour jouir de sa

¹⁴⁸Aux deux exceptions près, qui ont été notées : une mémoire défaillante, un équilibre qui laisse à désirer. Ces "effets" sont "secondaires", ce sont des effets secondaires à l'action du cannabis sur les états de conscience, et non l'inverse, des modifications somatiques dont découleraient une modification de l'état de conscience.

gourmandise satisfaite, soit encore, qu'il l'associe à l'alcool, à des médicaments, à d'autres drogues pour "se défoncer", etc. Si les usages et les effets sont aussi équivalents, les usages durs ne prennent que plus de relief, de signification sur ce qu'il en est des modes de vie, des trajectoires qui y conduisent. L'usage dur du cannabis nous dit quelque chose de plus compliqué et peut-être de plus inquiétant, non pas sur la santé des usagers, naturellement, qui risquent bien moins, s'il se cantonnent au cannabis, que les usagers "durs" des drogues dures. Mais sur les subjectivités, les sociabilités et les modes de vie.

Le respect synthétise toute l'affaire en ce qu'il exprime par un seul mot, de la bouche des intéressés, le rapport des contraintes aux aspirations, de l'idéal aux pratiques, de la fierté à la honte, de la bonne réputation au stigmate, du bien-être à l'anxiété. Et ce mot, il faut le souligner, est prononcé avec des accents nostalgiques, il introduit la ritournelle des valeurs qui se perdent, des sociabilités qui se dégradent, des bonnes choses qui disparaissent. Cette chanson ne surprendrait pas dans la bouche des vieux, elle étonne et choque même dans la bouche des jeunes. Ils disent et sentent que le respect se perd, que les choses se dégradent. Et ils incriminent avant tout l'empire de la logique marchande, la domination de l'intérêt sur l'affectivité.

On suivra d'autant plus volontiers les enquêtés et leur interprète sur ce terrain que la pénurie a été placée, dans le projet de recherche, au principe de l'interprétation des processus de dépendance. De la dépendance économique à la dépendance morale, il n'y a qu'un pas, que la pénurie permet de franchir. Mais on se prend le pied dans le tapis des sociabilités, on ne voit pas que le cadre a des angles morts, des plans superposés, des différences de niveau. Si le respect n'était qu'un idéal, la réputation serait une simple fonction de la proximité des conduites avec cet idéal. Or le lecteur apprend que la bonne réputation n'est pas l'altruisme. C'est la sanction des arbitrages que font quotidiennement les individus entre la valeur qu'il faut accorder aux choses, au cannabis par exemple, et la valeur qu'il faut accorder aux hommes. Une bonne réputation sanctionne un arbitrage équilibré, c'est à dire conforme à la norme de justice du milieu. La dynamique des réputations est réaliste. Au fond la nostalgie des enquêtés pour la fraternité d'autan¹⁴⁹ pourrait bien

¹⁴⁹ "Autrefois tous des frères, aujourd'hui tous des balances"

être une nostalgie de l'enfance, du temps où, les parents assurant l'essentiel, il s'agissait d'une fraternité du superflu.

Mais ce qui caractérise la majeure partie des enquêtés et aussi la dynamique des usages, c'est justement la prolongation de ce temps. Le réalisme de la vie adulte a exercé son emprise sans que pour autant les enquêtés aient, pour la plupart, quitté leurs parents et fait la preuve de leur autonomie. C'est pourquoi cette nostalgie d'antan, par opposition à d'autres, est imprégnée de différentes formes de culpabilité : celle qui touche au travail et à son absence, celle qui concerne la famille, les manquements aux obligations familiales, celle relative aux pairs, aux arbitrages injustes entre la valeur des choses et la valeur des hommes, celle relative à soi-même, aux abandons, renoncements et abdication de sa propre souveraineté. La consistance subjective du respect, son épaisseur, son poids émotionnel trouvent ici ses sources et se manifeste dans l'anxiété qui, nous apprend le texte, concerne les relations entre les familles, la dynamique des réputations en dehors du groupe de pairs, étendue à l'échelle de la cité, de différents réseaux relationnels. Ici le cadre se brise, les histoires que les fumeurs racontent et se racontent révèlent leur fragilité.

La plus invraisemblable de ces histoires touche directement à la question des usages du cannabis. C'est l'histoire de l'ennui. Le cannabis serait un dérivatif à l'ennui. Et l'ennui viendrait de ce que les participants se connaissent trop, depuis trop longtemps, sous toutes les coutures, qu'ils ont épuisé les joies de la sociabilité, de la rencontre, qu'ils ont épuisé le désir au point d'avoir besoin d'une herbe magique pour ré-enchanter ce qui ne l'est plus. Parfois même, apprend t-on, la magie n'opère pas, on fume tant et plus pour s'ennuyer encore tant et plus. Pour donner une formulation théorique à cette idée, S. Aquatias a forgé la belle expression de "sociabilités saturées" dont le cannabis serait "le carburant pauvre et mille fois recyclé". Or ce que la culpabilité et l'anxiété permettent de dire et nous obligent à ajouter, c'est que les sociabilités saturées ne caractérisent pas des groupes dont les participants se sont "tout dit" mais des groupes dont les participants se sont dit tout ce qu'ils s'autoriseraient à se dire et passent leur temps moins dans l'ennui que dans le ressassement de ce qu'ils s'autorisent à se dire, c'est à dire pas grand chose de ce qui les concerne, qu'ils espèrent ou craignent et les mine véritablement.

A cet égard, il faut resouigner que le manque le plus cruel, ce n'est pas le manque d'argent, de cannabis ou de motivation, c'est l'absence des femmes. L'installation dans la conjugalité se traduit par des changements si importants dans les modes de vie, les sociabilités et, pour ce qui nous occupe, les usages du cannabis, qu'on ne saurait interpréter ces changements à la seule lumière des discours des enquêtés les justifiant comme l'effet des contraintes et responsabilités nouvelles. Plus généralement les sociabilités saturées peuvent bien renvoyer, vers l'extérieur, à l'absence de ces liens faibles dont le texte souligne le rôle stratégique, mais elles doivent aussi être comprises, à l'intérieur, comme un effet des cloisonnements dans le temps et l'espace entre les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, l'espace domestique et l'espace public, les activités de jour et de nuit, le temps de la semaine et celui du week-end, etc. Les sociabilités ne sont saturées que parce que le groupe est enfermé dans sa temporalité, son espace, sa classe d'âge, son sexe. Le cannabis peut alors se déployer comme une habitude qu'il faut satisfaire sans qu'elle puisse jamais satisfaire ceux qui y satisfont.

Rien ne marque mieux cette dynamique, au pôle de l'usage dur, que la volonté d'arrêter de fumer de l'un, pour rétablir de bonnes relations, non dans son groupe de pairs mais en dehors, et la volonté de "se défoncer" de l'autre, pour couper toutes les relations, y compris dans le groupe de pairs, qui assimilera cette conduite à une plongée dans la came. En ce sens les usages de cannabis sont bien, comme les usages des autres produits et d'autres pratiques, des énoncés qui utilisent un code pour indiquer une position et son évolution sur la carte où figurent l'ensemble des positions repérables par un groupe social donné. Telle une carte du Tendre, chargée affectivement, de positif et de négatif, et remaniée aussi souvent que nécessaire. En ce sens toujours, comme les autres drogues, le cannabis est bien une marchandise à usage symbolique autant qu'un produit exerçant des effets psychotropes.

En adjacence vers l'avenir enfin, je voudrais souligner que ce travail, en passant par le laboratoire du professeur Fournier pour analyser des échantillons, met en évidence une lacune presque incroyable en matière de connaissance des produits en circulation sur le marché des psychotropes illicites. Lacune que l'on ne peut expliquer qu'en l'attribuant à la position rétrograde des autorités françaises en matière de lutte contre la toxicomanie en général et la consommation de cannabis en particulier,

rétrograde non seulement par comparaison avec les pays membres de la communauté européenne, mais aussi du point de vue de la santé publique. Les usagers de psychotropes doivent être des consommateurs compétents et responsables, capable d'évaluer la puissance des effets de ce qu'ils fument pour moduler les quantités en conséquence, capables aussi de s'alerter des effets secondaires de certains produits et même de s'en débarrasser. Mais ils sont traités comme des délinquants si bien que nulle autorité publique ne se soucie d'analyser la composition de ce qui circule sur le marché ou du moins d'alerter les consommateurs sur les risques encourus.

Poussant l'analogie avec l'alcool, le professeur Fournier déplore ici la faiblesse des moyens employés, soulignant qu'il ne viendrait à l'idée d'aucun oenologue d'analyser la qualité d'un vin à partir de sa simple teneur en alcool. L'alcoolique est cependant réputé pour ne s'intéresser précisément qu'à cela et le consommateur incomptétent de cannabis pourrait être défini comme celui qui n'est plus capable de reconnaître la qualité et les effet de ce qu'il fume, tant il est et veut être "défoncé". Il y a donc urgence à connaître et publier en la matière. Mais ce serait une grande erreur de croire que l'étude des usages du cannabis pourrait se limiter à leur dimension cognitive. En tant que marchandise à usage symbolique, elle suppose bien des compétences cognitives. Mais le répertoire de ces compétences, l'étendue du code et ses significations, ce n'est rien d'autre que l'état d'une collectivité donnée à un moment donné.

De ce point de vue les usages durs signalent simplement l'existence d'une limite. Celle-ci est atteinte par des usagers dont les trajectoires sociales sont particulièrement marquées par la désaffiliation. En ce sens l'addiction est bien le pendant de la désaffiliation, tant relationnelle que professionnelle. Mais il pourrait être argumenté aussi bien ou en complément que la désaffiliation est une tâche impossible, une quête acharnée où l'on perd la vie en essayant de supprimer le lien. Si les usages ne créent pas de sociabilités et ne peuvent que s'imprimer en elles, parvenir au statut d'analogue, et s'il en va de même des autres pratiques qui se structurent autour du travail ou de la famille (comme le montre cette recherche), il en découle que la nature du lien est aussi enfouie que ce qui l'institutionnalise. Cependant les attitudes, les visages et les paroles de ceux qui entourent les "défoncés", - leur indifférence appuyée, leur fatalisme affiché, leur exclusion douce -, et de ceux qui les croisent

-jusqu'à leur effroi subit et leur silence accablé - nous disent que la véritable exclusion est aussi impossible que la véritable désaffiliation et que le label, stigmate visible du "défoncé", peut toujours se décoller. Si bien que la multiplication des usages durs reste une manifestation de l'ordre social. Ce qui devrait nous inquiéter encore plus en nous incitant à les considérer, contrairement aux enquêtés, non comme un signe de la dégradation de l'ordre ancien, mais comme un élément de la construction d'un nouvel ordre qui accepte et organise le suicide de tous ceux qui manquent de respect.

En réalisant cette recherche, a fortiori en publiant ses résultats, nous avons conscience de fourbir des armes, dans le débat sur les drogues, au profit des tenants de la pérennité des choix opérés en 1970, contre les partisans d'une dépénalisation ou d'une libéralisation de l'usage du cannabis. Il sera aisément de crier "au feu" et de prétendre que ce cri est scientifiquement fondé, bien que nous répétions tout au long de la recherche que ce sont les situations sociales et non les produits qui sont dangereux. Il existe ainsi des usages durs des sciences sociales dont les sociologues ne peuvent plus se prémunir que les usagers de psychotropes de leurs effets. La France est dans une situation dangereuse du fait du décalage et du cloisonnement entre les groupes sociaux, décalage et cloisonnement qui coïncident, à plus grande échelle, avec ceux que nous analysons dans les cités et qui expliquent si bien les usages durs. Les hommes politiques font un usage dur des drogues dans la lutte pour le pouvoir et il est interdit de parler vraiment des psychotropes sur les ondes. De ce silence naît un ressassement, l'impression d'avoir tout dit, de se répéter, quand rien de sérieux n'est énoncé. Le parallèle ici n'est pas que de circonstance. C'est pourquoi, contre la loi du silence, il nous importait de parler.

Bibliographie

- AGAR M., "Le rôle de l'ethnographie dans les politiques de soins aux Etats-Unis", *AGORA*, n° 31, 1994.
- ALLAIN P., *Hallucinogènes et société, phénomènes culturels et monde de l'imaginaire*, Payot, Paris, 1973.
- ALTHABE G., *Urbanisation et enjeux quotidiens Terrains ethnologiques dans la France actuelle*. Anthropos, Paris, 1985.
- Autrement* "L'esprit des drogues", n° 106, 1989.
- BACHMAN C., COPPEL A., *La drogue dans le monde*, Le Seuil, Paris, 1991.
- BACHMAN C., COPPEL A., *Le dragon domestique*, Albin Michel, Paris, 1989.
- BAREL Y., *La marginalité sociale*, PUF, Paris, 1982.
- BECKER H., "Becoming a Marijuana User", *American journal of Sociology*, 1953, Vol. 59, n°1.
- BECKER H., *Outsiders*, A.M. Métaillé, Paris, 1985.
- BERTOLOTTO F., JOUBERT M. et LAZARUS A. (Coord.) *La ville et les politiques de Santé Publique. Repères et enjeux*. DIV-RESSCOM 1992.
- BOUHNICK P., JOUBERT P., "Economie des pratiques toxicomaniaques et lien social", *Dépendances*, n° 3, Vol. 4, 1992.
- BOUHNICK P., *Le monde social des usagers de drogue dure en milieu urbain défavorisé*. Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, Décembre 1994.
- CABALLERO F., *Droit de la drogue*, Dalloz, 1989.
- CALOGIROU C., *Sauver son honneur, Rapports sociaux en milieu urbain défavorisé*. L'Harmattan, Paris, 1989.
- CASTEL R. (Dir.), *Les sorties de la toxicomanie*, GRASS-MIRE, 1992.
- CASTEL R., "De l'indigence à l'exclusion:la désaffiliation" in DONZELOT J. (Dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Seuil, 1991.
- CASTELAIN J-P., *Manières de vivre, manières de boire*. Imago, Paris, 1989.
- CHOISEUL PRASLIN (de) C-H., *La drogue, une économie dynamisée par la répression*. Presses du CNRS, Paris 1991.
- CURTET F. et LE POULICHET S. "La toxicomanie des maghrébins" in *Interventions*, Revue de l'ANIT. N°5. Novembre 1985. .
- CURTET F., *Idées fausses sur la défonce*, Flammarion, Paris, 1982.
- DAVIDSON F., CHOQUET M., *Les jeunes et les drogues licites et illicites*, Paris INSERM 1980.
- DEGENNE A. et FORSÉ M. , *Les réseaux sociaux*. Armand Colin, Paris, 1994.
- DENIKER P., *La psychopharmacologie*, collection "Que sais-je?", n° 1216, PUF, 1976.

- DUBET F, "les deux drogues", in *Drogues, politique et société*, Ed Descartes et Le Monde Ed. Paris, 1992.
- DUBET F., *La galère. Jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1985.
- EHRENBERG A, *L'individu incertain*, Calmann-Lévy, Paris, 1995. Coll. "Pluriel".
- EHRENBERG A. (Dir.), *Individus sous influence*, Editions Esprit, Paris, 1991.
- Esprit*, "Images quotidiennes de la drogue", n°10, 1990.
- ✓ FATELA J., *Drogues, micro-économie et pratiques urbaines en France*, Rapport pour le conseil de l'Europe, Groupe Pompidou, Paris, Avril 1992.
- GALLAND J-P., *Fumée clandestine: il était une fois le cannabis*, Paris, Ramsay, 1991.
- GALLAND O, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, La Découverte, 1984.
- GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Ed de Minuit, Paris, 1974.
- GOFFMAN E., *Stigmate*, Editions de Minuit, Paris, 1975.
- GRANOVETTER Mark S. "Getting a job" *A study of contacts and careers*. Cambridge, London, Harvard University Press, 1974.
- GRANOVETTER Mark S. "The strength of weak ties" *American Journal of Sociology*, vol 78, N°6, 1978
- GRINSPOON L. et BAKALAR J., *Cannabis, la médecine interdite*, Paris, Ed. du Lézard, 1995.
- HUSAIN S., KAHN I., "Etat actuel des recherches sur la cannabis", *Bulletin des stupéfiants*, vol. XXXVII, n° 4, 1985, Nations Unies.
- INCB. *The effects of Dutch drug policy on public health*. Ministry of Health, Welfare and Sport, September 1996.
- INGOLD R., "Environnement et toxicomanie", *Cahiers d'Anthropologie et Biométrie humaine*, I, n°2, CNRS, Paris, 1983.
- INGOLD R., "Un marché de la demande", *Drogues* n°3, mai-juin 1983.
- INGOLD R., TOUSSIRT, M. *Le cannabis en France*, Anthropos, Paris, 1998
- KAYMAKLALAN S., "Propriétés toxicomanogènes du cannabis". Faculté de médecine de l'université d'Ankara. *Bulletin des stupéfiants* vol. XXXIII, n° 2, 1981, Nations Unies.
- KOKOREFF M., MIGNON P., *La production d'un problème social, Drogues et conduites d'excès: la France et l'Angleterre face aux usages et aux usagers d'Ecstasy et de Cannabis*, IRIS-TS, Paris-Dauphine, 1994.
- KOPP P. "Quelques éléments en économie de la drogue" in *La demande sociale de drogues*, Dir. Albert OGien et Patrick MIGNON, La Documentation Française, Paris, 1994.
- MAUGER G., *La consommation de drogue. De la contre-culture au fléau social. A l'école: la drogue, mythe ou réalité*, Education nationale, Paris, 1984.
- MOORE M-H., "Policies to achieve Discrimination on the effective Price of Heroïn", *American Economic review*, 63 (2), 1973, pp 270-277
- MOORE M-H., "The economics of Heroïn distribution, Police Concerning Drug Abuse" in *New-York State*, vol 3, New-York, 1967

- MURARD N. (Dir.), *Pauvres et citoyens: faites vos preuves*, GRASS, rapport au Plan Urbain, 1994.
- MURARD N. et LAÉ J. F. , *L'argent des pauvres*, Paris,1985.
- MURARD N., JAUBERT A., *Drogues, passions muettes*, Recherches, 1980.
- NAHAS G., *Haschish, Cannabis, Marihuana*, PUF, Paris, 1976.
- NAHOUM-GRAPPE V., *La culture de l'ivresse*, Quai Voltaire Histoire, Paris, 1991.
- National Research council, *An analysis of marijuana policy*, National academy press, Washington, 1982.
- Observatoire géopolitique des drogues, *Géopolitique des drogues 1995*, Paris, La Découverte, 1995.
- OLIEVENSTEIN C., *Le destin du toxicomane*, Fayard, Paris, 1984.
- PADIEU R., *L'information statistique sur les drogues et les toxicomanies*. La Documentation Française, Paris, 1994.
- PELLETIER M., *Mission d'étude sur l'ensemble des problèmes de la drogue*, La Documentation Française, Paris, 1978.
- RICHARD D. et SENON J-L, *Le Cannabis*, PUF, Paris, 1996, Collection "Que-sais-je?".
- RUBIN V., *Cannabis and culture*, Mouton Publisher, 1975.
- SELIM M, *Rapports sociaux dans une cité HLM de la banlieue Nord de Paris : Le clos saint-Lazare à Stains. Etude d'ethnologie urbaine*. Thèse de sociologie, EHESS, 1979.
- SNYDER S.H., *La marijuana, "Points actuels"*, Le Seuil, Paris, 1973.
- SZASZT T., *Les rituels de la drogue*, Payot, Paris, 1976.
- TRAUTMANN C., *Lutte contre la toxicomanie et le trafic des stupéfiants*, La Documentation Française, Paris, 1990.
- WEINBERGER M. et OGIEN A.. "Le développement de la recherche sociologique et ethnologique sur les pratiques de l'usage de drogues", in *Penser la drogue, penser les drogues* Editions Descartes, Paris. 1992.
- XIBERRAS M. , *La société intoxiquée*, Méridiens-Klincksieck. Paris, 1989
- ZAFIROPOULOS M., *Le toxicomane n'existe pas*, Navarin, Paris, 1988.